

Bretagne, Ille et Vilaine, BRIELLES, *La Massuère*

Habitat du II^e âge du Fer et occupation médiévale et moderne

Sous la coordination de :

Dominique Pouille

Sous la direction de :

Jean-Claude Durand



Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Bretagne, Ille et Vilaine, BRIELLES, *La Massuère*

Habitat du II^e âge du Fer et occupation médiévale et moderne

Code Inrap
DB05030802

INSEE commune
35042

Arrêté de prescription
2010/119

N° de site Patriarche
35 042 0009

sous la direction de :

Jean-Claude Durand

par :

Anne-Françoise Cherel

Françoise Labaune-Jean

Solenn Le Forestier

Hervé Morzadec

Pierre Poilpré

Boris Robin

Hélène Seignac

Nolwenn Zaour

avec la collaboration de :

Kévin Bideau

Stéphane Bourne

Yoann Dieu

Yoann Escats

Elise Fécamp

Jessica Freitas Ferreira

Audrey Le Merrer

Yannick Pugin

Tiphaine Robin

Marie-Laure Thierry

Aude Valérien

Bastien Simier

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737

35577 Cesson Sévigné Cedex

Tel. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Février 2013

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique	10
Mots-clés des thesaurus	11
Intervenants	12
Notice scientifique	14
État du site	
Remerciements	
Arrêté de prescription	15
Projet de fouille	20
Arrêté de désignation	
Arrêté d'autorisation de fouille	28
Complément à l'arrêté de prescription	30

Résultats

I. Contexte général	34
Introduction	
1. Contexte de l'intervention et objectifs de la fouille	37
1.1. Objectifs de la fouille	
1.2. Méthodologie	
1.3. Le décapage	
1.4. La fouille	38
1.5. La phase de post-fouille	39
2. Environnement	44
2.1. Contexte topographique et géologique	
2.2. Contexte historique et archéologique	46
II. Les occupations antérieures à l'âge du fer	50
Introduction	
1. Les fosses	
2. Le mobilier hors structure	
III. Les occupations du IIe âge du fer	55
Introduction par Anne-Françoise ChereI	
1. Les différents états	56
1.1. Etat 1	
1.2. Etat 2	61
1.2. Etat 3	82
2- Les Unités	96
2.1. L'Unité 2	97
2.2. L'Unité 3	99

2.3. L'Unité 4	101
2.4. L'Unité 5	102
3. Le four 5454 et la fosse 5602	104
4. Les fosses	105
Introduction	
4.1- Les fosses ovalaires	106
4.2. Les fosses circulaires	108
4.3. Les fosses rectangulaires	109
4.4. La fosse polylobée	114
4.5. Les fosses irrégulières	118
Synthèse	119
5. Les autres mobiliers	120
5.1. Etude du mobilier en terre cuite par Anne-Françoise Cherel	
5.2. Présentation du mobilier métallique par Anne-Françoise Cherel	123
5.3 Etude des meules par Boris Robin	126
5.4. Les amphores par Solenn Le Forestier	135
5.5. Etude anthracologique du site de la Massuère par Hélène Seignac	136
5.6. Etude des scories par Nolwenn Zaour, Marion Bélanger et Philippe Fluzin	140

V. Les occupations médiévale, moderne et contemporaine

Introduction	147
1. Les phases chronologiques	
1.1. Le haut Moyen Age	
1.2- La période médiévale au sens large	
1.3- Période XIIIe-XVIe	152
1.4. Les traces d'occupation à partir du XVe siècle	152
2. Les enclos	157
2.1. Le premier enclos quadrangulaire	
2.2. Le deuxième enclos quadrangulaire	158
3. Le bâtiment 5228	159
4. Les fosses	160
5. Etude de la céramique par Françoise Labaune-Jean	162
5.1. Méthodes de travail	
5.2. Catalogue par contexte de découverte	
5.3. Informations du mobilier	173
6. La Massuère à la fin du Moyen-Age d'après les archives : premières données d'une étude de topographie historique par Pierre Poilpré	175
Introduction	
6.1. Présentation du fond et de la démarche	
6.2. L'extranéité inattendue de La Massuère au corpus défini	180
6.3. Quelles hypothèses sur La Massuère à la fin du Moyen-Âge	188

V- Discussion	193
1. Chronologie de l'occupation	
Introduction par Anne-Françoise ChereI	
1.1. Les enclos	
1.2. Les bâtiments	194
1.3. Organisation de l'espace	196
1.4. Les activités	
2. L'abandon du site gaulois	197
Conclusion	198
Bibliographie	199
Listing des figures	202
Annexe : datation	209
Inventaires techniques	
Inventaire du mobilier et des structures	210
Inventaire du mobilier céramique protohistorique	222
Inventaire de la terre cuite protohistorique	228
Inventaire des objets en fer et déchets de la métallurgie	230
Inventaire de la céramique médiévale	231
Inventaire des prélèvements	233
Inventaire des documents graphiques	234
Inventaire photographique	236
Inventaire des documents numériques	247
Inventaire de la documentation écrite	247



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille et Vilaine (35)

Commune
Brielles

Adresse ou lieu-dit
La Massuère

Codes

Code INSEE
35042

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

RGF93CC48

x : 393860
y : 676560
z : 82 m NGF

Références cadastrales

Commune
Brielles

Année
2011

section(s)
A

parcelles : 471, 475, 478, 479,
480, 481, 482, 484, 844, 946 et
957.

Références des opérations

Numéros de l'arrêté de prescription
2010-119

Numéro de l'opération
DB05030802

Numéros de l'arrêté de désignation
du responsable

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Eiffage Rail Express
22, rue Henri Fréville
35200 Rennes

Nature de l'aménagement

Ligne LGV Le Mans-Rennes

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Dominique Pouille, Inrap

Responsable de secteur

Jean-Claude Durand, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

fouille
du 15/09/2011 au 04/12/2011

post-fouille
sur une période allant de :
01/2012 à 01/2013

Surface du projet d'aménagement

14 600 m²

Surface de la fouille

13 226 m²

MOTS-CLÉS DES THESAURUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inférieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input checked="" type="checkbox"/>	Récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)
<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier
<input type="checkbox"/>	Four à chaux
<input checked="" type="checkbox"/>	St. indéterminée
<input type="checkbox"/>	Enclos

Mobiliers

<input checked="" type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes
<input type="checkbox"/>	Végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input checked="" type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	Tuiles

Etudes annexes

<input checked="" type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Dominique Pouille, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Responsable scientifique
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Marc Talon, Inrap	Directeur Interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Isabelle Giron	Conseillère sécurité et prévention	Suivi de la sécurité et de la prévention
Matthieu Caracciolo	Logisticien	Logistique
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Gestion du matériel
Nolwenn Le Rudulier	Gestionnaire de convection	Suivi de l'opération

Maîtrise d'ouvrage et financeur de l'opération

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
François Poggio, Société Eiffage Rail Express	Chargé de mission archéologie préventive LGV BPL	-

ERE
Eiffage Rail Express
22, avenue Henri Fréville
35000 Rennes
Tel : 02.23.61.49.75
Fax : 02.23.61.49.78

Equipe de fouille

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Coordination scientifique
Kévin Bideau	-	Technicien
Stéphane Bourne	Chargé d'opération	Technicien
Yoann Dieu	-	Technicien
Yoann Escats	Assistant d'étude	Technicien
Elise Fécamp	-	Technicienne
Jessica Freitas Ferreira	-	Technicienne
Audrey Le Merrer	-	Technicienne
Hervé Morzadec	Chargé d'opération et de recherches	Technicienne
Yannick Pugin	-	Technicien
Tiphaine Robin	-	Technicienne
Marie-Laure Thierry	-	Technicienne
Aude Valérien	-	Technicienne
Bastien Simier	-	Technicien

Equipe de post-fouille

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Coordination scientifique
Anne-Françoise Cherel	Céramologue	Etude des mobiliers céramiques et métalliques protohistoriques
Mathilde Dupré	Dessinatrice	Dessin céramique protohistorique
Elise Fécamp	Technicienne	DAO
Aurélie Guesdon	Technicienne	DAO/PAO
Françoise Labaune	Céramologue	Etude céramique, médiéval
Solenn Le Forestier	Céramologue	Etude des amphores
Pierre Le Sayec	Technicien	Lavage, Tamisage, conditionnement du mobilier
Hervé Morzadec	Chargé d'étude	Etude géologique
Théophile Nicolas	Céramologue	Dessin céramique protohistorique
Gilles Leroux	Photographe	Photographie aérienne
Hervé Pierre Paitier	Chargé d'étude	Photographie mobilier, photographie aérienne
Pierre Poilpré	Technicien	Etude des archives
Boris Robin	Spécialiste des meules	Etude des meules
Aude Valérien	Technicienne	Enregistrement des données
Philippe Boulinguez	Topographe	Topographie
Frédéric Boumier	Topographe	Topographie
Hélène Seignac	Anthracologue	Etude des charbons de bois
Nolwenn Zaour	Paléométallurgiste	Etude des scories
Marion Berranger	Paléométallurgiste	Etude des scories
Philippe Fluzin	Paléométallurgiste	Etude des scories

Intervenants techniques

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Ets Beausire	-	Terrassement mécanique à 2 pelles de 180 CV avec godet de curage de 3m de large et tracto-bennes

NOTICE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre du projet de construction de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes, des diagnostics archéologiques ont été réalisés par Gilles Leroux (Inrap) entre fin 2009 et début 2010. Ils ont permis la mise au jour de sept sites allant de La Protohistoire, jusqu'à la fin de la période médiévale. Le site de La Massuère, sur la commune de Brielles (fig. 1), se présente sous la forme d'un habitat constitué d'un enclos quadrangulaire entouré d'enclos curvilignes. L'étude céramique montre une occupation allant du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. La phase la plus ancienne est représentée par un bâtiment sur tranchée du même type que ceux que l'on connaît pour la région. Le site est abandonné à l'époque gallo-romaine puis réoccupé de l'époque médiévale à l'époque contemporaine. Il est possible que l'abandon du site corresponde avec l'existence d'un autre site situé à proximité de La Massuère (moins de 700 m) et dont la fouille, réalisée par Dominique Pouille, également dans le cadre de la LGV, indique une présence aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. Il s'agit de La Dinetière.

La problématique du Service régional de l'Archéologie de Bretagne, en plus de l'étude proprement dite de La Massuère, porte sur les liens chronologiques et structurels entre ces deux sites.

ETAT DU SITE

Le site a été décapé sur une épaisseur moyenne de 0.50 m. A l'issue de l'opération de fouille, à la demande de l'aménageur, le site a été entièrement rebouché

REMERCIEMENTS

Nous tenons ici à remercier tous les intervenants, que ce soit M. Poggio, de Eiffage Rail Express, ou l'ensemble de l'équipe, sans qui cette intervention n'aurait pu être réalisée dans d'aussi bonnes conditions.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2010-119 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2008-143 du 8 septembre 2008 ; reçu le 17 juin 2010.

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 5 et 6 juillet 2010 .

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un habitat de la fin de l'âge du Fer et une occupation médiévale et moderne.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BRIELLES

Lieu-dit : La Massuère

Cadastre : section : A parcelles : 471, 475, 478, 479, 480, 481, 482, 484, 844, 946, 957

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » :

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.


Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur régional Bretagne - Pays de Loire de Réseau Ferré de France, 1 rue Marcel Paul, BP 11802 – 44018 NANTES Cedex.

Fait à Rennes, le 3 août 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : - Réseau Ferré de France, direction régionale Bretagne-Pays de Loire

copie à : Maire de BRIELLES

- Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Direction de l'environnement et du développement durable
- Préfecture de Région, cellule de coordination des pôles
- Direction régionale de l'Équipement



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de fouille archéologique préventive

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-119

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : BRIELLES

lieu-dit : La Massuère

cadastre : section : A parcelles : 471, 475, 478, 479, 480, 481, 482, 484, 844, 946, 957

pétitionnaire : RFF

propriétaire :

Emprise de la fouille archéologique : 1 ha maximum

Contexte :

La réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Le Mans-Rennes (LGV) a entraîné la mise en place d'un diagnostic archéologique systématique préalable à la réalisation des travaux, scindé en 4 secteurs d'une douzaine de kilomètres de longueur dans la partie bretonne du tracé. Le diagnostic du secteur 4, entre les communes du Pertre et d'Argentré du Plessis, a été réalisé sous la direction de Gilles Leroux, archéologue à l'Inrap. Il a permis de mettre au jour 6 sites inconnus jusqu'alors. Le site de La Massuère se situe à environ 800 m à l'ouest de l'habitat gaulois et antique de La Dinetière à Brielles.

Données scientifiques et principes méthodologiques :

Le site de La Massuère se développe sur un peu moins de 200 m de longueur dans l'emprise ferroviaire. Sa superficie globale de part et d'autre du secteur sondé est inconnue. Situé sur le flanc méridional d'un petit plateau, il est en fait composé de structures appartenant à trois grandes périodes chronologiques : La Tène finale, le Moyen Âge et la période moderne. Il n'a été possible, dans le cadre de ce diagnostic, d'attribuer que quelques faits à chaque période. Des fossés et deux chemins modernes traversent le site du nord au sud et un troisième chemin, d'est en ouest. L'occupation médiévale, vraisemblablement cantonnée à la partie orientale du site, se manifeste sous la forme de quelques tessons mis au jour dans le fossé 1 de la tranchée 448 (ouïe des X-XII^e siècles), 2 tessons médiévaux et une jatte datée du XV^e siècle dans les trous de poteaux 2 de la tranchée 448 et 12 de la tranchée 443. Faut-il lui attribuer l'ensemble des fossés et poteaux mis au jour dans ce secteur ?

La majorité du mobilier datant de la fin de l'âge du Fer se répartit en revanche à l'ouest de ces dernières structures, dans le remplissage de fossés (Tr 428 F1 ; Tr 451 et 452, F1 ; Tr 429, F3, Tr 430, F1) ou de petites tranchées (Tr 443, F6 ; Tr 441, F3). La présence de ces tranchées, qui pourraient correspondre aux fondations de bâtiments assez semblables à ceux mis au jour sur le site du Boulevard de Laval à Vitré (La Tène Moyenne et Finale), fouillé par Anne-Louise Hamon de l'Inrap, ainsi que celle d'un petit four (Tr 430, F 6) accréditent l'hypothèse d'un habitat de cette période, dont on ne perçoit pas l'organisation à ce stade des recherches.

L'interprétation des données à l'issue du diagnostic est donc peu aisée en raison de la superposition de structures appartenant à ces trois périodes, et la faiblesse de l'emprise (45 m de largeur maximum). Le seul intérêt à entreprendre la fouille d'un tel ensemble réside dans la tentative de comprendre, à travers l'étude de ses structures et de son mobilier, quels liens il a pu entretenir avec l'habitat contemporain de La Dinetière.

Le décapage sera réalisé sur la totalité de l'emprise afin de comprendre les relations stratigraphiques entre les structures de chaque grande période ; la fouille sera essentiellement axée sur la problématique des habitats gaulois.

Il serait souhaitable que, dans la mesure du possible, la fouille soit dirigée par le même responsable d'opération que celui du site de la Dinetière à Brielles ou en étroite collaboration avec ce dernier, afin que les conditions les plus favorables soient réunies pour atteindre l'objectif de la fouille, l'étude concomitante des deux habitats.

Qualifications du responsable scientifique :

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de l'âge du Fer et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Il devra être assisté, le cas échéant, d'un spécialiste du mobilier médiéval et moderne de l'Ouest de la France.

La présence effective du responsable d'opération sur le chantier sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain.

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la Protohistoire et le Moyen Âge. Il devra transmettre la copie de l'agrément et, le cas échéant, les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération pressenti.

Nature prévisible des travaux :

- décapage de l'ensemble de l'emprise prescrite.
- fouille des fossés manuelle ou mécanique, en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques (préciser les critères du choix)
- fouille manuelle des structures (fosses, trous de poteaux, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mobilier...) ou une meilleure compréhension du site, simple relevé des autres structures,
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale,
- relevé topographique et photographique des structures, et relevés de détail (plans, stratigraphies), géoréférencés,
- utilisation d'une nacelle pour des clichés globaux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée,
- prélèvement, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers,
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, radiocarbone, anthropologiques, anthracologiques...),
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés
- rédaction du rapport final, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004
- inventaire de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004
- présentation d'un projet de publication scientifique dans une revue à comité de lecture, accompagnant la remise du rapport final d'opération.

Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

Vestiges immobiliers :

les éléments issus de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Service régional de l'archéologie dans les plus brefs

délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

Vestiges mobiliers :

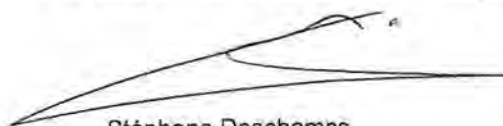
l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour. Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

Délai limite pour la remise du rapport final :

Le rapport final devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille. Cette date ne pourra excéder 24 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 3 août 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

PROJET DE FOUILLES PREVENTIVES DU SITE GAULOIS
DE « LA MASSUERE A BRIELLES » (35)

I. RAPPEL DU CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

La construction de la Ligne à Grande Vitesse Le Mans-Rennes (LGV) a entraîné la mise en place d'un diagnostic archéologique systématique préalable à la réalisation des travaux sur l'ensemble du tracé soit environ 50 km en région Bretagne entre Rennes et Laval. Dans la partie bretonne du tracé, il est scindé en 4 secteurs d'une douzaine de kilomètres. Le diagnostic du secteur 4, d'une surface de 68 ha, situé entre les communes du Pertre et d'Argentré du Plessis, a été réalisé par l'INRAP entre novembre 2009 et mars 2010 (Gilles LEROUX, RFO, Juin 2010). Cette opération aura permis de mettre au jour 6 sites inconnus jusqu'alors, dont celui de la Massuère qui présente la particularité de révéler des vestiges appartenant à au moins trois grandes périodes d'occupation : la Tène final, le Moyen âge et la période moderne.

Le site de la Massuère se situe sur le flan méridional d'un petit plateau et s'étend d'est en ouest sur un peu moins de 200m de long dans l'emprise ferroviaire. La faiblesse de l'emprise (45 m de large) n'aura pas permis d'appréhender les limites des occupations, en particulier pour la période de l'âge du Fer. Cependant cette occupation s'étend sans aucun doute au nord en direction de plusieurs enclos repérés en prospection aérienne à environ 150m plus au nord, comme au sud où le ruisseau de la Salé pourrait constituer la limite naturelle du site.

Ce site se caractérise essentiellement par une série de fossés dont les gabarits et les orientations sont multiples. Une orientation sud-ouest/nord-est semblent se dégager. Néanmoins, il est difficile, en l'état de nos recherches de rattacher ces structures à l'une des grandes périodes d'occupation du site. L'hypothèse d'un habitat de l'âge du Fer peut cependant être retenue, sans plus de précision sur son statut et son organisation. Enfin, il convient de mentionner la découverte d'un petit four domestique, difficilement rattaché en l'état à une période chronologique précise (âge du Fer ou médiévale) mais qui témoigne bien d'une occupation de type « habitat ».

II. DEFINITION DES PROBLEMATIQUES ET DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES :

La prescription de fouille émise par l'Etat (arrêté n° 2010-119 du 03 août 2010) prévoit une emprise de décapage et de fouille d'environ 1ha. Elle concerne le cœur et/ou la périphérie d'un habitat du second âge du Fer ainsi que les vestiges d'un probable habitat médiéval et moderne

En conséquence l'objectif prioritaire de cette fouille consistera à caractériser la nature des occupations et à déterminer leur organisation spatiale. Compte tenu du contexte archéologique avec la présence immédiatement au nord d'une série d'enclos protohistoriques

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

(prospection aérienne) et surtout la proximité du site proto/antique de la Dinetière, il conviendra de rechercher l'existence de liens chronologiques et structurels entre les deux sites compte tenu de leur contemporanéité. La problématique soulevée par la prescription de l'état est de savoir s'il existe un lien hiérarchique entre ces établissements et dans ce cas si le site de la Massuère ne doit pas être considéré comme une occupation satellite d'un établissement rural plus important établi à la Dinetière, seulement éloigné d'environ 700m linéaire.

Bien que les vestiges de l'habitat de l'âge du Fer ne soient abordés que de manière très lacunaires puisque la prescription ne porte que sur un transect d'environ 45 m de large, il s'agira bien d'étudier par différents aspects (études paysagères, paléo-environnementales, etc) les abords d'un habitat protohistorique et les conditions de sa mise en place.

On s'attachera bien évidemment à retracer les grandes phases d'évolution du site tant par l'observation des éléments de chronologie relative que par l'étude typologique et architecturale des différentes entités archéologiques (unités d'habitation, zone d'activité spécifique, etc) qui ont la particularité d'être assez bien conservées.

Enfin, concernant l'occupation du haut Moyen-Age, on s'attachera comme pour les vestiges de l'âge du Fer à en comprendre l'organisation spatiale ainsi qu'à en déterminer la chronologie à travers l'étude des mobiliers datants. Les principaux objectifs de l'opération peuvent se décliner selon les axes suivants :

- Etude de l'organisation spatiale de « l'habitat » et de l'évolution de l'occupation dans le temps et l'espace. Mise en évidence des éléments structurants de l'habitat. Relations chronologiques entre les fossés parcellaires ou viaires et les différentes entités archéologiques.
- Caractérisation des différentes entités archéologiques afin de renseigner notamment sur le statut social et économique du site. Etude typologique et architecturale des éléments construits de l'âge du Fer et du Moyen-Age.
- Etude du paysage à travers les éléments du parcellaire protohistorique (forme, module, gestion de l'espace...).
- Etude chronotypologique du mobilier céramique.
- Mise en perspective de ces vestiges et confrontation des données à celles des sites régionaux voire extra-régionaux.

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

III. REALISATION DE L'OPERATION

III-I. PHASE TERRAIN :

III-I.1 Préparation de l'opération :

La phase terrain sera précédée par une période de mise en place de l'opération étalée sur deux jours durant lesquels l'archéologue responsable de l'opération assisté d'un topographe prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain. Le topographe procédera à l'implantation de la zone de fouille à partir du plan annexé à la prescription.

La semaine précédant le démarrage du décapage archéologique, l'INRAP, procédera à l'installation d'une piste d'accès au chantier et d'une plateforme destinée à l'installation des cantonnements et au stationnement des véhicules.

La piste de chantier permettra la circulation de véhicules de services VL et PL sous toutes conditions climatiques (hors phénomènes exceptionnels), sans entraîner de dégradation immédiate de sa structure. La structure de la piste sera d'au moins 0,3 m et mise en place sur un GTX (géotextile). La piste aura une largeur de 4 m et fera l'objet d'un entretien et d'éventuelles recharges nécessaires à sa remise en état.

La plate-forme sera installée dans un décaissement de 0,3 m après retrait de la terre végétale. Il sera procédé à la pose d'un GTX avant la mise en place de la grave. La grave sera une GNT (grave non traitée) ou une GR (grave recyclée) de 0/31,5 et mise en place sur toute la surface sur une épaisseur de 0.3 m. La plate forme sera nivelée de façon à lui assurer une planimétrie horizontale continue. Un minimum de compactage sera effectué pour assurer à la plate-forme une portance suffisante pour la circulation de VL et ponctuellement de PL.

Le cantonnement de chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique soit par le bief d'un branchement au réseau d'électricité soit par le bief de l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

III-I.2 Décapage mécanique et stockage des terres:

La fouille sera menée sur une superficie de 10 000 m² maximum, conformément au plan annexé à la prescription de fouille. Le décapage mécanique consistera dans l'enlèvement de la terre végétale soit une couche de terre de 0,50 m d'épaisseur en moyenne jusqu'à l'apparition des structures archéologiques au niveau du substrat schisteux sur lequel le remplissage des structures est parfaitement lisible.

Par conséquent, cette phase de l'opération est estimée à 15 jours ouvrés et prévoit la mise en place d'un seul atelier de décapage (1 pelle mécanique et 2 tracteurs-bennes). Il sera placé sous la responsabilité du responsable de l'opération qui sera assisté pour cette phase de 3 techniciens de fouille.

Le sens du décapage sera déterminé par le choix de l'emplacement des zones de dépôt. Pour le site de la Massuère, la zone de dépôt prévisionnelle proposée par le maître d'ouvrage se situe immédiatement au nord de la zone de fouille (CF. Plan RFF, zone de dépôt possible) soit dans un secteur sensible sur le plan archéologique et qui n'aura pas fait l'objet d'un diagnostic préalable. Par conséquent, nous préconisons un décapage d'est en ouest afin de stocker les terres en priorité à l'extrémité ouest de la fouille, sur l'emprise du LGV, sur des zones libérées de toute contrainte archéologique. Une zone de stockage « complémentaire » pourrait être ménagée en tant que de besoins, à l'extrémité est de la fouille dans les mêmes conditions.

En fonction des conditions d'accès et de circulation sur le terrain (terrain humide ou non) et afin de ne pas interrompre l'opération, des pelles mécaniques supplémentaires pourraient se substituer aux tracteurs agricoles pour l'évacuation des terres en procédant par jets de pelles (sur un temps limité à quelques jours).

En parallèle au décapage, l'équipe de fouille se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

III-I.3 Fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques :

Afin de répondre aux préconisations du cahier des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée de trois semaines avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération assisté de cinq techniciens de fouille.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncer dans le cahier des charges scientifiques et qui sont les suivants :

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

- 1) - définir l'organisation générale des occupations
- 2) - restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques.
- 3) - recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, enclos spécifiques, structures funéraires ou artisanales ...).

Une attention toute particulière sera portée aux zones de contact et de recoupement des structures dans le but de préciser les éléments de chronologie relative. L'objectif visé sera de déterminer le phasage précis de l'occupation et d'en suivre l'évolution. Cela concerne plus particulièrement le secteur ouest, (tranchées 429, 430 et 441) et le secteur est (tranchées 446, 428, 456 et 443) où l'on a pu observer dès la phase de diagnostic un enchevêtrement entre différentes structures (fossés, fosses, trous de poteau) appartenant probablement à plusieurs phases d'occupation distinctes. D'autre part, l'étude architecturale des bâtiments de l'âge du Fer (locus A et B) ainsi qu'à l'étude des structures de combustion qui pourraient témoigner des restes d'une activité artisanale particulière ce qui demeure extrêmement rare pour la période considérée seront également privilégiées.

Concernant le réseau des fossés (enclos et/ou parcellaires) des périodes postérieures à l'âge du Fer, la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces éléments linéaires viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curages ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique et surtout mini-pelle compte tenu des modules présents sur ce site). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes longitudinaux et transversaux. En cas de complements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20^e et 1/100^e), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage.

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

III.1.4 Estimation des moyens de la phase terrain

La durée maximale de la phase terrain est estimée à 30 jours ouvrés (environ 1 mois et demi) et se décompose de la manière suivante :

-décapage mécanique : 15 jours ouvrés

-fouille manuelle et mécanique des vestiges : 15 jours

L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté de trois techniciens pendant la phase de décapage et de 5 techniciens pendant la phase de fouille. Elle sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (géomorphologue, paléo-métallurgiste, topographe, photographe, ...).

III.1.5 Remblaiement de la zone de fouille

A l'issue de la phase terrain qui fera l'objet d'un contrôle et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne), il sera procédé au remblaiement des terres issues du décapage afin de restituer le niveau de sol actuel et permettre une remise en culture des terres agricoles. Ce remblaiement sera effectué par un prestataire de l'INRAP (terrassier) à l'aide de moyens mécaniques appropriés, sous le contrôle de l'établissement.

IV. PHASES D'ETUDES

IV-I.1 Principes généraux de la phase étude

La phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération assisté d'un ou de plusieurs céramologues (en fonction des périodes représentées) et d'un dessinateur. Dès l'achèvement de la phase terrain, il lui sera demandé d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité de l'étude et de proposer, le cas échéant, une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

En l'état actuel, la phase d'étude est prévue pour une durée de 30 jours pour le responsable d'opération. Il aura la charge d'organiser le traitement des données, de mettre en œuvre les différentes études spécialisées (paléo-environnementales...), d'analyser les vestiges, de rédiger et de réaliser le rapport de fouille dans le cadre des objectifs définis par le cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription et de la problématique développée dans ce projet d'intervention. Il sera assisté d'un dessinateur (20 jours) et d'un ou de plusieurs techniciens pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire des données et du mobilier (20 jours). Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du Rapport Final d'Opération (RFO) et à celles d'une future publication. Un ou des céramologues, suivant le ou les corpus

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

recueilli(s) assureront l'étude du mobilier (30 jours). Une série de datations isotopiques sera certainement utile à la définition du cadre chrono-culturel du site. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (lithique, mobilier métallique, ...), leur étude serait confiée à des spécialistes internes à l'INRAP ou des partenaires institutionnels (CNRS...) afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation. Les objets métalliques qui seront peut-être mis au jour devront vraisemblablement faire l'objet de consolidation.

Le Rapport Final d'Opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comprendra ensuite la présentation des résultats. Le premier objectif sera de produire une analyse descriptive importante visant à restituer l'organisation spatiale et fonctionnelle du site. Une mise en perspective et une confrontation des données seront réalisées avec d'autres sites qui seront nécessairement extra-régionaux puisque le site de Leslouc'h reste inédit en Bretagne.

Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt du site dans les problématiques régionales et extra-régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication,...).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Le responsable d'opération s'assurera également que l'ensemble de la documentation aura été référencée et inventoriée afin d'assurer son archivage et sa transmission au SRA de Bretagne conformément à l'article 7 de la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003.

La phase d'étude sera conduite par le responsable d'opération pendant un mois et demi. Il sera assisté d'un dessinateur (1 mois), d'un technicien pour le traitement du mobilier et des archives (1 mois) et d'un ou de plusieurs céramologues (1 mois et demi). Le reste des moyens (14 jours ouvrés) sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, anthropologue, palynologue, photographe,...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

IV- I.2 Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération :

Le responsable scientifique proposé par l'I.N.R.A.P. pour conduire cette intervention est Monsieur Yoann Escats, antiquisant de formation, compétent et expérimenté pour les périodes historiques. Comme en témoigne son curriculum vitae, cet archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites d'habitat rural pour les périodes considérées, depuis la protohistoire récente jusqu'à la fin de la période médiévale. Il a également acquis une bonne maîtrise des contextes régionaux et locaux. Mais surtout, Yoann Escats de par sa participation récente à la fouille du site diachronique de Chateaugiron (35), où il a exercé la responsabilité de responsable de secteur (adjoint au RO), saura mettre à profit son expérience

DB 05 0308 02 Site de la Massuère à Brielles (35)

10/12/10

de fouille sur sites diachroniques complexes afin d'élaborer une méthodologie et des choix de fouille adaptés à ce type de contexte. Afin de mener à bien cette étude et de répondre aux exigences du cahier des charges scientifiques (prescription de l'Etat), le responsable d'opération sera assisté en tant que de besoin des spécialistes suivants :

- Françoise Labaune (INRAP), céramologue, périodes médiévale et moderne
- Anne Françoise Cherel (INRAP), céramologue, premier et second âge du Fer
- Pierre Poilpré (INRAP), archéologue et historien chargé d'études documentaires

L'Adjoint Scientifique et Technique

Michel BAILLIEU



**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

**ARRETE n° 2010-169 modifiant l'arrêté n° 2011-098 du 2 mai 2011
portant autorisation de fouille archéologique préventive**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 6 juillet 2011;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2010-119 du 3 août 2010 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 26 avril 2011 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

VU l'arrêté portant autorisation de fouille archéologique préventive n° 2011-098 du 2 mai 2011 ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2011-098 est modifié comme suit :

Le Réseau Ferré de France,, maître d'ouvrage du projet est autorisé à faire réaliser par l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP), opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Dominique POUILLE, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : Brielles
Lieu-dit : La Massuère
Cadastre : section : A parcelles :
471,475,478,479,480,481,482,484,844,946,957

Le reste de l'arrêté est inchangé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au réseau Ferré de France et à L'Institut national de recherches archéologiques préventives, Direction interrégionale Grand-Ouest, 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex.

Fait à Rennes, le 24 août 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : R.F.F.
INRAP
copie à : mairie de Brielles
préfecture d'Ille-et-Vilaine

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION****PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE****le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,****ARRETE n° 2011-197 modifiant l'arrêté n° 2010-119 du 3 août 2010
portant prescription de fouille archéologique préventive**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté n° 2010-129 du 3 août 2010 portant prescription de fouille préventive,

VU l'attribution du contrat de partenariat pour la construction de la ligne nouvelle Bretagne-Pays de Loire entre Rennes et le Mans à Eiffage Rail Express (ERE) le 14 avril 2011,

VU la demande d'extension de la surface de fouille préventive visée ci-dessus déposée par Réseau Ferré de France le 10 octobre 2011 en raison d'une augmentation des emprises des travaux liés à la LGV sur une superficie de 4600 m² ; reçue le 13 octobre 2011 par la direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie) ;

VU le courriel de saisine de Eiffage Rail Express du 21 octobre 2011 demandant la modification de l'arrêté n° 2010-119 du 3 août 2010 portant prescription de fouille préventive ; reçu le 21 octobre 2011 par la direction régionale des affaires culturelles ;

CONSIDÉRANT que le diagnostic a mis en évidence un habitat de la fin de l'âge du Fer et une occupation médiévale et moderne.

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2010-129 du 3 août 2010 portant prescription de fouille préventive est modifié comme suit :

« Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BRIELLES

Lieu-dit : La Massuère

Cadastre : section : A parcelles : 471, 475, 478, 479, 480, 481, 482, 484, 844, 946, 947, 957

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : 35 042 0009

L'extension de la fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé à l'arrêté n° 2010-129 du 3 août 2010, sous la maîtrise d'ouvrage de Eiffage Rail Express (ERE), qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

L'emprise de fouille mentionnée dans le cahier des charges scientifiques est de 14.600 m² maximum. ».

Le reste du texte est inchangé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de Eiffage Rail Express, 22 avenue Henri Fréville, 35000 RENNES et au directeur régional Bretagne - Pays de Loire de Réseau Ferré de France, 1 rue Marcel Paul, BP 11802 – 44018 Nantes cedex.

Fait à Rennes, le 21 octobre 2011

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : - Eiffage Rail Express
- Réseau Ferré de France, direction régionale Bretagne-Pays de Loire

copie à : Maire de BRIELLES

- Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Direction de l'environnement et du développement durable
- Préfecture de Région, cellule de coordination des pôles
- Direction régionale de l'Équipement



Entrées en terre prévisionnelles
 (stage étude pré-APD)
 + 12 mètres de part et d'autre



Zone de Fouille



Parcelles impactées par la fouille



1:1000

(0) Les informations
 visuelles ne sont pas
 contractuelles



II. Résultats

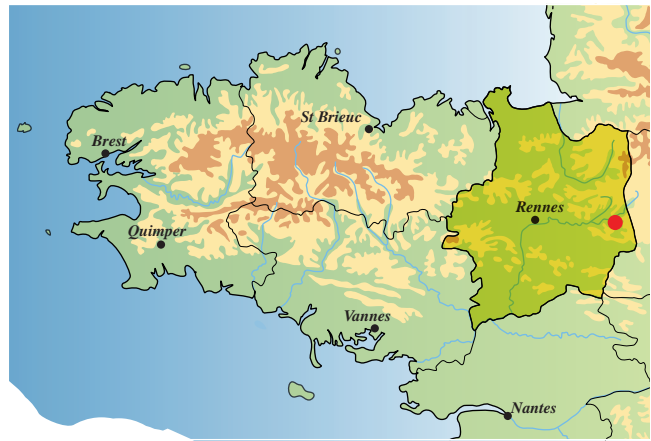
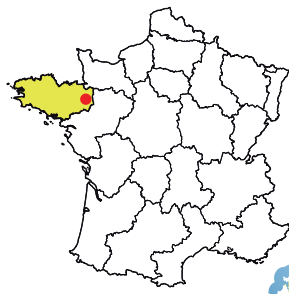
I. Contexte général

Introduction

Le projet de construction de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes par la société Eiffage Rail Express, a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire une série de diagnostics sur l'ensemble du tracé. Quatre secteurs d'intervention ont été déterminés pour la partie bretonne. Le site de Brielles La Massuère est situé dans le secteur 4 (fig. 2). Les sondages archéologiques ouverts par Gilles Leroux (Inrap) entre fin 2009 et début 2010 ont permis la mise au jour de sept sites allant de La Protohistoire, jusqu'à la fin de la période médiévale (fig. 3).

Le site faisant l'objet de cette fouille et dont les résultats sont présentés dans ce rapport, se présente sous la forme d'un habitat gaulois fossoyé portant également des traces d'occupations de la fin de la période médiévale et de la période moderne. C'est sa proximité (moins de 700 m) avec un autre habitat de l'âge du Fer, La Dinetière, qui a incité le Service régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire une fouille afin de déterminer les liens chronologiques et structurels entre ces deux sites.

Localisation de l'opération



Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Brielles
 LGV - La Massuère

Parcelle(s)
 471, 475, 478, 479, 480,
 481, 482, 484, 844, 946,
 957.

X : 393860
 Y : 676560
 Z : 82 m NGF

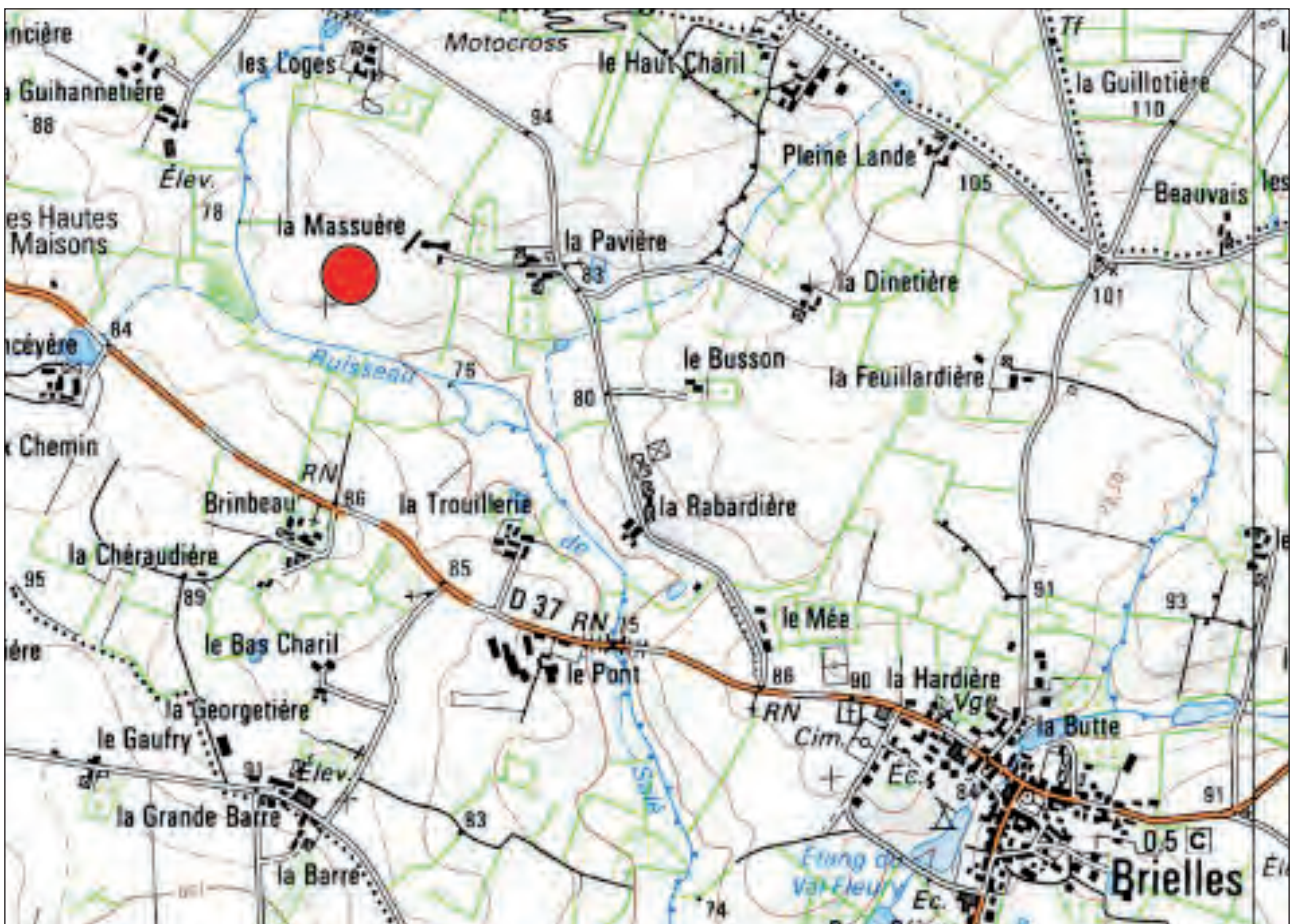


Fig. 1 - Localisation de l'opération sur carte au 1/25 000 © IGN

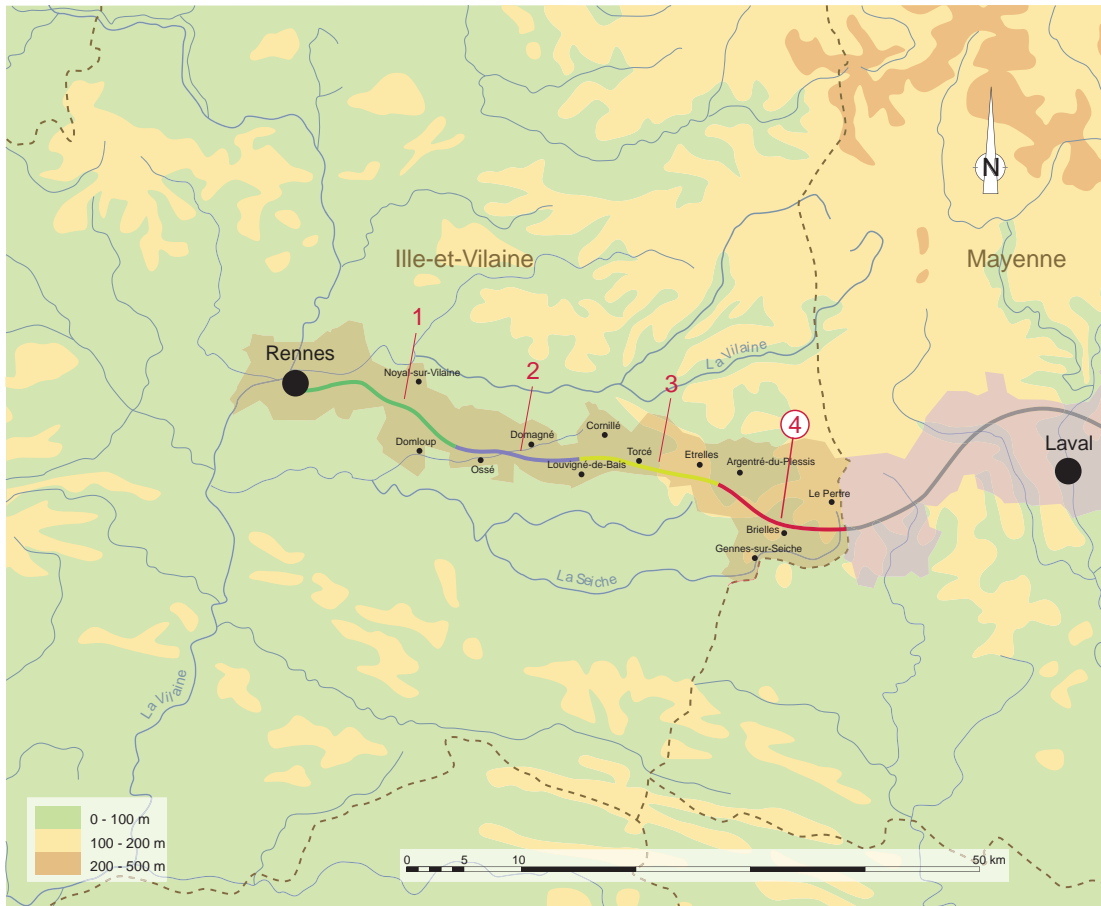


Fig. 2 - Localisation du secteur 4 © G. Leroux, 2010

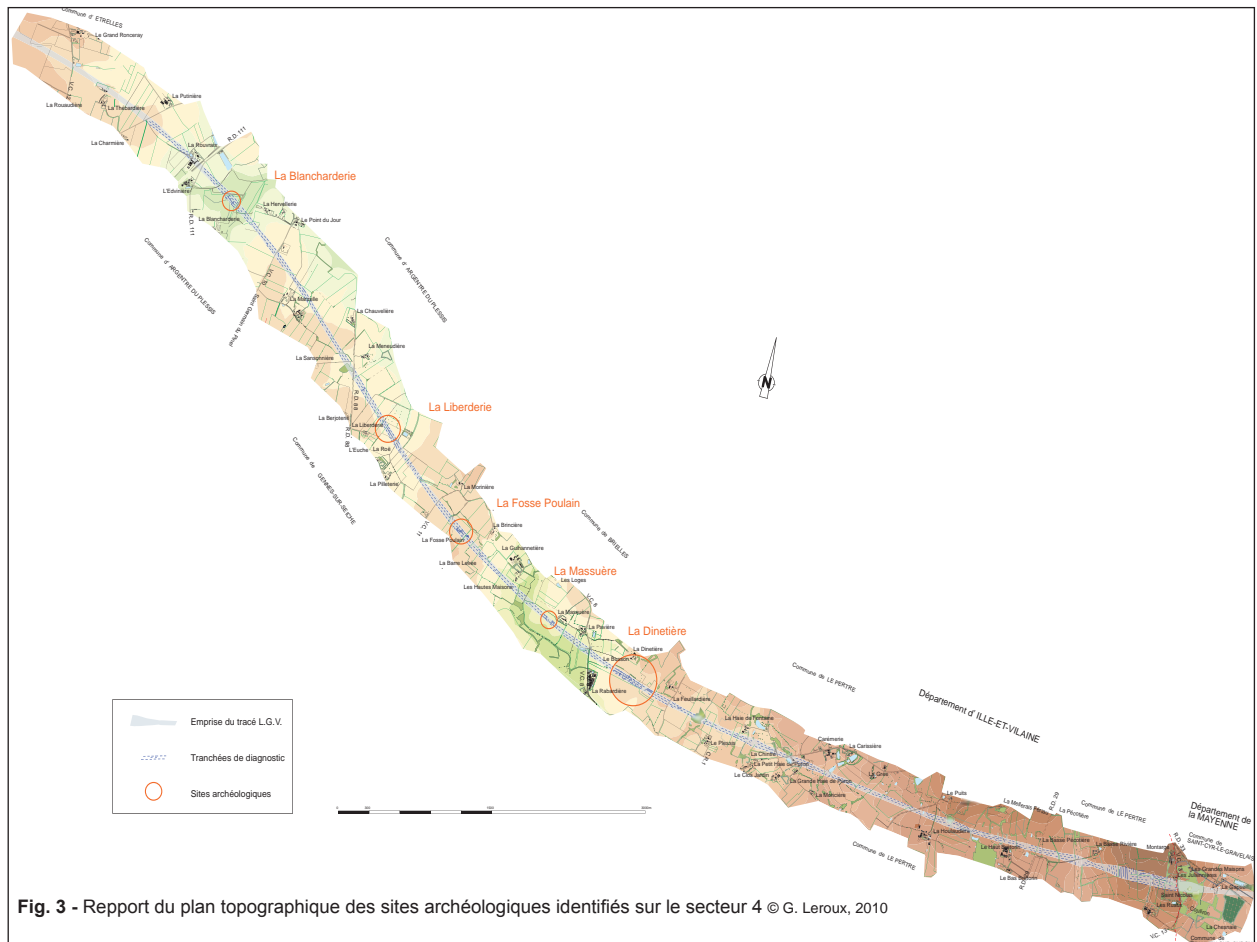


Fig. 3 - Repport du plan topographique des sites archéologiques identifiés sur le secteur 4 © G. Leroux, 2010

1. Contexte de l'intervention et objectifs de la fouille

1.1. Objectifs de la fouille

Le cahier des charges scientifiques déterminé par le SRA (annexé à l'arrêté de prescription) a permis de définir le cadre précis de cette intervention archéologique. Il indique notamment : « ... *Il est en fait composé de structures appartenant à trois grandes périodes chronologiques : La Tène finale, le Moyen Âge et la période moderne...* » « ... *L'interprétation des données à l'issue du diagnostic est donc peu aisée en raison de la superposition de structures appartenant à ces trois périodes, et la faiblesse de l'emprise (45 m de largeur maximum). Le seul intérêt à entreprendre la fouille d'un tel ensemble réside dans la tentative de comprendre, à travers l'étude de ses structures et de son mobilier, quels liens il a pu entretenir avec l'habitat contemporain de La Dinetière. Le décapage sera réalisé sur la totalité de l'emprise afin de comprendre les relations stratigraphiques entre les structures de chaque grande période ; la fouille sera essentiellement axée sur la problématique des habitats gaulois. Il serait souhaitable que, dans la mesure du possible, la fouille soit dirigée par le même responsable d'opération que celui du site de La Dinetière à Brielles ou en étroite collaboration avec ce dernier, afin que les conditions les plus favorables soient réunies pour atteindre l'objectif de la fouille, l'étude concomitante des deux habitats* ».

A partir de ce cahier des charges, l'Inrap a établi un projet de fouille reprenant les objectifs et la méthodologie souhaités par le SRA.

L'objectif est donc de déterminer le possible lien hiérarchique entre les deux habitats de l'âge du Fer situés non loin l'un de l'autre et d'étudier leur mise en place au sein du terroir. Et, de plus, tenter de caractériser les occupations médiévales et modernes.

1.2. Méthodologie

C'est pour tenter de mieux caractériser le type d'occupation et sa relation avec le site de La Dinetière, que le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a souhaité confier la direction des opérations à un même coordinateur scientifique. Il s'agit de Dominique Pouille, Inrap. Ce dernier a dirigé la fouille de La Dinetière et confié la responsabilité du secteur de La Massuère à Jean-Claude Durand, Inrap, auteur de ce rapport.

Ces deux opérations ont été réalisées pratiquement conjointement, au cours du 2^e semestre 2011, avec pour La Massuère un démarrage au 15 septembre pour une fin de chantier au 2 décembre 2011.

1.3. Le décapage

La prescription a porté dans un premier temps sur une bande de 200 m de longueur sur 45 m de largeur, soit moins d'un hectare. En cours d'opération, le projet de l'aménageur a évolué et une zone supplémentaire de 4600 m² a été ajoutée au nord-ouest de l'emprise initiale.

La partie ouest du premier décapage n'ayant livré que des chablis, en accord avec le SRA, une zone de 1374m² située à l'ouest de cet élargissement, n'a pas été traitée afin de la garder en éventuelle zone supplémentaire de stockage (fig. 4). Le stockage des terres a été réalisé à la fois au sud-est, dans l'emprise des travaux, sur une zone non concernée par la fouille (derrière la base de vie) et en extrémité ouest, sur la zone de chablis (fig. 5).

L'ensemble de l'intervention représente 226 jours hommes pour une équipe

variant de 8 à 12 personnes.

Deux pelles mécaniques de 120 cv équipées d'un godet lisse de 3 m de large ainsi que quatre tracto-bennes ont été nécessaires pour l'ensemble du décapage sur 17 jours.

Les seules contraintes techniques résultent de la présence importante de drains agricoles que nous nous sommes efforcés de préserver le plus possible (fig. 7). La lecture de ce site a été rendu difficile à la fois par la faible largeur de l'emprise et par le fait qu'une réoccupation du site à l'époque moderne (XV^e/XVI^e siècle), puis contemporaine, est venue masquer l'organisation spatiale plus ancienne. En effet lors d'une première phase de décapage, nous nous sommes arrêtés sur ces structures récentes, comme : les chemins, une marre ou les fondations d'une maison du XIX^e siècle.

Il a fallu dans une seconde phase redécaper sous ces mêmes structures avec une mini-pelle. Cependant, l'encaissement profond de ces dernières a le plus souvent détruit les liaisons entre les fossés ou les retours de ces derniers.

Le terrain présente un pendage naturel vers le sud-ouest. Son altitude varie du nord-est à 84 m au sud-ouest à 81 m. Le niveau de décapage en partie haute est d'environ 0,40 m et il atteint 0,70 m au sud-ouest de l'emprise. Les structures en partie haute sont donc plus arasées par les travaux agricoles. Aucun sol en place n'a été mis au jour sur l'ensemble du site.

Le décapage a été réalisé par bandes du nord-ouest vers le sud-est, en raison de la localisation du tas de terre dans une zone située au sud-est du site. Nous avons eu la chance de bénéficier de conditions climatiques favorables, car vu les systèmes de drainage mis en place sur le site, le décapage aurait été rendu difficile par temps pluvieux. Par contre ces mêmes conditions propices ont rendu le terrain très sec, ne facilitant pas la fouille manuelle et mettant les poignets à rude épreuve.

1.4. La fouille

Un numéro de fait de 1 à n a été attribué à toute structure au fur et à mesure de l'avancement du décapage. Le site a livré un ensemble de 392 faits comprenant : chemins, fosses, fossés, haies, bâtiments sur solins, trous de poteaux ainsi qu'un four (fig. 8). Ces dernières ont été en majorité fouillées par moitié, relevées et photographiées par les membres de l'équipe. Un enregistrement a été réalisé sur fiche papier ainsi qu'un relevé (le plus souvent au 20^e) sur papier millimétré ou calque polyester. Certaines structures ayant livré du mobilier ont été fouillées à 100 %, manuellement ou à l'aide d'une mini-pelle mécanique. Cette dernière a également permis de réaliser des sondages dans les fossés (fig. 6). Ces derniers, comme pour les structures ont été notés de 1 à n. Les coupes n'ont pas été relevées systématiquement, mais en fonction des problématiques.

Des sondages ont été ouverts à la mini-pelle dans des structures profondes en respectant les règles de sécurité et rebouchés rapidement pour éviter tout accident.

Des prélèvements dans les fosses ont été réalisés en fonction de la nature du comblement et de l'information recherchée.

Le tamisage de certaines structures a révélé la présence de graines. Ces dernières n'ont pas encore fait l'objet d'une étude. Une étude anthracologique a été réalisée sur certains prélèvements de sédiments provenant de fosses. Les résultats sont présentés dans ce rapport par Hélène Seignac.

Deux prélèvements de charbons de bois ont fait l'objet d'une datation C-14 par Béta Analytic Inc. à Miami.

1.5. La phase de post-fouille

L'ensemble des informations de terrain (fiche, relevé, inventaire photographique et inventaire de mobilier) a été saisi sur une base de données File Maker.

L'ensemble du mobilier après étiquetage a été conditionné selon le protocole mis en place au Centre archéologique de Cesson-Sévigné.

La présentation des résultats suit l'ordre chronologique des phases de l'occupation du site. Ce phasage a été établi à partir du croisement des données provenant à la fois des quelques relations de chronologie relative entre les structures et par l'étude du mobilier et notamment de la céramique.

Quatre grandes phases d'occupation sont présentes sur le site : la période gauloise et les périodes médiévale et moderne ainsi que contemporaine (fig. 10).

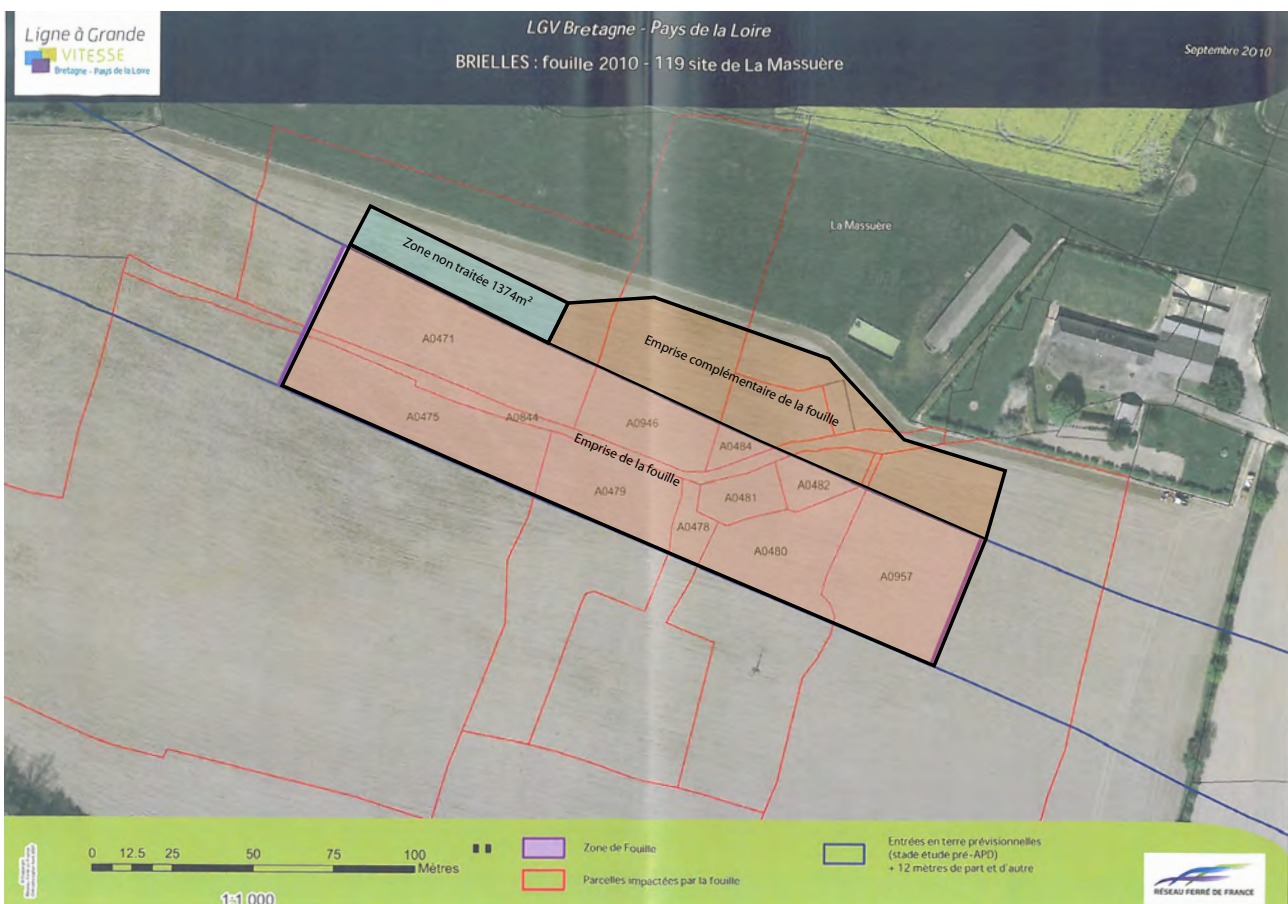


Fig. 4 - Emprise de la fouille avec son extension



Fig. 5 - Photographie aérienne © G. Leroux



Fig. 6 - Photographie de sondages réalisés à la mini-pelle © J.-C. Durand



Fig. 7 - Plan de localisation des drains © Cellule topographique Inrap Cesson-sévigné

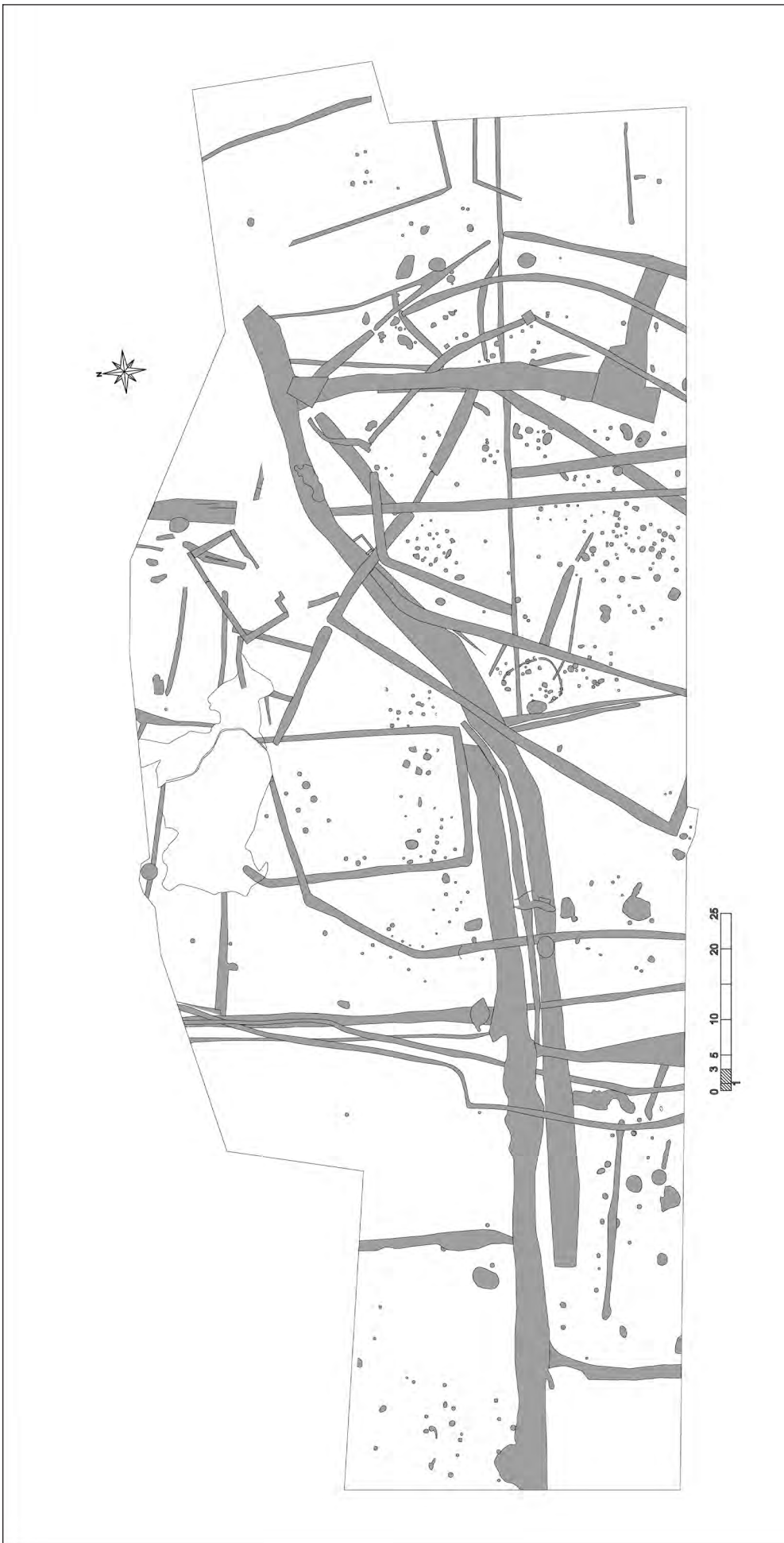


Fig. 8 - Plan général des structures archéologiques © Cellule topographique Inrap Cesson-Sévigné

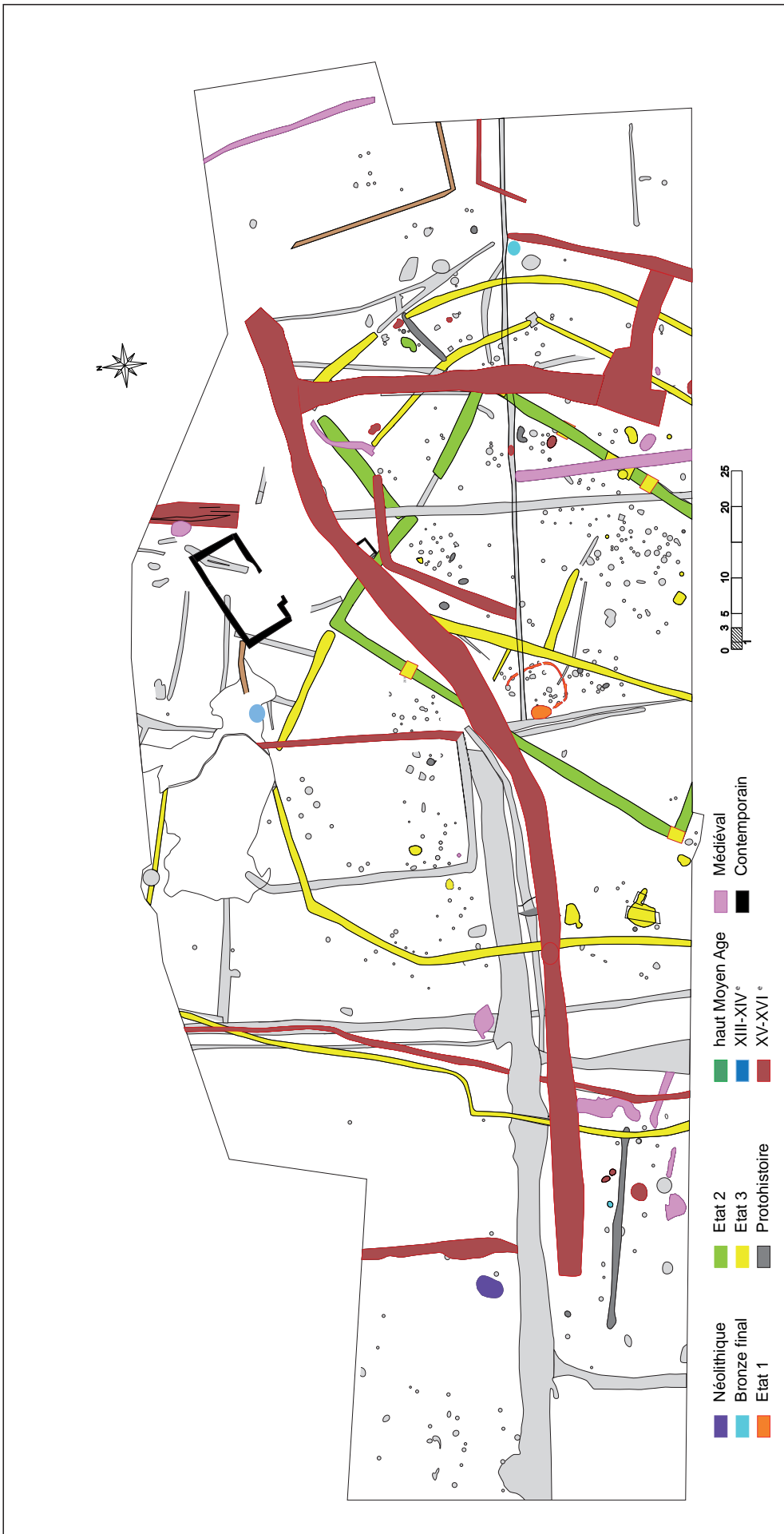


Fig. 9 - Plan de phasage chronologique des structures du site de La Massuère © J.-C. Durand, A. Guesdon

2. Environnement

2.1. Contexte topographique et géologique

par Hervé Morzadec

Le site de la Massuère est situé dans une boucle du ruisseau de Salé (fig. 10). Cette boucle prend naissance au contact entre le granite du Pertre et les schistes briovériens. Dans le granite, le ruisseau suit les lignes de faille (constituant des zones de fragilité) et possède un parcours rectiligne qui devient sinueux à partir du moment où il entaille les matériaux briovériens. Le ruisseau forme un vallon peu encaissé que domine le site ; le vallon est partiellement comblé par des alluvions holocènes argilo-sableuses.



Fig. 10 - Photographie aérienne de la zone géographique de La Massuère ©Géoportail

Le site de la Massuère est installé sur les formations briovériennes constituées de siltites et de wackes tendres (fig. 11). Suivant les secteurs du décapage, l'altération des schistes briovériens est plus ou moins intense. Au niveau de l'occupation du site, les enclos protohistoriques sont installés sur un substrat sein à faiblement altéré ; les vestiges postérieurs s'implantent également dans les zones argileuses d'altération.

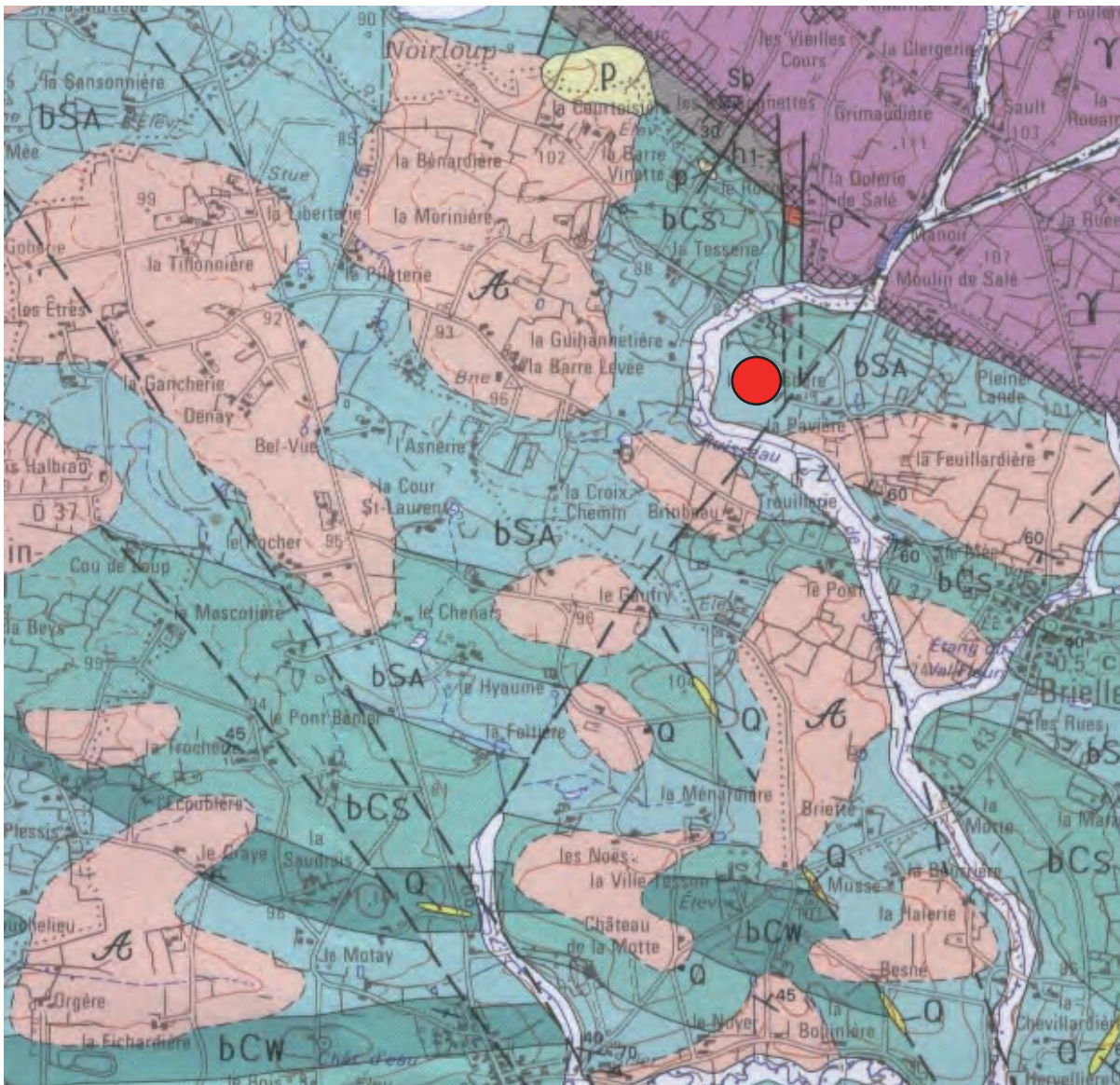


Fig. 11 - Extrait de la carte géologique au 1:50 000° de la Guerche-de-Bretagne (354) © BRGM, 1997

En ce qui concerne la disponibilité de matériaux utiles dans l'environnement du site, les choix sont variés.

Les argiles d'altérations du briovérien ainsi que les sédiments du ruisseau peuvent être utilisés en tant que terre à cuire (pour les plaques foyères), pour les montages en torchis. Au Nord-Ouest du site au lieu-dit Le Parc, on a observé la présence d'un petit bassin sédimentaire pliocène pouvant fournir des argiles très favorables à la fabrication de céramique

Le massif de granite à deux micas du Pertre a pu être utilisé pour la fabrication de meules à différentes périodes.

Enfin il faut signaler la présence en bordure du massif du Pertre sur la commune de Brielles d'un lieu-dit L'Orrière. L'or est contenu dans une gangue de quartz en association avec des minéralisations sulfurées. Ces minéralisations sont localisées dans des filons de quartz ou dans des niveaux gréseux silicifiés et très déformés.

2.2. Contexte historique et archéologique

Quelques découvertes fortuites anciennes de mobiliers et notamment un statère d'or (non situé) découvert en 1849 et attribué aux Carnutes : M. Danjou, dans Bull. et mém. Soc. arch. d'Ille-et-Villaine, 1844-1858, p. 48, étaient jusqu'à présents les seuls indices archéologiques sur la commune. Ils ont été complétés plus récemment par des prospections aériennes de G. Leroux en 1989, révélant la présence d'enclos losangique et quadrangulaire situés à moins de 150 m du site de La Massuère, aux lieux dits : La Hervellière et l'Eachoire, (Leroux, Provost 1990, p. 42).

Ces deux enclos sont de période indéterminée. Par contre, la carte archéologique dressée par le SRA de Bretagne, indique une attribution à l'âge du Fer et à la période gallo-romaine pour les enclos de La Moricière, de La Motte et de Lesnaudière (fig. 12). D'autres sites des mêmes périodes sont présents sur les communes d'Argentré-du-Plessis, de Gennevilliers-sur-Seiche ainsi que sur Le Pertre. La période médiévale est également bien représentée, notamment par le site de La Fosse Poulain, fouille réalisée par Françoise Le Boulanger (Inrap), dans le cadre des travaux de La LGV et qui présente des affinités avec le site de La Massuère, en ce qui concerne les productions céramiques médiévales et modernes.

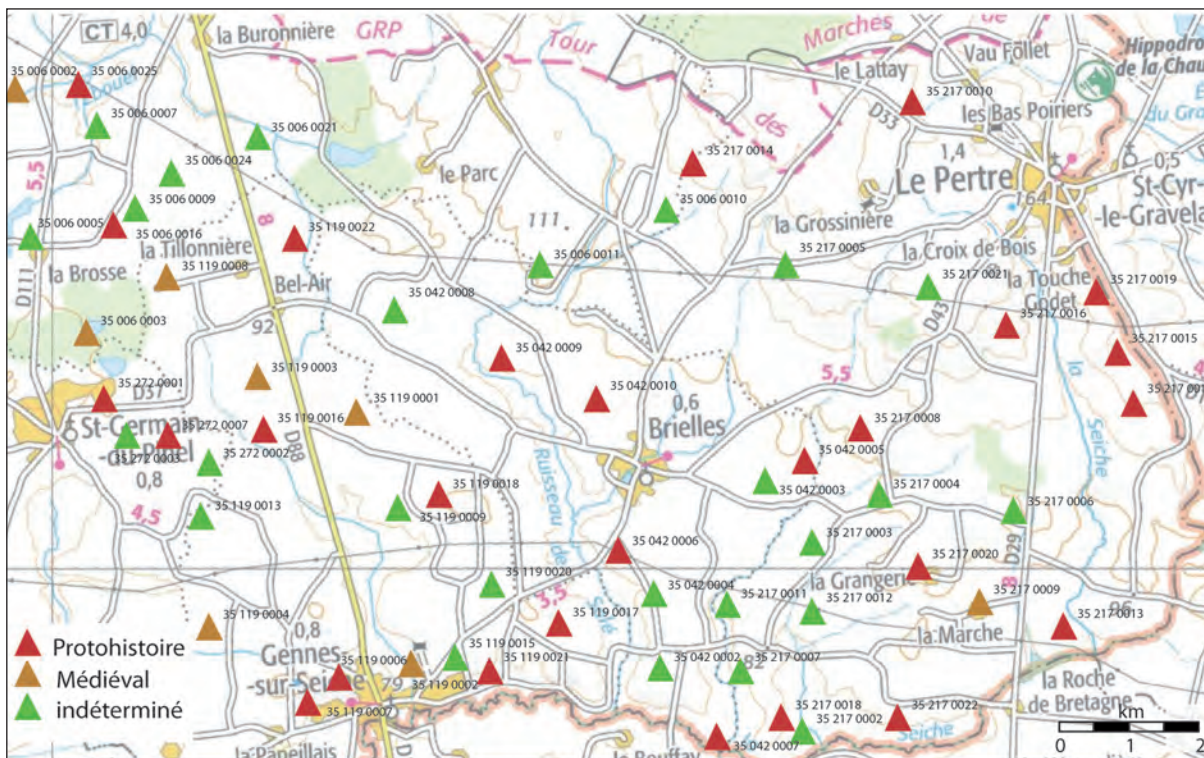


Fig. 12 - Carte 1:20 000° avec implantation des sites archéologiques autour de la zone de Brielles © Géoportail, Atlas du Patrimoine

Numéro d'entité	Lieu-dit	Nature des vestiges	Chronologie de début	Chronologie de fin	Commune
35 006 0002	La Rouvrais	motte castrale	Moyen Age	Moyen Age	Argentré-du-Plessis
35 006 0003	Le Bois du Pinel	enceinte	Moyen Age	Moyen Age	Argentré-du-Plessis
35 006 0005	La Brosse	enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0007	L'Esnauderie	enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0009	Le Haut Ree	système d'enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0010	La Pellerie	enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0011	Le Grand Rocher	enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0016	Le Bas Ree	enceinte	Age du fer	Age du fer	Argentré-du-Plessis
35 006 0021	La Mauricière	système d'enclos	ind.	ind.	Argentré-du-Plessis
35 006 0024	La Marzelle	enclos	Age du bronze	Age du bronze	Argentré-du-Plessis
35 006 0025	La Blancharderie	fossé	2nd age du fer	2nd age du fer	Argentré-du-Plessis
35 042 0002	La Hervellière	enclos	ind.	ind.	Brielles
35 042 0003	Lecachoir	enclos	ind.	ind.	Brielles
35 042 0004	La Marzelle	enclos	ind.	ind.	Brielles
35 042 0005	La Moricière	enclos	Age du fer	Gallo-romain	Brielles
35 042 0006	La Motte	enclos	Age du fer	Gallo-romain	Brielles
35 042 0007	Lesnaudières	enclos	Age du fer	Age du fer	Brielles
35 042 0008	La Fosse Poulain	forge	Moyen Age	Moyen Age	Brielles
35 042 0009	La Massuère	fossés	2nd age du fer	2nd age du fer	Brielles
35 042 0010	La Dinetière	exploitation agricole	2nd age du fer	fin Haut Empire	Brielles
35 119 0001	La Cour Saint-Laurent	motte castrale	Moyen Age	Moyen Age	Gennes-sur-Seiche
35 119 0002	Motte de Gennes	espace fortifié	Moyen Age	Moyen Age	Gennes-sur-Seiche
35 119 0003	Denay	motte castrale	Moyen Age	Moyen Age	Gennes-sur-Seiche
35 119 0004	Les Landes	fossé	Moyen Age	Moyen Age	Gennes-sur-Seiche
35 119 0006	Beausoleil	système d'enclos	Age du fer	Age du fer	Gennes-sur-Seiche
35 119 0007	Le Bois Morice	enclos	Gallo-romain	Gallo-romain	Gennes-sur-Seiche
35 119 0008	La Goberie	enclos	ind.	ind.	Gennes-sur-Seiche
35 119 0009	Le Hyaume	enclos	ind.	ind.	Gennes-sur-Seiche
35 119 0013	L'Ecoublère	enclos	ind.	ind.	Gennes-sur-Seiche
35 119 0015	La Porte	enceinte	ind.	ind.	Gennes-sur-Seiche
35 119 0016	Le Rocher	enceinte	Age du fer	Age du fer	Gennes-sur-Seiche
35 119 0017	Besne	enclos	Age du fer	Gallo-romain	Gennes-sur-Seiche
35 119 0018	Le Buron	enclos	Gallo-romain	Gallo-romain	Gennes-sur-Seiche
35 119 0020	La Ville Tesson	enclos	ind.	ind.	Gennes-sur-Seiche
35 119 0021	Le Haut Noyer	enclos	Age du fer	Age du fer	Gennes-sur-Seiche
35 119 0022	La Liberderie	réseau de fossés	haut Moyen Age	haut Moyen Age	Gennes-sur-Seiche
35 217 0002	La Ferte	fossés	Moyen Age	Moyen Age	Le Pertre
35 217 0003	Le Bois dosse	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0004	Le Haut Pierre	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0005	La Faucaudière	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0006	La Beaudonnière	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0007	La Touchardière	enclos funéraire	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0008	La Gacillère	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0009	La Marche	motte castrale	Moyen Age	Moyen Age	Le Pertre
35 217 0010	Bauvais	ind.	Néolithique	Néolithique	Le Pertre
35 217 0011	La Richotière	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0012	Le Pont au Moine	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0013	La Poincière	enceinte	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0014	Le Bas-chevrier	enclos	Gallo-romain	Gallo-romain	Le Pertre
35 217 0015	Crocagne	bâtiment	Gallo-romain	Gallo-romain	Le Pertre
35 217 0016	La Haute folie	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0017	Les Juliennières	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0018	La Ferte	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0019	La Touche Godet	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 217 0020	La Grangerie	enclos	Gallo-romain	Gallo-romain	Le Pertre
35 217 0021	Larcherie	enclos	ind.	ind.	Le Pertre
35 217 0022	La Richardière	enclos	Age du fer	Age du fer	Le Pertre
35 272 0001	Bois Halbrau	espace fortifié	Moyen Age	Moyen Age	Saint Germain-de-Pinel
35 272 0002	La Mascotière	enclos	ind.	ind.	Saint Germain-de-Pinel
35 272 0003	La Begs	enclos	ind.	ind.	Saint Germain-de-Pinel
35 272 0007	Cou de Loup	enclos	ind.	ind.	Saint Germain-de-Pinel

Tableau 1 - Listing des sites archéologiques présents autour de Brielles © Atlas du patrimoine

Le site de La Massuère présente une situation topographique privilégiée pour une implantation humaine. En effet, il est situé sur une petite éminence (culminant à 94 m) d'altitude et enerré par le ruisseau de Salé et deux de ses affluents. De plus, comme le montre le plan topographique de la localisation des tranchées de diagnostic (fig.13) ainsi que la photographie aérienne de Hervé Pétier (Inrap) (fig. 14), il est situé à moins de 700 m à l'ouest du site de La Dinetière. Celui-ci : «... est composé de deux entités, distinctes par leur nature et dans l'espace ; néanmoins elles paraissent complémentaires. Il s'agit tout d'abord d'un vaste habitat mis en place vers la fin de la période gauloise et qui semble perdurer ou être réutilisé à la période antique. Il s'agit ensuite d'un ensemble funéraire situé au sud du lieu-dit La Feuillardière. Ce dernier ensemble paraît correspondre au prolongement de la zone habitée dont il n'est éloigné que de quelques dizaines de mètres vers l'est » (Leroux, 2010).

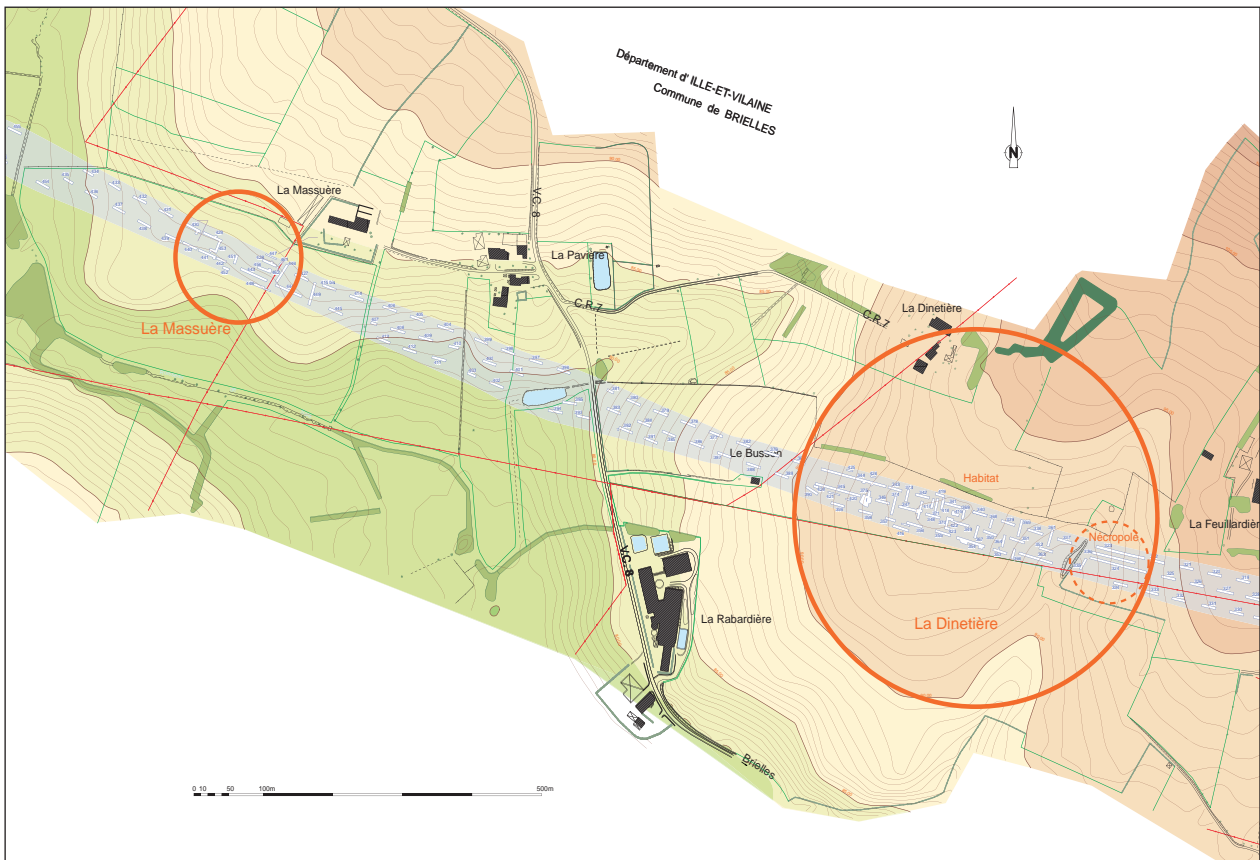


Fig. 13 - Plan topographique de localisation de tranchées de diagnostic. © G. Leroux 2010



Fig. 14 - Photographie aérienne des sites de La Dinetière (à l'arrière plan) et de La Massuère (au premier plan) © H. Paitier

En ce qui concerne le diagnostic au lieu dit La Massuère, les tranchées ont révélé la présence d'une concentration de structures sur une bande d'environ 200 m de longueur. Elles se rapportent principalement à une occupation gauloise Celle-ci est : « ... essentiellement caractérisée par une série de fossés dont les gabarits et les orientations sont multiples. En l'état actuel de la recherche, et notamment du fait d'un manque de lisibilité dans le prolongement de ces fossés, il nous est impossible d'envisager leur schéma directeur. Nous n'avons, par exemple, pu reconnaître le moindre angle susceptible de déterminer l'amorce planimétrique d'un enclos. Pourtant, leur densité ne laisse aucun doute sur la présence de telles structures » (Leroux 2010).

II. Les occupations antérieures à l'âge du Fer

Introduction

Quelques éléments ponctuels indiquent que ce terroir a été occupé antérieurement. Il s'agit essentiellement de la fosse 5068 (datée du Néolithique récent) ainsi que de la structure 5085 (datée de la phase de transition Bronze final, 1^{er} âge du Fer).

1. Les fosses

La fosse 5068

Il s'agit d'une grande fosse circulaire de 3,20 m de diamètre, conservée sur 1,30 m de profondeur. Les parois sont évasées et le fond est arrondi (fig. 15). Le comblement fortement stratifié est composé d'une succession de couches argileuses gris-brun, plus ou moins oxydées, comportant des charbons de bois. A noter qu'à moins de 0,80 m de la surface, lors de l'ouverture de la fosse, est apparu une couronne circulaire de charbons de bois, prise dans une matrice argileuse. De plus le fond de la structure ainsi que les parois sont également tapissés d'une couche de charbons de bois provenant vraisemblablement de rejets de foyers.

Un prélèvement de cette couche charbonneuse a fait l'objet d'une datation C-14 dont le résultat est : 5260 ± 30 BP, soit entre 4220 et 4000 av. J.-C. en datation calibrée, donc le Néolithique moyen.

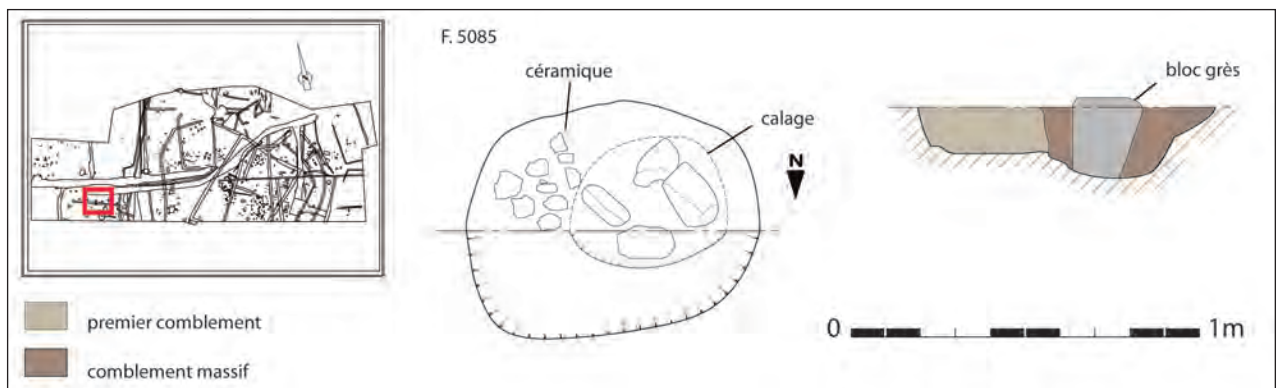
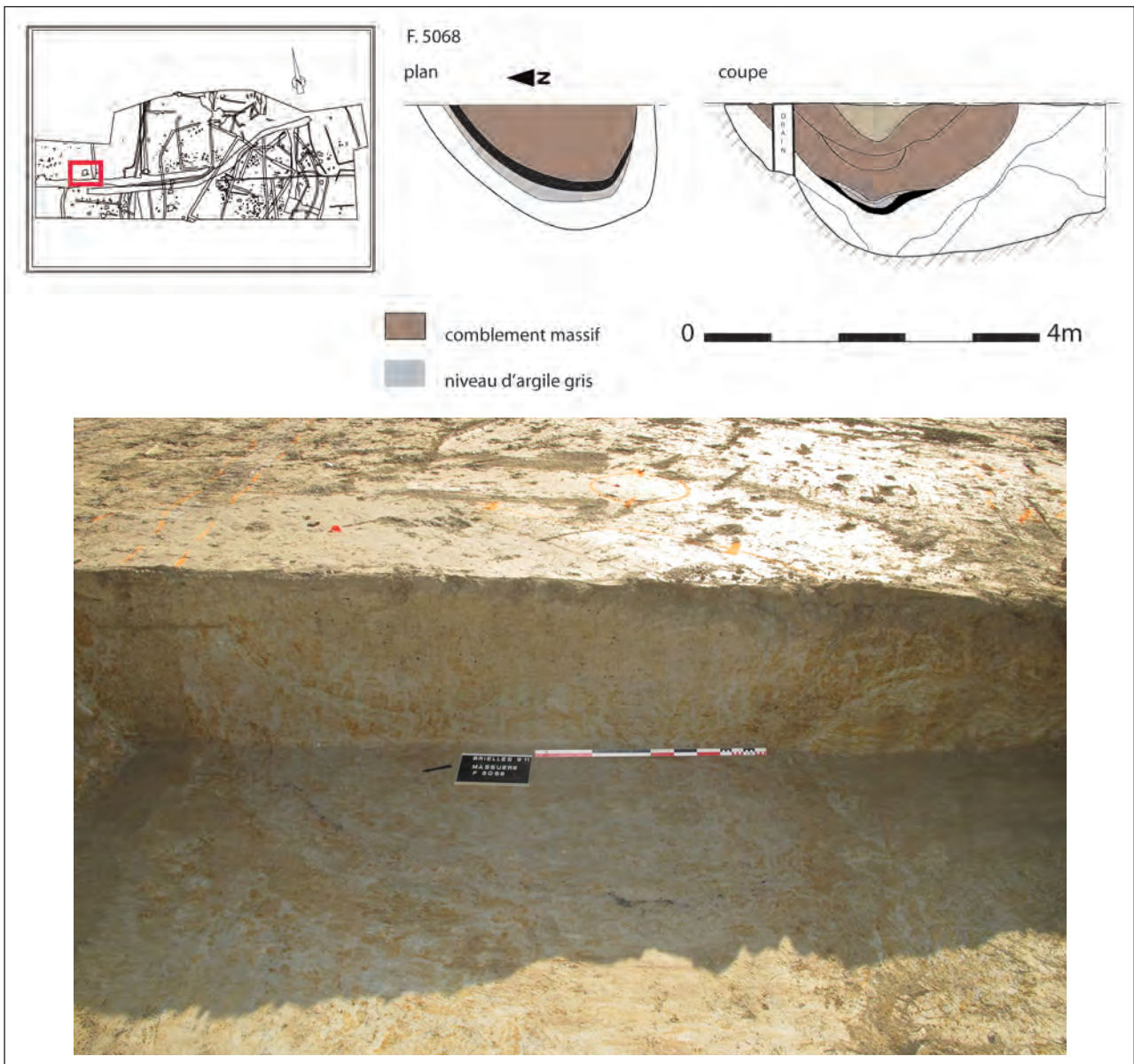
La fouille a livré deux tessons de céramique.

La fosse 5085

Il s'agit d'une petite fosse ovale de 0,82 m de longueur sur 0,62 m de largeur. Elle est conservée sur une profondeur de 0,20 m. Le profil est en cuvette avec un fond plat (fig. 16). Cette fosse semble composée de deux parties : avec côté ouest une concentration de céramiques de l'âge du Bronze final et côté est un calage de poteau constitué de blocs de grès, dans une dépression.

La fouille a livré 23 tessons pour un NMI correspondant à un unique vase de forme originale (fig. 17). Cette grande poterie fermée présente un profil rentrant prononcé. Sa lèvre triangulaire dispose d'un méplat oblique bien marqué conforme aux productions de l'âge du Bronze final ou du début du 1^{er} âge du Fer. Ses surfaces brunes à grises sont lissées à l'extérieur, usées à l'intérieur et sa pâte est de teinte brune-orangée. Si des affinités morphologiques existent avec les séries datées de l'étape moyenne du Bronze final, ce type de grande forme dispose d'un col plus haut. Par ailleurs, le décor de cannelures multiples à la base du col se rencontre fréquemment à cette époque, qu'il s'agisse des gobelets ou des « urnes ». Aucun parallèle clairement établi n'a donc pu être recensé. Son attribution chronologique à l'âge du Bronze final avec un prolongement possible au début du 1^{er} âge du Fer peut donc être proposée.

Il est possible que la fosse initiale abritant la céramique, ait été recreusée par l'implantation d'un poteau, à l'époque moderne. Ce poteau en effet semble s'aligner avec d'autres creusements avec calage, dont la fouille n'a pas livré de céramique mais dont le comblement argileux brun-gris orangé, meuble hétérogène avec des traces d'oxydation et du schiste ardoisier évoque celui retrouvé dans les fosses 5174 ou 5178 datées de cette époque. Cet alignement d'au moins sept poteaux (5091, 5092, 5093, 5094, 5085, 5100 et 5447) pourrait correspondre à une clôture (fig. 8).



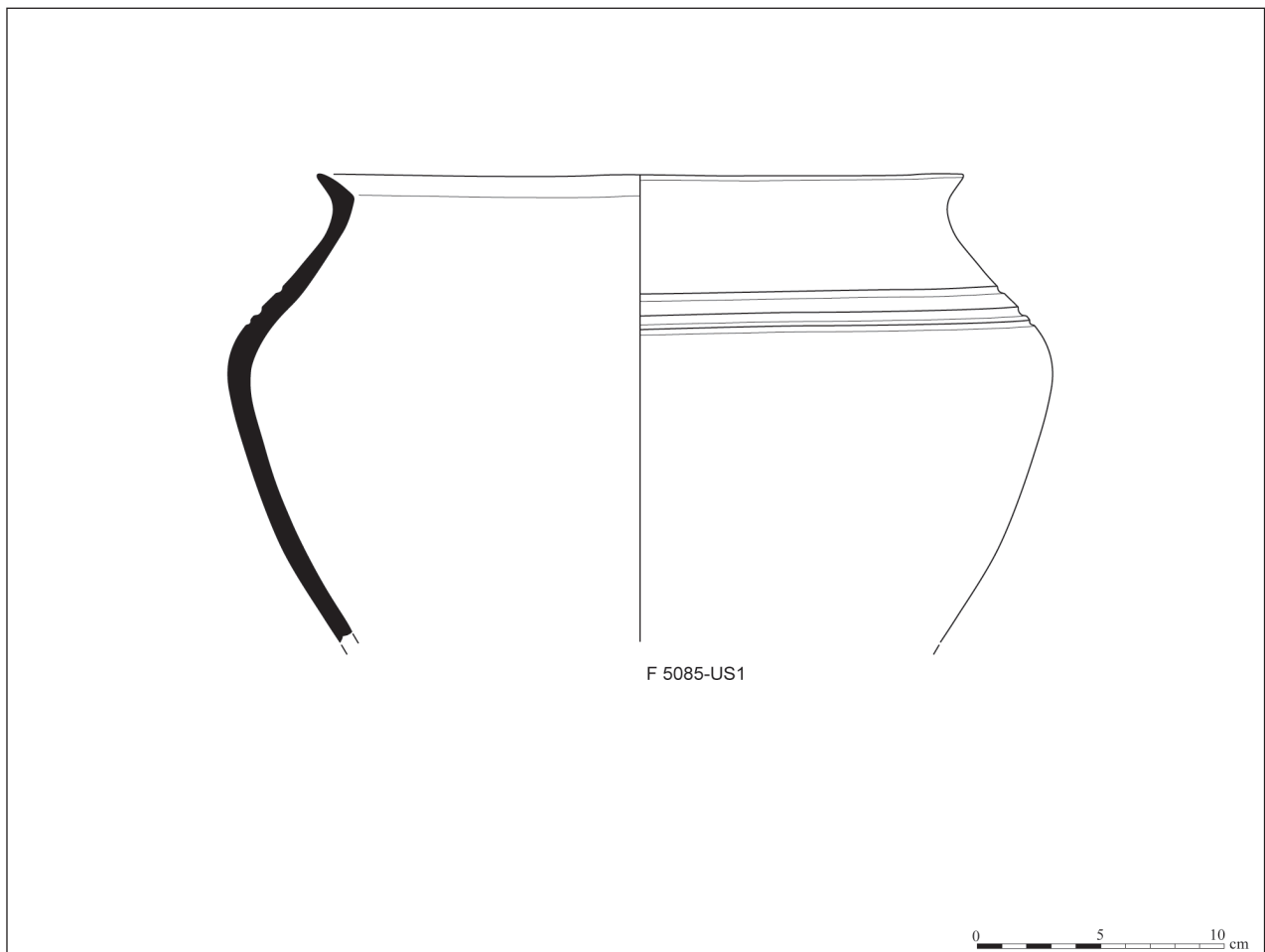


Fig. 17 - Poteries protohistoriques découvertes dans la fosse 5085 © relevés : A.-F./infographie : M. Dupré

2. Le mobilier hors structure

A l'angle des fossés F5423/5424, le décapage a fourni en surface un petit lot de mobilier qui ne présente pas les caractéristiques communes aux productions du second âge du Fer. Il se compose de 70 tessons pour un NMI correspondant à 2 vases. Parmi les éléments de formes recensés, un fond plat est à signaler. Une anse plate de teinte brun clair possède une pâte gris foncé. Elle était accompagnée d'un fragment de carène (fig. 18). Hormis leur appartenance aux époques protohistoriques, on ne peut préciser leur datation, antérieure au second âge du Fer.

Il faut peut être associer à ces périodes anciennes quelques silex patinés trouvés dans le comblement de fosses de la période gauloise ainsi que quelques tessons de céramique peu identifiables, classés en Protohistoire.

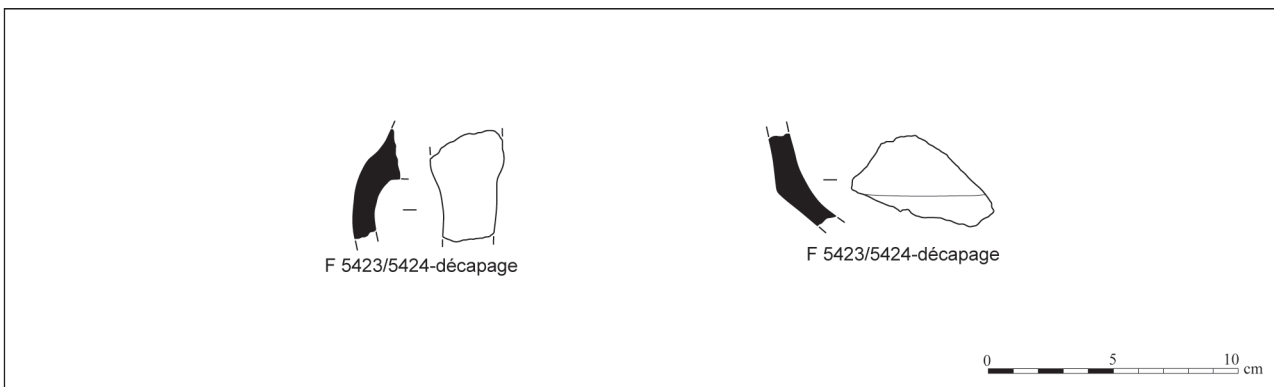


Fig. 18 - Poteries protohistoriques découvertes à l'angle des fossés F. 5423 et F. 5424 (décapage) © relevés : A.-F. Cherel/infographie : M. Dupré



Fig. 19 - Plan de localisation des structures protohistoriques © J.-C. Durand / A. Guesdon

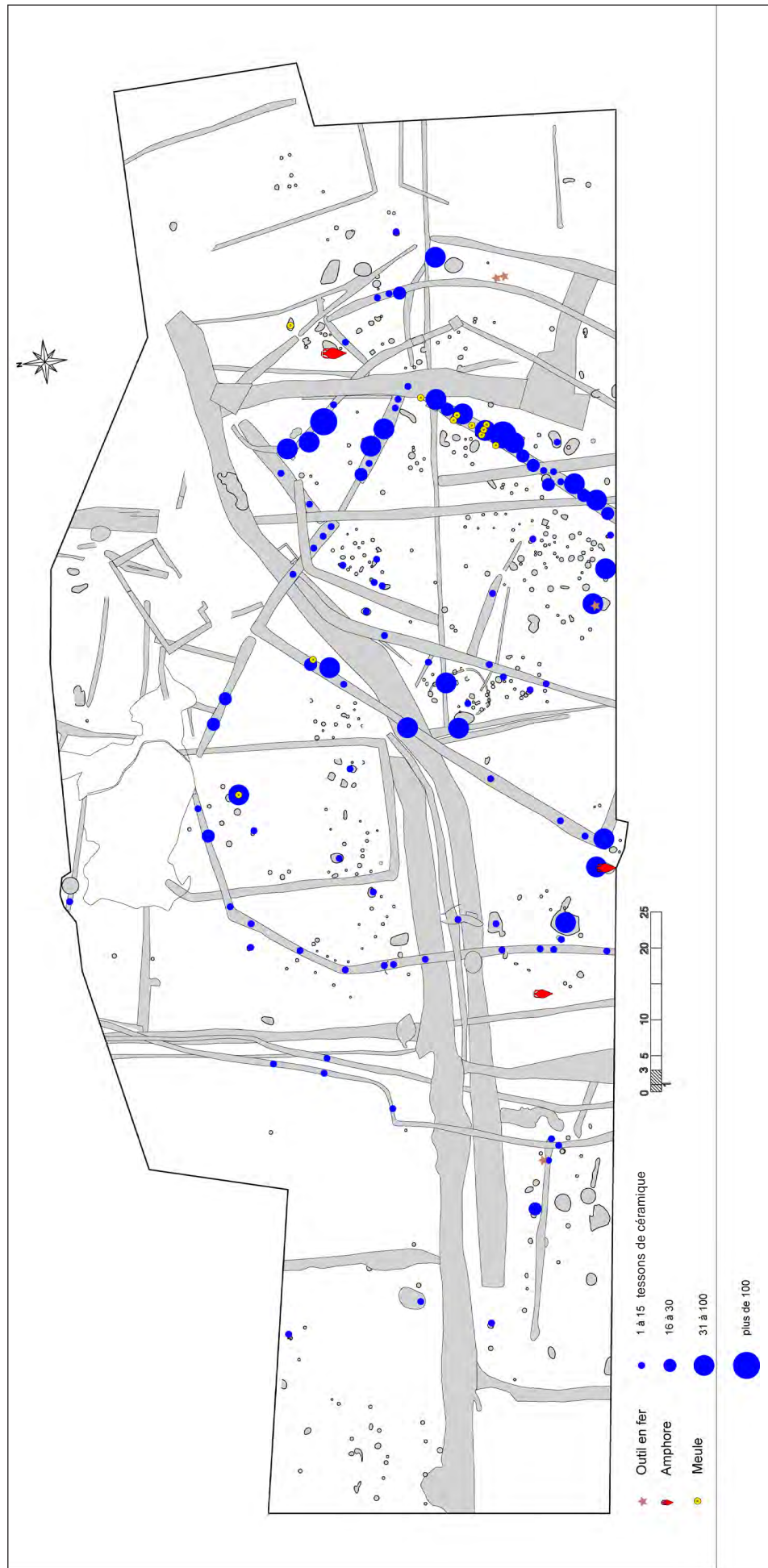


Fig. 20 - Plan de répartition des mobiliers protohistoriques © J.-C. Durand

III. Les occupations du 2^e âge du Fer

Introduction

par Anne-Françoise ChereI

L'opération archéologique menée à Brielles, La Massuère a induit la découverte d'artefacts variés, de la céramique essentiellement, représentée par 2467 tessons protohistoriques pour un NMI estimé à 169 vases. A ce corpus de formes principalement dégagées dans les fossés de délimitation de l'enclos, sont associés de nombreux fragments de plaques de cuisson, un chenet en terre cuite, mais aussi de l'outillage en fer bien représenté.

Les autres activités, artisanales ou domestiques, sont suggérées par la présence d'une fusaïole et de quelques rares scories, ainsi que par l'existence de meules rotatives.

Le mobilier d'importation est rare et se compose de plusieurs fragments d'amphore vinaires italiques dont un col d'amphore gréco-italique. Si de nombreux remontages céramiques ont pu être établis, leurs états de surfaces restent relativement moyens, à l'instar de nombreuses poteries mises au jour dans la région de Rennes et de Vitré, particulièrement pour la fin de la période.

Par ailleurs, de nombreuses traces de suie ou de chauffe sont perceptibles sur les vases, peut-être liées à un incendie augurant la fin de cette occupation.

Enfin, d'après l'étude du mobilier, on peut distinguer 3 états principaux dans l'occupation du site, les 2 derniers états se succédant sans hiatus chronologique depuis la fin de La Tène moyenne jusqu'au début de La Tène finale.

Le 1^{er} état correspond à l'édification d'un bâtiment sur tranchée de fondation dont la création pourrait remonter au III^e siècle av. J.-C. Deux tessons résiduels découverts dans les fossés de l'enclos pourraient lui être contemporains.

Les 2^e et 3^e états correspondent quant à eux à la construction d'un enclos fossoyé puis à son réaménagement, au cours des 2^e-1^{er} siècles av. J.-C. Compte-tenu de la faible quantité d'artefacts dégagés dans la tranchée de fondation du bâtiment, il est difficile de savoir s'il a existé un véritable hiatus entre les états 1 et 2. On peut toutefois regretter, de par la nature du site, la rareté des éléments de chronologie relative conjuguée à celle des corpus de références locaux impliquant des attributions chronologiques larges, parfois imprécises.

1. Les différences états :

1.1. Etat 1

La première installation humaine sur ce site semble correspondre au bâtiment sur tranchée 5601 ainsi qu'à la fosse 5154.

L'Unité 1 (5601) :

Cette unité architecturale est fortement perturbée. En effet, elle est traversée selon un axe est-ouest par un drain dans sa partie sud et par un fossé 5209, d'axe nord-ouest/sud-est, dans sa partie nord-est (fig. 21). De plus, la tranchée de fondation de cet édifice semble être recoupée par la fosse 5154 et n'est pas du tout conservée en partie nord. L'ensemble est fortement arasé. Ce bâtiment, de forme subquadrangulaire, est d'orientation nord-sud, avec semble-t-il l'ouverture au nord (fig. 22). Il est conservé sur une longueur de 8 m pour une largeur de 6,50 m, soit une superficie interne de près de 52 m². Il est composé d'une petite tranchée de 0,20 m de largeur environ, dans laquelle 13 sondages manuels ont été pratiqués. Les coupes pratiquées dans la tranchée montrent des bords évasés avec un fond plat ou arrondi pour une profondeur conservée variant de 0,03 à 0,20 m. Le comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun-gris comportant un cailloutis de quartz.

Trois trous de poteaux sur le flanc est et trois sur le flanc sud sont insérés dans la tranchée et trois autres sont accolés sur cette même structure, deux dans la partie sud et un dans la partie sud-est. Ces poteaux ont des diamètres variant de 0,32 à 0,65 m pour des profondeurs conservées de 0,08 à 0,36 m (fig. 23).

Au moins trois poteaux porteurs occupent l'intérieur du bâtiment. Ils ont des diamètres variant de 0,48 à 0,76 m pour des profondeurs conservées de 0,03 à 0,18 m. Ils sont accompagnés de poteaux plus petits d'environ 0,40 m de diamètre. Le mauvais état de conservation ne permet pas de proposer de reconstitution architecturale, mais ces dimensions permettent de le classer dans la norme des bâtiments de la même période trouvés dans la région.

Le mobilier

Le bâtiment sur tranchée de fondation localisé à l'intérieur de l'enclos a livré du mobilier antérieur à celui ramassé dans le comblement des fossés de délimitation de l'enclos, excepté 2 tessons résiduels qui pourraient lui être contemporains.

La tranchée de fondation 5160 a livré 45 tessons pour un NMI correspondant à 6 vases (fig. 24) auxquels sont associés 2 morceaux de plaque de cuisson. Une écuelle relativement profonde évoque les exemplaires des ensembles locaux du III^e siècle av. J.-C. Elle était accompagnée d'un rebord pourvu d'une cannelure labiale assez large qui s'inscrit dans les productions du III^e siècle av. J.-C. Un récipient à profil simple tronconique vient compléter ce lot.

Ce petit ensemble est probablement à situer au III^e siècle av. J.-C, voire au tournant du II^e siècle av. J.-C. Cette proposition de datation se heurte néanmoins à notre méconnaissance des contextes locaux bien datés de La Tène moyenne.

En effet, les lots bien attestés de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. et de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. sont encore mal appréhendés dans la région de Rennes. Des analogies avec les contextes de Rennes (35), Rue d'Antrain (Pouille 2004) ou Vieuxville-Beaurade (Leroux et al. 1998) peuvent néanmoins être établies.



Fig. 21 - Photographie du bâtiment 5601

© J.-C. Durand

La fosse 5154

Fosse ovale de 2,82 m de longueur sur 1,88 m de largeur (fig. 22 et 23). Elle est conservée sur une profondeur de 0,54 m. Elle a d'abord été recoupé à la mini-pelle, puis fouillée complètement manuellement. Elle est recoupée dans sa partie ouest par l'ensemble de drains 5415 et semble recouper la tranchée de fondation 5160 du bâtiment 5601.

Les parois de cette fosse sont évasées et le fond est irrégulier. Cette structure présente un surcreusement dans sa partie sud. Le comblement unique, est un sédiment limono-argileux gris à gris bleuté, compact et hétérogène, avec quelques tâches orangées de schiste décomposé, des charbons de bois et quelques blocs de grès centimétriques.

Le mobilier

La fosse contenait 40 tessons pour un NMI évalué à 3 vases (fig. 24). Elle a malheureusement livré peu d'éléments de formes. Au vu des vases conservés, il est probable que son creusement ait recoupé le comblement de la tranchée de fondation du bâtiment. L'attribution chronologique de ces quelques récipients est à placer dans une fourchette chronologique large, entre le milieu du III^e siècle av. J.-C. et le milieu du II^e siècle av. J.-C.

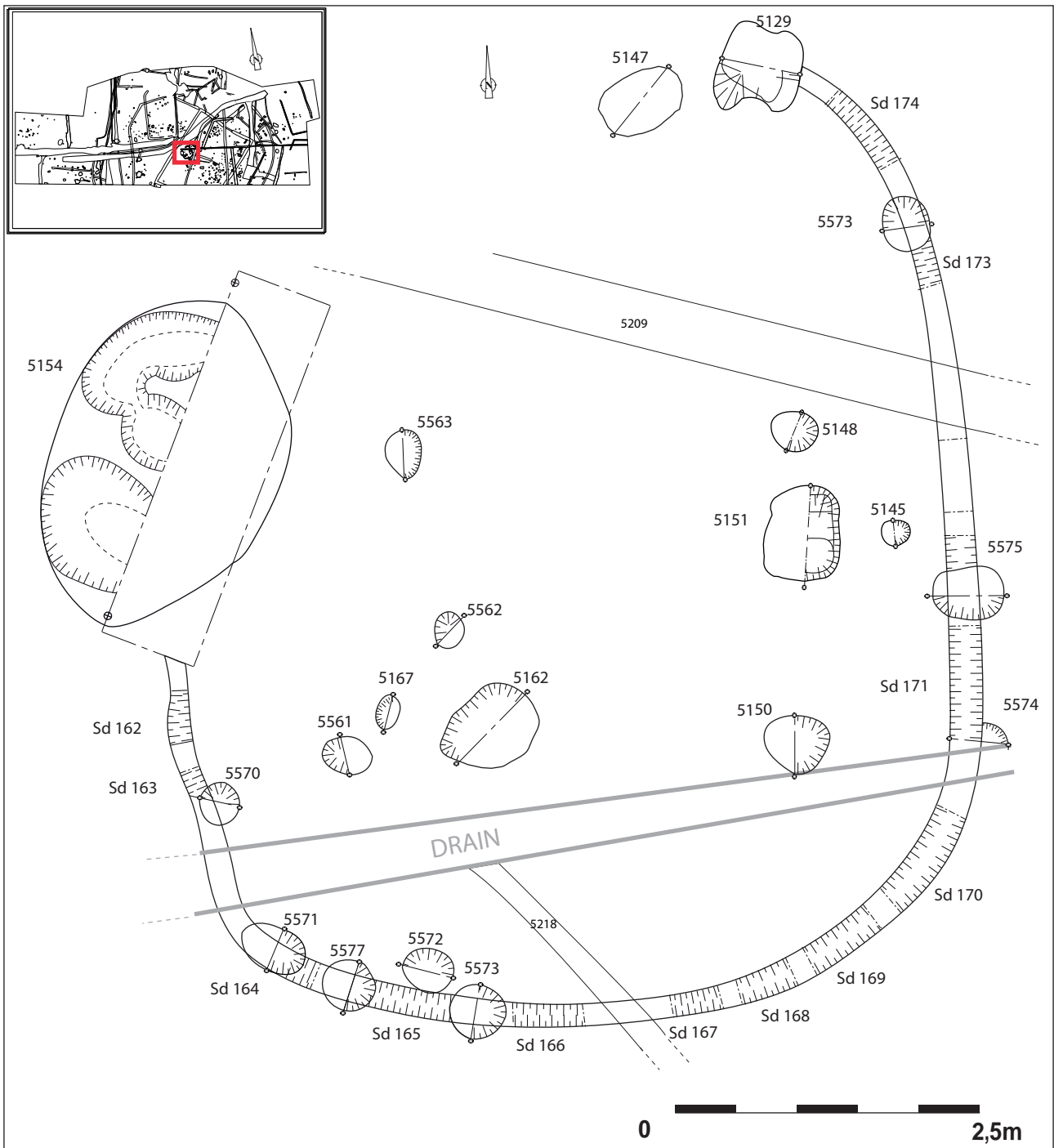


Fig. 22 - Représentation en plan des structures de l'Unité 5601 © DAO : A. Guesdon

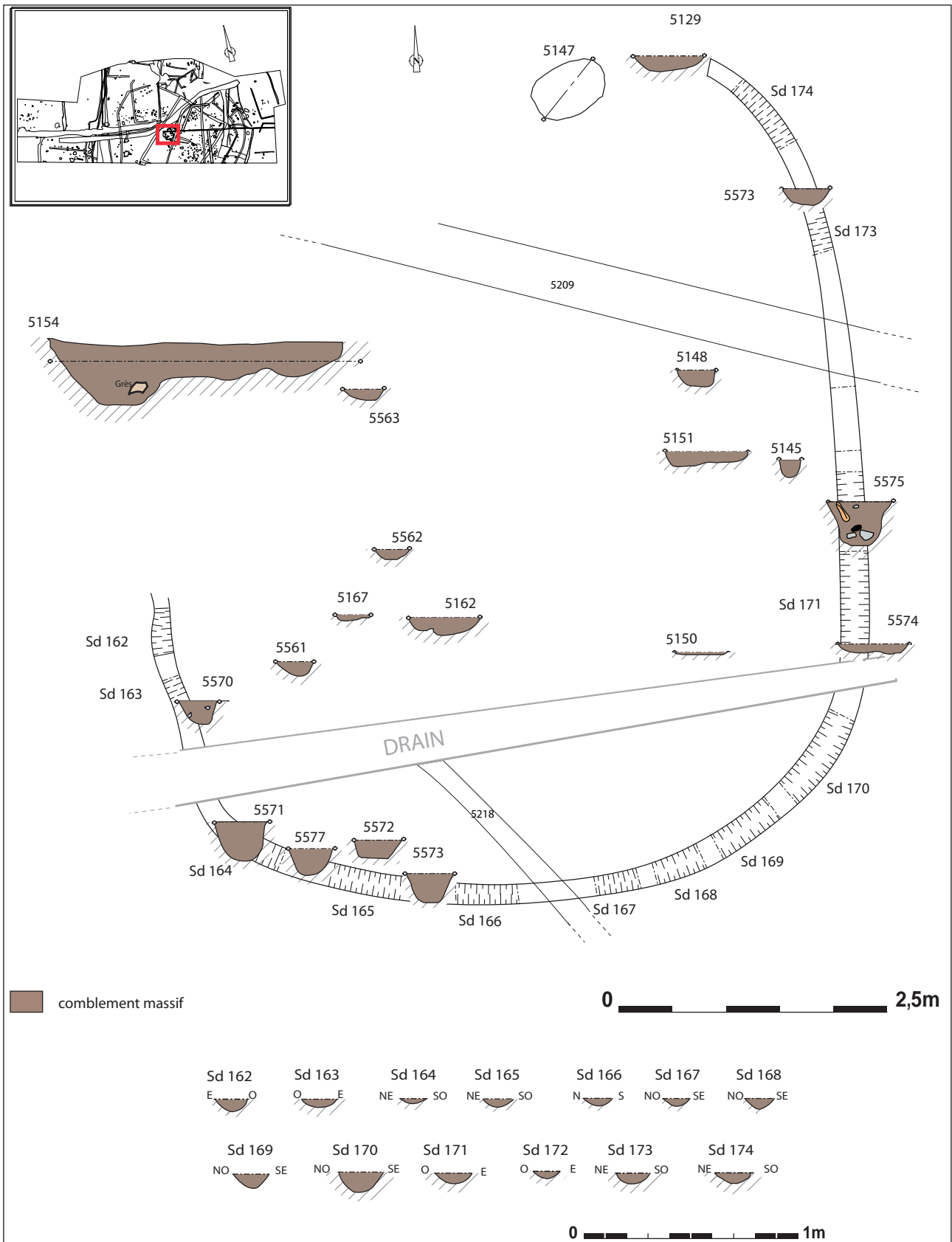


Fig. 23 - Représentation en coupe des structures de l'Unité 5601 © DAO : A. Guesdon

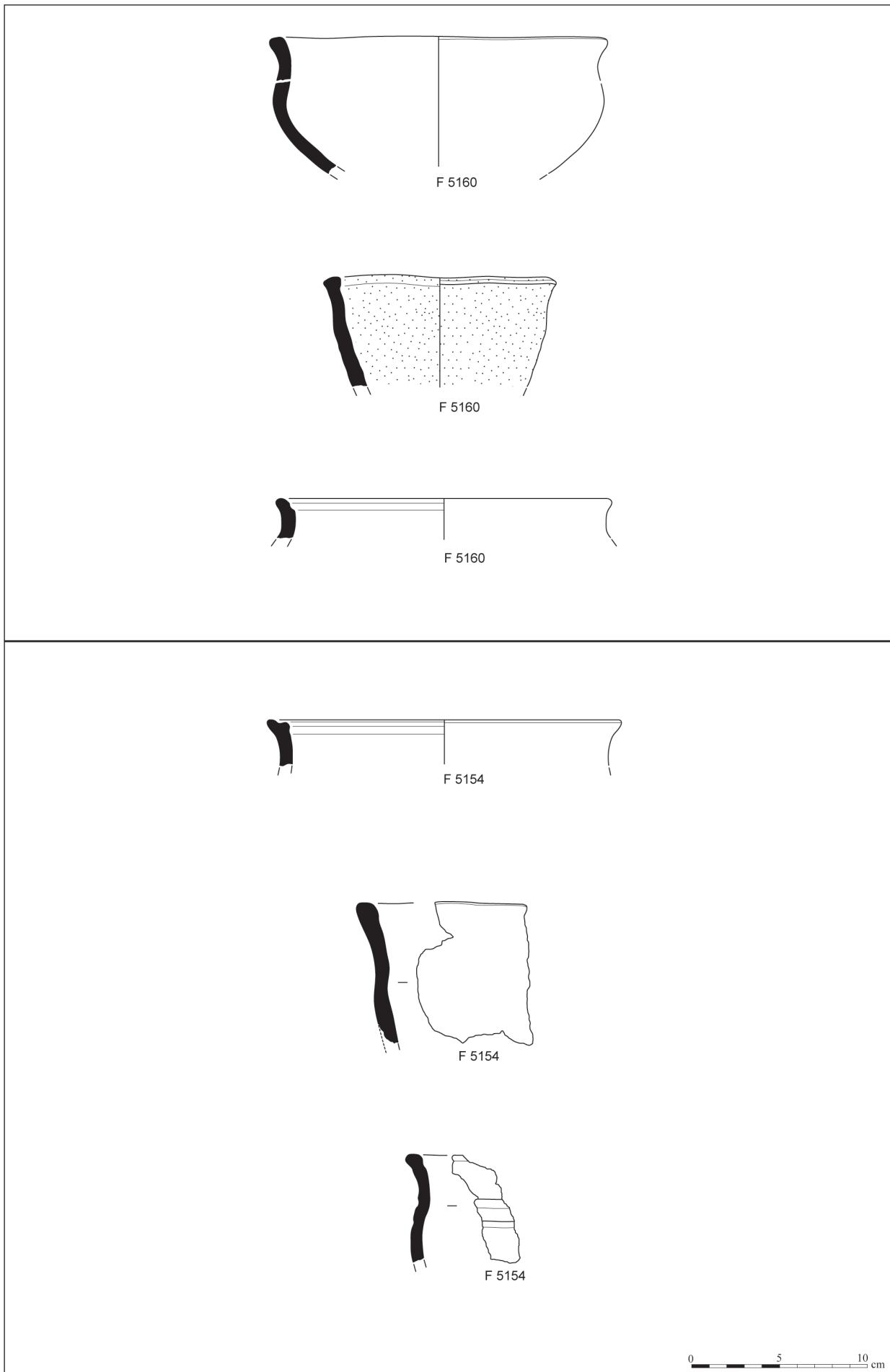


Fig. 24 - Poteries découvertes dans le bâtiment sur tranchées de fondation (état 1) et dans la fosse 5154 © relevés : A.-F. Chérel / infographie : M. Dupré

1.2. Etat 2

1.2.1 L'enclos principal

L'enclos principal (enclos 1) d'orientation nord-est/sud-ouest, est délimité au nord-ouest par le fossé 5127 (fig. 25). Interrompu par le creusement d'un chemin médiéval ou moderne, il se prolonge par le fossé 5168 situé dans le même axe. Au nord-est, l'enclos est ceinturé par les fossés 5535, 5297 et 5299, également recoupés par ce même chemin. Une entrée est aménagée à l'extrémité du fossé 5297. Seule une petite partie de la façade sud-ouest de l'enclos 5361 a été fouillée car elle se développe en grande partie hors emprise. Enfin, une toute petite partie de la façade sud-est, fossé 5198, qui se prolonge hors emprise a pu être sondée.

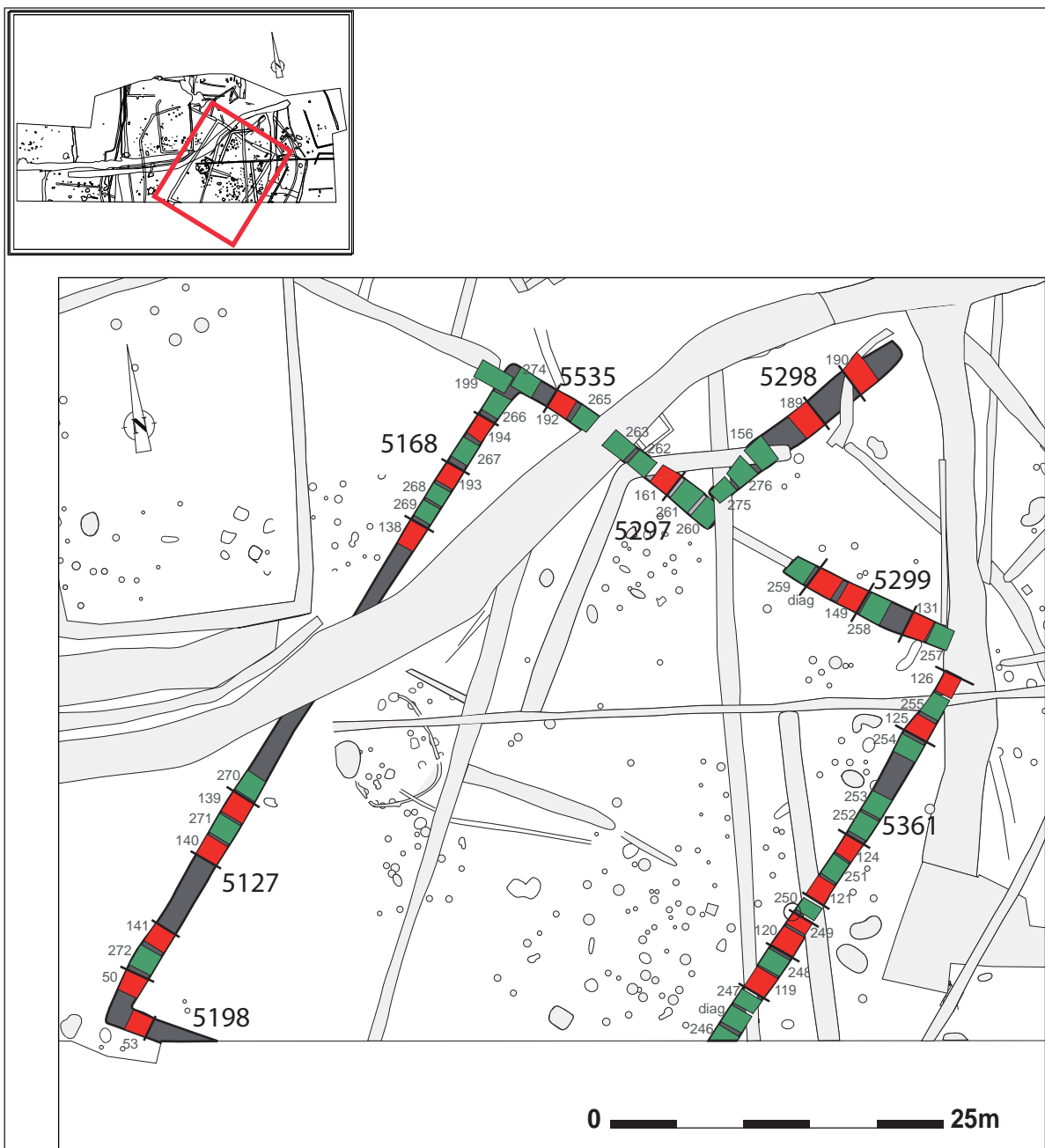


Fig. 25 - Localisation des sondages et des fossés constituant l'état 2 © J.-C. Durand / A. Guesdon

Cet enclos fait environ 58 m de longueur sur 42 m de largeur, soit une superficie interne de 2436 m². L'entrée, située sur la façade nord-est fait 6,50 m de largeur. Elle ne semble pas être associée à de gros trous de poteaux constituant un aménagement. Par contre, il est possible que le fossé 2598, situé perpendiculairement et accolé à l'enclos, participe à l'organisation de cette entrée. Creusé dans l'encaissant schisteux et argileux, cet enclos présente des différences de conservation suivant les sondages, pouvant être dues à l'érosion mécanique exercée par les engins agricoles, mais également aux nombreuses perturbations postérieures à l'abandon du site. En effet cet enclos a été recoupé à la fois par les fossés 5582, 5300 et 5309, vraisemblablement durant la période médiévale, puis à l'époque moderne par les chemins 5086 et 5356.

Parmi les 45 sondages ouverts dans les fossés de l'enclos, 16 ont été relevés, les autres ont permis de vérifier la présence de mobilier.

Le relevé des coupes a permis d'étudier la dynamique de comblement de cet enclos.

Les fossés ont une largeur de décapage variant de 1,19 m à 2,23 m pour une profondeur moyenne de 0,80 m. Ils ont un profil en V fortement marqué avec un fond pouvant être légèrement arrondi.

L'observation des coupes montre qu'ils ont fonctionné ouvert durant certain temps. En effet le fond des fossés renferme le plus souvent une couche de sédiment limoneux gris-jaune compacte et homogène correspondant à de l'effondrement de parois. Cet horizon est recouvert par un sédiment argileux gris-bleu, compact et homogène fortement oxydé, plus ou moins marqué en fonction des sondages, correspondant à une stagnation de l'eau. Le comblement supérieur est constitué d'un ensemble de couches semblant résulter d'apports massifs et rapides de remblais. C'est dans ces niveaux que se retrouve l'ensemble des mobiliers.

A noter que la couche argileuse bleutée est particulièrement visible en partie basse de l'enclos, dans les sondages 139, 140, 141, 50 et 273 des fossés 5127 et 5198. Un surcreusement de l'angle sud-ouest de l'enclos dans les sondages 50 et 273 semble correspondre à un système de trop plein, permettant la mise en eau permanente de cette partie de l'enclos (fig. 26). En effet l'ouverture de ces deux sondages montre que les deux fossés 5127 et 5198 ne sont pas jointifs et sont séparés par une remontée de terrain géologique. Ce qui indique qu'il n'y a pas une relation directe entre ces deux fossés et que le flux d'eau ne peut passer de 5127 à 5198 que sous forme de trop plein, assurant ainsi une présence d'eau constante dans 5127.



Fig. 26 - Photographie et représentation du système de trop-plein dans la partie sud-ouest de l'enclos (F. 5127 sondage 273)

© J.-C. Durand / DAO : A. Guesdon

Le comblement supérieur est constitué d'un ensemble de couches semblant résulter d'apports massifs et rapides de remblais. C'est dans ces niveaux que se retrouve l'ensemble des mobiliers. L'étude des coupes ne permet pas d'indiquer ou non la présence initiale d'un talus interne ou externe à proximité des fossés, excepté peut être dans les sondages 139 et 141 du fossé 5127. En effet, contrairement aux autres sondages où l'effondrement des parois est visible sur les côtés et au fond, ces deux coupes montrent la présence de cette couche uniquement sur la paroi nord-est, ce qui pourrait correspondre au glissement d'un talus interne. Cela n'est pas étayé par d'autres observations.

Le côté sud-ouest : le fossé 5198

Le fossé 5198 constituant le côté sud ouest de l'enclos n'est visible que sur 6 m de longueur selon un axe nord-ouest/sud-est, le reste se situant hors emprise (fig. 28). Un sondage a été réalisé dans cette partie. Il indique une largeur de 1,96 m pour une profondeur conservée de 1,12 m. Le profil est en V fortement marqué, le fond est tapissé d'un sédiment limono-argileux fortement oxydé correspondant à l'effondrement des parois. Il est recouvert d'un horizon bleuté correspondant à la stagnation de l'eau puis par un comblement massif (fig. 27/28).

Le côté nord-ouest : les segments 5127 et 5168

Le côté nord-ouest de l'enclos fait 58 m de longueur selon un axe sud-ouest/nord-est. Il est conservé sur une largeur variant de 1,30 à 2 m pour une profondeur variant de 0,70 à 0,90 m. Il est composé des segments 5127 et 5168 séparés par le chemin 5086.

- Pour le segment 5127, la même succession de phases d'effondrement, mise en eau et comblement massif se répète comme pour le fossé 5198. Des phases de curage sont attestées également, mais comme on peut le constater sur les coupes (fig. 27/28), aucune reprise de l'axe du fossé n'est visible.

- Pour le segment 5168, l'horizon argileux bleuté est moins discernable. Cette partie du fossé semble comblée de manière plus rapide et plus uniforme. Le profil est plus régulier, épousant la forme d'un V à base arrondie. Comme le montre les coupes (fig. 28), une phase de curage est également attestée, sans reprise de son axe.

Le côté nord-est : les segments 5535, 5297 et 5299

Ce côté fait une longueur totale de 41 m selon un axe nord-ouest/sud-est. Il est constitué de trois segments de fossés 5535, 5297 et 5299 en raison de recouvrements successifs par différents fossés d'autres périodes ou par le chemin 5086.

- Le tronçon 5535 fait 8,5 m de longueur selon un axe nord-ouest/sud-est. Il a une largeur moyenne de 1,40 m pour une profondeur conservée de 0,92 m. De profil en V, le fond est arrondi. Le comblement principal est composé d'un sédiment limoneux brun clair avec de nombreuses plaquettes de schiste, quelques cailloutis et du quartz. Il est compact et homogène (fig. 29).

- Le tronçon 5297 fait 11 m de longueur selon un axe nord-ouest/sud-est. Il a une largeur moyenne de 1,85 m pour une profondeur conservée de 0,81 m. De profil en V, le fond est légèrement aplati (fig. 29). Le fond est tapissé d'un niveau d'effondrement et le reste est comblé massivement.

- Le tronçon 5299 fait 15 m de longueur selon un axe nord-ouest/sud-est. Il a une largeur moyenne de 1,54 m pour une profondeur conservée de 0,88 m. De profil en V, le fond est arrondi (fig. 29). Le comblement est un sédiment limoneux gris mélangé à de fines inclusions de plaquettes de schiste avec quelques traces de charbons de bois et de terre cuite. Il est compact et homogène.

Une interruption de 6,50 m de largeur dans cette partie nord-est de l'enclos, constitue l'entrée de l'enceinte.

L'aménagement de l'entrée : le fossé 5298

Perpendiculairement au fossé 5297 qui délimite l'accès à l'enclos s'appuie le fossé 5298. Il est recoupé par les fossés médiévaux 5300, 5582 et 5585. Cet élément d'axe nord-est/sud-ouest, fait 18,45 m de longueur sur une largeur variant de 1,96 m à 2,22 m, pour une profondeur maximale de 1,22 m (fig. 30). Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux grisâtre, mélangé à du schiste altéré ainsi que des gros cailloux de quartz. Il est très compact et homogène.

Les observations montrent que ce fossé a deux extrémités et que celle située au sud-ouest vient juste s'accoler au fossé 5297, sans le recouper, ni être recoupée.

Le côté sud-est : le fossé 5361

Le fossé 5361 est recoupé par les fossés médiévaux 5300 et 5309 respectivement en sondage 119 et 249. Dans ce même sondage, il est recoupé par la fosse 5364. Ce fossé est conservé sur 35 m de longueur selon un axe nord-est/sud-est. Sa largeur varie de 1,20 m à 2,43 m et la profondeur de 0,64 m à 0,90 m (fig. 30). Le profil est en V avec un fond plus arrondi dans les sondages 119 et 120. L'érosion des parois sur le fond et les côtés confirme qu'il est resté ouvert. Il faut noter l'absence d'horizon hydromorphe contrairement au flanc opposé de cet enclos. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux brun gris un peu oxydé avec des inclusions de plaquettes de schiste. Il est compact et homogène.



Fig. 27 - Photographies des sondages 140 (F. 5127), 53 (F. 5198) et 138 (F. 5168) © l'équipe de fouille



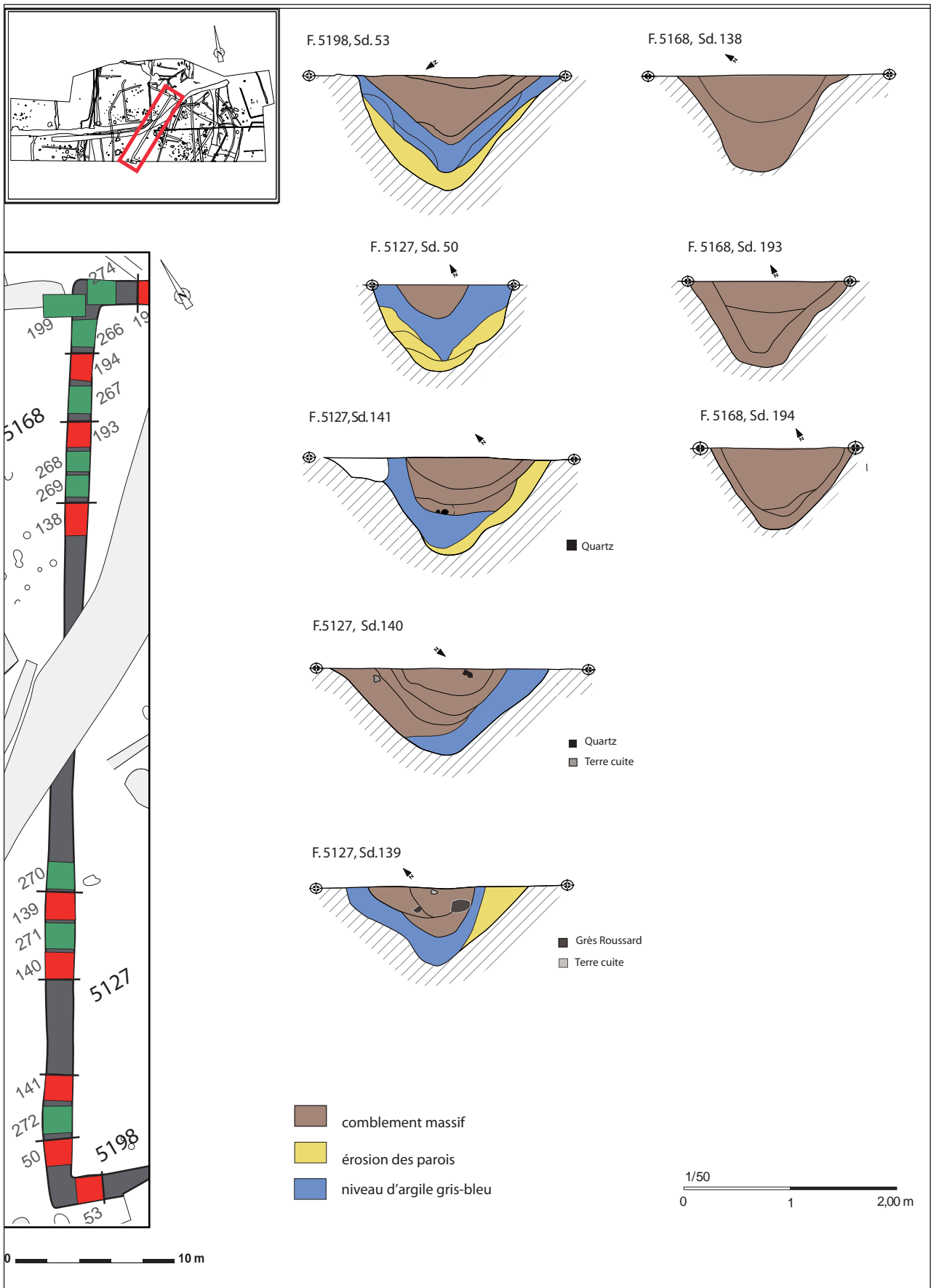


Fig. 28 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5198, 5127 et 5168 © DAO : A. Guesdon

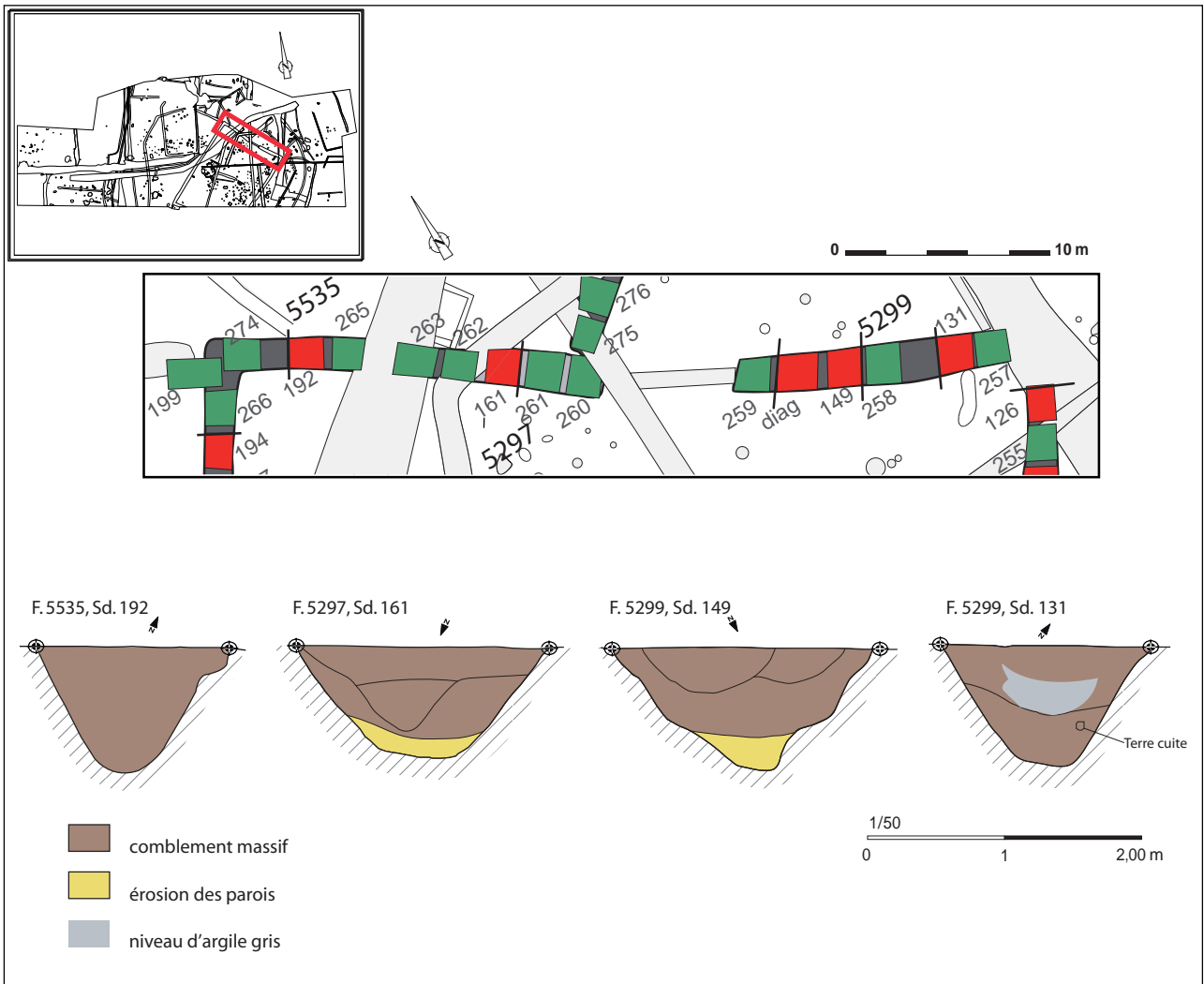


Fig. 29 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5535, 5297 et 5299 et photographie du sondage 192 (F. 5535)

© Photo : J.-C. DUrand / DAO : A. Guesdon



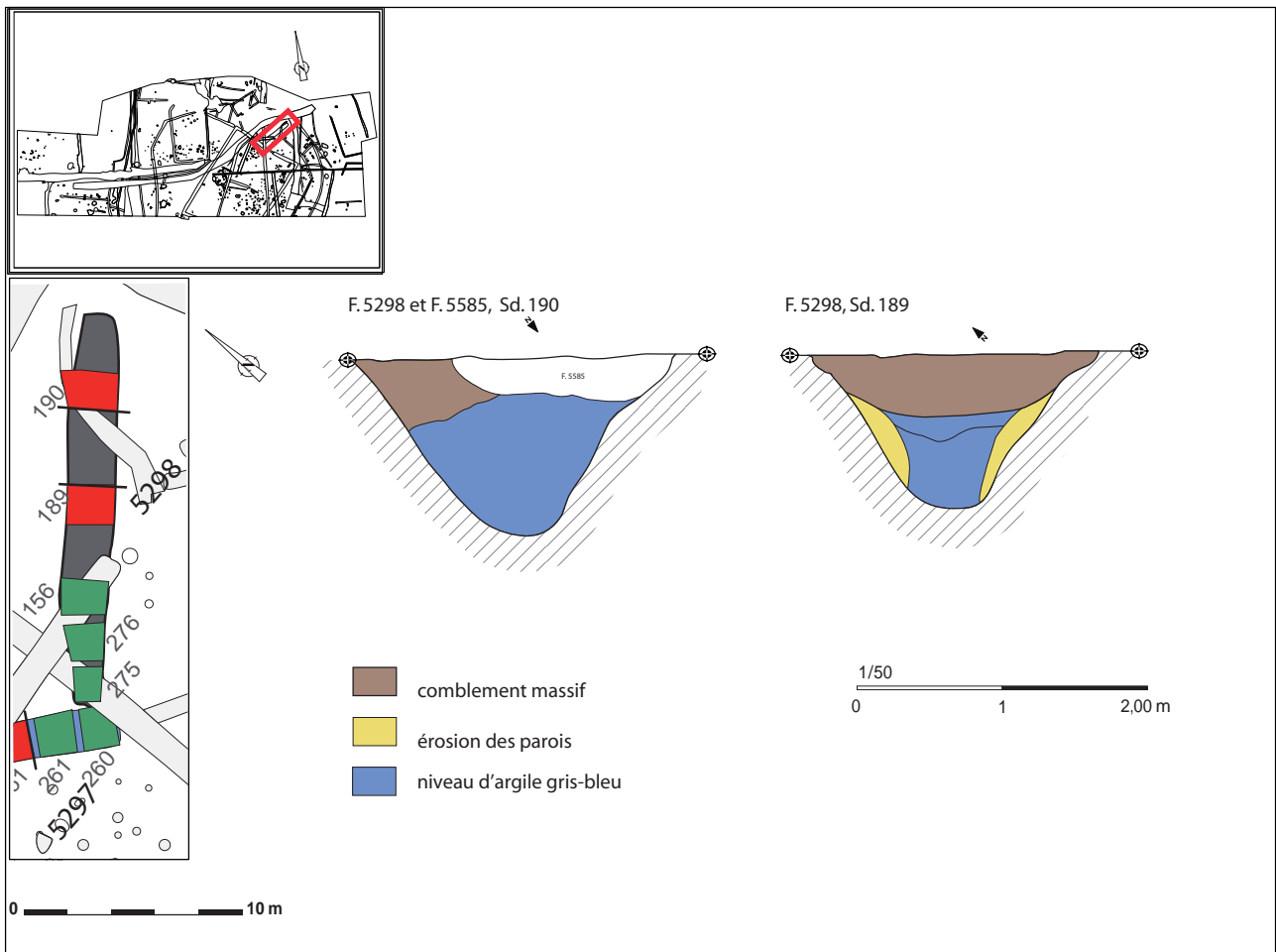


Fig. 30 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5298 © DAO : A. Guesdon

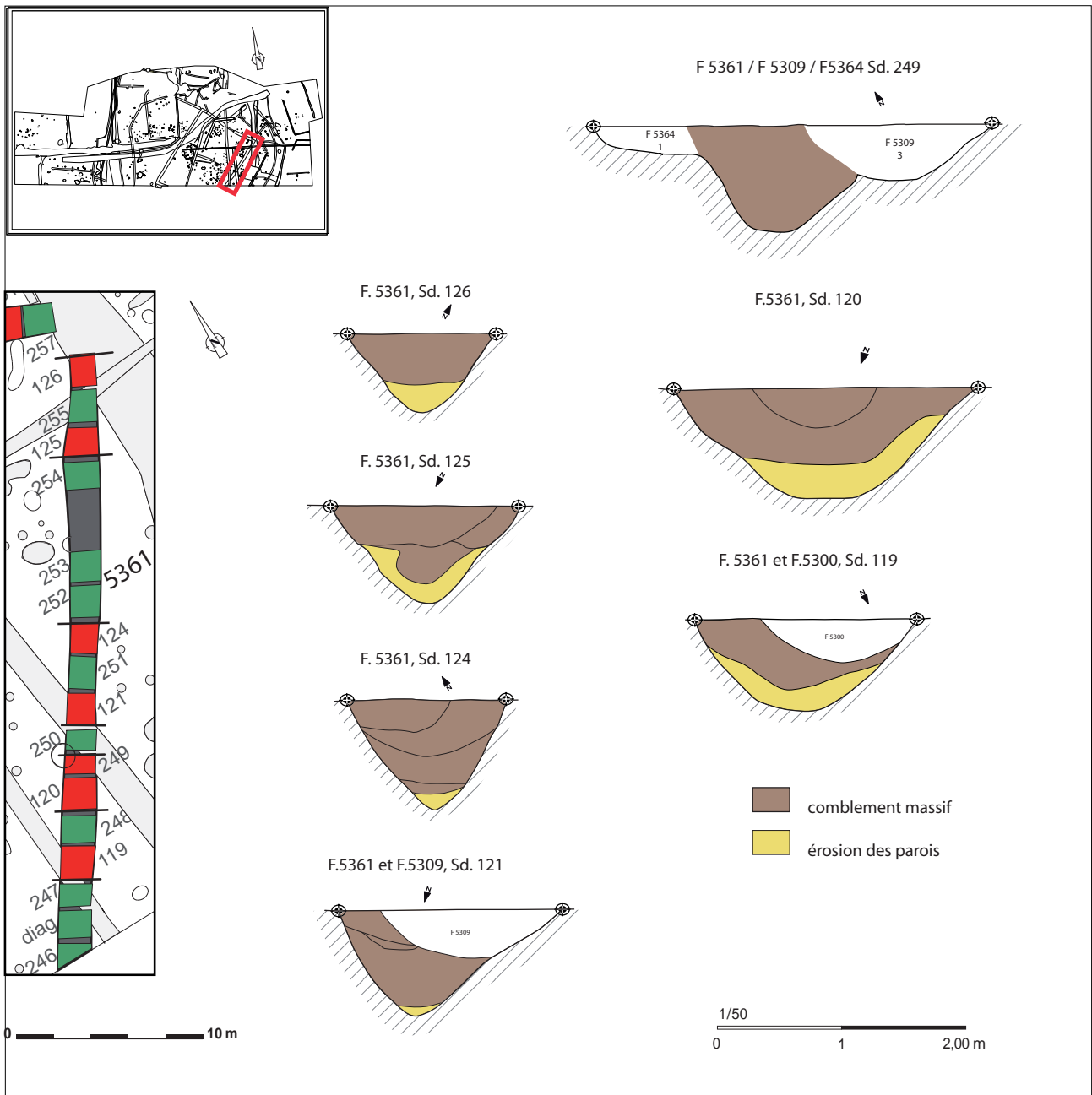


Fig 31 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5361 © DAO : A. Guesdon

1.2.2. Présentation du mobilier découvert dans les fossés de délimitation de l'enclos

La façade nord-ouest : les fossés 5127 et 5168 :

Le remplissage du fossé 5127 contenait 110 tessons pour un NMI correspondant à 8 vases (fig. 35). Lors du diagnostique, 4 morceaux de plaques de cuisson ainsi que 3 petites scories furent ramassées.

Le comblement du fossé 5168 a livré 218 tessons pour un NMI estimé à 17 vases (fig. 33 et 34) auxquels sont associés 1,5 kg de terre cuite composée de 18 morceaux de plaques de cuisson et d'un fragment indéterminé. Un fragment de tige en fer courbe (ressort) provient du sondage 274.

La façade nord-est : les fossés 5535, 5297 et 5299 :

L'interruption laissée entre les fossés 5299 et 5297 correspond à l'accès de l'enclos.

Le fossé 5299 a fourni 134 tessons pour un NMI estimé à 10 vases (fig. 37).

Le remplissage du fossé 5297 (fig. 36) contenait 6 tessons pour un NMI estimé à deux récipients auxquels sont associés 12 morceaux de plaques de cuisson. L'un d'eux présente une perforation ; il pourrait s'agir d'un élément de sole perforée (fig. 41), mais la composition de sa pâte diffère de celle des autres fragments de plaques du site. Sa pâte onctueuse riche en talc se caractérise en effet par sa douceur au toucher et sa teinte brune. Or, de telles productions potières sont connues dans la péninsule à l'époque médiévale et moderne, mais à l'époque protohistorique, elles se concentrent dans le pays bigouden. Or, le sondage 161 est également traversé par le fossé médiéval 5210 et se situe à proximité du chemin moderne. Un doute subsiste quant à l'association de ce fragment de sole avec les quelques tessons protohistoriques recensés.

La façade sud-est : le fossé 5361

Un lot considérable de mobilier provient de ce fossé, avec 579 tessons pour un NMI estimé à 48 vases, auxquels il faut ajouter une fusaïole (fig. 37, 38, 39). Parmi les fragments de plaques de cuisson recensés, on notera la présence d'un angle ouvert à bords arrondis (fig. 40) ainsi qu'un angle à bords droits (fig. 40). Un objet incomplet en terre cuite pesant moins de 2 kg a été trouvé dans le sondage 251 (fig. 40). Il pourrait s'apparenter à un chenet, sans certitude toutefois.

La façade sud-ouest

Le fossé 5198 se développe majoritairement hors emprise. Le sondage réalisé à l'intersection des fossés 5127 et 5198 a toutefois fourni 39 tessons pour un NMI correspondant à 3 vases.

L'aménagement de l'entrée : le fossé 5298

Perpendiculairement au fossé 5297 qui délimite l'accès à l'enclos s'appuie le fossé 5298. Ce dernier a livré 10 tessons pour un NMI estimé à un seul individu

1.2.3. Etude du mobilier découvert dans les fossés de délimitation de l'enclos

Compte-tenu de la relative homogénéité du comblement des fossés d'enclos, une typologie des formes, des décors et des lèvres des vases a été établie (fig. 41). Les formes sont classées selon trois groupes principaux :

- les formes à profil simple arrondi ou tronconique (formes 1 et 2), incluant les vases miniatures
- les formes basses ou moyennes à profil en esse (formes 3 à 6)
- les formes hautes à profil en esse (formes 7 à 9)

Plusieurs remarques générales peuvent être émises à partir des 56 récipients dessinés. L'originalité des formes mises au jour pose le problème de leurs attributions chronologiques, en partie comblé par les découvertes récentes. En effet, les corpus de référence comparables situés à l'est de Rennes ne sont pas nombreux et restent limités : les sites de Visseiche (35) (Meuret 2003) et de Retiers (35) (Le Goff et al. 1997) ont fourni des éléments de formes intéressants, tout comme les établissements ruraux localisés sur la commune de Corps-Nuds (35), ou encore le site de Vitré (35), Bd de Laval (Cherel 2010). Le seul site offrant séries importantes et de nombreuses analogies morphologiques est l'établissement agricole de Bais (35), « Carrière des Vallons » (fossé 290) (Cherel 2011).

A l'instar du mobilier fourni par le fossé 290 du site de Bais, les décors de cordons et de cannelures multiples sont une constante et la majorité des vases se caractérise par leur profil sortant. Par ailleurs, la taille de la cannelure labiale interne s'amenuise et tend à disparaître. Enfin, le graphitage des faces est rare. La technique du peignage semble fréquemment utilisée sur des vases déjà tournés rendant difficile l'identification de l'une ou l'autre technique, et plus encore l'association de ces deux techniques. On notera la présence encore considérable des vases modelés.

Les vases ouverts à profil simple légèrement arrondi (formes 1b et 1c) sont systématiquement décorés de cannelures et/ou de cordons multiples sur la partie haute de leur panse. Leur lèvre présente un méplat sommital généralement pourvu d'une cannelure, leur conférant un profil en « Y ». Au moins 3 exemplaires de ce type sont recensés. A Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005), ces formes sont connues dans les contextes de la fin du II^e siècle av. J.-C. et à Bais on les rencontre dans les ensembles du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Elles tendront progressivement à se refermer dans les phases ultérieures, comme le préfigure le sous-type 1b. Un récipient modelé de petite taille assez archaïque, dépourvu de décor, vient compléter ce type (forme 1a).

Les vases miniatures modelés (formes 1a) sont fréquents dans les contextes locaux datés de La Tène moyenne, tels ceux de Vitré trouvés dans le fossé d'enclos F220 comblé entre le milieu du III^e et la fin du II^e siècle av. J.-C.

Les écuelles ouvertes (formes 3b) de taille moyenne possèdent un rebord sortant et se caractérisent souvent par une rupture à leur jonction rebord/panse (n°27). Elles trouvent des comparaisons dans les contextes du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., tels les exemplaires de Paule, « St-Symphorien » (Menez 2009) ou de Lamballe, « ZAC de la Tourelle » (Cherel 2010b et c). Celles, de tailles modestes, très ouvertes (formes 3a) évoquent les récipients de Lamballe, « ZAC de la Tourelle » (Cherel 2010b et c) pour une datation comparable.

Deux jattes à haut col de grandes dimensions (forme 4) décorées d'un cordon médian possèdent un rebord très éversé. Des analogies existent avec une jatte mise au jour dans le fossé 85 du site des Natteries comblé dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. (Maguer 2001) ou encore avec les exemplaires de Bais datés du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Quant à la seule

jatte de grande capacité (forme 5), les parallèles sont rares.

Plusieurs récipients ouverts de taille moyenne à profil sinueux peu prononcé (formes 6) trouvent de nombreuses équivalences régionales dans les contextes de La Tène moyenne. Ils sont très fréquemment modelés et les types les plus archaïques à panse tronconique se rencontrent localement dès la transition La Tène ancienne-moyenne, tels de ceux de Rennes (35), rue d'Antrain ou encore Vieuville-Beaurade.

Six hauts récipients fermés (forme 7a) se caractérisent par leur panse ovoïde surmontée d'un rebord très éversé et d'une lèvre aplatie dotée d'un ressaut interne. Leur épaulement est décoré d'une ou plusieurs stries rehaussé d'un cordon souligné d'une cannelure large. Parfois, un décor lissé de traits obliques peu marqués orne le départ de la panse. Cette forme est également comparable à un exemplaire modelé de Vitré issu du fossé 610, daté de La Tène moyenne. Une forme comparable mais plus archaïque est attribuable à La Tène moyenne sur le site « Le Petit Chambière » à Corps-Nuds (Cherel 2005). A la « Zac de la Bunelais » à Betton (Cherel 2002) ou encore à Corps-Nuds (35) « ZAC des Grands Sillons » (Cherel 2010d), elles sont datées de la transition La Tène moyenne/La Tène finale. Sur le site « La Montagne » à Visseiche (Meuret 2006), des lèvres semblables à celle-ci sont connues à La Tène finale.

Quant à la variante 7b au profil plus rentrant, elle est bien représentée par 5 récipients qui trouvent des correspondances dans les contextes régionaux de la fin du II^e siècle av. J.-C.

Enfin, les rebords éversés caractérisés par leur lèvre triangulaire en « Y » pourvue d'un ressaut interne appartiennent à des vases de grande capacité (forme 9a). L'un d'eux, est soigneusement graphité sur ses faces. Les comparaisons pour ce type de rebord sont rares : une fouille récente effectuée à Corps-Nuds (35), « ZAC des Grands Sillons » a livré un exemplaire similaire dans un contexte probablement daté du II^e siècle av. J.-C. (Cherel 2010d, fossé 1027). Un rebord identique provient également de l'établissement de Vitré (35), « Carrière des Vallons », dans le fossé d'enclos 940 de La Tène moyenne, comblé au cours du II^e siècle av. J.-C.

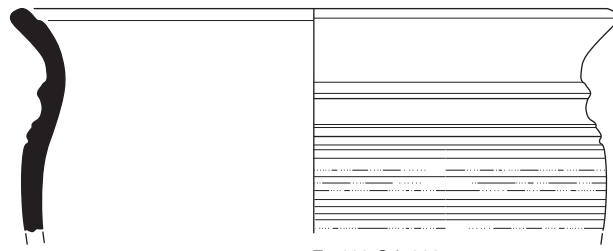
Quelques formes dégagées annoncent les types plus tardifs de la Tène finale, tel le rebord rentrant à lèvre éversée n°2 qui trouve des comparaisons sur l'habitat de Visseiche, « Le Clos Maugendre » (35) (Meuret 2005) dans les contextes de la fin du II^e siècle av. J.-C.

C'est le cas également des décors ondés (décor 1b) qui caractérisent les productions tardives de la fin du II^e âge du Fer et du début de l'époque antique. Au contraire, un tessou altéré a conservé sur sa panse un décor de traits obliques incisés, motif courant dans les contextes locaux de La Tène ancienne et des débuts de La Tène moyenne. Une lèvre éversée à méplat oblique interne (lèvre 1) se réfère aussi aux productions archaïques des débuts de La Tène.

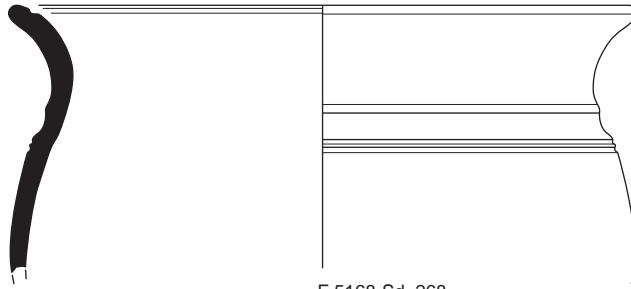
Les quelques comparaisons émises pour les types considérés permettent de proposer une datation de cet ensemble au milieu et dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C, entre la fin de La Tène moyenne et le tout début de La Tène finale.

Le corpus, bien ancré dans La Tène moyenne, diffère nettement des contextes bien attestés de La Tène finale sur le site de Bais. Enfin, de rares tessous résiduels évoquent des productions précoces à rattacher aux débuts de La Tène moyenne.

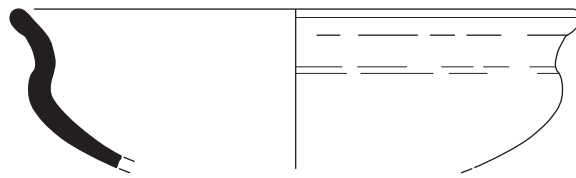
Ils pourraient être contemporains de ceux trouvés dans les tranchées de fondation du bâtiment appartenant à l'état 1.



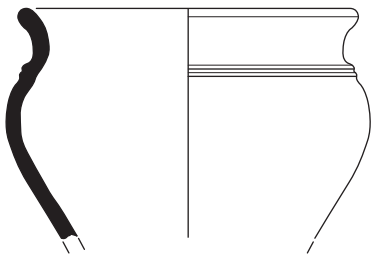
F 5168-Sd. 268



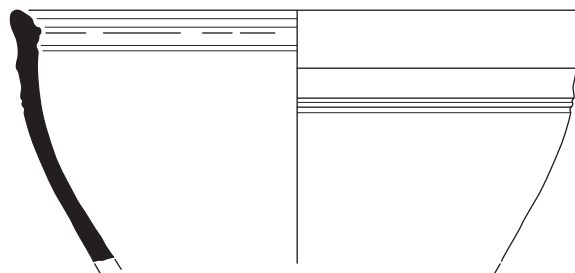
F 5168-Sd. 268



F 5168-Sd. 268



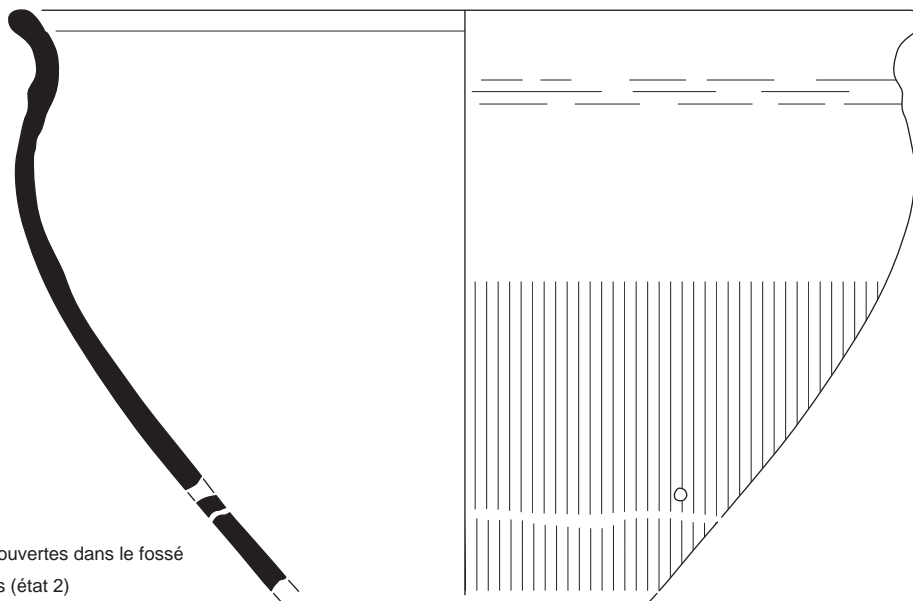
F 5168-Sd 193



F 5168-Sd. 193



F 5168-Sd. 193

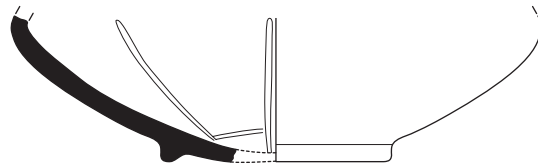


F 5168-Sd193, collages Sd 267

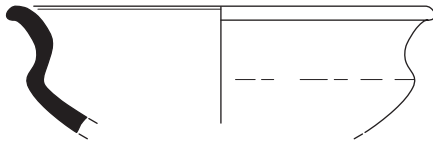


Fig. 32 -Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2)

© relevés A.-F. Cherel / infographie M. Dupré



F 5168-Sd 269



F 5168-Sd 138



F 5168-Sd 138

F 5168-à l'ouest du Sd 138

(diagnostic TR 429-F3, relevés : J. Le Gall)

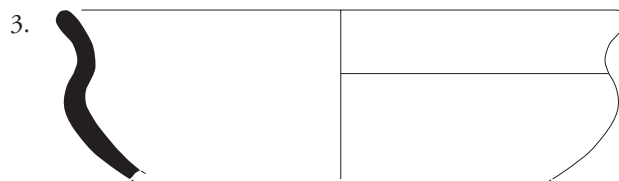
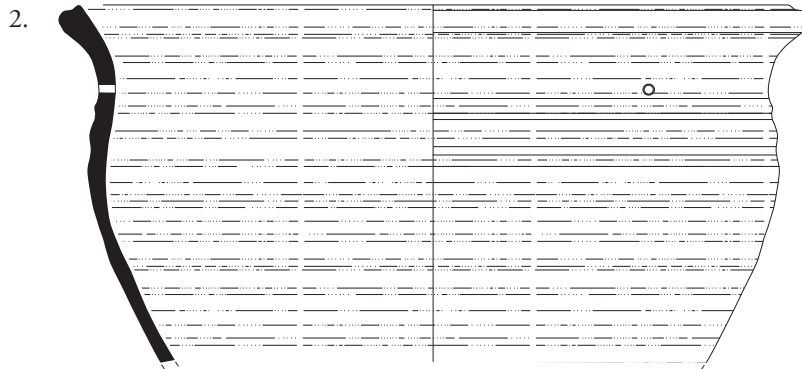
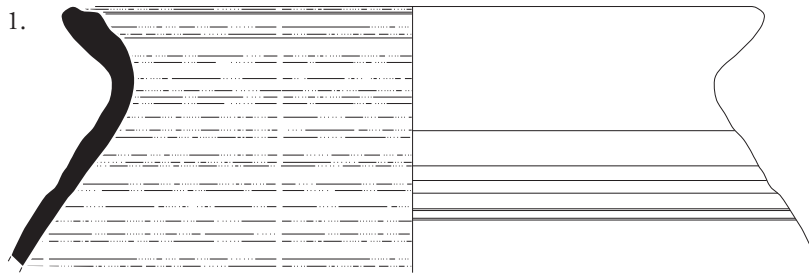
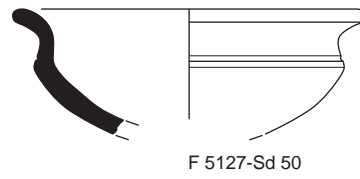
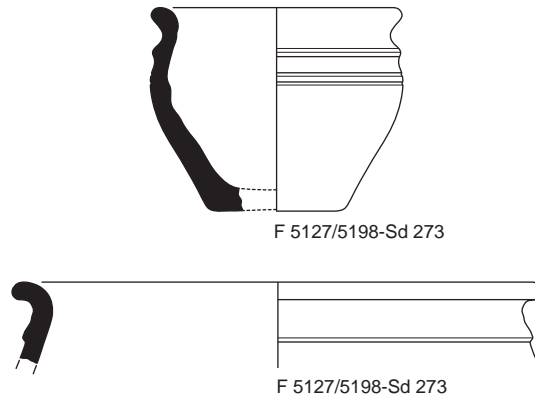


Fig. 33 - Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2) © relevés : A.-F. Chereil / infographie : M. Dupré





F 5127-Sd Y (diagnostic TR 451-F1-US2, relevés : J. Le Gall)

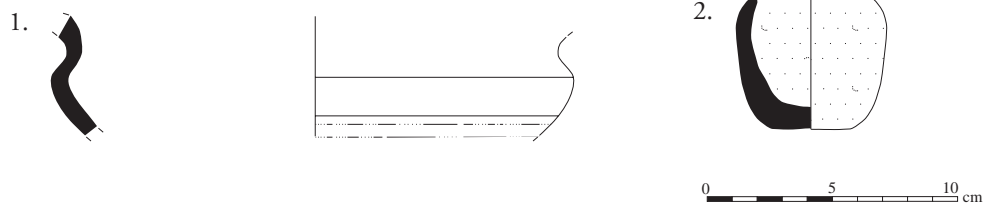
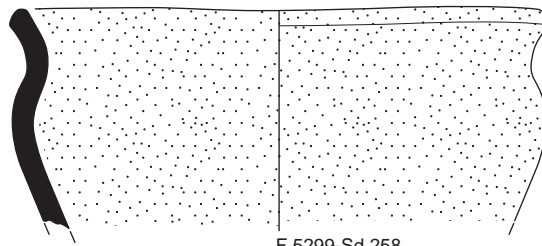


Fig. 34 - Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2) © relevés : A.-F. Cherel / infographie M. Dupré

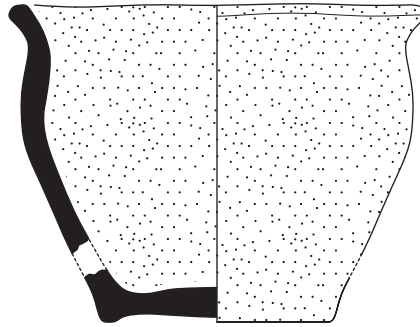
Page suivante :

Fig. 35 - Poteries découvertes dans le fossé nord-est de l'enclos et dans le fossé 5298 bordant son accès (état 2)

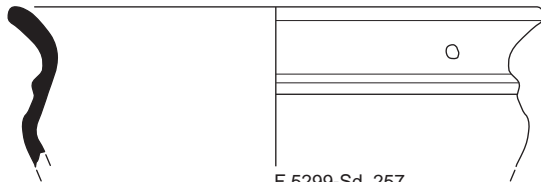
© relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré



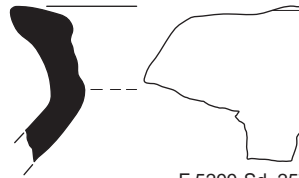
F 5299-Sd 258



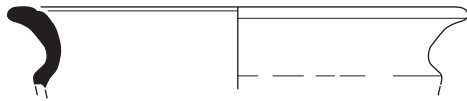
F 5299-Sd 259



F 5299-Sd. 257



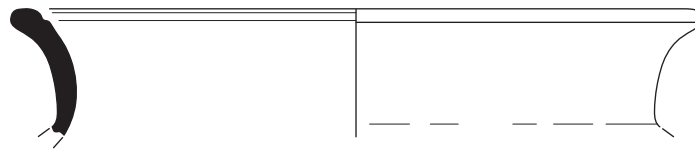
F 5299-Sd. 257



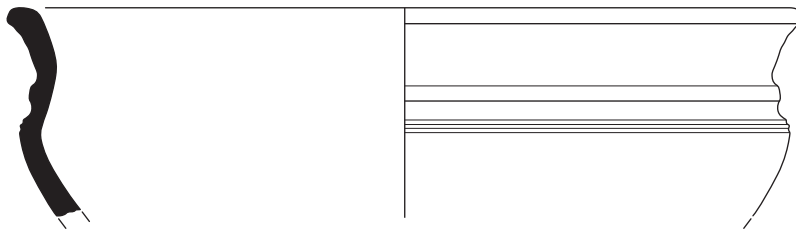
F 5299-Sd 149



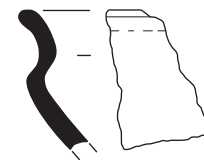
F 5299-Sd 149



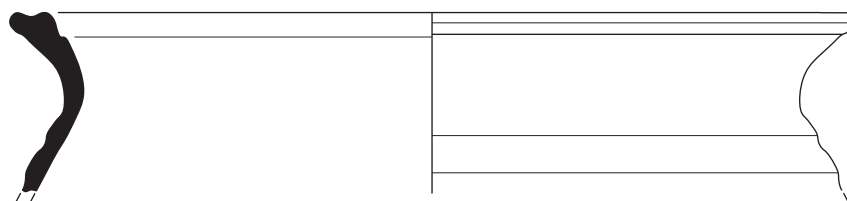
F 5299-Sd. 150



F 5297-Sd. 161

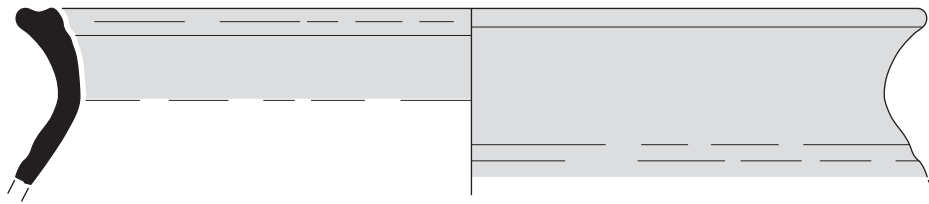


F 5297-Sd. 161



F 5298-Sd. 276

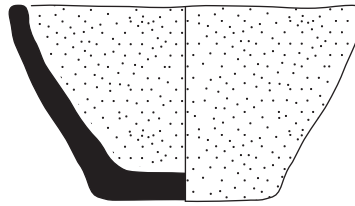




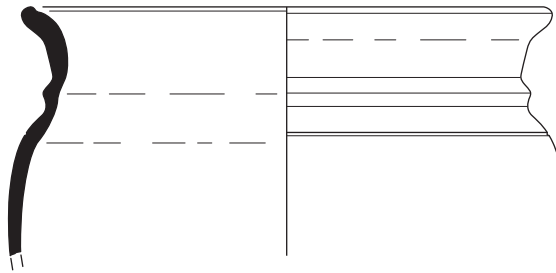
F 5361-Sd. 246



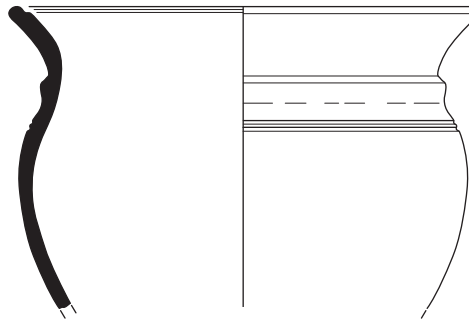
F 5361-Sd. 246



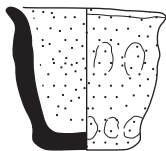
F 5361-Sd. 247



F 5361-Sd. 248



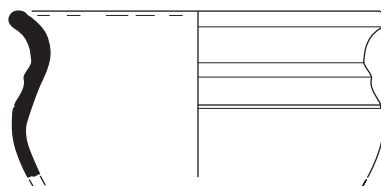
F 5361-Sd. 248



F 5361-Sd. 120



F 5361-Sd. 250



F 5361-Sd. 121

Fig. 36 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2) © relevés : A.-F. Cherel / infographie M. Dupré



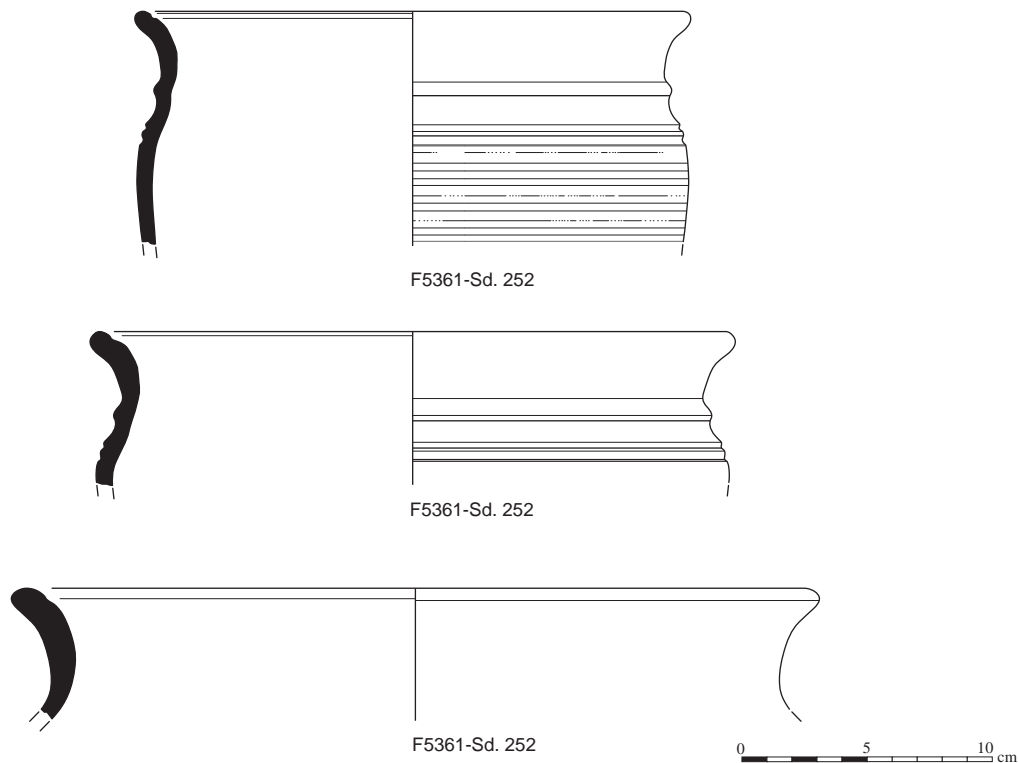
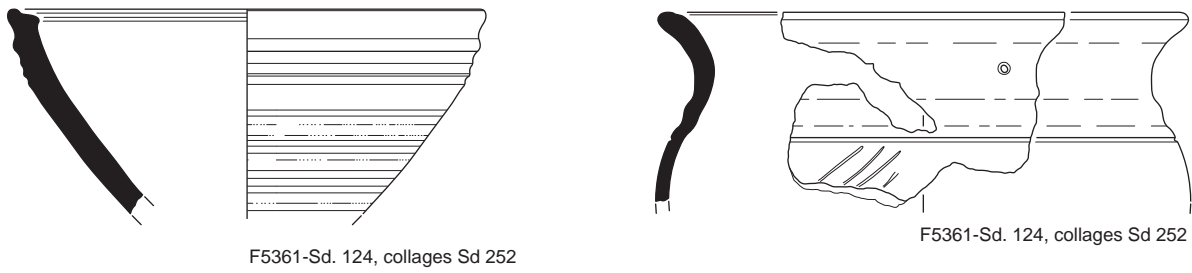
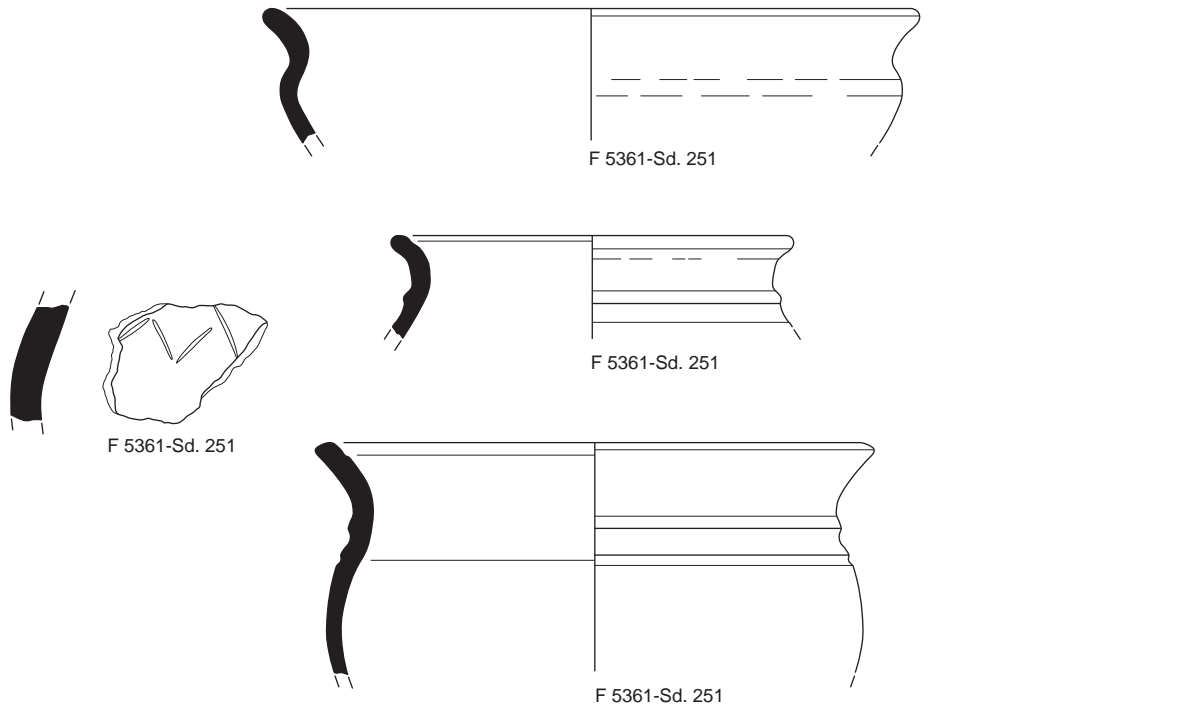


Fig. 37 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2) © relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

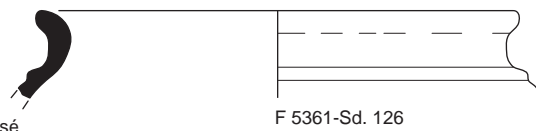
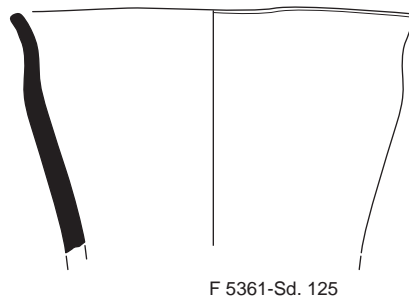
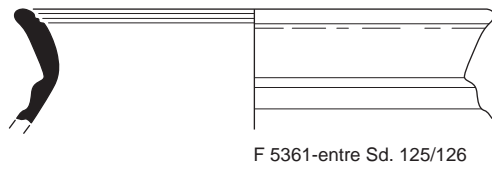
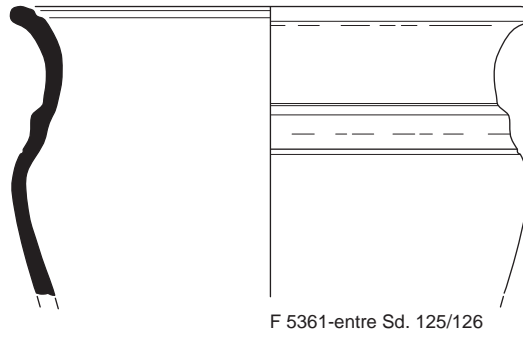
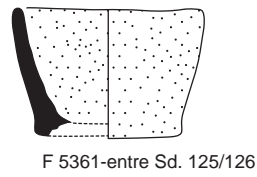
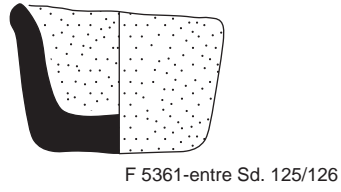
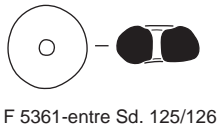


Fig. 38 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)

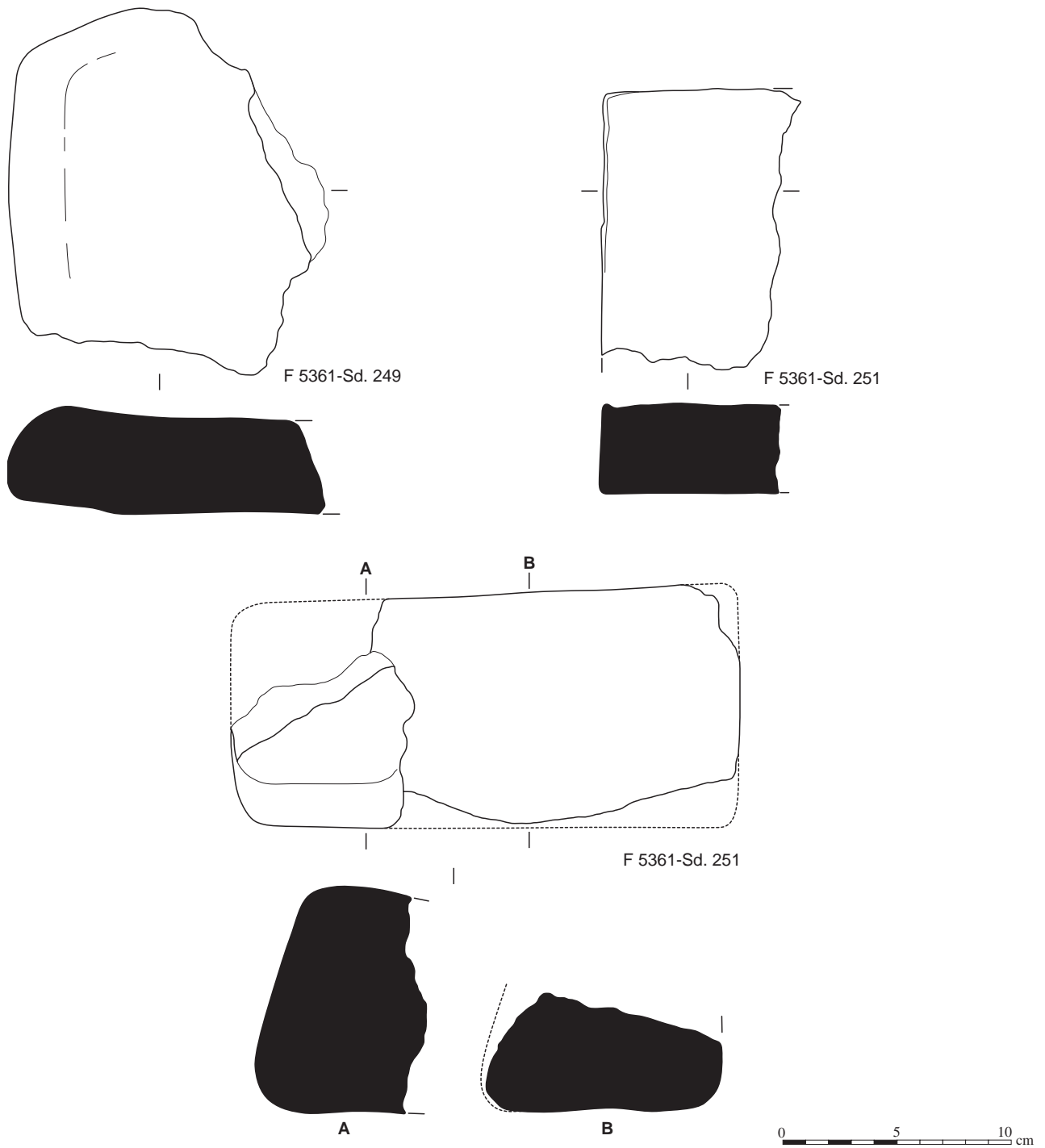
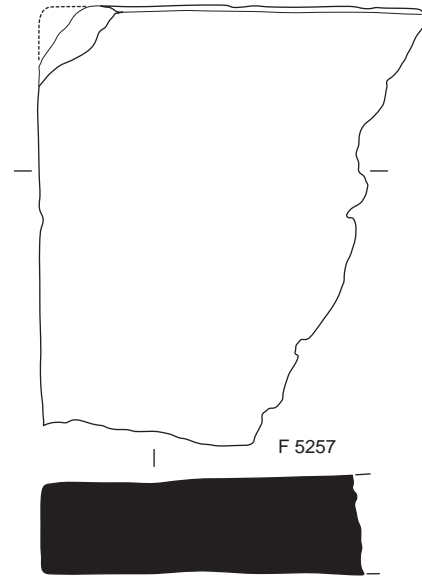
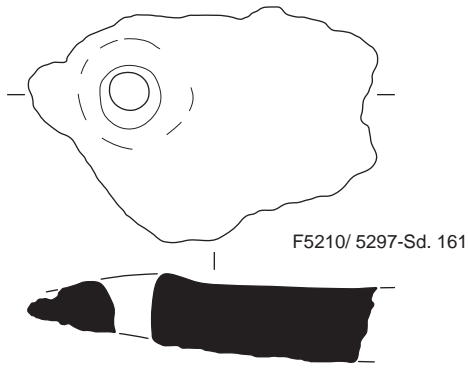


Fig. 39 - Fragments de plaques de cuisson et chenet découverts dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)

© relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

pâte onctueuse



St. non localisée

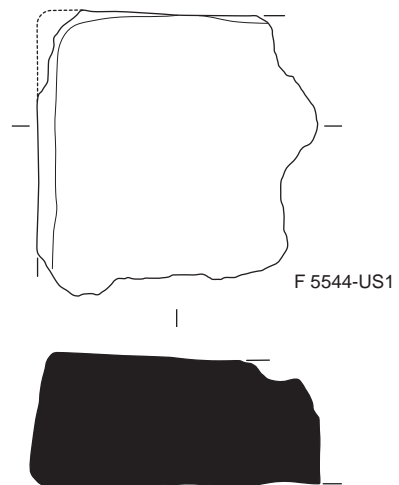
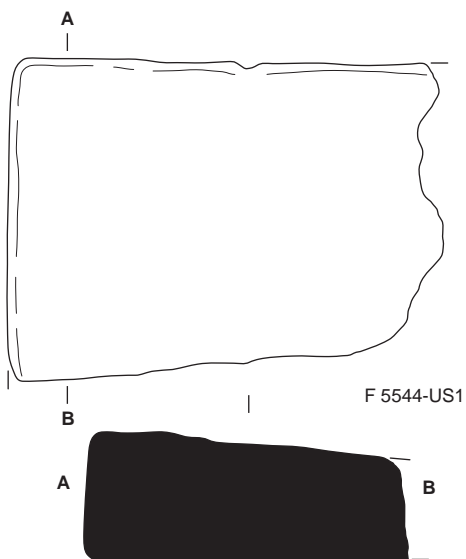
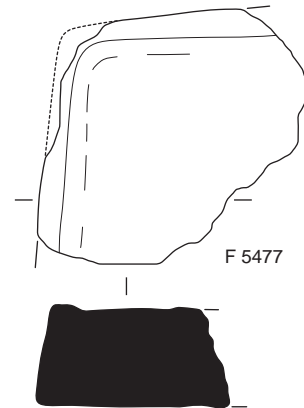
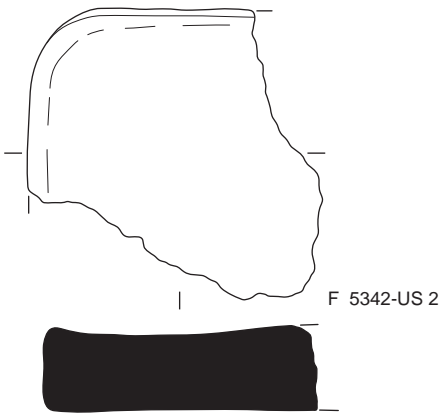


Fig. 40 - Fragments de plaques de cuisson découverts dans les fosses © relevés A.-F. Chérel / infographie : M. Dupré



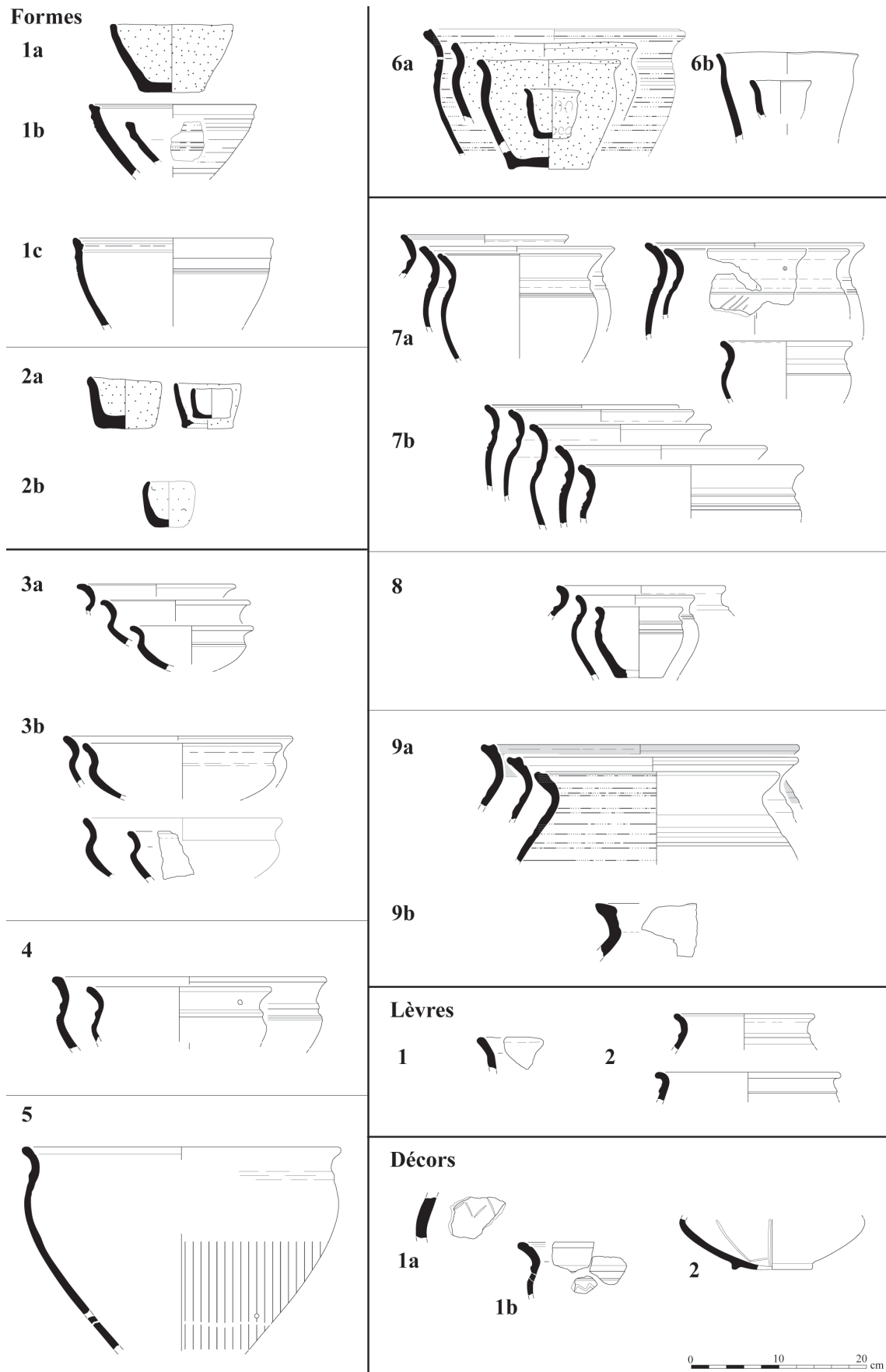


Fig. 41 - Typologie des vases découverts dans l'enclos (état 2) © relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

1.3. Etat 3

A cette phase peuvent se rapporter les enclos curviligne (5009, 5017, 5382, 5420, 5397, 5522, 5505) entourant l'enclos principal ainsi que les fossés 5501 et 5213 présents à l'intérieur de ce même enclos. Il faut également y joindre quelques fossés (5320, 5367, 5446, 5076, 5095, 5364, 5197, 5359).

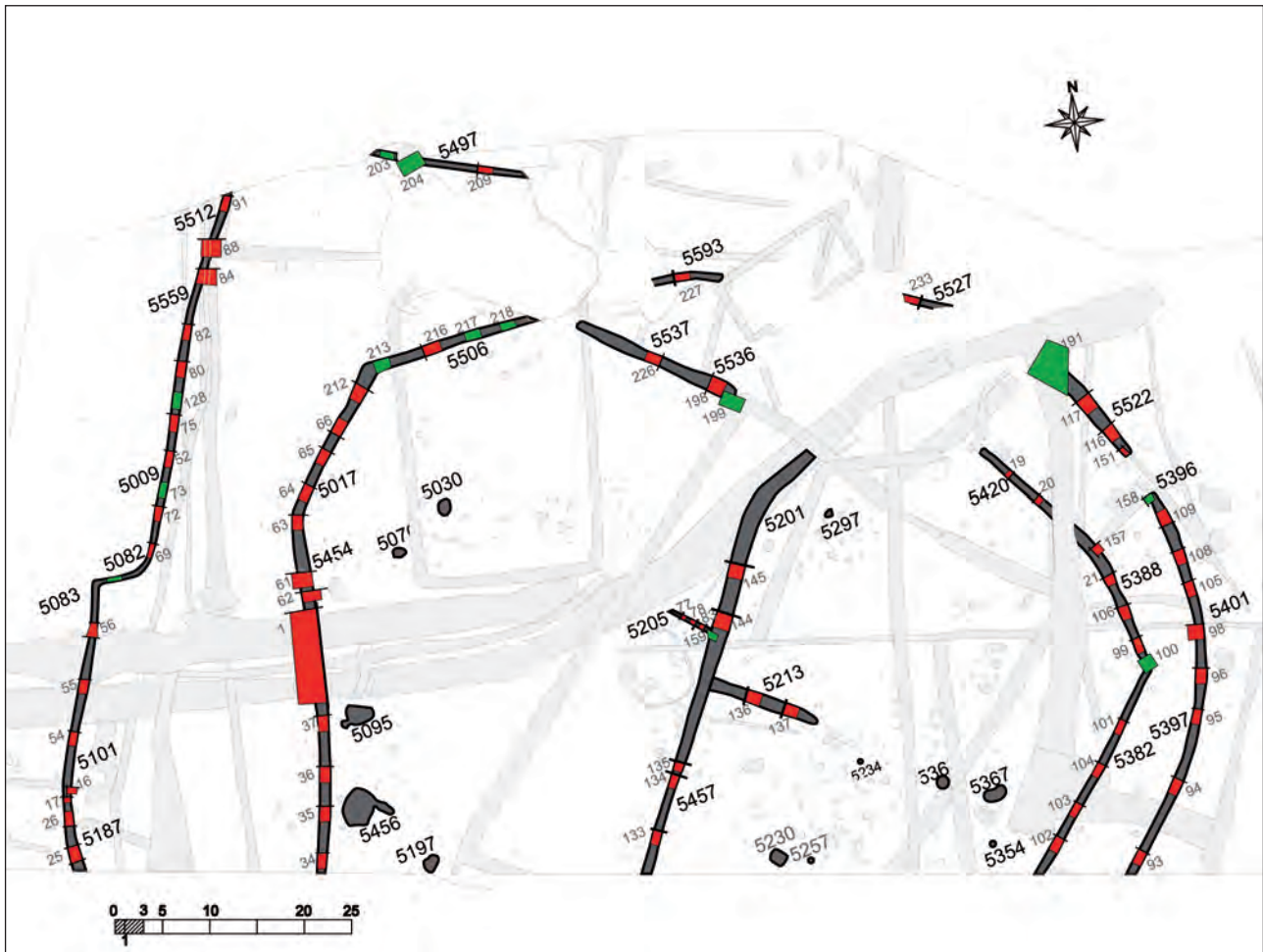


Fig. 42 - Localisation des sondages et des fossés constituant l'état 3 © DAO : A. Guesdon

L'étude céramique place cette phase d'occupation plutôt à la fin de La Tène mais sans véritable hiatus avec la période 2.

Elle semble se composer d'au moins deux enclos curviligne concentriques, visibles sur la partie est du site et constituant ainsi une limite nette à l'emprise de l'habitat gaulois. Le pendant côté ouest pourrait être constitué des fossés 5009 et 5017, ce qui donnerait un enclos d'au moins 100 m de largeur.

Ces deux fossés 5397 et 5382 sont distants l'un de l'autre d'environ 7,50 m.

1.3.1. Le premier enclos (enclos 2)

Le premier enclos (enclos 2) serait formé des fossés 5382, 5388 et 5420, pour la partie est et éventuellement 5201 et 5213 pour la partie ouest. Le fossé 5201 décrit une légère courbe vers l'est, pouvant ainsi se refermer sur le fossé 5420 de l'enclos 2. Malheureusement le chemin ainsi que d'autres installations plus récentes ont occulté toute trace d'un éventuel retour. C'est donc comme hypothèse de travail que nous proposons ce rattachement à l'enclos 2.

Le fossé 5382

Le fossé 5382 a été suivi sur 24,80 m de longueur selon un axe nord-est/sud-ouest et sur une largeur moyenne de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Son profil est en V avec un fond plus ou moins arrondi. Le comblement est composé d'un remblai massif limono-argileux brun gris compact homogène renfermant des plaquettes de schiste (fig. 43). Il recouvre une phase de colluvionnement et d'effondrement des parois.

Les mobiliers

Ce fossé a livré 22 tessons pour un NMI s'élevant à 2 poteries. Le sondage 105 a fourni un petit lot qui pourrait dater de l'époque antique. Outre de la céramique, on recense également un fragment de plaque de cuisson dans le sondage 104. Une jatte tournée (fig. 45) caractérisée par son profil légèrement rentrant, possède un épaulement assez haut. Elle trouve des parallèles sur l'habitat groupé de Thorigné-Fouillard (35), ZA Bellevue dans un contexte daté par le mobilier associé (1 col d'amphore vinicole italique d'un type de transition gréco-italique/Dr 1a) du début de La Tène finale, à l'extrême fin du II^e siècle ou au début du I^{er} siècle. Cette forme évoque des types assez proches découverts sur l'habitat de « St-Symphorien » à Paule (22) dans les ensembles attribués au dernier quart du II^e siècle av. J.-C. (Le Goff 1994, forme 4) et au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Menez 2001).

Le fossé 5388

Les fossés 5388 et 5420 semblent constituer un même fossé séparé par le chemin 5356. C'est pour cette raison que même en l'absence de mobilier datant dans 5388, nous avons attribué ce fossé à cette étape 3, car la fouille de 5420 a livré de nombreuses céramiques rattachables à cette même étape.

Le fossé 5388 (fig. 43) a été suivi sur 14,85 m selon un axe nord-sud et sur une largeur moyenne de 1 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Le comblement principal est un sédiment limoneux brun compact et homogène avec du schiste altéré.

Le fossé 5420

Le fossé 5420 (fig. 43) a été suivi sur 9,80 m selon un axe nord-ouest/sud-est et sur une largeur moyenne de 1 m pour une profondeur conservée de 0,44 m. Le profil est en V avec un fond relativement plat. Le comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun compact avec de petites inclusions de substrat, des blocs de quartz et du charbon de bois. Il recouvre un sédiment limono-argileux brun compact mêlé à des plaquettes de schiste et des éléments de quartz.

Les mobiliers

Le comblement de ce fossé a fourni 366 tessons pour un NMI estimé à 9 vases (fig. 46 et 47) auxquels sont associés 10 morceaux de plaque de cuisson. Parmi

eux, on notera la présence de deux bords droits, d'un bord arrondi et d'un bord chanfreiné.

On remarquera l'importante quantité de vases de stockage de grande capacité. En effet, au moins 7 vases de ce type ont fait l'objet de relevés et l'un d'eux est archéologiquement complet. Ces vases de très fortes capacités volumiques s'apparentent à de véritables « proto-dolia » ou conteneurs destinés au stockage des denrées. L'un d'eux a conservé les traces d'un lustrage sur sa face externe. Caractérisés par leur lèvre épaisse ou en en forme de bourrelet, ces vases demeurent courants dans les ensembles de La Tène finale de la région de Rennes. Ils sont systématiquement décorés d'une ou deux cannelures au niveau de leur épaulement. Il arrive qu'un décor ondé orne leur épaulement comme c'est le cas sur un vase de la fosse 5197. La fosse 75 de l'habitat de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35), « ZAC Sud Seiche » (Cherel 2006, pl. 4 et 5) contenait, entre autres, deux récipients de ce type associés à des fragments d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1A, à situer aux environs du dernier tiers du II^e siècle av. J.-C. au début du I^{er} siècle apr. J.-C. A Châteaugiron (35) le diagnostic effectué sur la future « ZAC de la Perdriots » (Cherel 2007) contenait plusieurs vases de ce type de La Tène finale. L'un d'eux, à décor ondé, pourrait provenir d'un contexte augustéen, sans certitude (Tr. 158/F.1/surface). Ces grands conteneurs sont également bien représentés dans les ensembles de La Tène finale des sites de Visseiche « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005) ou « La Montagne » (Meuret 2004).

D'après les diverses comparaisons émises, une attribution de ce lot au début de La Tène finale peut être proposée.

Le fossé 5201

Le fossé 5201 (fig. 44) a été suivi selon un axe nord-est/sud-ouest sur plus de 92 m de longueur et sur une largeur moyenne de 0,80 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux brun meuble et homogène, mélangé à du schiste altéré et des plaquettes.

Les sondages 134, 135 et 145 ont livré 21 tessons de la fin de La Tène.

Le fossé 5213

Le fossé 5213 (fig. 44), pouvant constituer une partition interne, a été suivi selon un axe sud-est/nord-ouest sur 11,90 m de longueur et sur une largeur moyenne de 1,40 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux gris à brun-gris, compact, homogène, devenant plus argileux à la base.

Le mobilier

Le sondage 137 opéré dans le fossé 5213 a permis de recueillir 5 tessons pour un NMI correspondant à un vase (fig. 45) auxquels sont associés 3 morceaux de plaque de cuisson. Un récipient à embouchure resserrée évoque les productions de la fin du 2^e âge du Fer.

1.3.2. Le deuxième enclos (enclos 3)

Le deuxième enclos, serait composé des fossés 5397 et 5522 pour la partie est et peut être 5017 pour la partie ouest ?

Le fossé 5397

Le fossé 5397 (fig. 49) forme une courbe sur environ 42 m de longueur et sur une largeur moyenne de 1 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Il a un profil en V avec un fond légèrement arrondi. Le fond est tapissé d'un limon argileux gris-jaune compact et homogène (effondrement de parois et colluvionnement) recouvert d'un remblai massif, mélange de limon brun-gris de plaquettes de schiste.

Les mobiliers

Il a livré 41 tessons pour un NMI estimé à 2 vases. Les deux outils en fer les mieux conservés du site se composent d'une herminette à douille comparable par sa morphologie et ses dimensions à celle, mal identifiée, dégagée dans la fosse 5175, et d'une hache à douille d'un type original, précurseur des fers de hache actuels. Si les éléments de formes recueillis (fig. 45) ne permettent pas vraiment de rattacher ce fossé aux états 2 ou 3, la présence de cette hache à douille dont le seul parallèle établi date de La Tène finale permet probablement de le rattacher à l'état 3.

Le fossé 5522

Le fossé 5522 (fig. 49) a été suivi sur 11 m de longueur selon un axe nord-ouest/sud-est et sur une largeur moyenne de 1,15 m pour une profondeur conservée de 0,65 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Un remblai de limon brun compact et homogène est venu combler la couche limono-argileuse gris compact et homogène de fond. Le fossé a été recoupé en extrémité nord-ouest par le chemin 5356 et par son fossé bordier 5523.

La fouille a livré 7 tessons de céramique, dont 4 de la fin de La Tène.

Le fossé 5017

Le fossé 5017 (fig. 50) a été suivi selon un axe sud-est/nord-ouest sur au moins 70 m de longueur, puis il vire vers l'est sur plus de 67 m. A cet endroit il est recoupé par l'implantation d'une mare et d'une haie de période médiévale ou moderne. Il est donc possible qu'il se prolonge à travers deux petits segments de fossés non datés : 5593 et 5527. Cela permettrait ainsi de le raccorder au fossé 5522 de l'enclos 3. Cela reste encore une fois une hypothèse de travail.

Le fossé 5017 à une largeur moyenne de 1,30 m pour une profondeur conservée de 0,64 m. Le comblement est constitué d'un sédiment argilo-limoneux gris compact et homogène avec des inclusions de schiste et de manganèse. Les différents sondages présentent un horizon très hydromorphe attestant de la stagnation de l'eau dans cette partie de l'enclos.

Les mobiliers

Les sondages opérés dans ce grand fossé curviligne ont permis de recueillir 77 tessons pour un NMI estimé à 6 vases (fig. 45) auxquels sont associés 63 morceaux de plaques de cuisson pesant plus de 3,2 kg. L'angle d'une plaque et 3 bords droits ont été préservés.

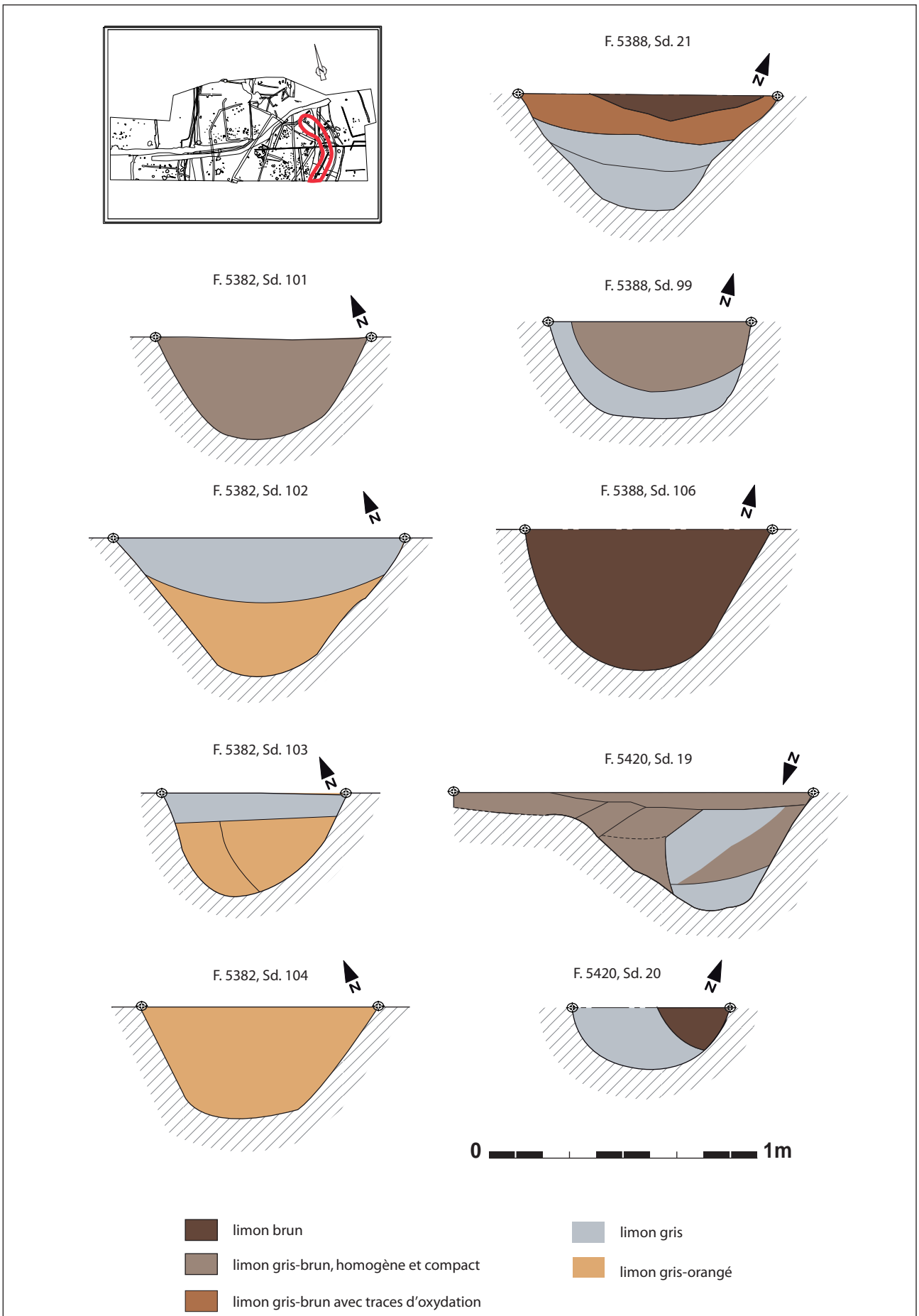


Fig. 43 - Coupe des sondages effectués dans le fossés 5382, 5388 et 5420 © DAO : A. Guesdon

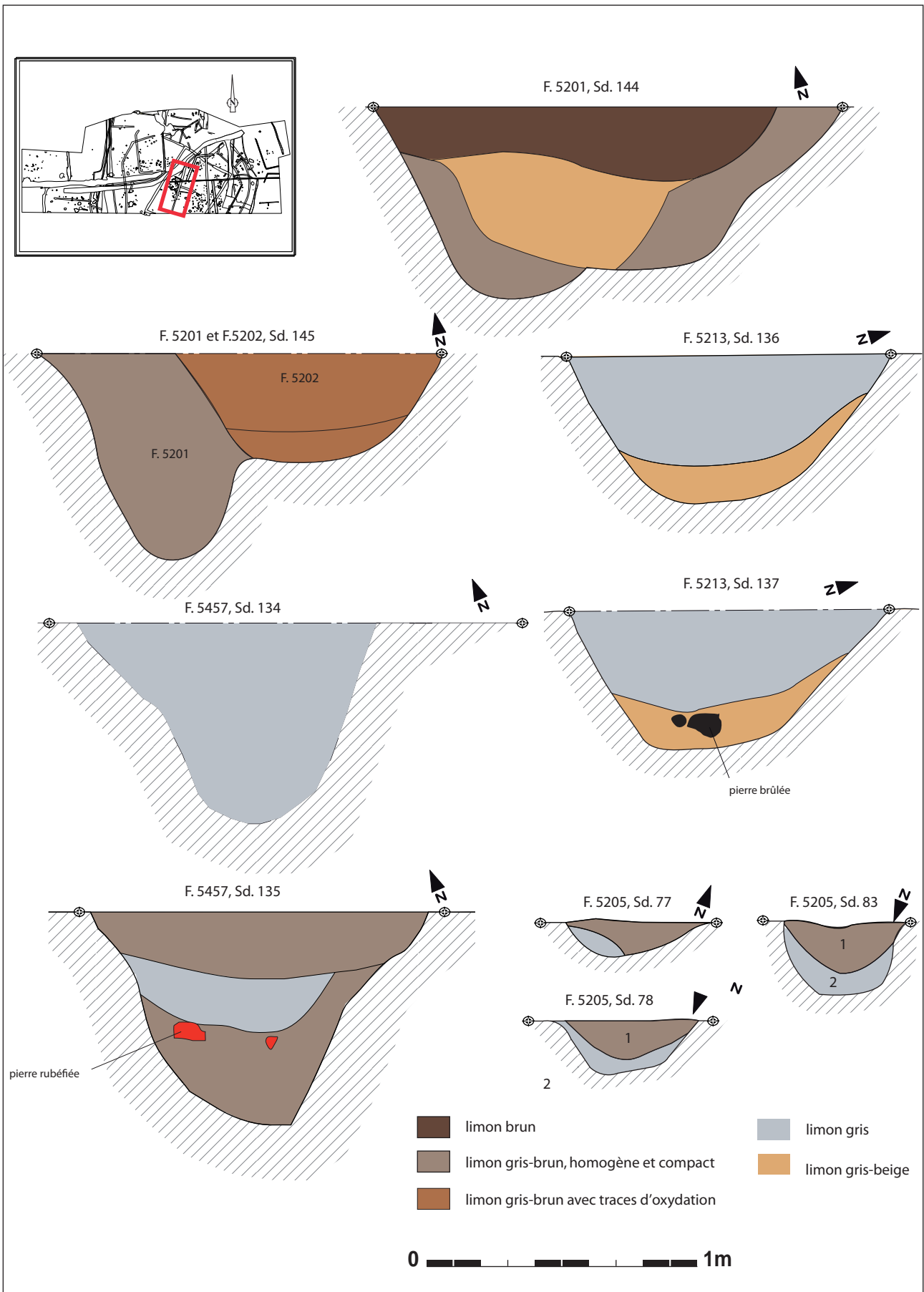
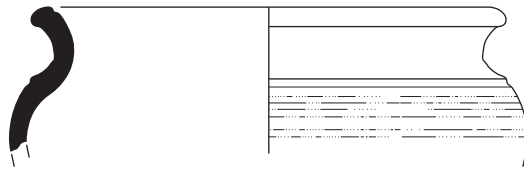
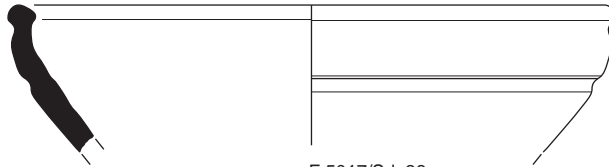


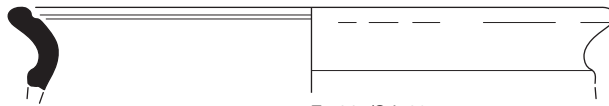
Fig. 44 - Coupes des sondages effectués dans le fossés 5201, 5457, 5213 et 5205 © DAO : A. Guesdon



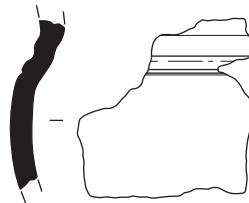
F 5017 surface-Sd. 34/35



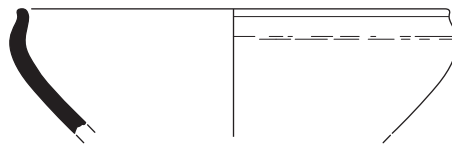
F 5017/Sd. 36



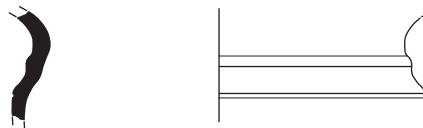
F 5017/Sd. 63



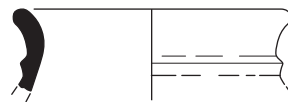
F 5017/Sd. 63



F 5382-près Sd. 102



F 5397-nord Sd. 105

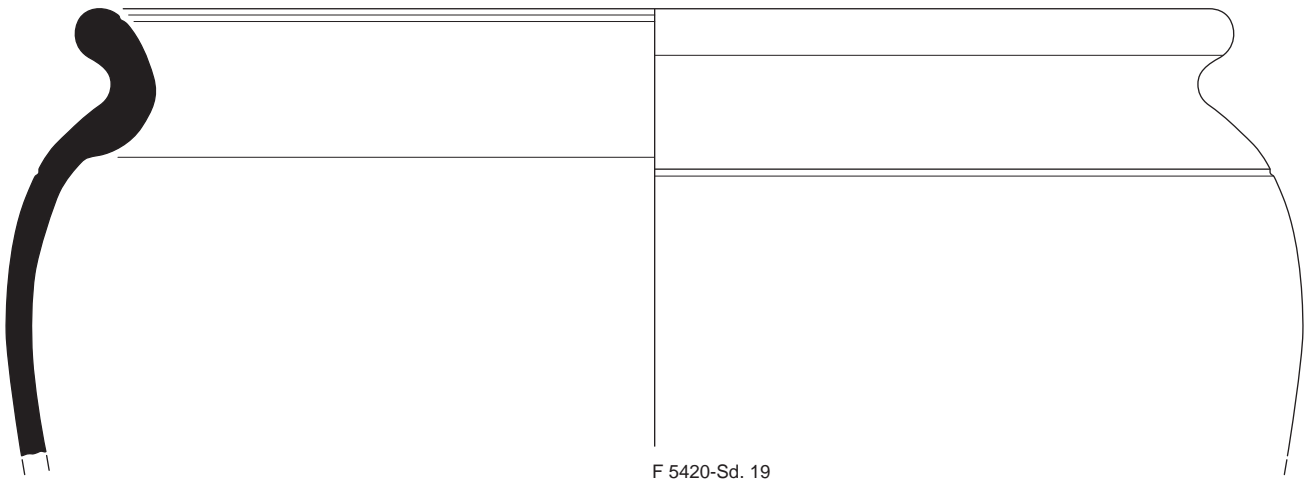


F 5213-Sd. 137

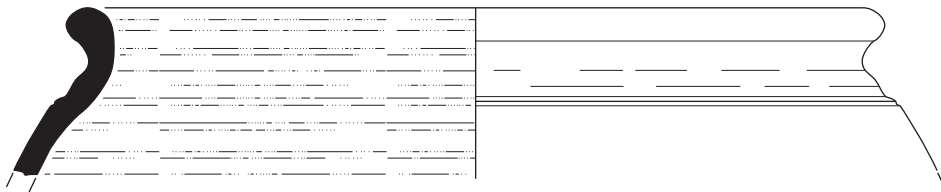
Fig. 45 - Poteries découvertes dans les fossés périphériques (état 3) 5017, 5382, 5397 et le fossé tardif 5213 traversant l'enceinte

© relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré





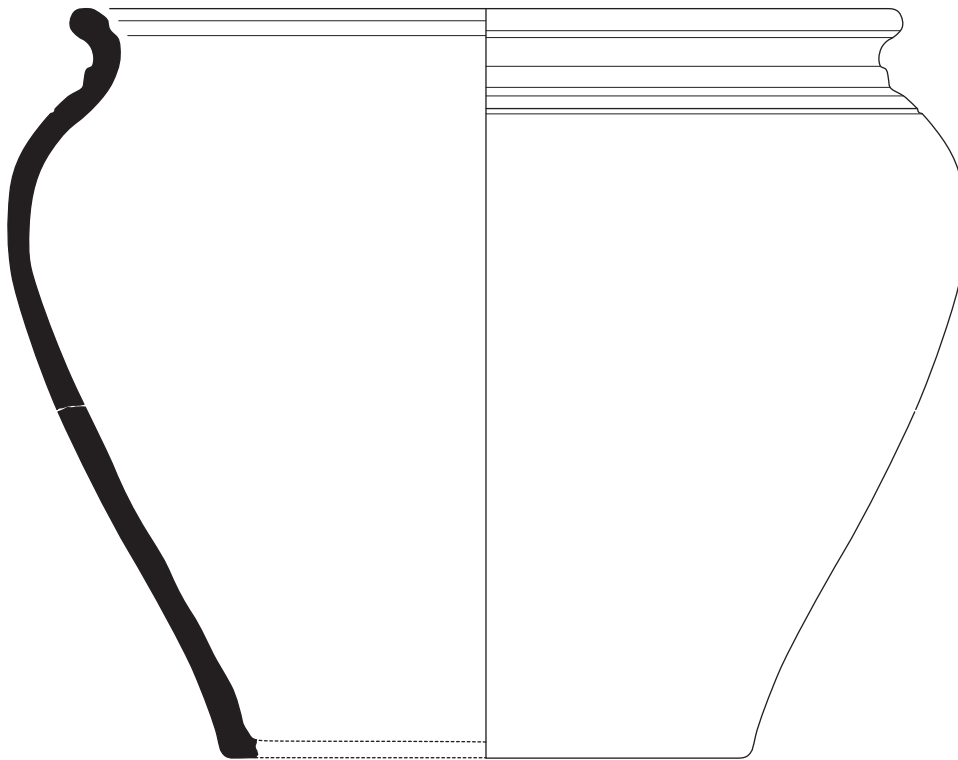
F 5420-Sd. 19



F 5420-Sd. 19



F 5420-Sd. 19

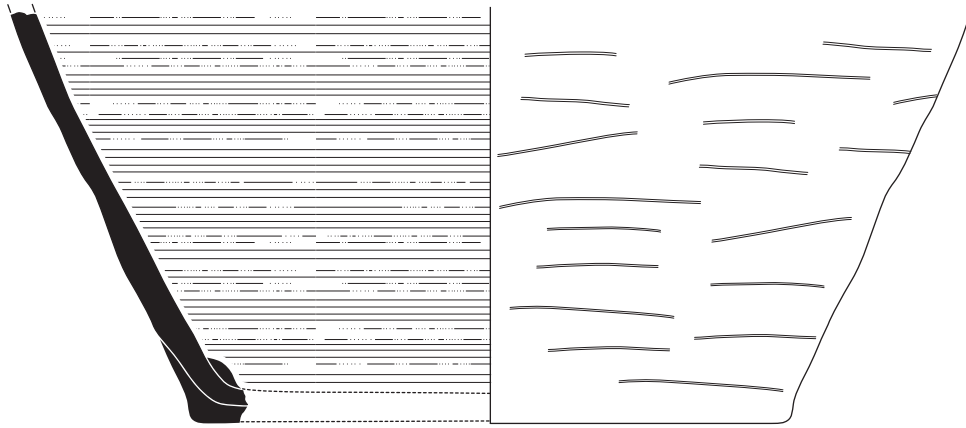


F 5420-Sd. 19

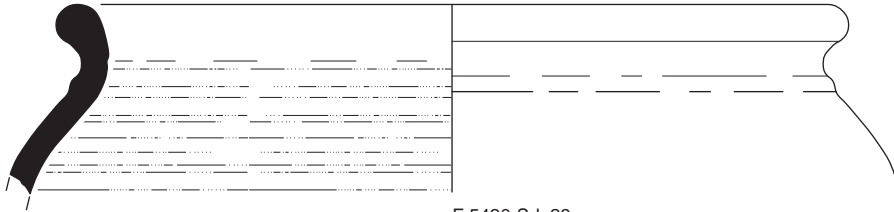
Fig. 46 - Poteries découvertes dans le fossé périphérique 5420 (état 3)

© relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

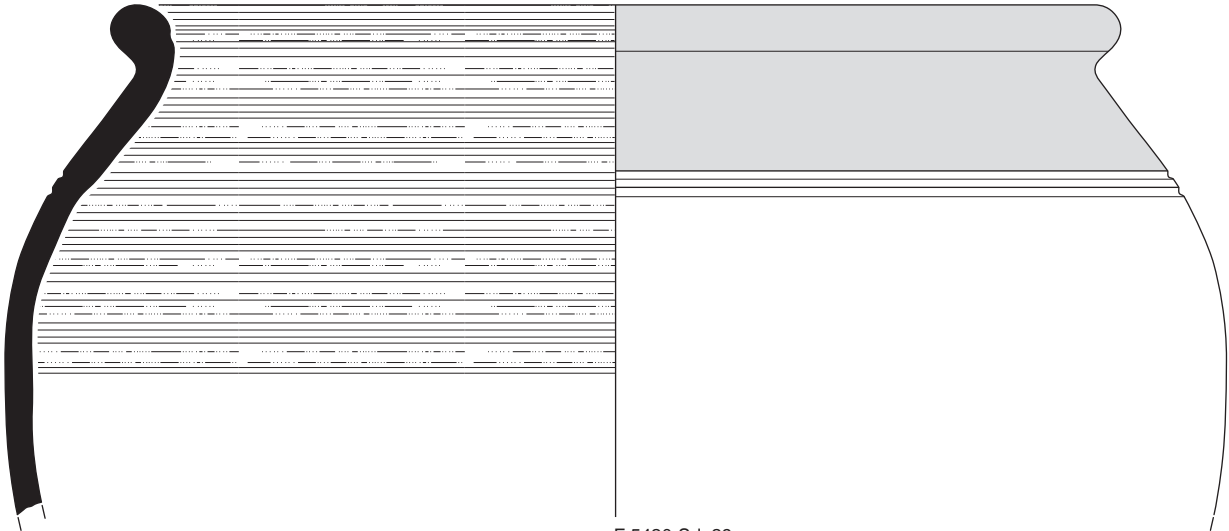




F 5420-sd. 19



F 5420-Sd. 29



F 5420-Sd. 29

Fig. 47 - Poteries découvertes dans le fossé périphérique 5420 (état 3)

© relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré



Outre le mobilier dessiné, on notera la présence d'un fond de gros conteneur au sein du sondage 34 et le bord très altéré d'un récipient du même type en surface de fossé, entre les sondages 35 et 36.

Les seules formes conservées correspondent à une coupe à rebord légèrement rentrant décorée d'une cannelure large en haut de panse associée à un grand récipient fermé caractérisé par sa panse ovoïde et son embouchure resserrée. Contrairement aux contextes antérieurs, on notera que les formes ont tendance à se refermer un peu plus tandis que les panses deviennent plus arrondies. Elles trouvent des comparaisons dans les contextes de Vitré (35), Bd de Laval, datés du début de La Tène finale, et à Bais (35), Carrière des Vallons, dans les ensembles contemporains attribués à la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle av. J.-C.

Les entrées

L'interruption au niveau de l'enclos 2 entre les fossés 5388 et 5420 et celle de l'enclos 3 entre les fossés 5397 et 5522, semble correspondre à un même passage de 4,50 m de largeur. Quelques trous de poteaux peuvent participer à un système d'entrée, notamment au niveau de l'enclos 3, mais le mauvais état de conservation des structures ne permet pas de le mettre en évidence. Par contre, un trou de poteau est présent dans l'extrémité sud-est du fossé 5522. Il a un diamètre de 0,60 m pour une profondeur de 0,24 m. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun hétérogène et compact mélangé à du schiste altéré (fig. 49). Il pourrait être mis en relation avec la structure 5521 située à moins d'1 m à l'est de cette extrémité.

La fosse 5521

5521 est une petite fosse de 1,50 m de longueur sur 0,84 m de largeur et conservée sur 0,20 m d'épaisseur (fig.48). Le comblement est un sédiment limoneux brun, compacte et homogène. Il peut s'agir d'un trou de poteau élargi par l'arrachement du poteau et très arasé.

Les mobiliers

La fouille a livré un fragment de meule (catillus, cf. étude des meules par Boris Robin).

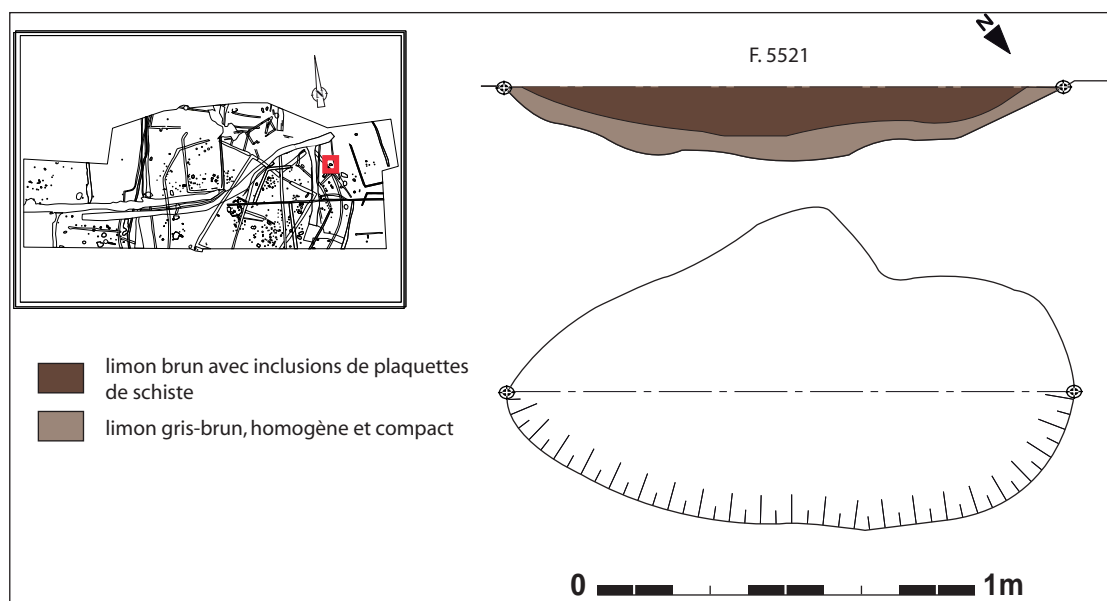


Fig. 48 - Plan et coupe de la fosse 5521 © DAO : A. Guesdon

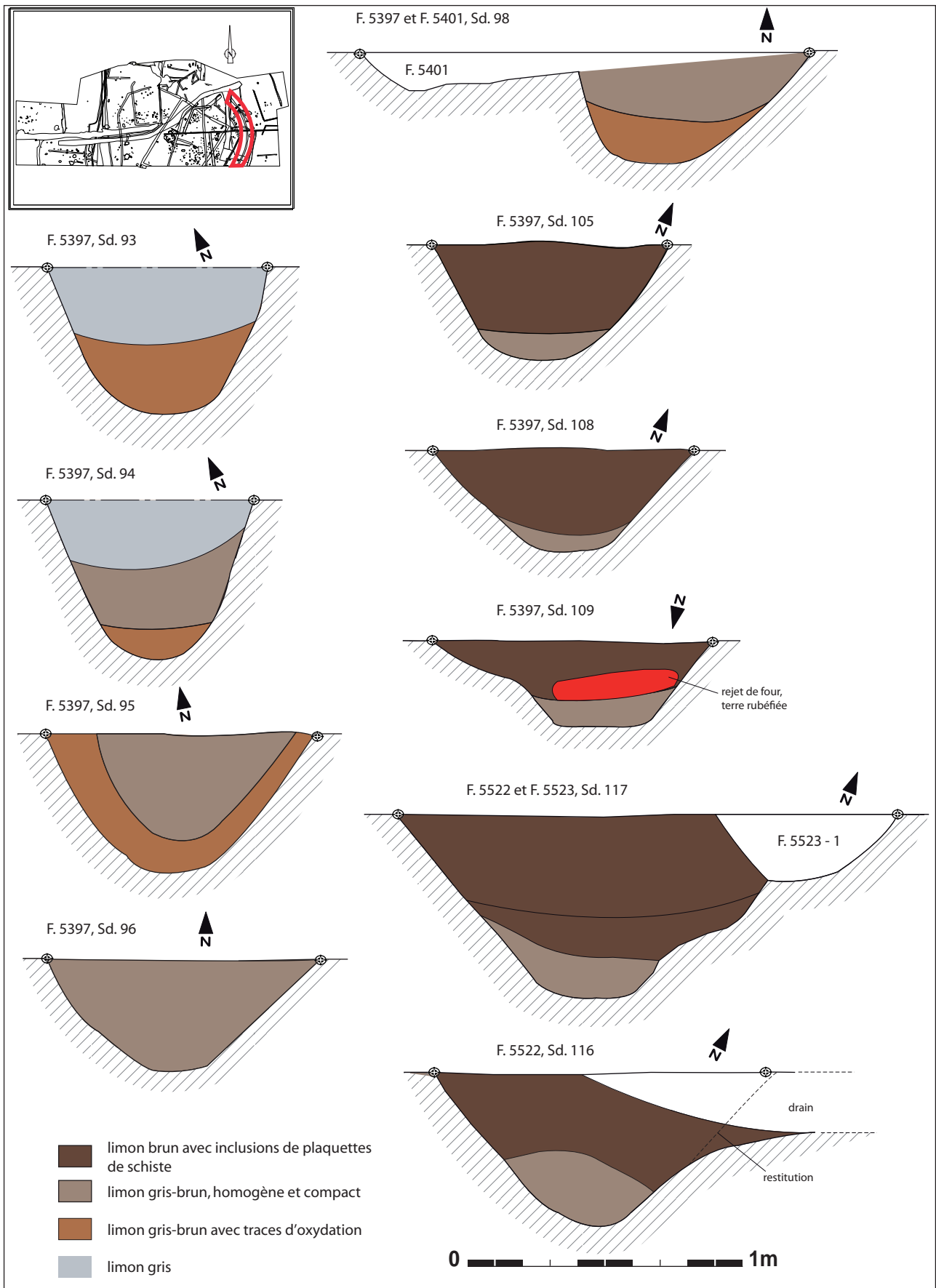


Fig. 49 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5397 et 5522 © DAO : A. Guesdon

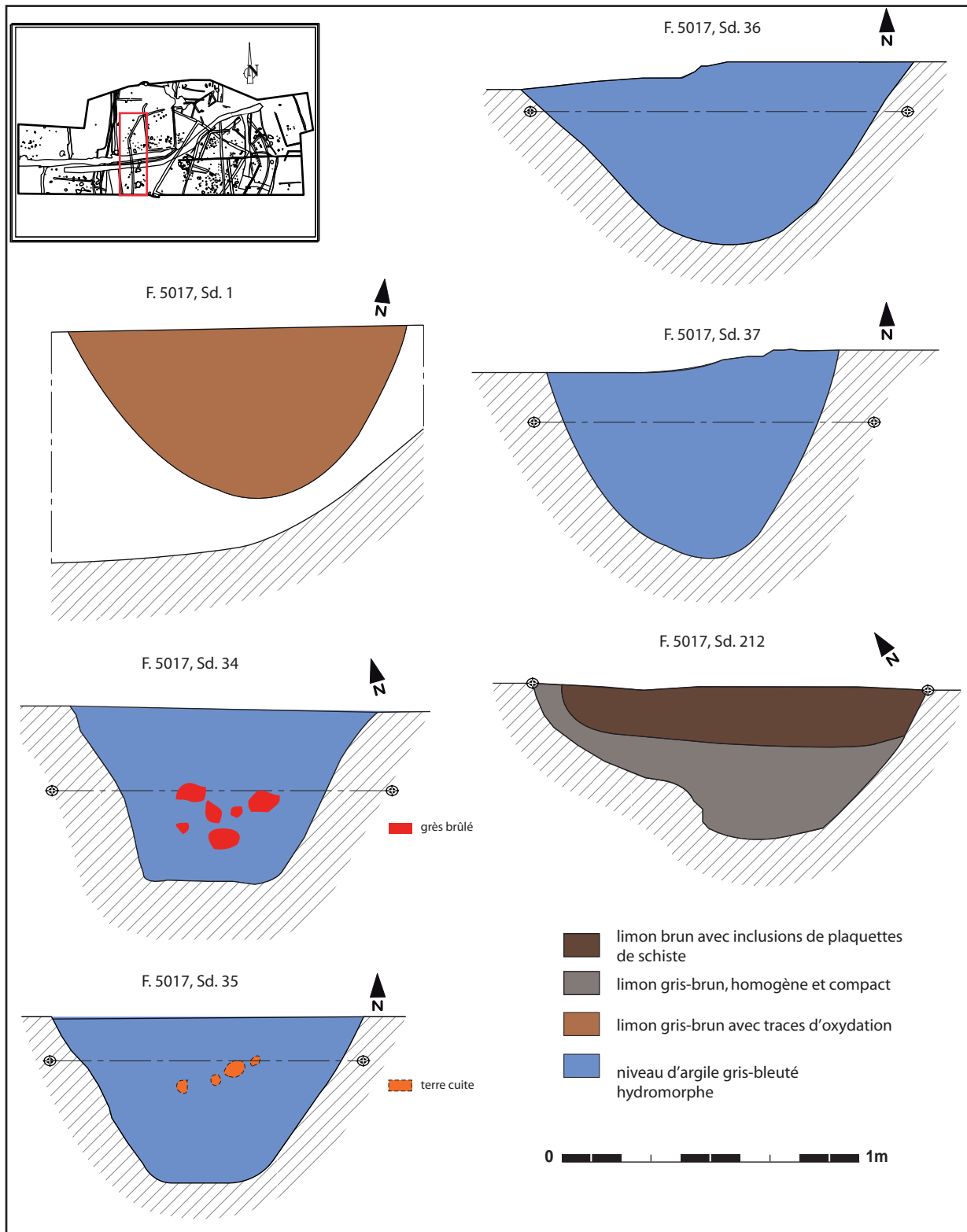


Fig. 50 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5017 © DAO : A. Guesdon

1.3.3. Troisième enclos (enclos 4)

Pour cette même période, un troisième enclos (enclos 4) pourrait être composé des fossés 5009 avec un possible retour 5497.

Le fossé 5009

Le fossé 5009 (fig. 51) a été suivi selon un axe sud-ouest/nord-est sur 75 m de longueur et sur une largeur moyenne de 1,40 m pour une profondeur conservée de 0,74 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux brun à gris compacte et homogène, devenant plus argileux à la base.

Les mobiliers

La fouille a livré 13 tessons de céramique de La Tène.

Le fossé 5497

Le fossé 5497 (fig. 51) est situé en limite nord-est de décapage. Il a été suivi selon un axe nord-ouest/sud-est sur 16,50 m de longueur et sur une largeur moyenne de 0,54 m pour une profondeur conservée de 0,18 m.

Les mobiliers

La fouille a livré 5 tessons de céramique, dont le fond d'un gros conteneur vraisemblablement de La Tène finale.

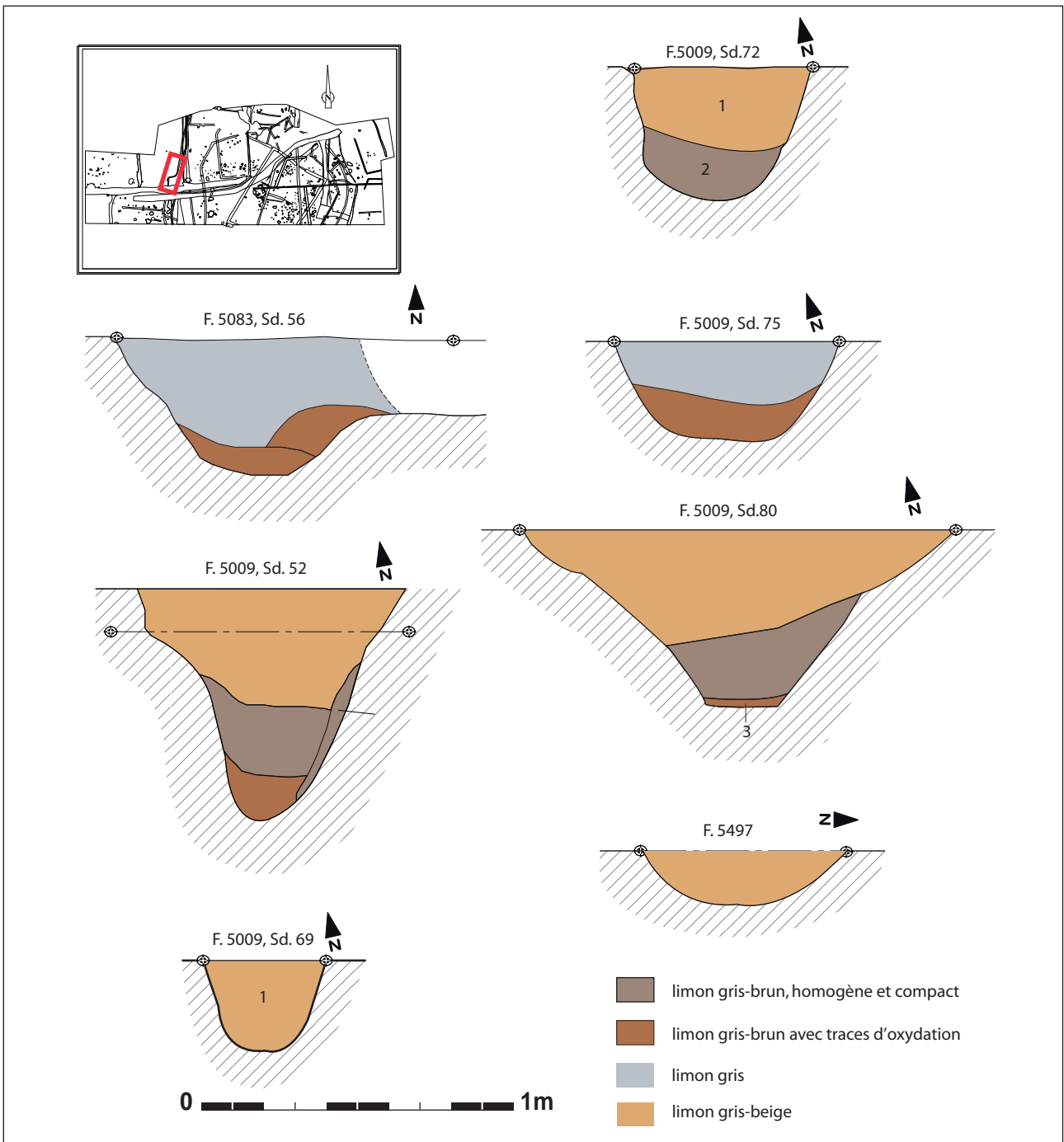


Fig. 51 - Coupe des sondages relevés dans les fossés

5083, 5009 et 5497 © DAO : A. Guesdon

2. Les unités

Le décapage du site a livré 212 trous de poteaux dont les diamètres varient de 0,20 à 0,80 m pour des profondeurs conservées allant de 0,06 à 0,44 m. Les comblements relativement homogènes sont composés d'un sédiment limono-argileux, le plus souvent compact, renfermant des plaquettes de schiste et de petits fragments de charbons de bois ainsi que des nodules de terre cuite. Certains creusements comportent des calages en pierre (fig. 53) et d'autres ont conservé le négatif du poteau (fig. 53). A part les structures contemporaines qui sont comblées avec une terre plus meuble, le remplissage ne permet pas de faire de différenciation chronologique pour les autres périodes.



Fig. 52 - Photographie du calage du trou de poteau 5094 et du négatif du poteau 5116 © équipe de fouille

Parmi ces concentrations de trous de poteaux présentes à l'intérieur de ces différents enclos, il a été possible d'isoler 5 unités architecturales. Cependant à part l'unité 1 et un grenier sur 4 poteaux (unité 5), les autres sont des hypothèses de travail se rapprochant le plus d'un plan simple de forme rectangulaire avec des ajouts comme des auvents ou des appentis (fig. 53). Aucune structure ne présente de surcreusement permettant d'individualiser des ensembles.

A noter, que le plan de l'unité 2 est incomplet car après un deuxième décapage à la mini pelle ou à la rasette, des trous poteaux n'ont pas été retrouvés lors de la fouille.

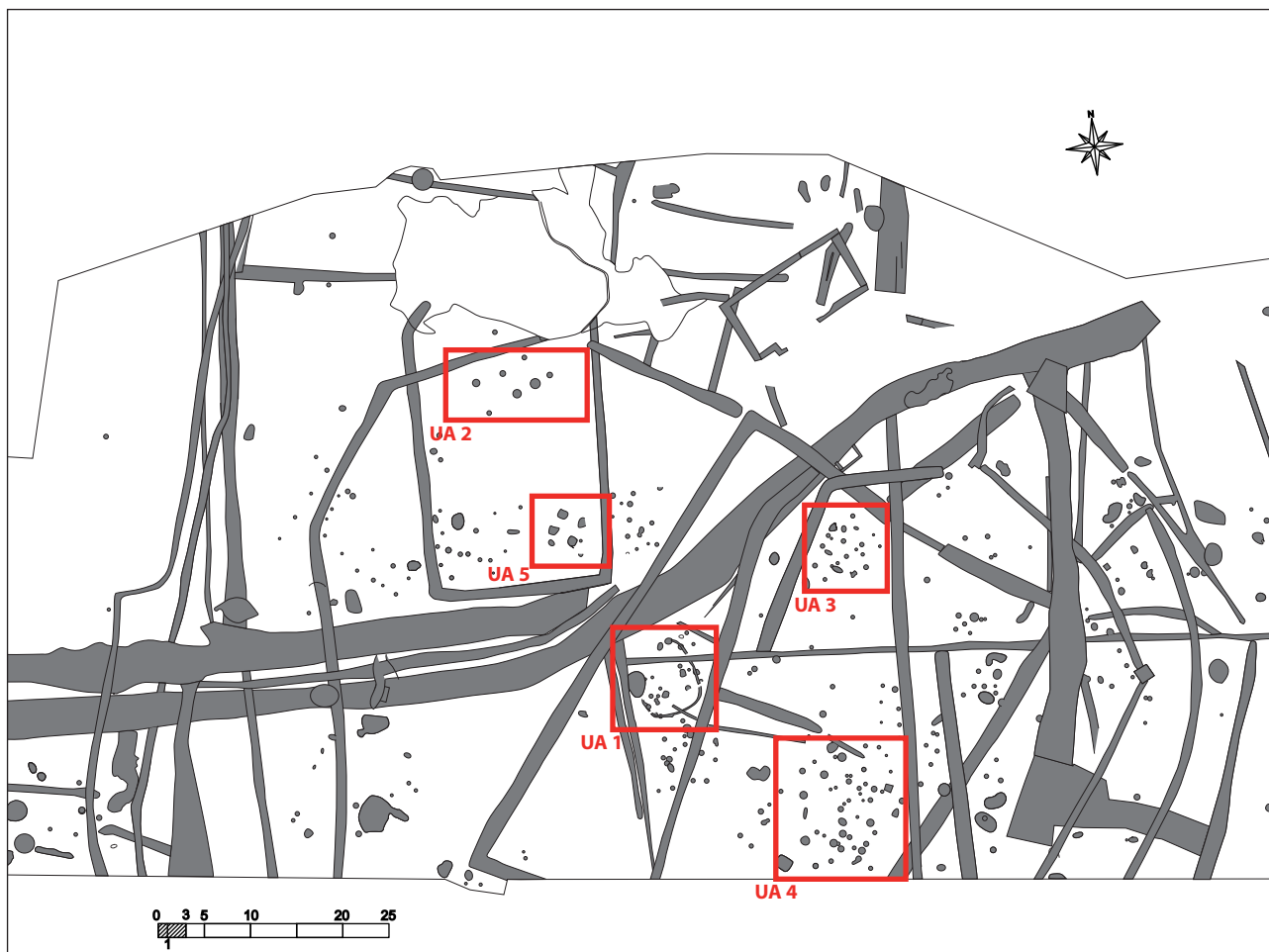


Fig. 53 - Plan de localisation des Unités architecturales © J.-C. Durand et A. Guesdon

2.1. L'unité 2

C'est dans un ensemble composite de trous de poteaux et de fosses présentant un alignement et un écartement régulier, que nous nous proposons de voir le plan d'un bâtiment (fig. 55). Situé en bordure de l'enclos curviligne ouest, il est composé de 2 trous de poteaux avérés 5547 et 5548 d'environ 0,60 m de diamètre pour des profondeurs conservées respectivement de 0,18 et 0,34 m. Il semble possible d'y associer les fosses/trous de poteaux 5544 et 5545. Ces dernières, de forme plus ou moins circulaires, fond environ 1,30 m de diamètre (5545 étant perturbée par un drain récent) pour des profondeurs conservées respectivement de 0,23 et 0,20 m. Il faut noter pour la fosse 5544, la présence d'une concentration de pierre et notamment de fragments de meule en granite dans la partie centrale, pouvant ainsi servir de calage pour un poteau. La forme évasée et élargie de ces deux fosses pouvant correspondre à l'arrachage du poteau en bois. L'absence de fouille pour les 3 autres poteaux relevés lors du premier décapage ne permet pas de confirmer le plan de cet éventuel bâtiment, mais sur le papier il offre un tracé cohérent.

Dans cette hypothèse de travail, il se présente sous la forme d'un rectangle d'orientation est-ouest, d'environ 7,80 m de longueur sur 3,60 m de largeur, si l'on prend en compte les sept trous de poteaux.

La fouille du trou de poteau 5548 a livré un tesson de céramique protohistorique et 34 tessons de La Tène pour la fosse 5544.

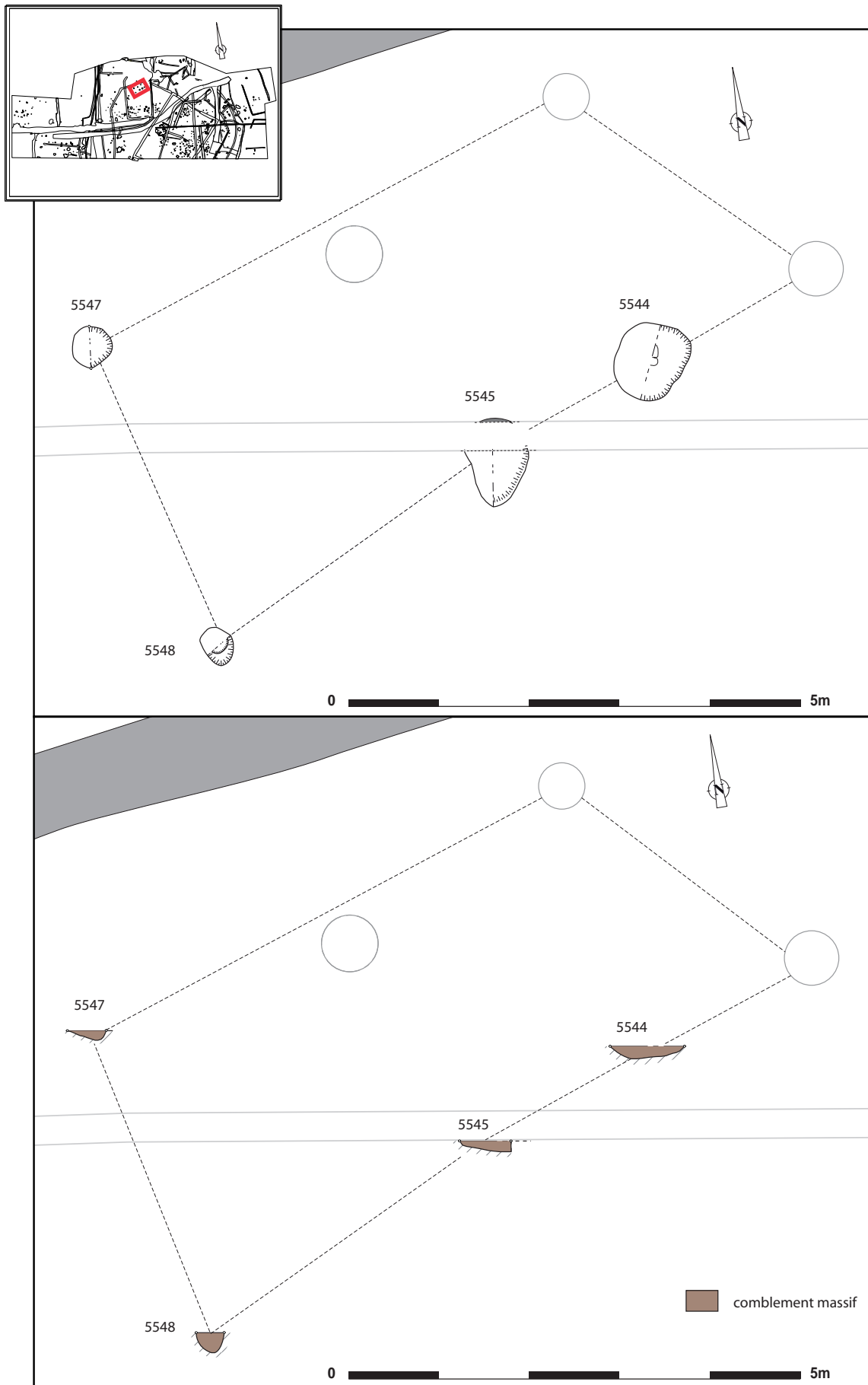


Fig. 54 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 2 © DAO : A. Guesdon

2.2. L'Unité 3

Elle est localisée dans la partie nord-ouest de l'enclos quadrangulaire, près de l'entrée, en parallèle au fossé médiéval 5582, dont elle n'est distante que d'1,20 m. Elle se présente sous la forme d'un rectangle d'orientation nord-est/sud-ouest de 4,80 m de longueur sur 2,70 m de largeur (fig. 55). Un auvent ou un appentis peut être rajouté sur le flanc est avec les poteaux 5294 et 5296. Pour le cadre général de la structure au moins 10 poteaux et petites fosses ont été utilisés (5278, 5279, 5280, 5282, 5283, 5286, 5288, 5289, 5291, 5459) et 4 poteaux se retrouvent dans la partie interne (5281, 5285, 5290, 5292). Trois des poteaux d'angle (5280, 5283 et 5459) se présentent sous la forme de petites fosses allongées avec un surcreusement décentré. L'évasement pouvant correspondre soit à un avant trou, soit à l'arrachage du poteau. Seul le fait 5278 correspond à un trou de poteau bien circulaire de 0,62 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,15 m. Le comblement de ces structures est essentiellement composé d'un sédiment limono-argileux brun gris, compact et hétérogène, comprenant des plaquettes de schiste

Il s'agit donc d'un petit bâtiment allongé à une seule nef avec peut être deux subdivisions internes d'axe nord-ouest/sud-est, composée pour la première des poteaux 5280, et 5285 et pour la seconde du poteau 5292. L'ensemble formerait comme des stalles dont la plus petite aurait 1,40 m de largeur, la plus grande 1,83 m et le centrale 1,56 m. Ce type de construction ne semble pas correspondre à un habitat, mais plus à un lieu artisanal ou à usage domestique, comme une étable. Malheureusement aucun élément ne permet de le confirmer. En effet, seule une recherche de présence de phosphates dans le sol aurait peut être permis de déterminer l'existence d'une stabulation.

La fouille de quatre trous de poteaux (5278, 5279, 5280 et 5459) a livré de la céramique de La Tène.

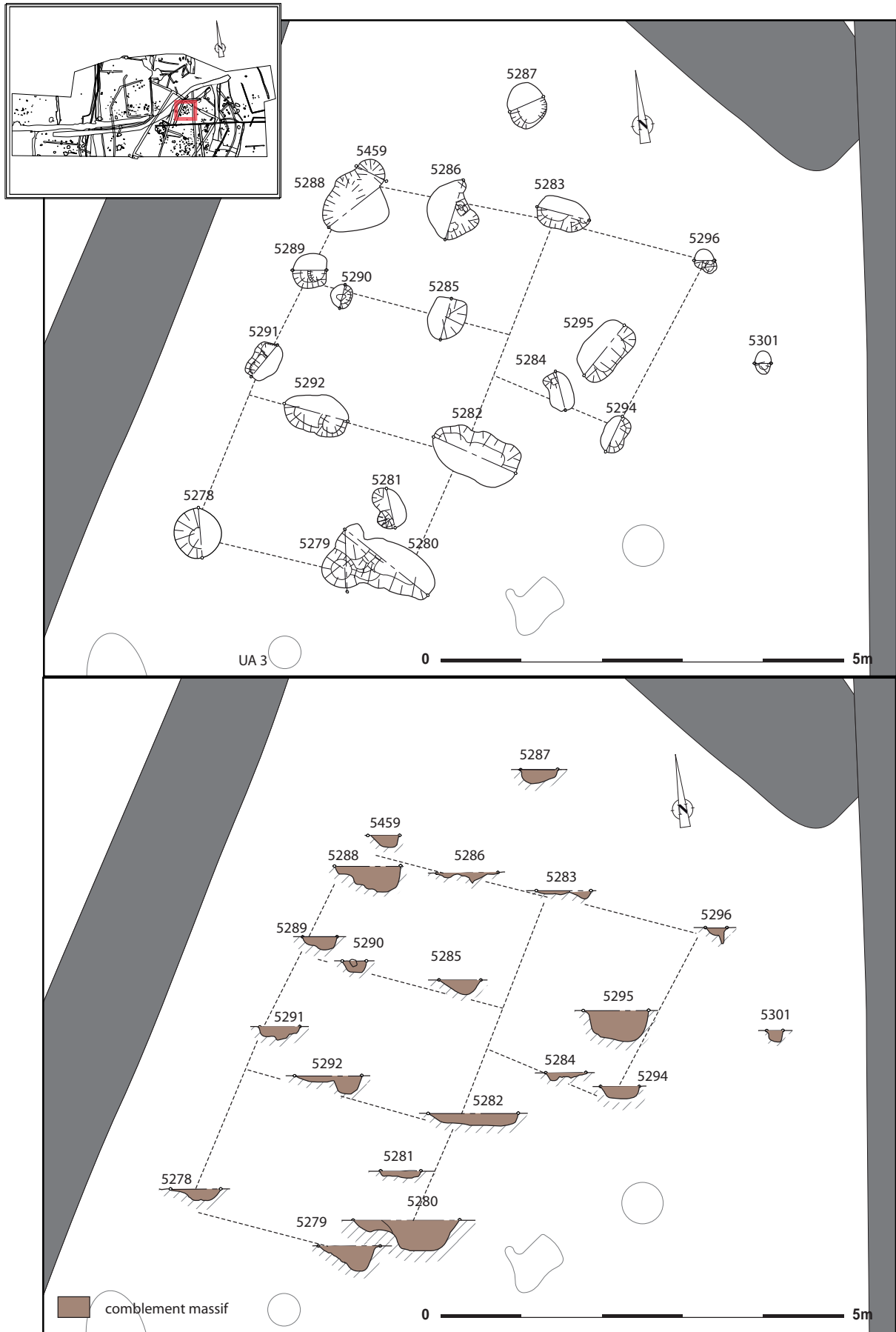


Fig. 55 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 3 © DAO : A. Guesdon

2.3. L'unité 4

Parmi une nébuleuse de trous de poteau, nous avons isolé un ensemble situé à environ 3,50 m du bord interne de l'enclos du fossé 5361 de l'enclos quadrangulaire (fig. 56/57). Il se présente sous la forme d'un rectangle d'orientation nord-est/sud-ouest de 7,85 m de longueur pour une largeur de 4,65 m, soit une surface interne d'environ 36,50 m². Le côté nord-est est plus étroit avec une largeur de 4,30 m pour 5,15 m pour le flanc sud-ouest. L'emprise du bâtiment est constituée de 14 poteaux (5236, 5237, 5242, 5243, 5244, 5254, 5259, 5264, 5265, 5266, 5268, 5321, 5322, 5323) avec un possible axe médian (5260, 5262, 5321 et peut être 5241). Les poteaux d'angle (5236, 5254, 5268 et 5322) ont des diamètres allant de 0,50 m à 1,02 m pour des profondeurs conservées de 0,10 à 0,19 m. Le comblement est un sédiment argilo-schisteux brun, compact et homogène. Ce type de bâtiment de part ses dimensions peut avoir aussi bien une fonction d'habitat qu'un usage domestique ou artisanale. L'absence de tout artefact dans le comblement des supports ne permet pas d'apporter plus de précision.

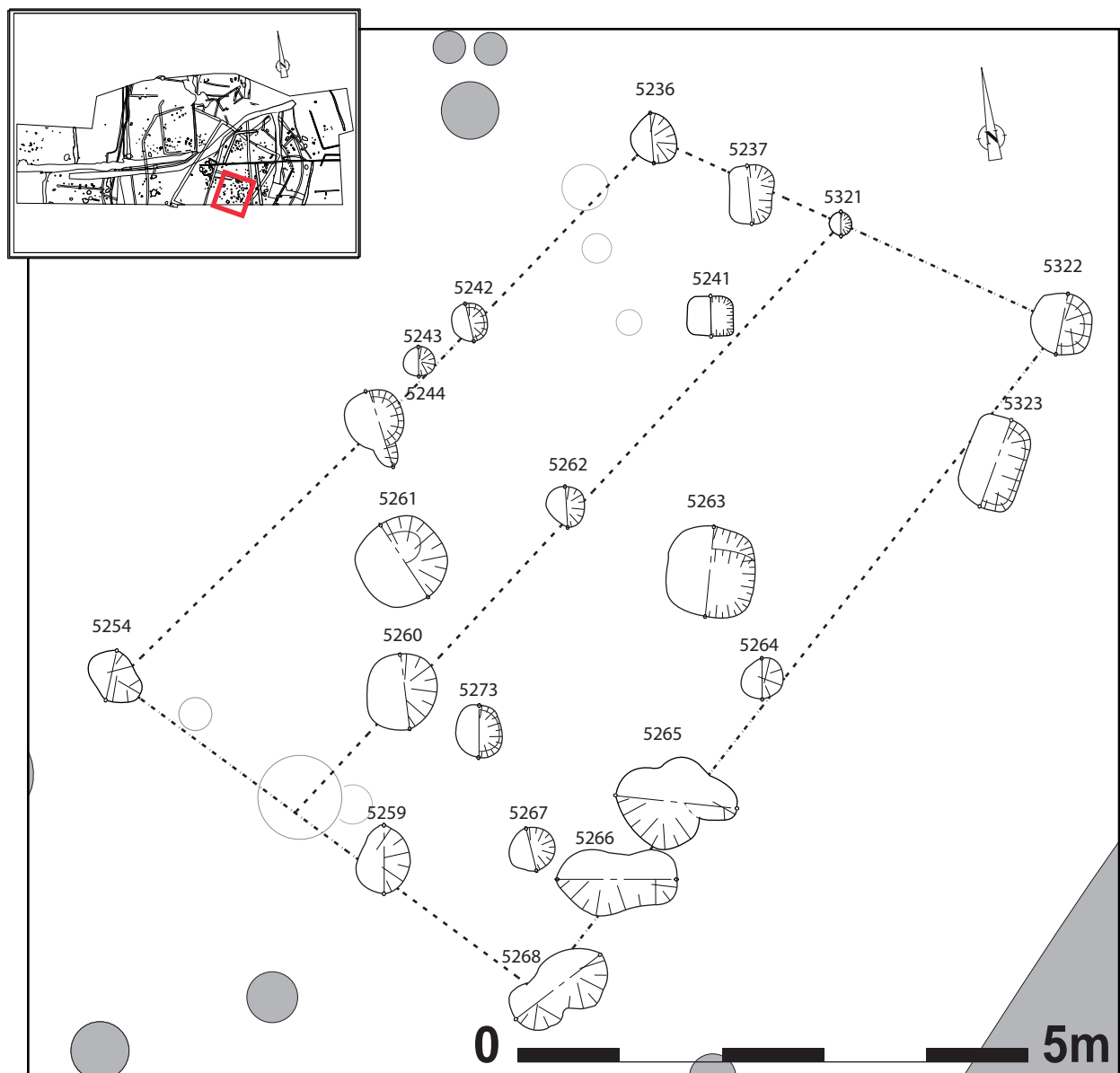


Fig. 56 - Représentation en plan de l'Unité 4 © DAO : A. Guesdon

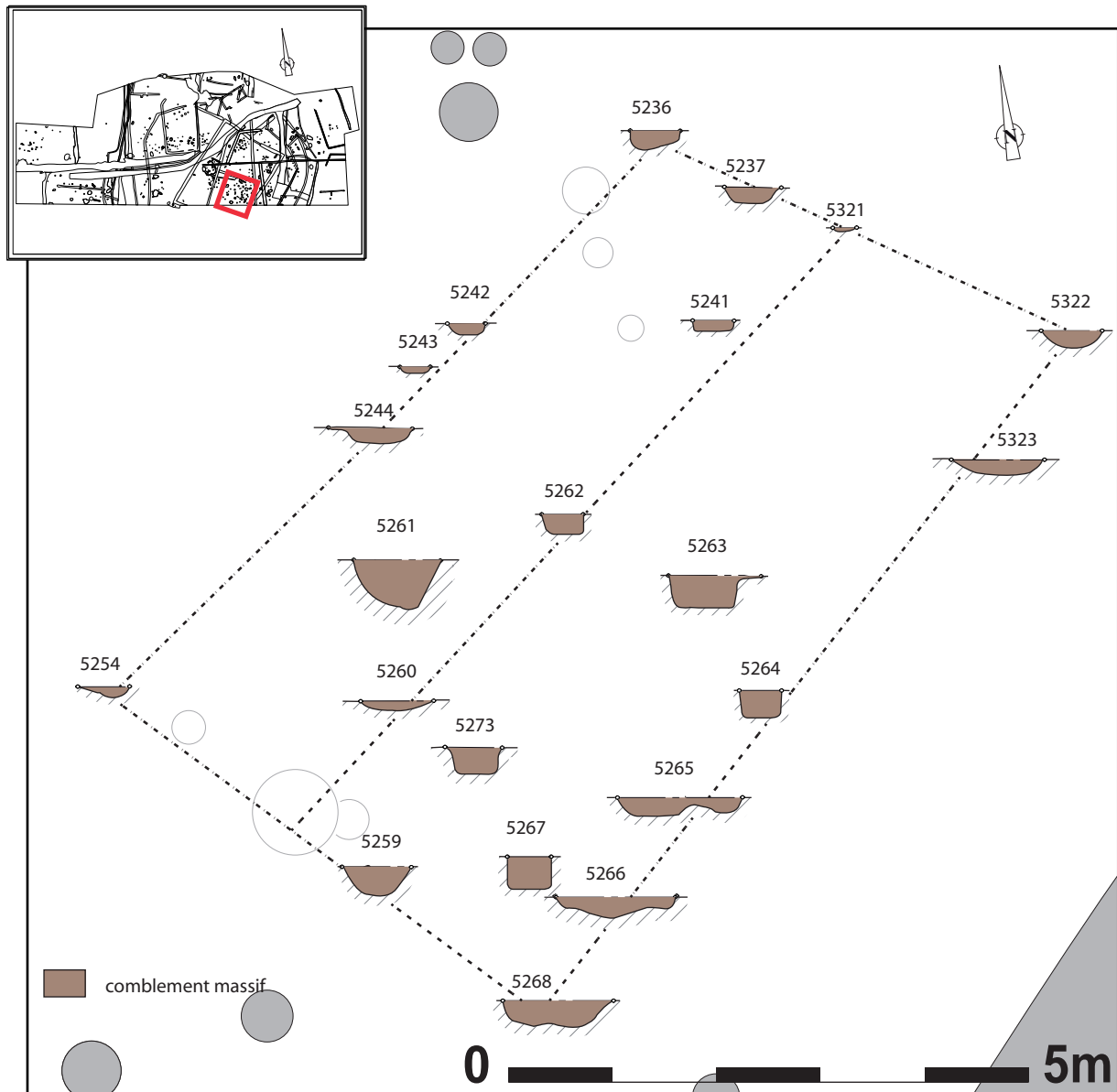


Fig. 57 - Représentation en coupe de l'Unité 4 © DAO : A. Guesdon

2.4. L'unité 5

Elle se compose d'au moins quatre trous de poteau (5116, 5117, 5119, 5120) formant un carré de 2 m de côté, situé sur le flanc ouest de l'enclos 1 (fig. 58/59). Ces creusements de support ont un fort diamètre allant de 0,92 m à 1,20 m. Les profondeurs conservées vont de 0,38 à 0,56 m.

Ils sont comblés d'un même sédiment limono-argileux brun gris présentant des traces d'oxydation, des plaquettes de schiste, de petits fragments de charbons de bois ainsi que des nodules de terre cuite.

Il semble qu'une partie du poteau soit conservée dans le trou de poteau 5119.

L'avant trou (perturbé par un drain) fait 1,20 m de diamètre, mais le poteau a une section de 0,25 m.

Le mobilier

La fouille a livré 1 tesson de céramique daté de La Tène, dans le trou de poteau 5117.

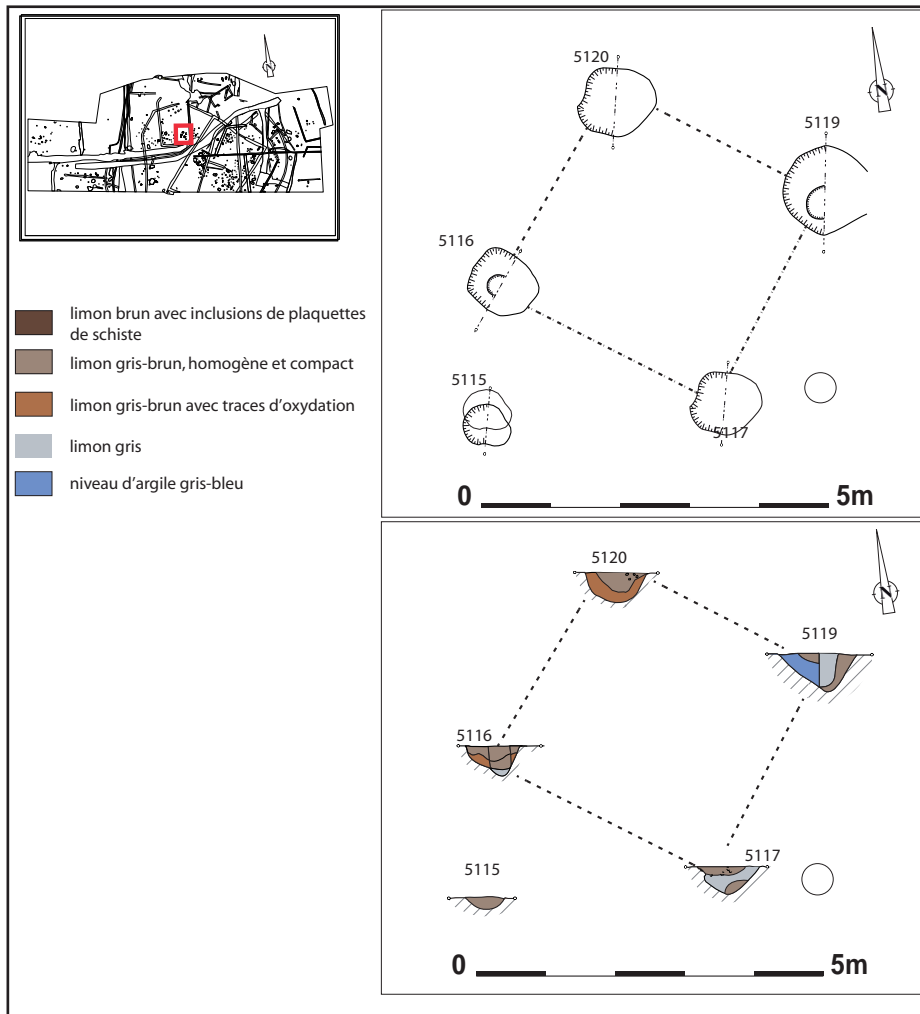


Fig. 58 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 5 © DAO : A. Guesdon



Fig. 59 - Photographie de l'Unité 5

© Kévin Bideau

3. Le four 5454 et la fosse 5602

Visible déjà dès la phase de diagnostic, un petit four de 0,80 m de longueur sur 0,70 m de largeur est situé en bordure du fossé 5017. Il est associé à une fosse 5602 creusée directement dans le comblement supérieur du fossé 5017 (fig. 60/61).

Le four est constitué d'une paroi rubéfiée conservée sur 0,24 m de hauteur et 0,06 m d'épaisseur. La sole peu épaisse de 0,03 m n'est conservée que dans la partie sud du four. L'ensemble est comblé d'un sédiment argileux gris oxydé, mélangé à de l'argile rubéfiée et des charbons de bois, dont un prélèvement a donné une datation 14-C 2040 ± 30 BP, soit entre 160 et 20 av. J.-C. En datation calibrée correspondant à une période comprise entre la fin de La Tène moyenne et la fin de La Tène finale, début période augustéenne.

La fosse 5602, d'environ 1,20 m de diamètre, est installée directement dans le comblement supérieur du fossé 5017. Elle est conservée sur une hauteur maximale de 0,20 m. Le comblement est un sédiment argileux gris charbonneux, homogène compact. Ce comblement vient colmater la couche d'argile rubéfiée recouvrant la sole du four.

Les mobiliers

La fouille a livré 2 tessons de céramique de la fin de La Tène.



Fig. 60 - Photographie du four 5454

© Bastien Simmier

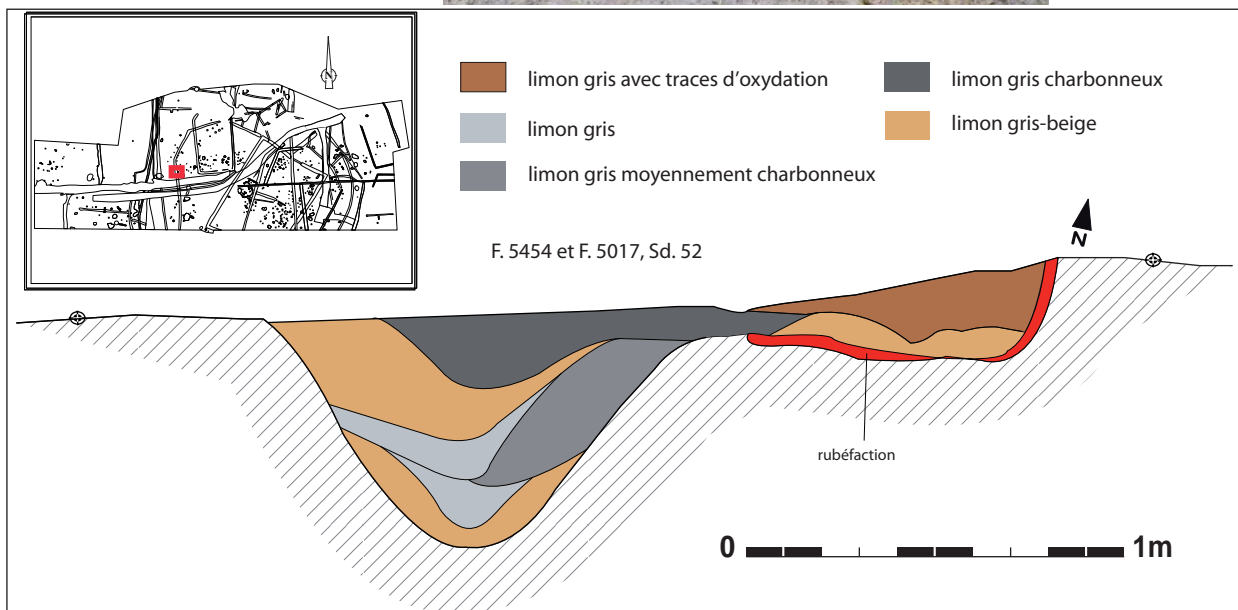


Fig. 61 - Photographie et coupe du four 5454 et du fossé 5017 © DAO : A. Guesdon

4. Les fosses

Introduction

La fouille a livré 42 structures dont les dimensions et la forme ont permis de les classer dans la catégorie des fosses. Certaines de ces structures peuvent également se rattacher à la catégorie des gros trous de poteaux et réciproquement. Certaines, comme 5288 ou 5544 ont été intégrées directement au plan d'une unité architecturale (ici unité 3 et 2). Il en est de même pour 5266 et 5268 pour l'unité 4. Ces deux fosses/trous de poteaux ne renfermaient pas de mobilier. Sur les 42 fosses, 1 a été datée du Néolithique (5068) par des charbons de bois, 16 ont été datées de l'âge du Fer à partir du mobilier céramique (5030, 5076, 5090, 5095, 5154, 5197, 5230, 5277, 5342, 5359, 5367, 5437, 5450, 5456, 5544, 5581) 10 de l'époque médiévale ou moderne et le reste non daté.

Comme le montre le diagramme 1 (fig. 62), la majorité des fosses est de forme ovale 57,4 %. Les fosses circulaires représentent 18,8 %, suivent les fosses rectangulaires avec 9,6 %, les fosses allongées avec 6,6 %, et enfin les irrégulières et polylobées avec 3,8%.

Le profil de ces fosses est en général évasé et le fond est le plus souvent plat. A partir du diagramme 2 (fig. 63), il est possible de voir que les profondeurs vont de 0,06 m à 1,26 m, mais que la plus forte proportion se trouve entre 0,14 et 0,20 m. Il ne reste le plus souvent que le fond de la structure, ce qui ne permet pas de se faire une idée de la forme initiale et donc d'appréhender la fonction.

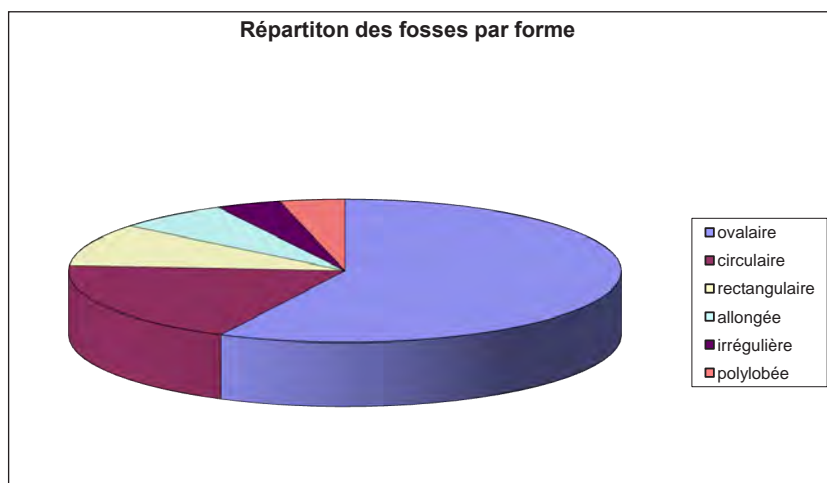


Fig. 62 - Graphique de répartition des fosses par forme © J.-C. Durand

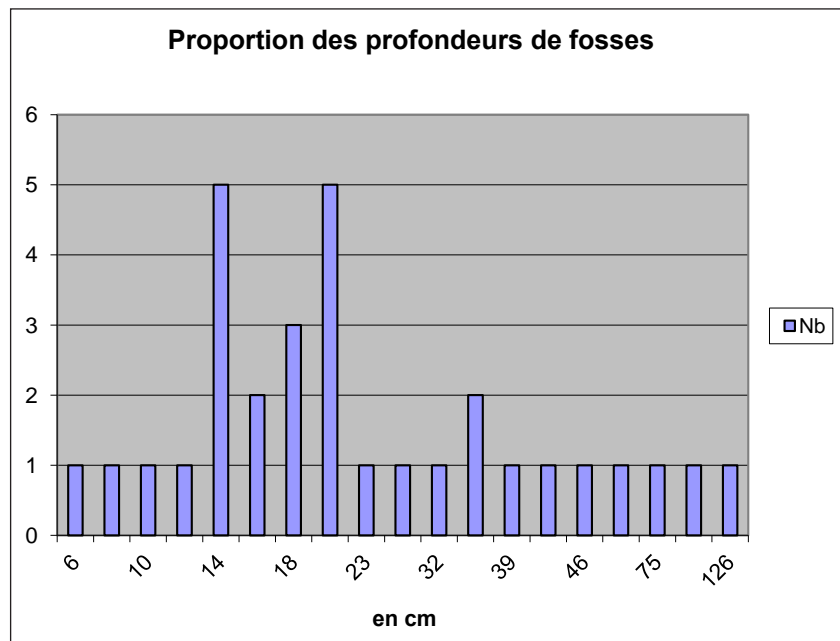


Fig. 63 - Graphique de proportion des profondeurs de fosses

© J.-C. Durand

Typologie des fosses

4.1 Les fosses ovalaires

Les fosses ovalaires avec 17 éléments (5277, 5456, 5030, 5034, 5076, 5154, 5266, 5295, 5352, 5359, 5386, 5421, 5450, 5521, 5545, 5555), constituent la majorité du corpus. Parmi ces dernières, 5 sont à l'intérieur de l'enclos principal mais à chaque fois associées aux unités 3 ou 4 ou à une autre concentration de trous de poteaux. Leur forme les rapproche plus de cette catégorie. Les autres, situées à l'extérieur sont de petites fosses ovalaires arasées, mais certaines comme 5076 évoque une petite fosse de stockage du type petit silo. Ces fosses ont des dimensions allant de 0,94 m à 2,82 m de longueur, pour une largeur variant de 0,50 à 1,88 m. Parmi celles-ci, 9 sont des petites fosses en cupule, à bords évasés et fond plat (5266, 5295, 5323, 5386, 5450, 5521, 5545, 5555, 5581). La fosse 5450 en est une bonne illustration. A noter que seules les fosses 5450 et 5581 ont livré du mobilier céramique de La Tène.

Fosse 5076

C'est une fosse pratiquement circulaire de 1,40 m de longueur sur 1,05 m de largeur (fig. 64). Elle est conservée sur 0,75 m de profondeur. Les parois sont abruptes et le fond est plat. Le comblement est constitué de 3 US dont le sédiment, limono-argileux gris plus ou moins compacte, devient bleuté à la base de la structure. Il devient plus caillouteux en surface avec des traces d'oxydation et des concentrations de terre cuite. La forme compacte de cette structure évoque un petit silo dont toute la partie supérieure aurait été arasée.

Les mobiliers

La fouille a livré 3 tessons de céramique de la fin de La Tène ainsi qu'une pièce lithique et 23 fragments de plaque foyère, dont des bords. Un prélèvement du sédiment a été réalisé confirmant la présence de graines et de charbons de bois.

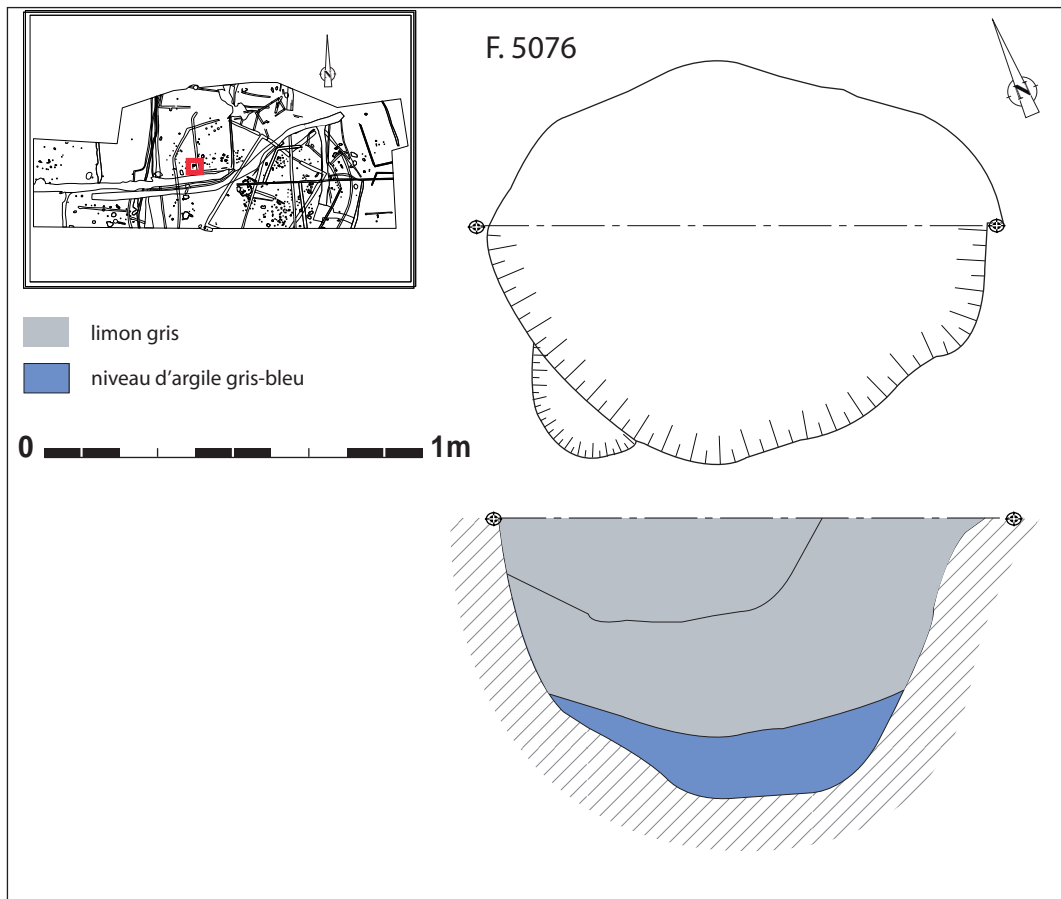


Fig. 64 - Plan et coupe de la fosse 5076 © DAO : A. Guesdon

Fosse 5450

Il s'agit d'une petite fosse ovale située dans l'enclos principal à proximité du fossé 5361 (partie sud-est de l'enclos) (fig. 65). Elle fait 0,94 m de longueur sur 0,50 m de largeur et est conservée sur une profondeur de 0,14 m. Les bords sont évasés et le fond est plat. Elle est comblée d'un sédiment argileux brun-gris très compact, avec des tâches orangées.

Mobilier

La fouille a livré 2 tessons de céramique de La Tène.

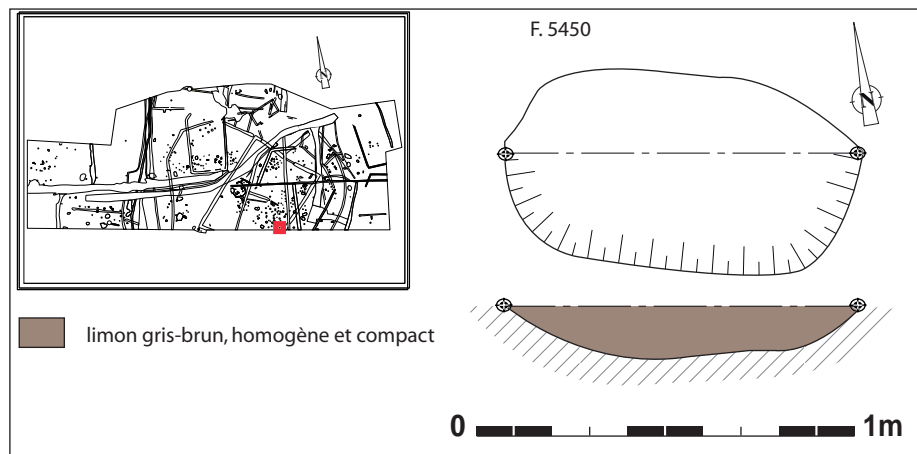


Fig. 65 - Plan et coupe de la fosse 5450

© DAO : A. Guesdon

La fosse 5456

Cette fosse est située en bordure du fossé 5017 à proximité de 5095 (fig. 66). Sa forme ayant été mal appréhendée au départ, le sondage à la mini-pelle n'a pas été bien centré, trop près du bord nord-ouest. Apparaissant au départ comme une fosse de 4 m de longueur sur 3 m de largeur avec une excroissance côté est, il semble s'agir en fait d'une structure en tronc de cône. Ses limites ne sont pas faciles à déterminer, mais le diamètre semble être d'environ 1,70 m pour l'ouverture et 1,25 m pour la base pour une profondeur totale de 1,50 m. Le fond est arrondi. Le comblement, très stratifié, présente des phénomènes d'effondrement de parois avec un comblement lent. Il est constitué d'un sédiment limono-argileux brun-gris plus ou moins oxydé avec des couches de rejets plus argileuses et plus charbonneuses.

La forme de la structure évoque un silo ou un début de creusement de puits abandonné.

Les mobiliers

La fouille a livré 60 tessons de céramique de la fin de La Tène et un élément métallique (déchet de métallurgie ?).

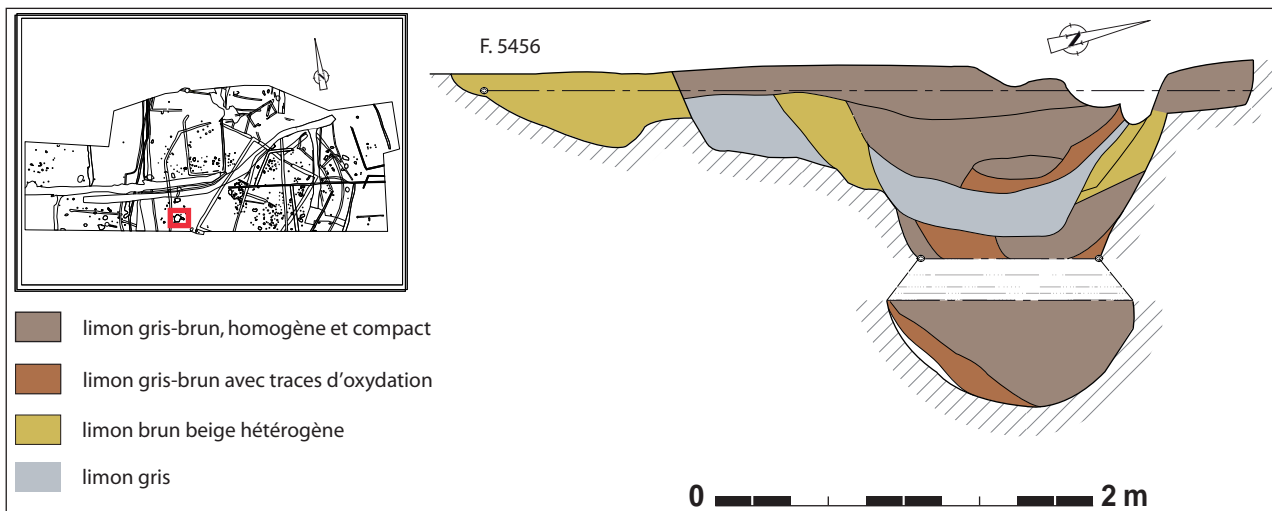


Fig. 66 - Coupe de la fosse 5456 © DAO : A. Guesdon

4.2. Les fosses circulaires

Elles sont au nombre de 6 (5090, 5338, 5422, 5437, 5544, 5565) et à part 5338 qui est située à l'intérieur de l'enclos principal, les autres fosses sont situées à l'extérieur. Elles ont des dimensions allant de 0,80 m à 1,30 m de longueur pour une largeur de 0,30 à 0,90 m. Il s'agit de petites fosses à profil en cuvette avec un fond plat ou légèrement arrondi. La fosse 5544 en est une bonne illustration. A noter que les sur 6 fosses trois ont été datées de La Tène par la céramique.

Fosse 5544

Il s'agit d'une fosse d'environ 1,30 m de diamètre et conservée sur une profondeur de 0,23 m (fig. 67). Les bords sont évasés et le fond est arrondi. Le comblement est un sédiment limoneux brun gris compact avec des traces d'oxydation.

Le mobilier

La fouille a livré 34 tessons de céramique associés à 56 morceaux de plaques de cuisson desquels sont identifiés 2 angles de plaques et un bord (fig. 20). Il faut ajouter un fragment de meule en granite.

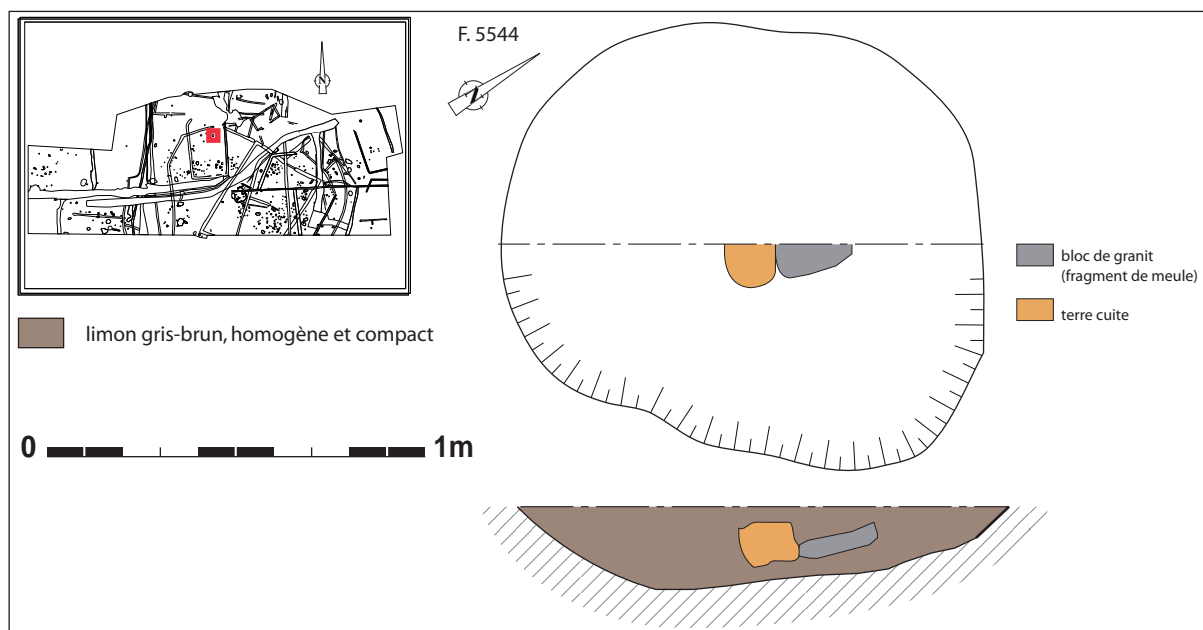


Fig. 67 - Plan et coupe de la fosse 5544 © DAO : A. Guesdon

4.3. Les fosses rectangulaires

Elles sont au nombre de 3 (5197, 5230, 3567) et seule la fosse 5230 est située dans l'enclos principal. Elles ont une longueur variant de 1,76 m à 2,44 m pour une largeur comprise entre 1,20 et 1,36 m. Les profondeurs conservées vont de 0,16 à 0,46 m. Les parois sont légèrement évasées et le fond est relativement plat. La fosse 5197 en est une bonne illustration. A noter que les trois fosses ont livré du mobilier datant de La Tène.

La fosse 5367 est plus grande que les deux autres, mais elle est moins bien conservée, seulement 0,16 cm d'épaisseur et elle est recoupée par un drain sur son côté est.

La fosse 5197

Cette fosse est localisée à proximité de l'angle sud-ouest, à l'extérieur de l'enclos principal (fig. 68). Elle est quadrangulaire à angles arrondis de 1,76 m de longueur sur 1,26 m de largeur selon un axe nord-est/sud-ouest. Conservée sur une profondeur de 0,46 m, les parois sont évasées et le fond est en légère cuvette. La moitié nord-ouest de la fosse a été coupée à la mini-pelle et la partie sud-est a été fouillée manuellement. Dans cette seconde partie il faut noter la présence de deux concentrations de mobilier. La première contient des fragments de terre cuite et la seconde de la céramique. Ces concentrations sont présentes dans un sédiment argileux brun-gris (US 1) compact et hétérogène riche en charbons de bois.

Cette couche de rejet recouvre un sédiment argileux gris-bleuté (US 2) assez homogène et compact. Il contient des fragments de panse d'amphore.

Les mobiliers

Elle a livré un corpus riche de 71 tessons pour un NMI estimé à 10 vases associés à un bord épais de plaque de cuisson. Le mobilier d'importation se compose de 4 fragments d'amphore vinicole italique de type gréco-italique ou Dr. 1 découverts en fond de structure.

La partie supérieure d'un gros vase de stockage disposant d'une lèvre épaisse en forme de bourrelet est ornée d'un décor ondulé incisé comme c'est le cas sur un vase du fossé 230 à Bais « Carrière des Vallons » ou encore à Janzé, « Le

Moulin de La Jaroussaye » (35) (Cherel 2005). Cette ornementation se rencontre ponctuellement dans les contextes de La Tène finale jusqu'au début de l'époque antique. Ce grand conteneur évoque les nombreux exemplaires comparables découverts dans le fossé curviligne 5420.

Un vase (fig. 69, n°1) évoque par sa morphologie, les vases balustres de la fin de l'époque laténienne. Lustré à l'extérieur et à l'intérieur de son rebord, sa panse a probablement reçu une enduction de peinture blanche. Ce type d'ornementation demeure exceptionnel dans la péninsule armoricaine. A Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35), ZAC Sud Seiche, un vase balustre moins fermé lustré sur sa panse et à l'intérieur de son rebord provient d'un contexte daté de La Tène finale par le mobilier d'importation associé (Cherel 2006, pl. 5, n°6). A Quimper (29), Kergolvez (Cherel, en cours), un vase comparable à celui-ci est rattaché à l'horizon 2, dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Sur ce site les vases balustres à embouchure resserrée appartiennent à l'horizon 3 daté par le mobilier d'importation à La Tène finale. A La Massuère, la courbure prononcée du récipient à profil en esse évoque les productions de La Tène finale.

Une écuelle est dotée d'un col orné de fines cannelures à sa base et à sa jonction avec sa lèvre éversée (n°3). Elle évoque celle dégagée à Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005), dans un contexte de La Tène finale, probablement au début du I^{er} siècle av. J.-C. A Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35), ZAC Sud Seiche (Cherel 2006, pl. 2, F150-2), un exemplaire dont le col est décoré d'un fin cordon médian est daté par le mobilier d'importation de La Tène finale.

Une autre jatte de grande taille avec son important diamètre à l'ouverture, possède une strie labiale interne (n°5). Un cordon souligné de cannelures décore la base de son rebord éversé. Sa panse a fait l'objet d'un peignage sommaire. D'un point de vue morphologique, elle est identique à celle mise au jour dans le fossé 200 de l'enclos 2 de l'habitat de Vitré (35), « Boulevard de Laval » (Cherel 2010) daté de La Tène finale. L'habitat de La Tène moyenne et du début de La Tène finale de Corps-Nuds (35), « Le Petit Chambière » a livré deux exemplaires comparables (Cherel 2005, pl. 4, F 20,30 et pl. 6, F.30).

Les autres récipients, qu'il s'agisse des écuelles à profil en esse assez profondes (n°4 et 9) ou des hauts vase fermés à profil rentrant (n°7 et 8) décorés de cannelures au niveau de leur épaulement, trouvent de nombreuses comparaisons sur l'établissement rural de Bais (35), Carrière des Vallons, au cours de la phase 3 datée de La Tène finale.

Le comblement de cette structure au début de La Tène finale peut donc être proposé.

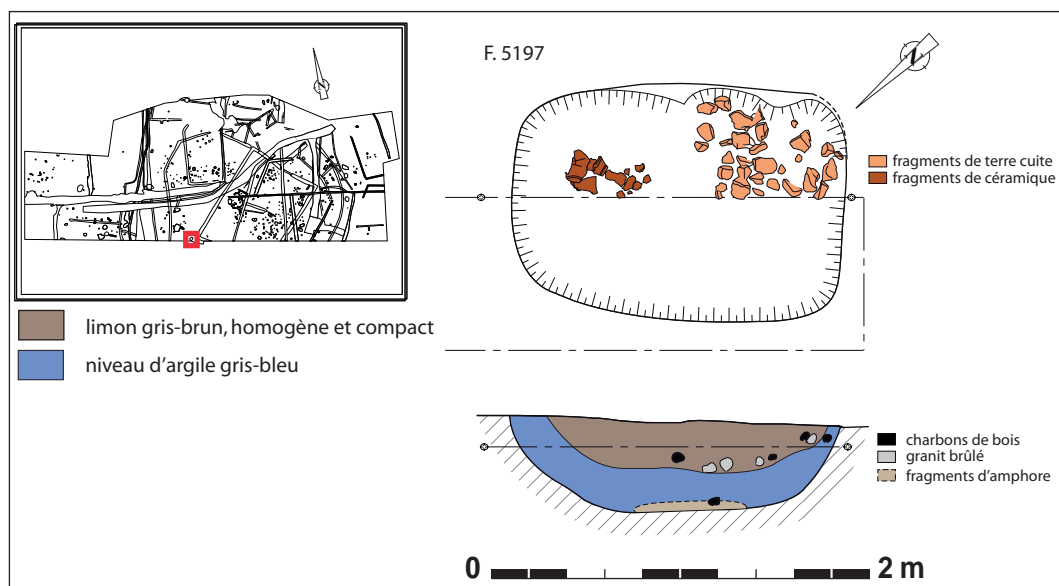


Fig. 68 - Plan et coupe de la fosse 5197 © DAO : A. Guesdon

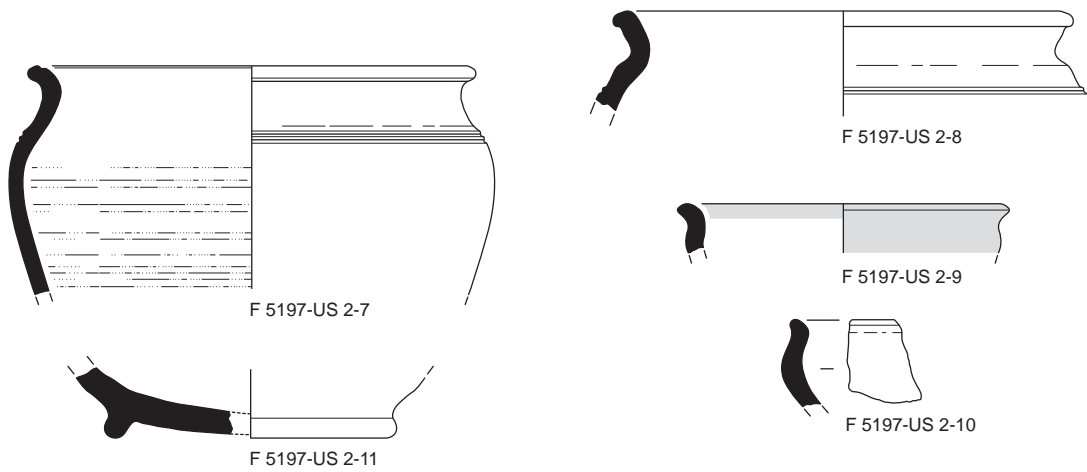
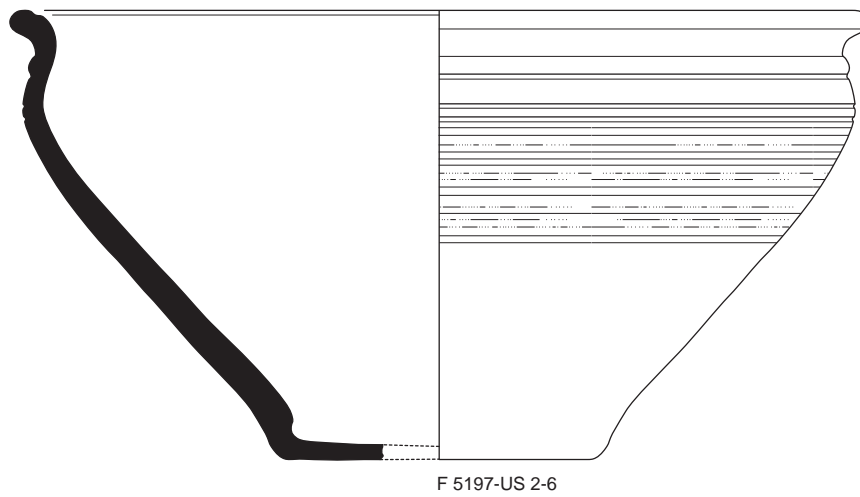
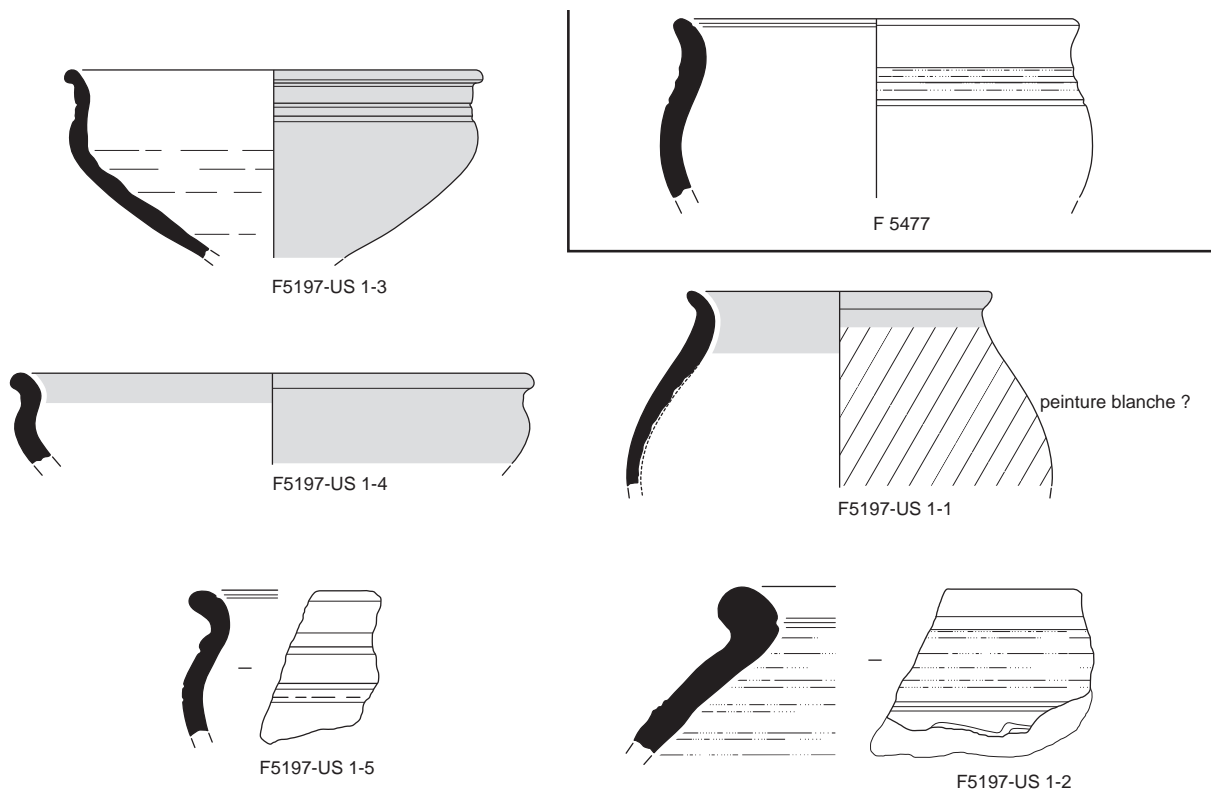


Fig. 69 - Poteries découvertes dans les fosses 5197 et 5477 (état 3) situées à l'extérieur de l'enclos © relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

La fosse 5230

Elle est presque circulaire de 1,78 m de longueur sur 1,55 m de largeur et conservée sur une profondeur de 0,18 m (fig. 70). Les parois sont évasées et le fond est relativement plat. Elle est comblée d'une seule couche constituée d'un sédiment limoneux brun-gris compact, homogène avec de nombreuses inclusions de charbons de bois ainsi que des nodules de terre cuite.

Les mobiliers

Le remplissage de cette fosse a livré 64 tessons pour un NMI estimé à 5 vases (fig. 71) auxquels sont associés deux fragments de terre cuite. Au moins 4 objets en fer furent exhumés. L'outillage est représenté par un probable soc d'araire en bon état de conservation, et la quincaillerie se compose d'au moins un clou, peut-être deux, et de deux tiges fragmentées en fer.

Deux hauts récipients fermés sont pourvus d'une panse globulaire caractéristique des productions locales tardives, tels les vases analogues du début du I^{er} siècle av. J.-C. de Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005).

Un troisième récipient ouvert présente de nombreuses similitudes dans les ensembles locaux de la fin du II^e âge du Fer.

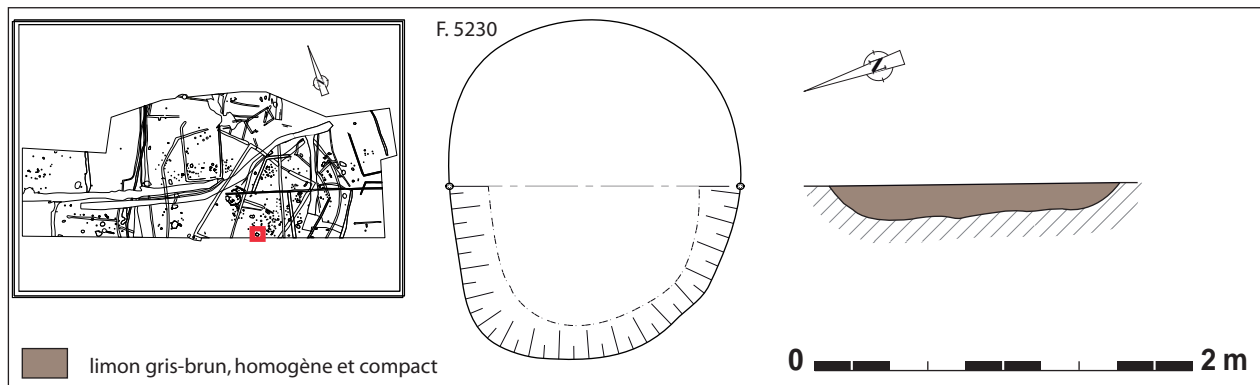


Fig.70 - Plan et coupe de la fosse 5230 © DAO : A. Guesdon

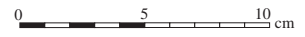
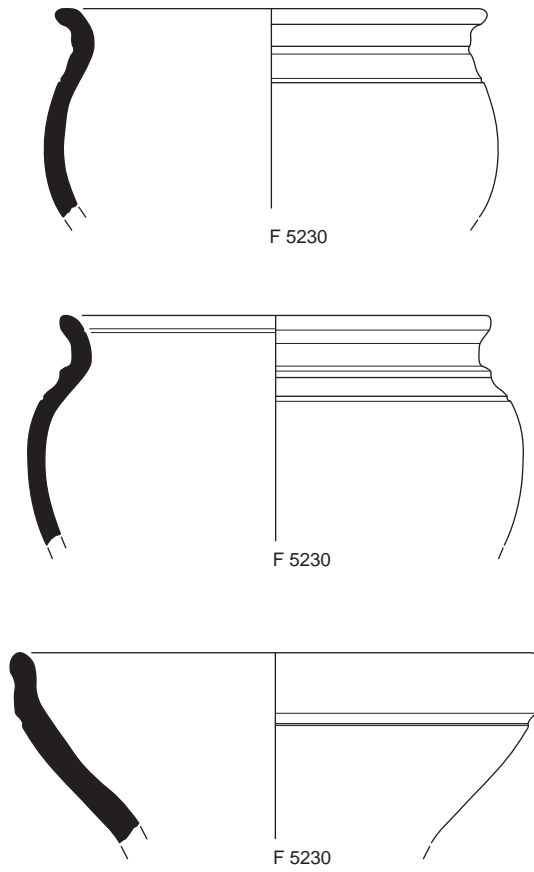


Fig. 71 - Poteries découvertes dans la fosse 5230 (état 3) située à l'intérieur de l'enclos © relevé : A.-F. Chereil / infographie M. Dupré

La fosse 5367

Cette fosse de forme ovale est recoupée sur le côté est par un drain moderne ne permettant pas d'avoir sa longueur totale (fig. 72). Elle est visible selon une orientation est-ouest, sur 2,44 m de longueur et 1,36 m de largeur, pour une profondeur conservée de 0,16 m. Les bords sont évasés et le fond est irrégulier. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux gris avec de nombreuses inclusions de manganèse, de quartz et des charbons de bois. Au centre de la fosse on observe une zone de concentration de fragments de plaque foyère et de pierres rubéfiées.

Les mobiliers

Le comblement sommital de cette fosse ne recelait que 8 tessons pour un NMI évalué à un unique récipient (fig. 74), associés à 49 morceaux de plaques de cuisson pesant plus de 2 kg. Seuls deux bords arrondis de plaques sont à mentionner. Un récipient à profil simple est orné de deux cannelures dans la partie médiane de sa panse, à l'instar des exemplaires rattachés aux états 2 ou 3 du site.

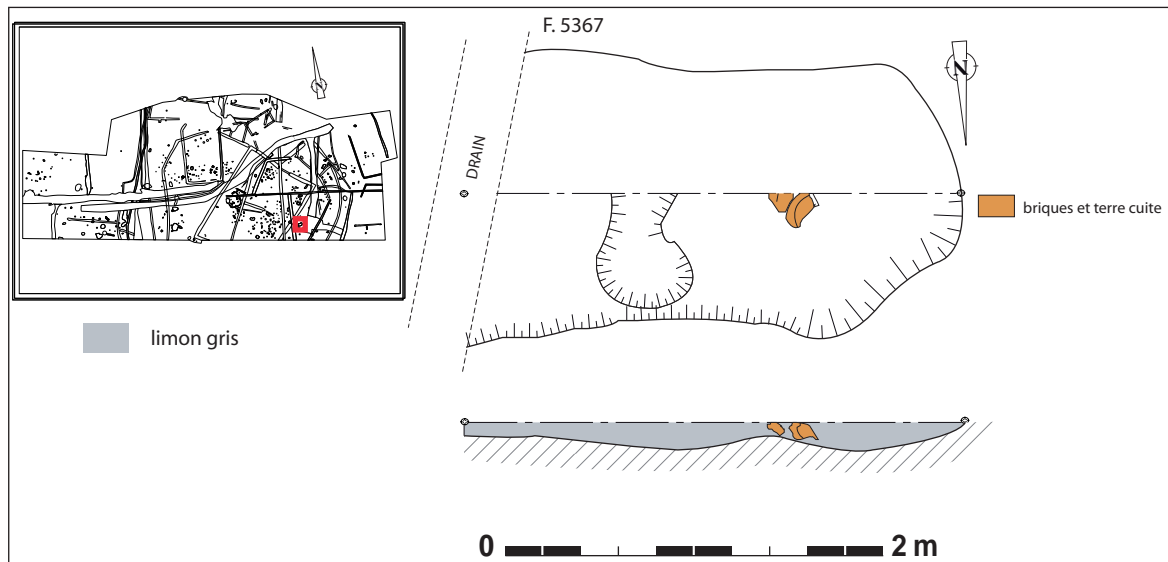


Fig. 72 - Plan et coupe de la fosse 5367

© DAO : A. Guesdon

4.4. La fosse polylobée

La fosse 5342

Cette structure semble constituée de deux creusements différents, peut être un trou de poteau avec son arrachement, le tout étant très érodé (fig. 73). La partie d'orientation nord-est/sud-ouest fait 1,50 m de longueur sur 0,80 m de largeur. Elle est conservée sur une profondeur de 0,06 m. Les parois sont évasées et le fond est irrégulier. Elle est comblée (US 1) d'un limon argileux gris avec de nombreuses taches d'oxydation orange.

La partie d'orientation est-ouest fait 1,30 m de longueur sur 0,92 m de largeur. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,18 m. Le comblement (US 2) est un sédiment limono-argileux avec du schiste et des charbons de bois. C'est la dépression plus marquée sur la partie ouest de la coupe qui évoque un trou de poteau.

Les mobiliers

Cette fosse située dans l'angle de l'enclos contenait seulement 3 tessons et l'angle arrondi d'une plaque de cuisson (fig. 75).

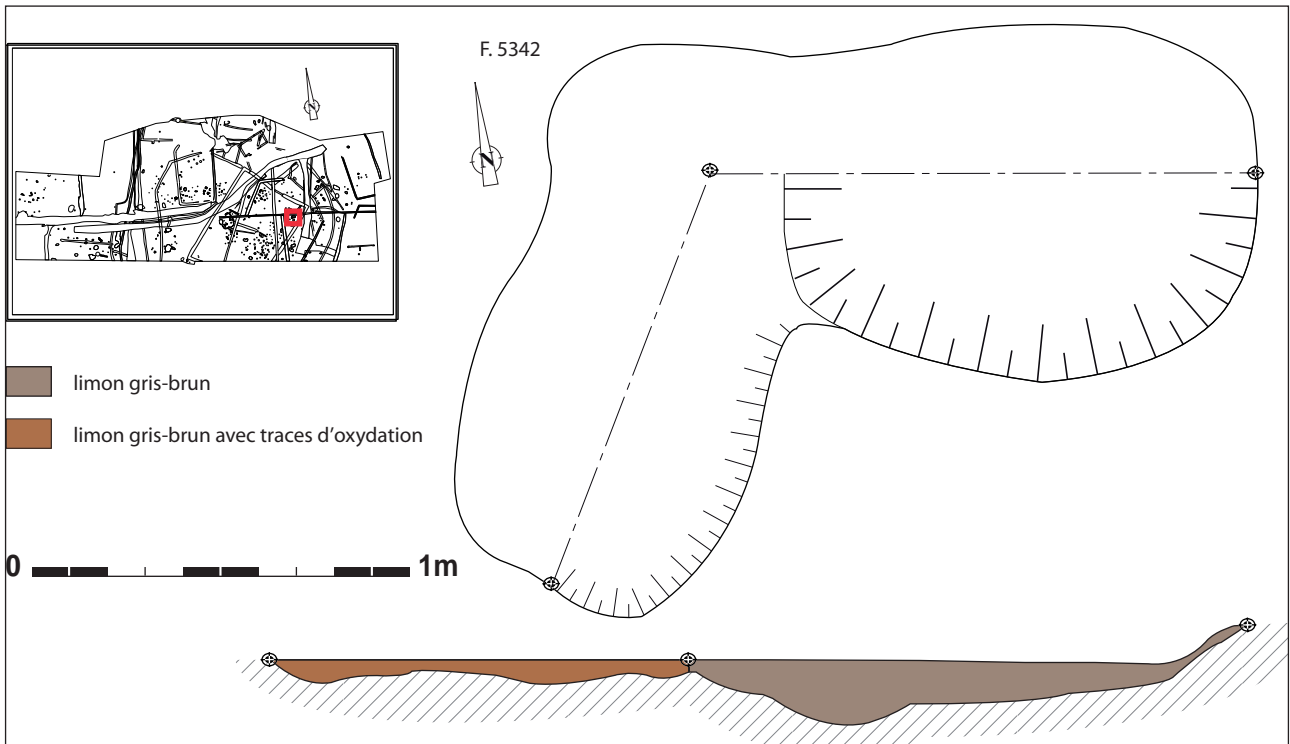
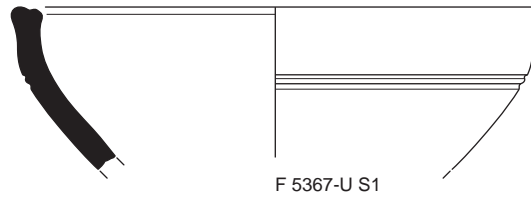
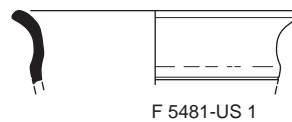
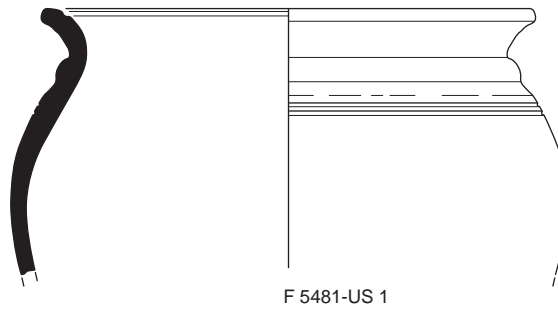


Fig. 73 - Plan et coupe de la fosse 5342 © DAO : A. Guesdon



St. non localisée



St. non localisée

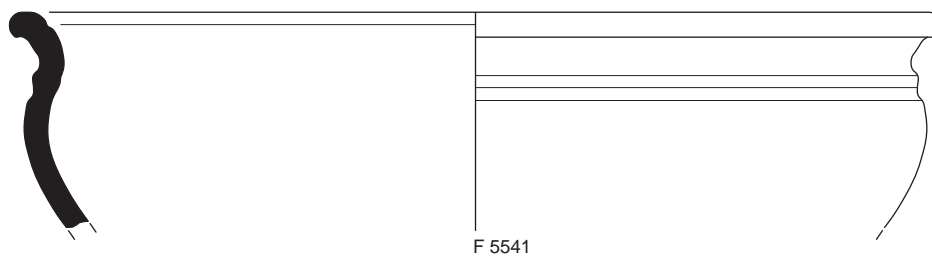
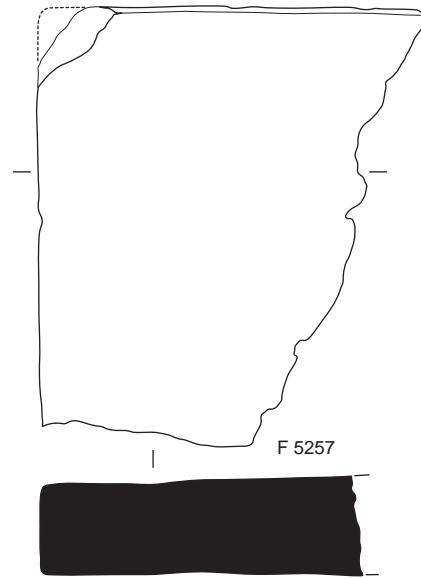
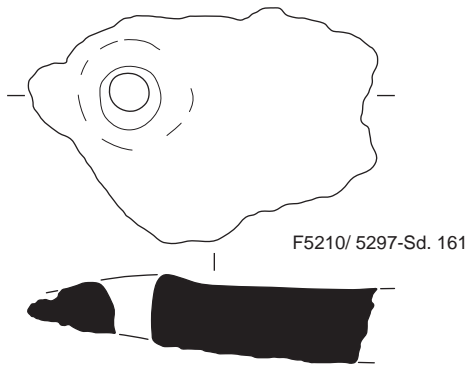


Fig. 74 - Poteries découvertes dans la fosse 5257 située à l'intérieur de l'enclos et dans la fosse 5367 localisée en périphérie

pâte onctueuse



St. non localisée

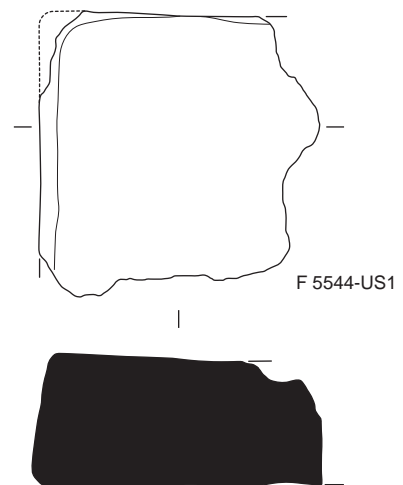
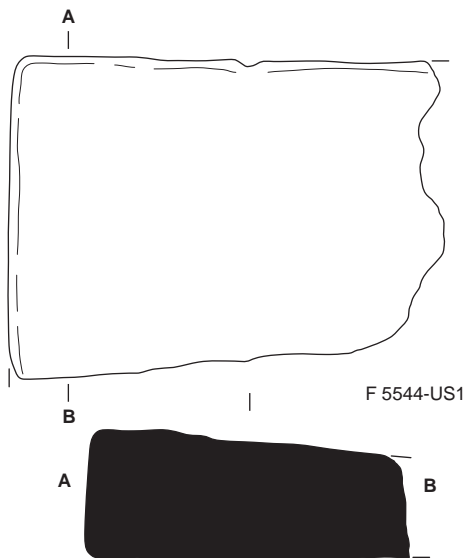
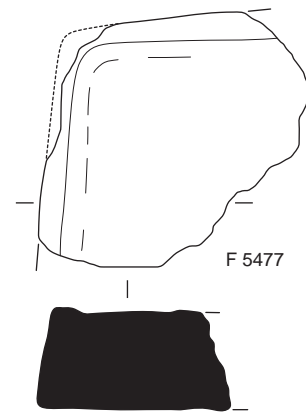
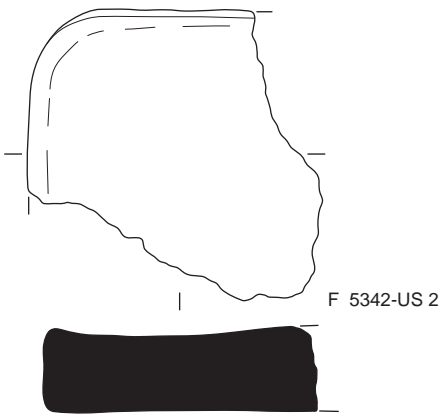


Fig. 75 - fragments de plaques de cuisson découverts dans le fosses © relevés A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré



4.5. Les fosses irrégulières

La fosse 5095

Cette fosse est localisée à l'extérieur de l'enclos principal sur son flanc ouest et en bordure du fossé 5017 (fig. 76). Il s'agit d'une grosse fosse de forme irrégulière, d'environ 3,40 m dans sa plus grande longueur et 2,70 m dans sa plus grande largeur, pour une profondeur conservée de 0,90 m. Elle a été recoupée dans sa partie nord à la mini-pelle. La paroi ouest est fortement évasée alors que le côté est présente un même profil se terminant par une « marche ». Le comblement est un sédiment argileux gris-bleuté compact et hétérogène comportant de nombreuses taches d'oxydation et de fragments de schiste décomposé ainsi que de quelques charbons de bois. Des morceaux de terre cuite de la céramique sont concentrés dans les 20 premiers centimètres sous la surface.

Les mobiliers

La fouille a livré 4 tessons de céramique de la fin de La Tène.

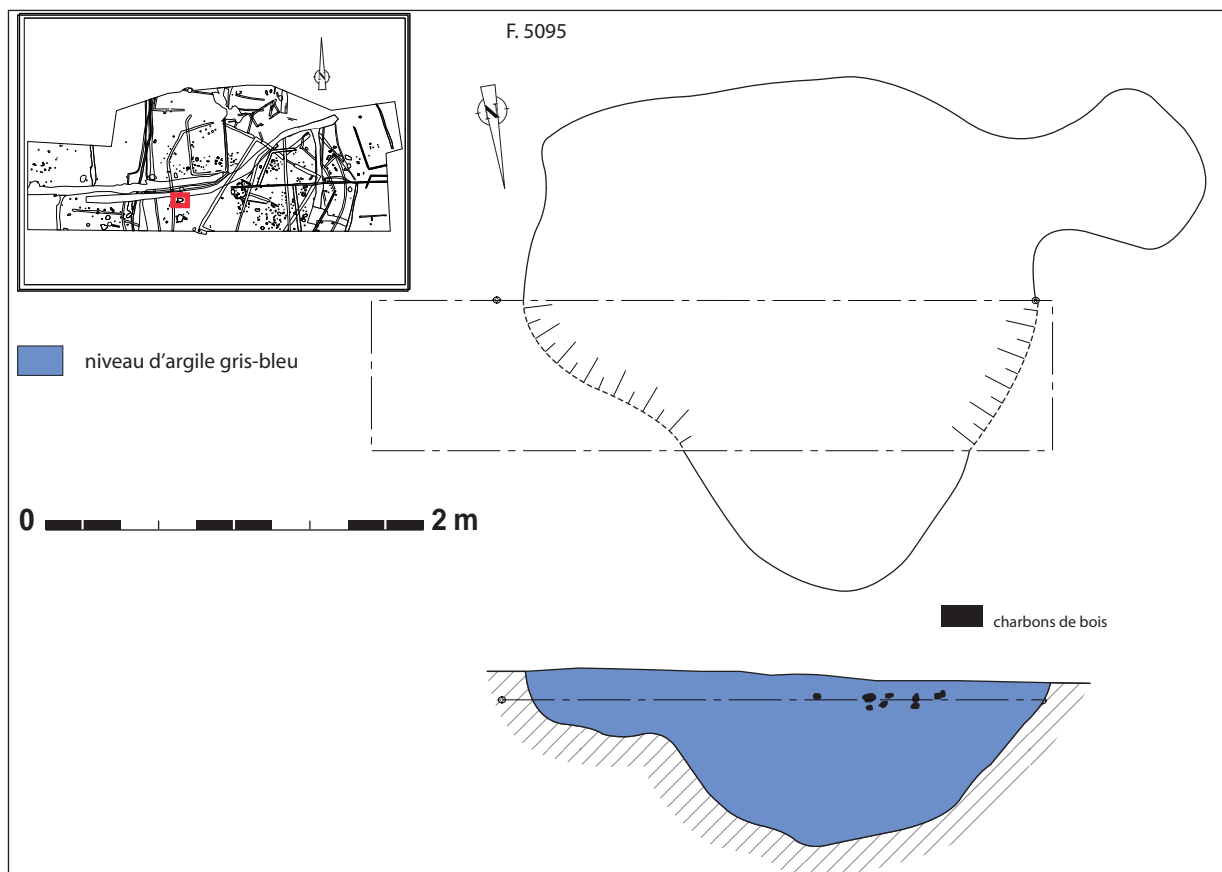


Fig. 76 - Plan et coupe de la fosse 5095 © DAO : A. Guesdon

La « fosse » 5257

Cette structure n'est pas bien définie (fig. 77). Il peut s'agir d'un fond de fosse très arasé, d'un piégeage de mobilier dans une dépression ou bien un lambeau de sol conservé... ? Cela se présente sous une forme plus ou moins quadrangulaire d'environ 2,80 m sur 2,20 m conservée sur 0,20 m de profondeur et recoupée par un trou de poteau. Cette dépression est comblée d'un sédiment limono-argileux gris compact, comportant des charbons de bois. Les bords sont évasés et le fond est irrégulier.

Les mobiliers

Cette « fosse » localisée à proximité de la fosse 5230 contenait 32 tessons pour un NMI équivalent à un unique vase associé à 12 morceaux de plaque de cuisson et à 2 fragments de terre cuite. Parmi les 1,4 kg d'éléments de plaques, on notera la présence d'un angle à bords droits (fig. 75) qui présente des caractéristiques technologiques intéressantes (cf. infra). Le seul rebord conservé (fig. 74), très éversé, est difficilement datable mais s'inscrit plutôt dans les productions de la seconde moitié du II^e âge du Fer.

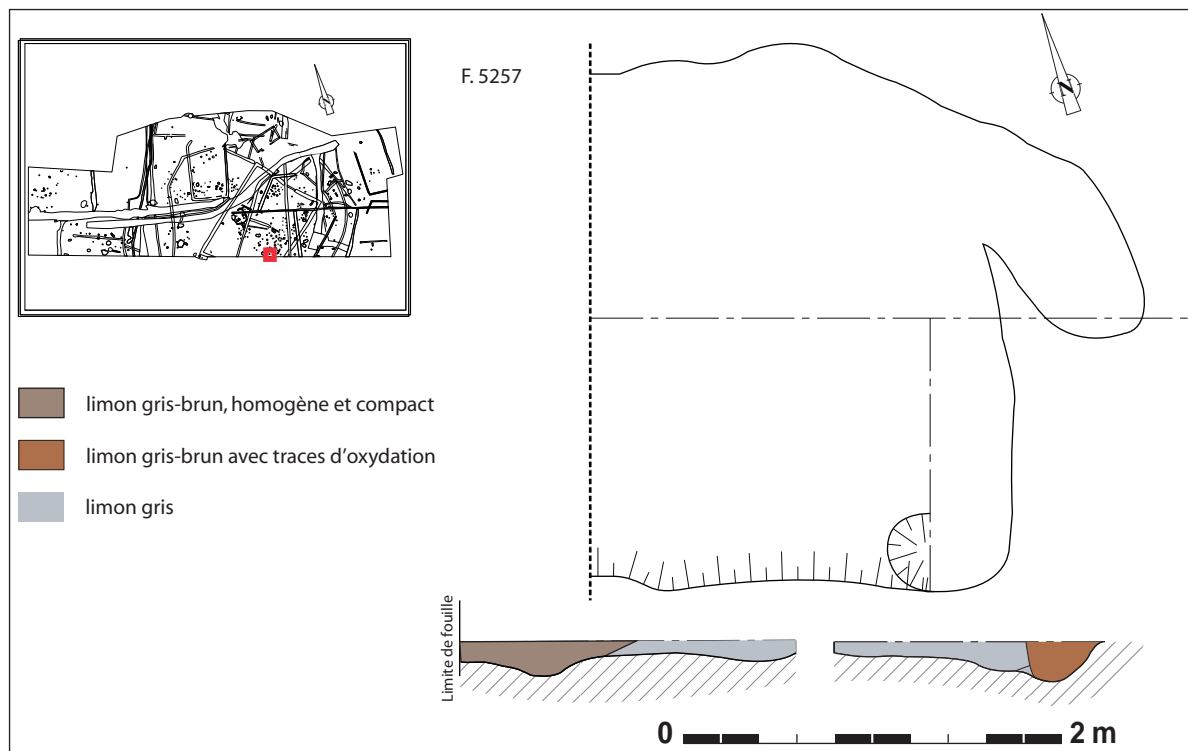


Fig. 77 - Plan et coupe de la fosse 5257 © DAO : A. Guesdon

Synthèse

Peu de fosses sont présentes sur ce site et le mauvais état de conservation ne permet pas de définir une fonction précise pour ces dernières. Deux fosses de forme et de proportion différentes peuvent évoquer une activité de stockage 5076 et 5456. Elles sont situées toutes les deux en dehors de l'enclos principal à l'ouest de ce dernier non loin du petit grenier sur quatre poteaux unité 5. Une grande fosse 5095 peut par ses dimensions plus de 2,60 m de côté et la profondeur conservée : 0,90 m, correspondre à une activité d'extraction de matériau. Elle a ensuite été utilisée en fosse dépotoir. Aucune fosse ne peut correspondre à un atelier semi-excavé, mais les structures de forme rectangulaire évoquent un peu ce type de construction. Par le mobilier découvert (notamment une fusaiole), il est évident que l'activité de tissage existait sur ce site, peut être un de ces fonds de fosse s'y rapporte, mais étant trop arasé, il ne reste pas de trace. Nous l'avons vu précédemment quelques fosses ovalaires sont situées dans l'emprise des unités et sont donc associées aux trous de poteaux de ces ensembles.

5. Les autres mobiliers

5.1. Etude du mobilier en terre cuite

par Anne Françoise Cherel

Plus de 34 kg de terre cuite ont été ramassés sur le site. Il s'agit majoritairement de fragments de plaques de cuisson, plus rarement de terre cuite architecturale indéterminée. Plusieurs objets méritent également une attention particulière.

Le chenet

Associé à des fragments de plaques de cuisson desquels l'angle d'une plaque a été identifié, un chenet provient du fossé sud-est de l'enclos (fig. 78). Leurs découvertes sont rares dans la région. En effet, leur fragmentation importante rend difficile leur restitution, et il est facile de les confondre avec un peson incomplet ou avec des fragments épais de plaques de cuisson. En Bretagne orientale, l'abondance des plaques de cuisson sur les établissements ruraux amène souvent les archéologues à opérer un échantillonnage au moment de leur ramassage. Or, les fragments de chenet souvent associés à ces rejets domestiques sont difficiles à identifier distinctement sur le terrain et ne sont peut-être pas toujours prélevés. Dans le cas de l'exemplaire de La Massuère, seul un examen attentif et des collages poussés ont permis de l'identifier. Hormis cet exemplaire, on peut signaler celui de l'habitat groupé de Thorigné-Fouillard (35), ZA Bellevue (Cherel 2007) de type pyramidal, trouvé dans une fosse contenant plus d'une douzaine de pesons de tailles et de morphologies diverses, associés à de la céramique, un objet en fer et du matériel lithique. D'après les éléments recensés dans ce lot, le comblement de cette fosse à La Tène finale, entre la fin du II^e siècle et le début du I^e siècle av. J.-C. peut être envisagée. Dans l'Ouest, certains objets en terre cuite dont les fonctions demeurent problématiques sont régulièrement assimilés à des chenets. Le type pyramidal peut trouver des parentés étroites avec ceux de Betton, « La Bunelais », de Corseul (musée), ou encore de Riec-sur-Belton (29), mais la morphologie de celui de la Massuère trouve peu de comparaisons régionales éloquentes.

Les plaques de cuisson

Ce site présente la particularité d'avoir livré plusieurs angles de plaques bien préservés (fig. 78).

L'un d'eux possède des caractéristiques technologiques intéressantes. Trouvé dans la fosse dépotoir 5257 localisée dans l'enclos, en limite d'emprise, cet angle possède des bords équarris. Les empreintes laissées dans sa pâte permettent de restituer le mode opératoire utilisé pour son façonnage. Dans un premier temps, 2 ou 3 lanières d'argile d'une épaisseur avoisinant les 1,5 cm chacune sont plaquées ensemble de manière à former des sortes de boudins irréguliers de 3 à 4,5 cm de large. Des fissures irrégulières plus ou moins parallèles observables en surface de plaque permettent d'individualiser ces boudins. Ces boudins devaient être assez longs puisqu'on estime que les plaques devaient mesurer 40 à 60 cm de côté. Ils sont ensuite assemblés et accolés entre eux de manière à former une plaque irrégulière. Ensuite, ils ont certainement subi une pression ou un léger écrasement destiné à régulariser la surface de la plaque, comme l'atteste leur coupe montrant des déformations. Sur l'angle conservé, 4 boudins mesurant au total environ 17 cm de large sont conservés. On suppose toutefois que ce mode de façonnage n'est pas exclusif, loin de là. Les assemblages de blocs d'argile grossiers semblent les plus courants.

Les fragments de plaques de cuisson sont très fréquents sur les sites gaulois de la région de Rennes. A titre d'exemple, le site de Bais (35), Carrière des Vallons (Cherel 2011), concentre plus de 256 kg de fragments de plaques, fréquemment associés à des tessons de poteries. Sur ce site, on les trouve encore au tout début de l'époque gallo-romaine comme l'atteste la découverte de plusieurs morceaux dans la fosse 229 comblée entre le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. A Vitré (35), Boulevard de Laval (Cherel 2010a), ces objets apparaissent dans les contextes dès la fin de La Tène ancienne. Leur fonction dans la préparation des aliments reste la plus probable car ils sont systématiquement associés aux rejets domestiques. A Bais, leur quantité inhabituelle suggère une activité spécialisée de séchage ou de grillage avant le stockage des denrées agricoles dans de grands conteneurs comparables à ceux du fossé périphérique 5420 de « La Massuère ». Sur les rives de la Vilaine à « Vieuxville-Beaurade » à Rennes (Leroux et al. 1998, p. 186), près de 20 kilos de plaques ont été recueillies dans le fossé 38 comblé à La Tène moyenne. Sur ce site, les plaques affectent alors une forme de parallépipèdes rectangles, dont le côté le plus long a été systématiquement façonné, tandis que les trois autres demeurent bruts et gardent l'empreinte d'une pose de chant. D'autres éléments dégagés suggèrent leur appartenance à des fours à usage domestique (fours à sole suspendue). Dans l'Ouest, aucune plaque n'a été trouvée en position primaire. L'existence de foyers hors-sol faciles à entretenir confectionnés à partir de plusieurs plaques associées ou celles de fours à sole suspendue (présence de perforations) n'est pas à écarter. A « La Massuère », un fragment de plaque perforée présente la particularité d'être en pâte onctueuse. Ce fragment ramassé dans le sondage 161 pourrait provenir du fossé médiéval et non de l'enclos gaulois recoupé à cet endroit. En effet, les plaques de cuisson en pâte onctueuse de l'époque laténienne sont pour le moment inconnues des contextes régionaux. En Bretagne orientale, les plaques de cuisson devaient probablement être de forme quadrangulaire comme l'indiquent les angles de plaques régulièrement prélevés et les nombreux fragments de bords rectilignes de deux types, émoussés ou équarris. D'après les différentes comparaisons émises, ce type de mobilier demeure inconnu des contextes occidentaux du massif armoricain. Les sites les plus occidentaux de la péninsule armoricaine alors connus, en ayant à ce jour livré, sont les sites de « Bellevue », Augan (56) (Hinguant et al. 1997) au sud, et de Lamballe (22) (Cherel 2010b) au Nord.

De nombreuses pièces de différentes formes (dont certaines sont également rectangulaires), parfois décorées, furent également trouvées sur des sites du tracé de l'A 28, au niveau de la commune de Vivoin dans la Sarthe. On peut mentionner les exemplaires des habitats de « La Gaudine » (Guillier 1999, p. 55) découverts dans des contextes datés de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. ou encore ceux de « La Pièce du Bildoux » (Maguer 1999, Maguer et al. 2003 et Cherel 2001), attribués à la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., début du I^{er} siècle av. J.-C.

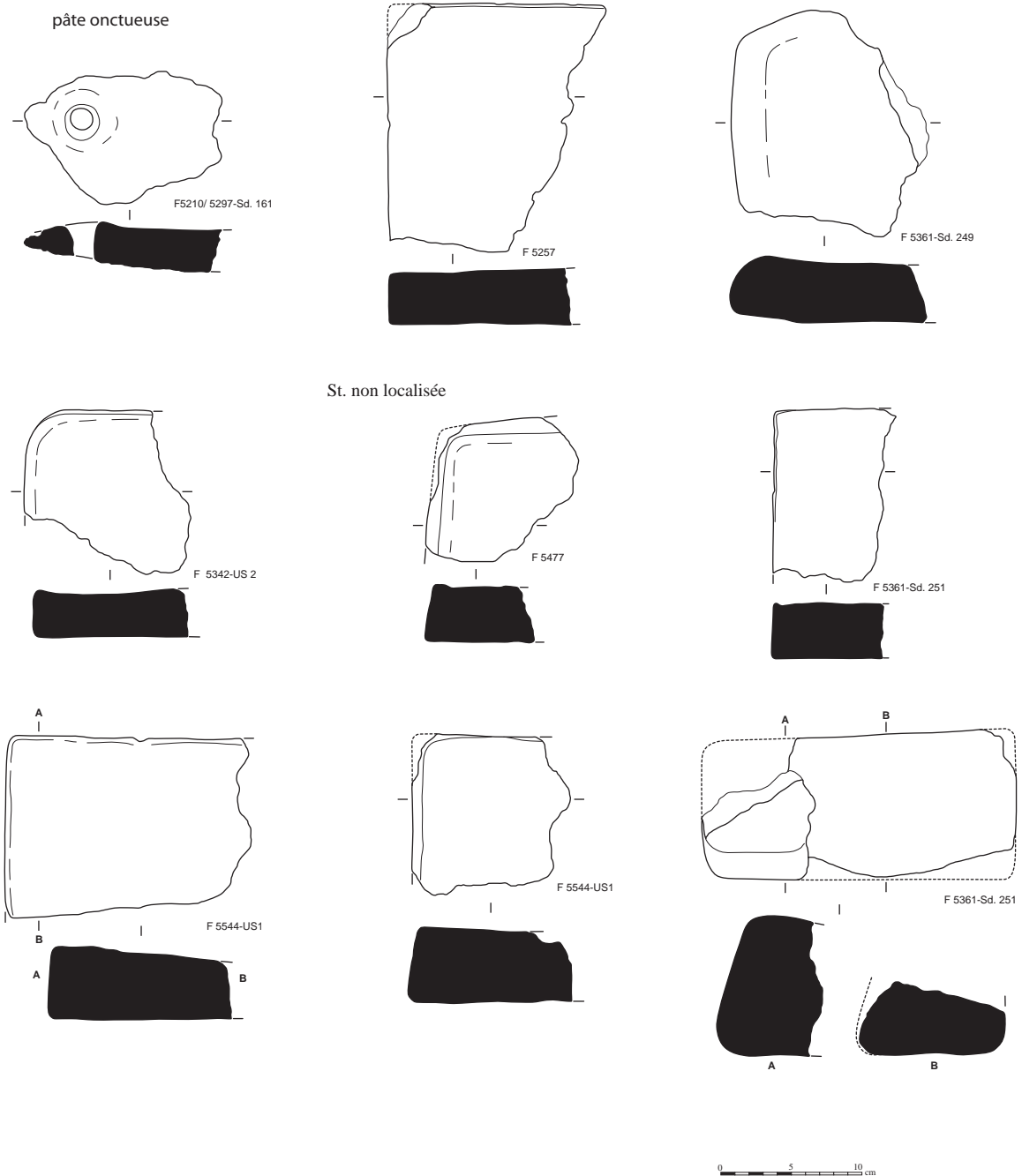


Fig. 78 - fragments de plaques de cuisson et chenet découverts dans les fossés © relevés

A.-F. Cherel / infographie : M. Dupré

5.2. Présentation du mobilier métallique

par Anne Françoise Chereil

Introduction

Cet établissement rural se caractérise par la bonne représentation de l'outillage en fer (cf. tableau). Malgré la présence d'une gangue importante qui s'est formée autour des objets, leur nettoyage superficiel a permis d'identifier plusieurs outils. Des radiographies systématiques viennent compléter ces déterminations. Au total, plus de 4 kg d'objets en fer et de rares résidus métallurgiques ont été recensés. A titre indicatif, les deux sites de Lamballe (22), ZAC de La Tourelle ont respectivement fourni 3,7 kg sur le site n°1 et 6 kg d'objets en fer sur le site n°2 (résidus de métallurgie exclus). L'existence d'une forge gauloise à Lamballe était également attestée. Pourtant, dans la région de Rennes et de Vitré, les outils en fer sont généralement peu nombreux sur les établissements ruraux. Leurs conditions d'enfouissement ne sont peut-être pas propices à leur bonne conservation ou bien peut-être faut-il distinguer des sites de natures distinctes dues à des spécialisations diverses. Le site de La Massuère est donc bien doté comparativement à ses homologues locaux contemporains.

Présentation des objets en fer (fig. 79)

Dans l'attente d'une étude plus aboutie après stabilisation des objets, une simple présentation du mobilier permet de dresser un premier bilan des découvertes. En surface du fossé médiéval 5010 on notera la présence de plusieurs fragments indéterminés qui pourraient s'apparenter à du substrat naturel riche en oxydes métalliques ou encore à des résidus de métallurgie. Les radiographies effectuées ne sont d'ailleurs pas concluantes. Si trois petites scories proviennent du fossé 5127 de l'enceinte, un amas indéterminé découvert dans la structure 5456 localisée à l'extérieur de l'enclos pourrait hypothétiquement s'apparenter à un déchet de métallurgie. La radiographie effectuée n'a pas permis d'identifier un objet manufacturé.

La quincaillerie est représentée par au moins deux clous, peut-être trois. L'un d'eux est complet et mesure 4,6 cm de long pour un diamètre de la tête de 1,9 cm. Il a été trouvé en limite d'emprise dans la fosse 5491. La tête d'un deuxième clou comparable provient de la fosse 5230 riche en poteries tardives. Dans cette structure, une tige fragmentée longue de 12 cm se rétrécit à son extrémité et pourrait s'apparenter à un clou.

L'unique outil relatif aux travaux agricoles s'apparente à un soc d'araire assez long pourvu d'une douille ouverte. Seule la radiographie a permis d'identifier cet outil, sans certitude toutefois. Il a été découvert dans la fosse tardive 5230 qui contenait aussi 1 ou 2 clous. On les trouve fréquemment sur les établissements ruraux de l'Ouest de la Gaule (Nillesse 2009). Des comparaisons éloquentes existent sur l'oppidum de Manching (Jacobi 1974) ou encore à Londres (Manning 1985).

Les outils liés à l'entretien de la ferme ou encore à l'approvisionnement de l'établissement en matière première (bois de chauffe et autres végétaux, défrichage) et au travail du bois en général sont au nombre de trois.

Un fer de hache découvert dans le fossé périphérique 5397 est surprenant par sa morphologie. En effet, les modèles les plus courants sont constitués d'une douille ouverte et d'une lame situées sur le même plan, leur longueur variant entre 72 et 171 mm (Nillesse 2009). Leur manche est une pièce en bois dont une extrémité

coudée reçoit la douille. Cet outil est bien connu des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer, tels ceux du plateau de Thaon (San Juan 1999, enclos n°3, p. 167, fig. 23 : n°16, 18) ou bien « Le Grand Paisilier » à Pouillé en Vendée (Nillesse 2000, fig. 6, n°2), ou encore celui des « Genêts » à Fontenay-Le-Comte (Nillesse 1997, p. 115 et fig. 187, n°861). Sur l'établissement rural d'Ifs (14), « ZAC Object'Ifs Sud » une hache à douille ouverte et à deux trous de fixation faisait partie d'un ensemble d'objets contenant un dépôt monétaire. Cet ensemble découvert dans le comblement d'un fossé d'enceinte est daté du second quart du I^{er} siècle av. J.-C. par le mobilier associé (Cherel 2004).

La hache de La Massuère se distingue donc par son emmanchement perpendiculaire à la lame. En effet, un nettoyage rapide de ce fer de hache a permis d'identifier l'amorce de l'œil. Or, dans l'Ouest, la hache à œil n'est connue que sur la fortification de La Tène finale de La Courbe (Peuchet 1993). Il s'agit donc d'un exemplaire très original.

Alors que la hache permet l'abattage des arbres afin d'obtenir du bois d'œuvre, l'herminette est destinée à son façonnage. Un exemplaire entier a été recueilli dans le fossé périphérique 5397, associé au fer de hache. Un deuxième exemplaire complet fragmenté en trois morceaux est recouvert d'une épaisse gangue rendant difficile son identification. Découvert dans la fosse 5175 localisée en dehors de l'enclos, sa morphologie est toutefois très proche de l'exemplaire précédent mais l'œil n'a pas pu être identifié.

L'herminette est un outil de percussion lancée, caractérisé par un tranchant perpendiculaire au manche, généralement positionné plus bas que l'œil. Elle permet de dresser une surface de bois. La finesse de son travail la situe entre la hache et le rabot ; son maniement nécessite de l'habileté et de la précision. L'herminette se caractérise par la forme de sa lame triangulaire légèrement courbe, son tranchant courbe et la présence d'un œil ovale destiné à recevoir le manche. Des exemplaires identifiés comme des houes à œil à tranchant rectiligne ou à tranchant courbe ont été trouvés sur des habitats ruraux de l'Ouest de la Gaule (Nillesse 2009, A2 n°13 et 14). Il est en effet bien difficile de distinguer une herminette d'une houe. On peut supposer que les outils disposant d'un large tranchant et d'une lame très courbée sont plutôt des houes, tandis que les outils avec un tranchant étroit et une lame plutôt droite avec l'autre extrémité en forme de marteau est une herminette. Or, cette dernière description s'accorde bien avec notre exemplaire du fossé 5397. Bien que les herminettes caractérisent plutôt les contextes antiques, W.H. Manning (1985, p. 17) signale un exemplaire assurément daté de la transition LTF/époque romaine précoce trouvé sur le site « Waltham Abbey » (Essex).

Les objets personnels sont rares. Dans le fossé 5168 de l'enclos, un objet fragmenté constitué de deux grandes spires avec le départ d'une tige conservée a été trouvé. Peut-être s'agit-il du ressort d'une fibule de grande taille mais il n'est pas possible de l'affirmer.

Conclusion

La quantité de mobilier métallique recueillie sur le site est certes modeste mais considérable au regard des autres sites locaux contemporains. Il s'agit pour l'essentiel d'objets manufacturés en fer liés aux activités de construction, aux travaux d'entretien et au travail du bois ou encore aux activités agricoles. Leur identification précise sera plus aisée après leur stabilisation et leur restauration éventuelle. La présence de quelques déchets de métallurgie est à relever. Par ailleurs, aucun objet en bronze n'est attesté. Enfin, les objets métalliques recensés se concentrent surtout dans les structures les plus tardives du site.

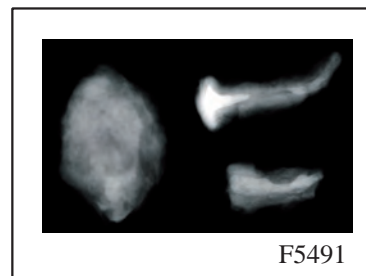
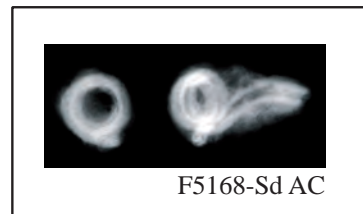
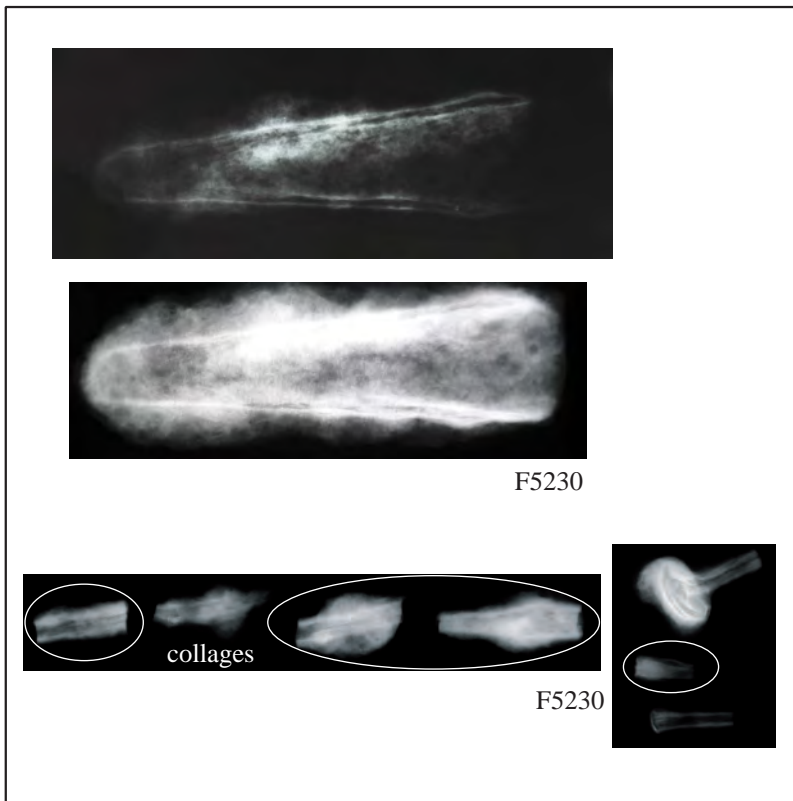
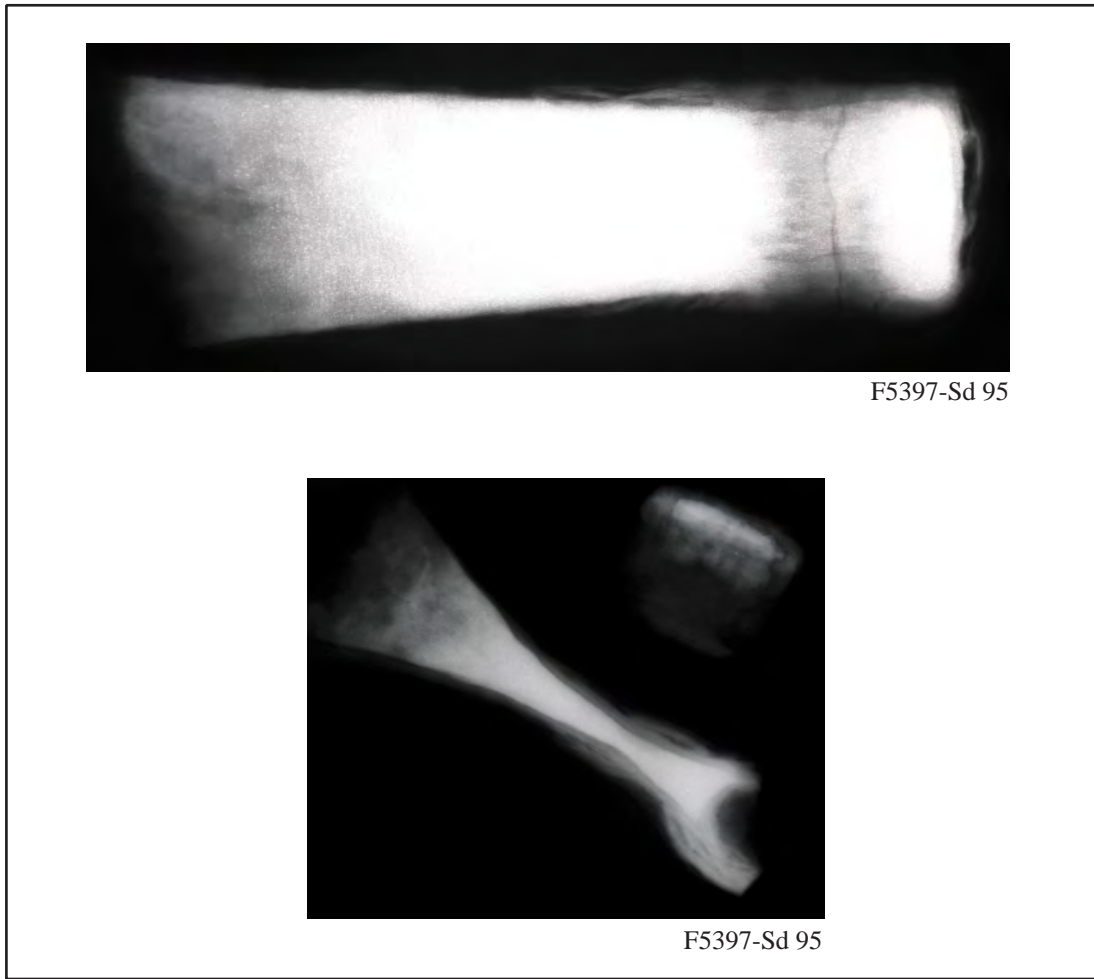


Fig. 79 - Radiographie des outils et de la quincaillerie en fer © Radiographie Arc'Antique, présentation : A.-F. Chérel

5. 3. Etude des meules

par Boris Robin

Introduction

Le site de « La Massuère » à Brielles a livré un lot dix fragments de meules rotatives majoritairement en granite. L'ensemble, assez fragmenté, permet cependant de procéder tant à des observations morphométriques que morphologiques. Des comparaisons et des rapprochements seront faits avec les meules étudiées sur le site voisin de Moulay (53) (ROBIN 2005), site où un important corpus de meules laténiennes en granite a été découvert.

5. 3. 1. Présentation du corpus

5. 3. 1. 1. État de conservation

Le corpus est composé uniquement de mobilier de mouture rotatif. L'ensemble se répartit de façon presque égale entre les deux parties du moulin. Il y a quatre meta (meule inférieure et fixe) et 6 catillus (meule supérieure et mobile) (fig. 80). Ces meules sont très fragmentées, seulement deux éléments sont entièrement conservés (fig. 80 bis). Deux autres fragments constituent le tiers d'une meule, et le reste du lot n'est composé que de fragments. On observe également une plus grande fragmentation des catillus, celle-ci s'explique par une plus grande fragilité de cette meule, du fait de la présence des perforations centrales et latérales. Ce qui explique également une légère supériorité du nombre de catillus dans le corpus.

Fig. 80 - Répartition des différentes parties des moulins

© B. Robin

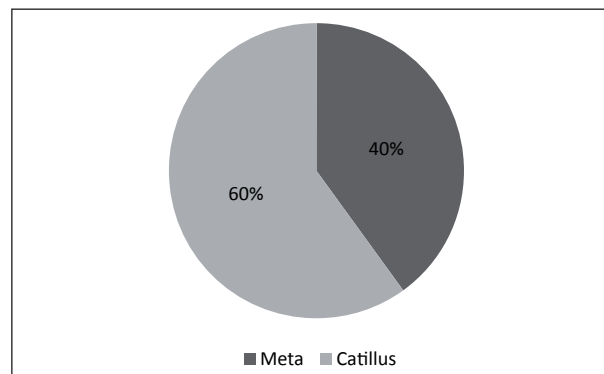
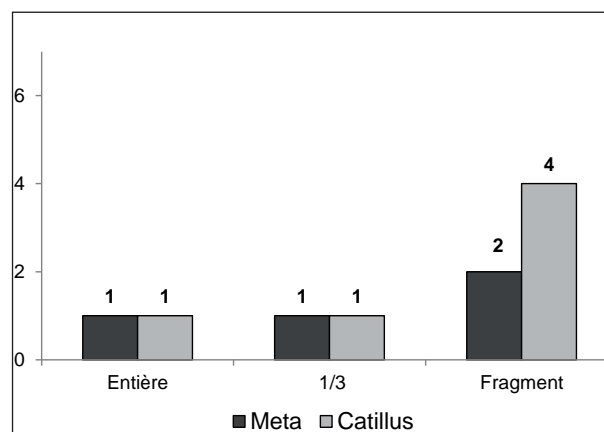


Fig. 80 bis - Taux de fragmentation par type de meules

© B. Robin



5. 3. 1. 2. Matériaux (fig. 81)

L'identification des types de roche a pour objectif la recherche des lieux de production des meules et l'établissement de circuits d'échanges. Les différentes roches sont en effet synonymes de lieux de provenance distincts et par conséquent de lieux de production différents. La définition de ces roches se fait par observation macroscopique et peut conduire à la réalisation de lames minces afin de proposer des zones de provenance.

Pour le site de Brielles, compte tenu de la prédominance d'une roche, le granite (90%). On a envoyé deux échantillons de cette roche (un granite jaune et un rouge) à Gilles Fronteau (Géologue, Maître de conférence, GEGENAA, EA3795, Université de Reims Champagne-Ardenne) pour une observation macroscopique dont voici le résultat :

« Granite, type granite à deux micas à cristaux grossiers, fortement altéré. Les grains de quartz sont assez peu nombreux et petits, d'une dimension moyenne de 1-2 mm. A l'inverse les cristaux de feldspaths sont plus gros, plus abondants et certains présentent des faces cristallines automorphes qui laissent penser l'existence d'une phase de recristallisation des feldspaths, néanmoins cette surcroissance des feldspaths n'est pas suffisante pour donner à ce granite un type porphyroïde. Les minéraux accessoires sont relativement rares avec essentiellement des micas blancs et noirs. »

« La coloration jaune est liée à de l'altération, ce qui est prouvé par la forte tendance à la décohésion des grains et par l'absence de coloration sur la tranche à cassure fraîche. La couleur rouge du granite est essentiellement liée à une altération et à des cristallisations autour et dans les fissures de la roche. Mais comme la couleur est ici liée à des phénomènes d'altération, nous plaçons ces roches dans le même type de géomatériaux. »

Cette description est comparable à celle effectuée après la réalisation de lame mince sur les meules de Moulay (ROBIN 2005). On peut donc proposer la même provenance pour ces meules, c'est-à-dire les affleurements présents sur la commune de Moulay, que cela soit sur les flancs bordant l'Aron, ou au niveau de la confluence entre l'Aron et la Mayenne, ou encore sur les affleurements sur les bords de la Mayenne.

Cette provenance permet de proposer un approvisionnement, privilégié, relativement proche à une soixantaine de kilomètres au nord est de Brielles. Le second matériau représenté par une seule meta est un grès ferrugineux à grain moyen à grossier de teinte violacée. La provenance de ce matériau est plus approximative, et peut être située au niveau des formations de grès ferrugineux situées à l'ouest du département de la Sarthe (grès ferrugineux de Blandouet) au niveau de la forêt de la Grande Charnie. Soit à une soixantaine de kilomètres à l'est de Brielles

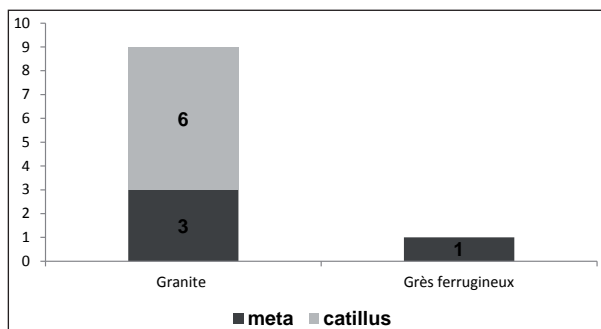


Fig. 81 - Répartition des différents types de meules par matériaux

5. 3. 1. 3. Contexte de découverte (fig. 82 et 83)

La quasi-totalité des meules provient des fossés. Seul le catillus 35 BRI 0004, a été découvert dans la fosse F 5521. Si on s'intéresse à la répartition au niveau des fossés, on observe un seul fragment (35 BRI 0005) découvert dans le fossé F 5168. Le reste des fragments, soit 80% des meules, est issu du fossé est de l'enclos (F 5361). Le regroupement en position de rejet dans cette zone de l'enclos permet d'envisager le regroupement de l'activité de mouture à proximité.

Fig. 82 - Répartition des meules en fonction de leur contexte de découverte

© B. Robin

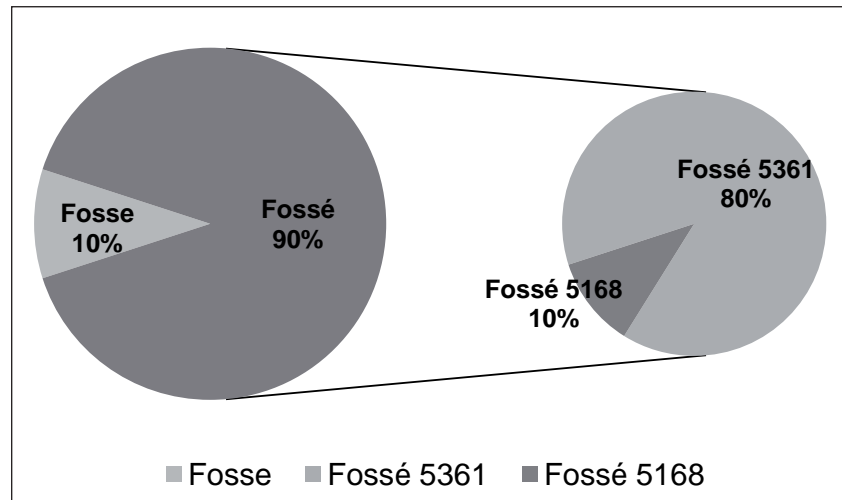
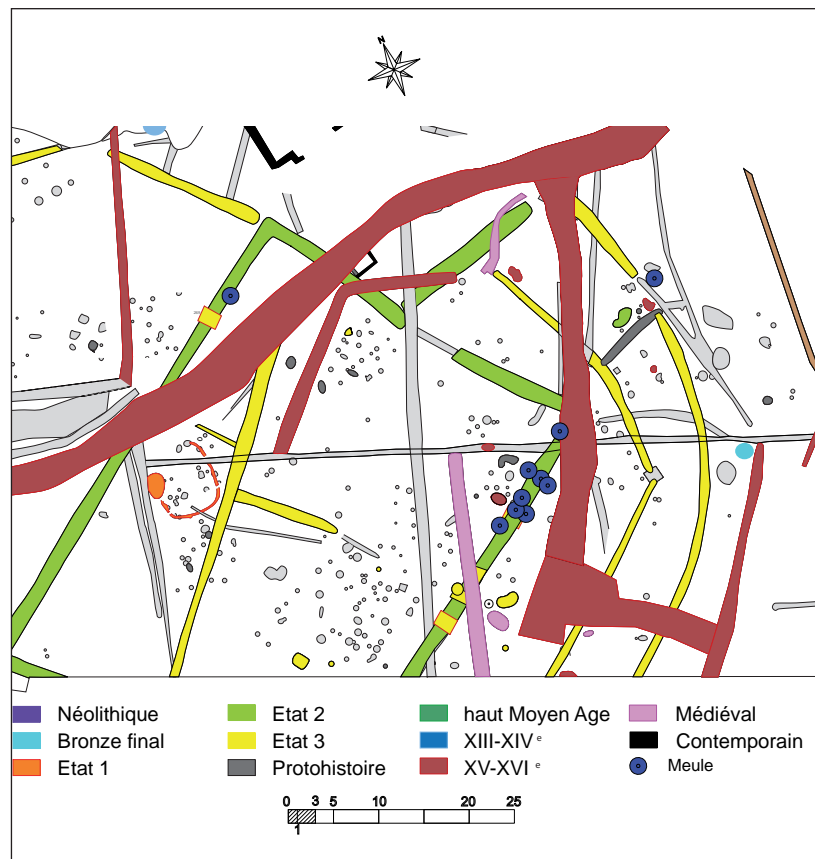


Fig. 83 - Plan de localisation des découvertes des meules.

© B. Robin



5. 3. 1. 4. Usure et utilisation

L'observation de la surface active des meules indique d'une part le degré d'usure de celles-ci et d'autre part son type d'utilisation. Des traces de poli ou de lustré vont être caractéristiques d'un usage pour du broyage végétal. Par contre, la présence de stries circulaires concentriques atteste de l'utilisation de la meule pour du broyage de matière minérale (PROCOPIOU, TREUIL 2002).

L'ensemble des meules dont la surface a pu être observée présente un lissage généralisé plus ou moins prononcé, laissant quelques fois les traces du piquetage réalisé pour aviver la surface active. Nous pouvons conclure que ces meules ont été utilisées dans le cadre de broyage végétal. Le plus probablement pour la mouture de céréales afin de réaliser de la farine.

5. 3. 2. Approche typologique

Cette approche sera basée sur une comparaison avec la typologie proposée pour les meules de Moulay (ROBIN 2005). Celle-ci s'appuyant pour les meta sur l'inclinaison des flancs et la surface inférieure, et pour les catillus sur la variabilité du réceptacle supérieur. Cette typologie s'appuyant sur l'homogénéité du matériau, la meta 35 BRI 0003 en grès ferrugineux ne pourra être associée aux comparaisons réalisées avec les meules en granite de Moulay. Elle sera traitée à part.

5. 3. 2. 1. Les meta (fig. 84)

Parmi les quatre meta observées, trois sont en granite. Le diamètre de ces dernières varie de 30 à 36 cm. Ces dimensions sont comparables à celles mesurées pour les meules de Moulay.

Les meules 35 BRI 0001 et 0002, ont un diamètre respectivement de 36 et 35 cm. Elles possèdent un œil (perforation centrale) non perforant de 7 et 4 cm de diamètre pour une profondeur de 6,5 et 4 cm. Ces deux éléments ont une surface inférieure plane et des flancs légèrement évasés. L'ensemble de ces caractéristiques permet de les rattacher au type M2 2 défini pour les meules de Moulay.

La meta 35 BRI 0009 a un diamètre moindre (30 cm), sa perforation centrale n'a pu être observée, cependant au vu de la conservation de la face inférieure, nous pouvons dire que celle-ci était également non perforante. La face inférieure de cette meule est totalement incurvée, sa surface active possède une pente assez élevée (13°). Ces dimensions ainsi que cette morphologie permettent de l'associer au type M1 des meta de Moulay.

La dernière meta 35 BRI 0003, en grès ferrugineux ne trouve pas de comparaison dans les corpus actuellement étudiés en Pays de la Loire. Nous pouvons cependant la rapprocher du type M2 2 des meules en granite, du fait d'une face inférieure plane, de ses flancs légèrement inclinés et de son œil non perforant.

5. 3. 2. 2. Les catillus (fig. 85/86)

Tous les catillus sont en granite, il est donc possible de les comparer à ceux étudiés à Moulay. Leurs diamètres sont compris entre 34 et 38 cm, valeurs identiques à celles mesurées pour ceux de Moulay. L'ensemble assez fragmentaire permet cependant d'observer la forme du réceptacle supérieur, sauf pour le catillus 35 BRI 0006, où il est non conservé. La face supérieure présente un bandeau marqué associé à une dépression centrale. Les dimensions de ce bandeau sont très variables de 4 à 9 cm pour une épaisseur de 0,5 à 2,5 cm. Ce réceptacle supérieur est caractéristique du type C3 des catillus de Moulay. Nous pouvons cependant ici distinguer deux groupes parmi ces catillus, un premier composé des meules 35 BRI 0004, 0007 et 0010 avec un bandeau peu large (4 cm) et peu épais (0,5 à 1 cm) (fig. 85) et un second comprenant les catillus 35 BRI 0005 et 0008

avec un bandeau assez large (7 et 9 cm) et plutôt épais (2,5 cm) (fig. 86). Cette variation morphologique est difficilement interprétable et peut être simplement due à un effet d'atelier.

5. 3. 3. Synthèse

Les comparaisons possibles avec la typologie mise en place pour Moulay, montrent une variabilité au niveau de l'approvisionnement des meta (type M1 et M2 2). L'ensemble des catillus étant associé au même type (Type C3). Le contexte de découverte des meules de Moulay n'ayant pas permis de proposer une évolution entre les différents types et compte tenu du contexte de découverte en position de rejet au niveau des fossés de l'enclos, il n'est pas possible de proposer une évolution chronologique au niveau de cet approvisionnement. La présence de plusieurs types de meta peut également être la résultante de la variabilité de forme au sein du même atelier de fabrication des meules.

Conclusion

Cet ensemble plutôt homogène de meules laténiennes, permet d'obtenir de nouvelles données sur ce type de mobilier de la vie quotidienne. La mise en relation avec les meules de Moulay, permet d'insister sur la présence d'un centre de production meulier important pour La Tène. Sa localisation précise reste cependant inconnue, cependant l'importance de l'oppidum de Moulay permet d'envisager une production de meules au sein ou à proximité de celui-ci. Les fouilles récentes menées sur cet oppidum n'ont malheureusement pas permis d'identifier un tel lieu. Ce corpus sera à intégrer aux futures études régionales qui permettront éventuellement à terme de proposer une évolution chronologique de la typologie mise en place pour Moulay.

N° étude	N° Fait Us Iso	Contexte de découverte	Datation	Partie du moulin	Fragmentation	Matériau	Diamètre maximum	Hauteur du flanc	Écart maximum de l'œil	Profondeur de l'œil
35 BRI 0001	F 5361 Sd H	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	meta	1	granite	36	13	7	6,5
35 BRI 0002	F 5361 Sd H	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	meta	1/3	granite	35	6	4	4
35 BRI 0003	F 5361 Sd H	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	meta	fragment	grès	30	13	4	4,5
35 BRI 0004	F 5521 Us 1	Fosse	indéterminée	catillus	fragment	granite	34	12,5	NO	NO
35 BRI 0005	F 5168 Sd 193	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	catillus	fragment	granite	36	12	6	6
35 BRI 0006	F 5361 décapage	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	catillus	1/3	granite	37	13	7	13
35 BRI 0007	F 5361 Sd G	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	catillus	fragment	granite	36	10	6	3,5
35 BRI 0008	F 5361 Sd 126	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	catillus	fragment	granite	38	15	6	8
35 BRI 0009	F 5361 Sd I	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	meta	fragment	granite	30	12	NO	NO
35 BRI 0010	F 5361 Sd I	Fossé	La Tème Moyenne/Finale	catillus	1	granite	35	17	6	11

NB : Dimensions en centimètres. NO = Non observé.

Tableau 2 - Tableau synoptique des meules rotatives recouvertes sur le site de La Massuère à Brielles (35) © B. Robin

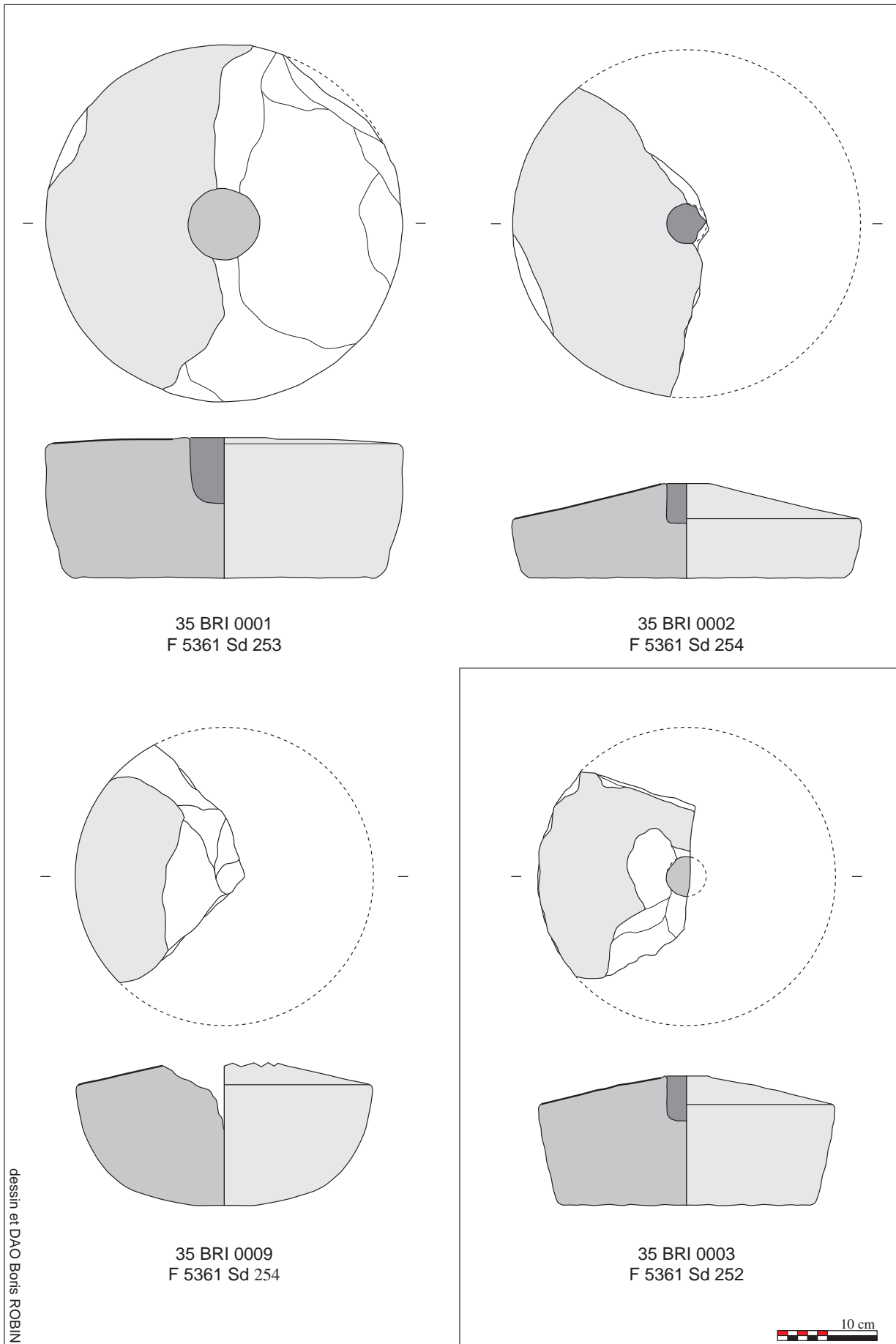


Fig. 84 - Planche des métaux © B. Robin

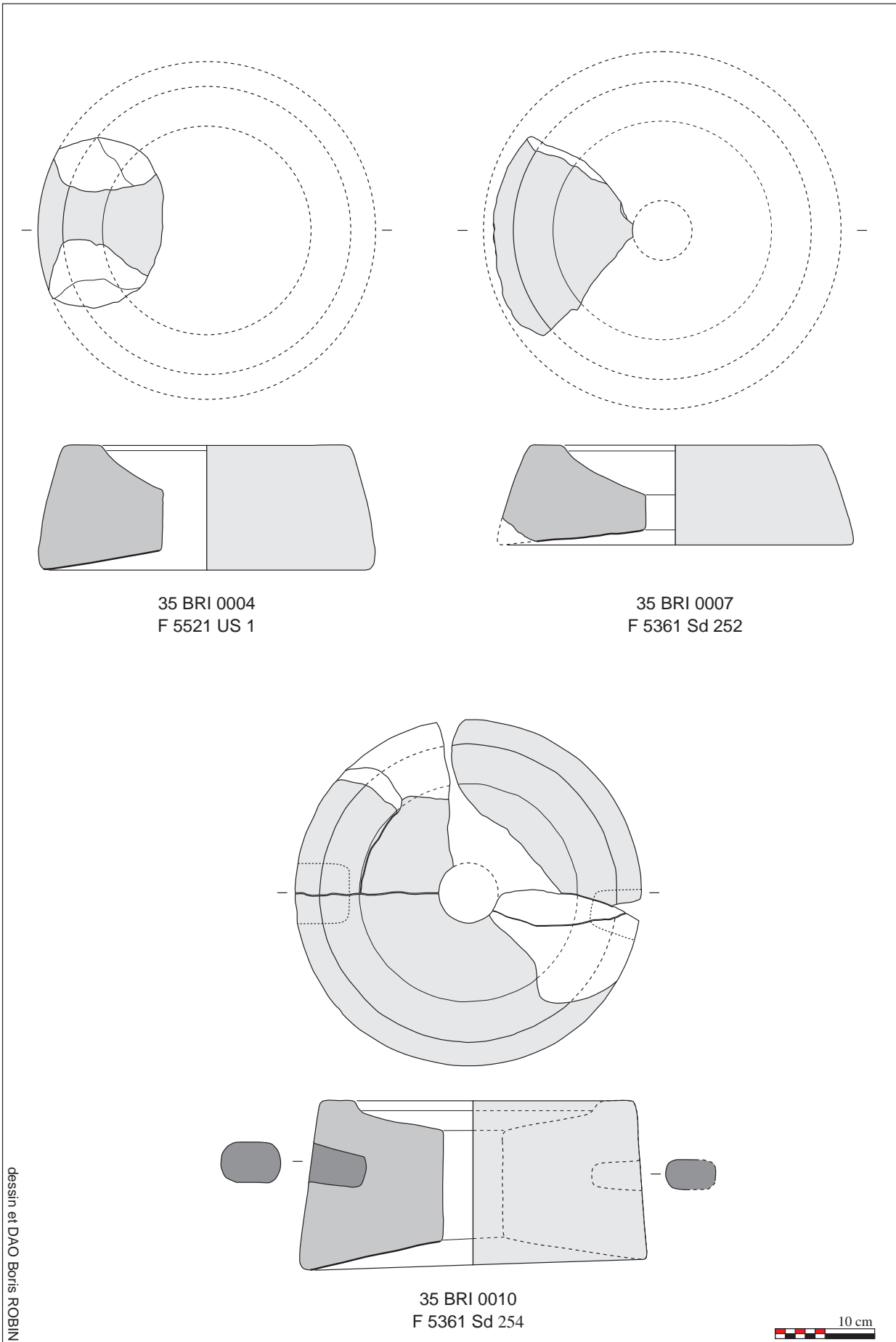


Fig. 85 - Planche des catillus © B. Robin

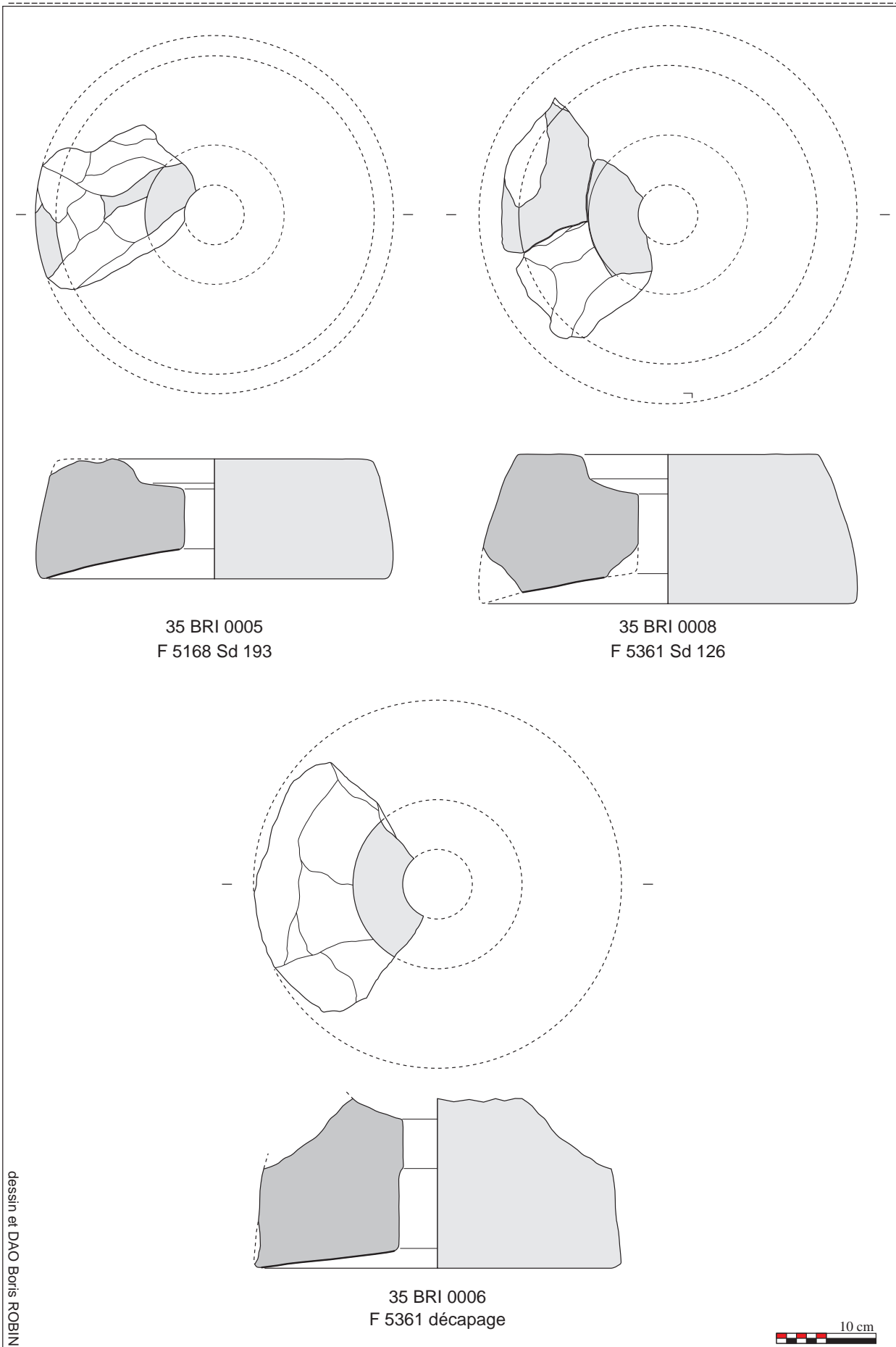


Fig. 86 - Planche des catillus © B. Robin

5. 4. Les amphores

par Solenn Leforestier

Le lot d'amphores découvert sur le site de la Massuère se compose de 19 restes pour un poids total de 2,3 Kg. Il s'agit pour la plupart de tessons de panse mis à part un fragment de bord et un morceau d'anse. Le mobilier provient de deux fosses : 5197 et 5359. Trois fragments (Iso 3) ont été retrouvés hors structure à proximité du trou de poteau 5056.

Ces fragments appartiennent à des amphores de type Gréco-italique ou Dressel 1 fabriquées en Italie. Elles servaient à transporter le vin. Il est difficile de différencier les Gréco-italiques des Dressel 1 avec les tessons de panse. Le seul élément caractéristique en notre possession est le bord. Différentes méthodes ont été utilisées pour caractériser les formes selon les lèvres. La plus couramment employée est celle d'A. Hesnard, complétée par F. Gateau, consistant à calculer le rapport Hauteur de la lèvre sur Epaisseur. S'il est inférieur ou égal à 1, nous sommes en présence d'une Gréco-italique ; s'il est supérieur ou égal à 1,4, il s'agit d'une Dressel 1. Il est communément admis que les amphores Dressel 1B ont une lèvre mesurant plus de 5 cm de hauteur.

Le bord retrouvé sur le site présente une hauteur de 2,7 cm et une épaisseur de 2,3 cm. Si l'on effectue le rapport HL/EL, on obtient 1,17. On peut dire qu'il appartient à une amphore de transition Gréco-italique/Dressel 1A que l'on peut dater du début de la Tène Finale.

Pour les fragments de panse retrouvés dans les deux fosses, il est impossible de préciser le type et donc une datation. Le mobilier céramique provenant de la fosse 5197 a permis de dater son comblement au début la Tène Finale. Pour la fosse 5359, une datation Tène Finale peut être proposée, sans aucune certitude.

Le mobilier amphorique est donc faiblement représenté. On connaît peu de choses sur le commerce du vin dans cette partie du territoire armoricain. Les opérations archéologiques sont peu nombreuses, nous avons donc peu de données. La fouille de Vitré « Boulevard de Laval » n'a fourni que deux tessons, lors de la phase de diagnostic, le site de Bais « Carrière des Vallons » aucun. Il faudra également regarder en Mayenne, mais les trouvailles semblent également peu nombreuses ou mal connues.

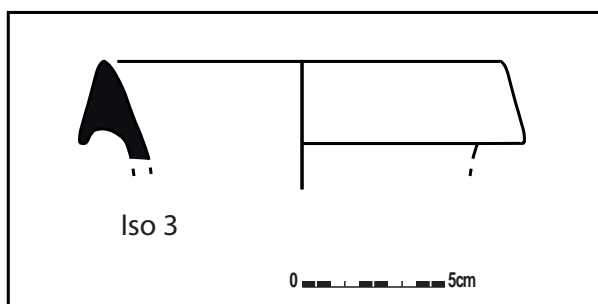


Fig. 87 - Bord d'amphore de transition Gréco-Italique / Dressel 1A

© S. Leforestier

5.5. Etude anthracologique

par H  l  ne Seignac

5.5.1. Introduction

Le site de Brielles « La Massu  re » (Ille-et-Vilaine) a   t   fouill   en 2012 sous la direction de Jean-Claude Durand.

L'  tude anthracologique a port   sur 225 charbons provenant de deux structures diff  rentes : une fosse dat  e du N  olithique (F 5068) et un four de l'  ge du Fer (F 5454).

L'ensemble des donn  es recueillies permettra une reconstitution partielle du paysage contemporain des diff  rentes occupations.

5.5.2. Mat  riel et M  thode

Les   chantillons analys  s sont issus de pr  l  vements de masse de dix litres chacun.

Le lot   tudi   en anthracologie de la structure n  olithique (5068) est important mais l'  tat de conservation des charbons est m  diocre avec des d  p  ts importants masquant la lecture des cellules du bois, ce qui explique le nombre limit   de fragments observ  s.

L'  chantillon de la structure 5454 est moindre et l'  tat de conservation est moyen. L'observation anatomique des charbons de bois s'  st faite au laboratoire CReAAH, UMR 6566.

5.5.2.1. Principe de l'  tude anthracologique

Les charbons de bois ont   t   analys  s d'un point de vue anatomique et dendrologique.

Chaque ligneux produit un bois particulier, sp  cifique et h  r  ditaire, pr  sentant une organisation particuli  re de ses tissus. L'observation de la structure du bois est r  alis  e au microscope optique    r  flexion selon ses trois plans anatomiques sur cassure fra  che : transversal, longitudinal radial et longitudinal tangentiel (Marguerie et Hunot, 1992, p.5).

La d  termination s'effectue par comparaison en s'appuyant sur une collection de r  f  rence de charbons de bois actuels et en consultant des atlas d'anatomie du bois (Schweingr  ber, 1982 et 1990 ; Vernet et al, 2001). La pr  cision de la d  termination est variable suivant certaines esp  ces et selon la taille et le degr   de conservation des charbons de bois. On arrive tr  s souvent    d  terminer l'esp  ce, dans le cas contraire on identifie le genre ou la famille.

5.5.2.2. L'examen dendrologique

La d  termination des essences ligneuses a   t   compl  t  e par un examen dendrologique du plan ligneux transversal    plus faible grossissement afin de collecter des informations sur les caract  ristiques du bois utilis  . On observe l'allure des limites de cernes renseignant sur la section du bois d'origine (troncs ou branches), la zone du bois r  duite en charbon (duramen ou aubier), les traces de galeries laiss  es par les insectes xylophages, la largeur moyenne des cernes d'accroissement du bois pour appr  cier leurs caract  res biotopiques et des traits de combustion particuliers (Marguerie, 1992, p. 16).

Dans le cas du ch  ne, la pr  sence de thylls (excroissances cellulaires qui bouchent les vaisseaux du bois de c  ur ou duramen) indique que les charbons de bois proviennent du duramen et non de l'aubier et refl  te l'emploi de bois   g  s de fort calibre.

L'observation dendrologique des charbons analys  s a   t   tr  s limit  e du fait de la

taille petite des fragments et de leur mauvaise conservation.

5.5.3. Résultats

L'observation anthracologique a porté sur 225 charbons. Elle a permis d'identifier huit essences différentes (tableau 3).

Taxon	Nom vernaculaire
Alnus	Aulnes
Acer campestre	Érable champêtre
Corylus avellana	Noisetier
Genistae	Ajoncs et/ou Genêts
Pomoideae	Pomoidées
Prunus padus/Prunus avium	Cerisier à grappes/Merisier
Prunoideae	Prunoidées
Quercus robur/petraea	Chêne sessile/pédonculé
Salix	Saules

Tableau 3 - Liste des taxons mis en évidence par l'analyse anthracologique © H. Seignac

5.5.3.1. Résultats anthracologiques de l'échantillon prélevé dans la fosse néolithique (F 5068)

L'observation anthracologique a porté sur 100 charbons. Elle a permis d'identifier seulement deux essences différentes : le noisetier (*Corylus Avellana*) et l'érable (*Acer*) (tableau 4).

Taxon	Effectif	COURBURE			COMBUSTION		
		Faible	Intermédiaire	Forte	Fendu	Dur/Luisant	Fendu/Luisant
<i>Acer</i>	5	0	0	0	0	1	0
<i>Corylus avellana</i>	87	4	13	2	0	16	1
Indéterminé	8	0	1	0	0	5	0
TOTAL	100	4	14	2	0	22	1

Tableau 4 - Résultats anthracologiques de l'échantillon analysé provenant de la fosse néolithique 5068 © H. Seignac

Le noisetier est majoritaire car il représente 87 % des charbons déterminés. L'observation macroscopique du plan ligneux, possible seulement sur 20 charbons, a permis de constater l'utilisation de bois de petit calibre (2 charbons à courbure forte), de calibre moyen type branche (14 charbons à courbure intermédiaire) et de calibre plus important (4 charbons à courbure faible). Des caractéristiques particulières de combustion sont visibles : 14 charbons de noisetier présentent un aspect luisant de leur surface. Cinq charbons indéterminés sont vitrifiés : les structures du bois ne sont plus lisibles. Ces observations peuvent indiquer un type de combustion particulier relativement pauvre en oxygène.

5.5.3.2. Résultats anthracologiques de l'échantillon provenant du four de l'âge du Fer (F 5454)

L'observation anthracologique a porté sur deux lots venant des unités stratigraphiques 2 et 3. Elle a permis de déterminer 125 charbons et a révélé la présence de huit taxons différents : l'érable (*Acer*), l'aulne (*Alnus*), le noisetier (*Corylus Avellana*), les *Genistae* (Ajoncs et/ou Genêts), les Pomoidées (type poirier-pommier), les Prunoidées (type merisier, *Prunus Avium*), Le chêne à feuillage caduc (*Quercus f.c*) et le saule (*Salix*) (tableau 5).

Taxon	Effectif	COURBURE			COMBUSTION			Ecorce	Moëlle
		Faible	Intermédiaire	Forte	Fendu	Dur/Luisant	Fendu/Luisant		
<i>Acer campestre</i>	3	0	1	1	0	0	0		
<i>Alnus</i>	13	1	0	0	0	0	0		
<i>Corylus avellana</i>	3	0	0	1	0	0	0	1	
<i>Genistae</i>	44	1	0	23	0	0	1		5
<i>Pomoïdeae</i>	1	0	0	0	0	1	0		
<i>Prunus</i>	5	0	1	1	1	0	0		
<i>Quercus f.c.</i>	31	0	2	2	1	6	1		
<i>Salix</i>	4	0	0	0	0	0	0		
Indéterminé	21	0	0	4	1	0	2		2
TOTAL	125	2	4	32	3	7	4	1	7

Tableau 5 - Résultats anthracologiques de l'échantillon analysé provenant de la structure 5454 © H. Seignac

Les *Genistae* (Ajoncs et/ou Genêts) sont les plus représentés (35,2 % de l'échantillon), suivis du chêne à feuillage caduc (24,8 %) et de l'aune (10,4 %). L'état de conservation moyen des charbons est reflété par le fort taux d'indéterminés (16,8 %).

Près de la moitié des charbons de *Genistae* sont issus de bois de petit calibre, dont cinq provenant de petites tiges. La nature arbustive des Ajoncs et/ou Genêts explique la forte proportion de branche de petit diamètre au sein de l'échantillon.

5.5.4. Discussion

5.5.4.1. Bilan environnemental

Dans cet ensemble de l'âge du Fer, la diversité taxinomique est faible puisque seulement huit taxons ont été identifiés (cf. tableau 3). Dans trois cas, l'identification remonte à l'espèce. Mais parfois, la détermination n'a pu aller au-delà du genre (*Alnus*, *Salix*...) ou de la tribu (*Pomoïdeae*).

Dans le cas du chêne caducifolié, nous pouvons nous trouver en présence du chêne pédonculé et/ou du chêne sessile. Le chêne pédonculé est une espèce à comportement pionnier, héliophile (Rameau et al., 1989). Il aime les sols riches, profonds et argileux, frais et toujours pourvus en eau. Le chêne sessile est une espèce de demi-ombre qui aime les sols filtrants, épais et légèrement acides. Le chêne sessile est principalement une espèce forestière contrairement au chêne pédonculé.

Les essences de lisières et de haies sont représentées avec le noisetier, l'érable champêtre, les *Pomoïdeae* et les *Prunoïdeae*.

Une série d'espèces a été réunie dans la tribu des *Pomoïdeae*, sous-famille des Rosacées. Les espèces que l'on peut trouver à Brielles sont : l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*), l'aubépine (*Crataegus sp.*), le néflier (*Mespilus germanica*), le poirier-pommier (*Pyrus sp.*) et le sorbier-cormier-alisier (*Sorbus sp.*). Ce sont des essences héliophiles et de demi-ombre qui sont aussi exploitées pour leurs fruits.

Les *Prunoïdeae* regroupent aussi plusieurs essences qui peuvent être identifiées grâce à des caractéristiques anatomiques précises. A Brielles, l'observation de la largeur des rayons a permis de préciser la détermination. On serait en présence de merisier.

Le merisier croît essentiellement dans les forêts collinéennes. Il nécessite une bonne richesse minérale alliée à une bonne alimentation en eau et requiert la pleine lumière à tous les stades de croissance.

Le noisetier et l'érable champêtre sont des essences héliophiles ou de demi-ombre et peuvent donc être rencontrées aussi bien en lisière de bois qu'en forêts caducifoliées.

Les espèces caractéristiques des landes sont représentées par les Genistae. L'ajonc pousse sur un milieu acide très pauvre et fortement éclairé. Le genêt à balais est une espèce des forêts claires sur sols bien drainés à secs et des landes avec affleurements rocheux.

La présence de taxons ripicoles comme l'aulne et le saule signalent la présence d'un cours d'eau non loin du site.

5.5.4.2. Bilan palethnobotanique

Les deux échantillons étudiés proviennent de rejets domestiques pour la fosse néolithique et d'un four de l'âge du Fer. Les essences identifiées ont servi de combustible pour ces activités domestiques.

Pour la période néolithique, le noisetier et l'érable champêtre ont été exploités. Ce sont des bois de feu de qualité. Le feu obtenu à partir de ces espèces libère une forte chaleur accompagnée de grandes flammes, d'autant plus que les calibres de bois utilisés sont petits.

Pour l'âge du Fer, l'échantillon analysé comporte une plus riche variété de combustible.

Les principales essences répertoriées comme les ajoncs et/ou genêts et le chêne caducifolié sont aussi de très bons combustibles. Le chêne est un excellent combustible à combustion lente et à haut pouvoir calorifique (Sell et Kropf, 1990) lorsque celui-ci se présente sous forme de bûches provenant de grosses branches. Les ajoncs et/ou genêts, utilisés sous forme de fagots, fournissent de grandes flammes sur une courte durée.

En revanche, l'aulne et le saule sont des bois tendres et légers dont les caractéristiques techniques n'en font pas des bois de feu de prédilection. Ils ont pu sans aucun doute servir de combustible mais ont aussi pu être utilisés à d'autres fins, pour la fabrication d'objets par exemple.

Conclusion

Le spectre anthracologique identifié à Brielles révèle un cortège d'espèces issues de formations différentes pour la période de l'âge du Fer.

La végétation arborée représentée comprend à la fois un milieu forestier (type chênaie), un groupement anthropique (haies, lisières, friches) et une zone de boisement hygrophile. La présence d'un nombre important d'essences héliophiles nous révèle un milieu plutôt ouvert. Les analyses paléobotaniques disponibles pour cette période montrent une ouverture du paysage sur l'ensemble du nord-ouest de la France avec le développement d'une végétation de noisetier, callune, bruyère, genêt, ajonc et fougère aigle, appelée lande régressive, sur les zones ouvertes défrichées (Marguerie, 1992, p. 238). Les landes paraissent marquer les paysages de l'âge du Fer puisqu'elles sont identifiées dans plus de 60 % des études anthracologiques et carpologiques de cette période (Gaudin, 2004, p. 438). L'ouverture des paysages pour l'exploitation agricole et forestière s'est effectivement accompagnée d'une exploitation des sols qui se sont rapidement appauvris offrant ainsi des terrains favorables au développement de la lande. Il subsiste cependant, dans certains secteurs, comme à Visseiche (Ille-et-Vilaine), la présence de forêts de type chênaies mixtes qui sont épargnées et semblent être mises en réserve (Gebhardt et al., 2007, p. 56).

L'étude anthracologique de Brielles reste succincte mais permet de constater, pour la période de l'âge du Fer, la présence d'un paysage ouvert et d'une lande. Elle complète ainsi un corpus anthracologique déjà riche pour cette période dans le massif armoricain.

5.6. Etude des scories

par Nolwenn Zaour, INRAP Grand Ouest, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT
Marion Berranger, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT
Philippe Fluzin, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT

Trois scories ont été découvertes dans la structure 5168 (cf inventaire), dont deux dans le sondage 268, pouvant dater de La Tène moyenne. Si deux des scories ont, sans conteste, été reconnues comme des culots de forge, la troisième, dont les dimensions sont conséquentes fût plus difficile à déterminer macroscopiquement. Au début de l'étude, il n'était donc pas possible de préciser s'il s'agissait d'un déchet lié à la réduction du minerai de fer ou à des activités de forge. C'est pourquoi, une analyse métallographique a été réalisée afin de permettre son identification. Celle-ci a pour but de déterminer la nature des matériaux afin de parvenir à une interprétation de leurs conditions de formation.

5.6.1. Protocole d'analyse métallographique

- Description morphologique externe et métrologie ;
- Prise de vue photographique de toutes les faces ;
- Découpe d'une section de l'échantillon dans l'axe supposé de la ventilation à l'aide d'une scie diamantée ;
- Ébarbage de la section au papier grade 80 ;
- Enrobage ;
- Polissage jusqu'à une granulométrie de un micron ;
- Photographie de la section afin de faciliter le repérage des micrographies ;
- cartographie de tranches dans la section ;
- Observation sous microscope métallographique (grossissement variant de 25 à 500) et prises de vues micrographiques.

5.6.2. Analyse métallographique

Description macroscopique

Après tronçonnage, des porosités et des inclusions de charbons de bois sont visibles sur la surface étudiée. Celles-ci peuvent atteindre une taille importante dépassant le centimètre.

Description microscopique

La matrice base silice contient majoritairement de la fayalite à tendance pavimenteuse, il faut toutefois noter une légère stratification de la scorie. Le centre de la scorie est ainsi très riche de globules de wustite alors que ces derniers sont en revanche absents du fond et de la surface de la scorie.

On observe ponctuellement une superposition de formes différentes de cristallisation de la wustite traduisant de légères hétérogénéités thermiques, cependant la matrice de scorie reste, à l'échelle des sections étudiées, de structure très homogène. La matrice contient également de petits éclats métalliques ainsi que de nombreux filaments métalliques corrodés. Ces derniers sont organisés de façon concentrique autour des charbons de bois, ce qui pourrait indiquer leur rôle de puits de diffusion gazeux dans un environnement réducteur.

Quelques fragments métalliques corrodés sont également présents dans la scorie. L'un d'entre eux comprend des globules de wustite sur sa périphérie ce qui est révélateur d'une oxydation à chaud. Au niveau du fond, entre la zone sans perte en oxyde (wustite) et la zone centrale très riche en oxyde (wustite), quelques amas de globules de wustite se développent. Il pourrait s'agir de battitures en cours de dissolution ou de zones de concentrations différentielles d'oxydes liées à la légère stratification de la scorie.

Conclusion partielle

Cette scorie présente des indices métallographiques caractéristiques de la réduction. Il s'agit notamment de filaments métalliques organisés de façon concentrique autour des charbons de bois qui signent la structure d'une scorie de réduction de type fond de four. Pour extraire le fer métallique du minerai il faut le séparer de l'oxygène. Cette séparation se fait à l'aide d'un agent réducteur qui est le charbon de bois qui permet également d'atteindre les températures utiles à l'opération. La réduction se fait donc d'abord autour des charbons de bois à partir desquels l'opération se réalise. Cela conduit à une densification des éléments métalliques à partir des charbons de bois jouant le rôle de puits de diffusion gazeux. Le métal s'agglomère ainsi autour des de ces fragments, ce qui peut conduire au type de faciès observé au sein de cette scorie.

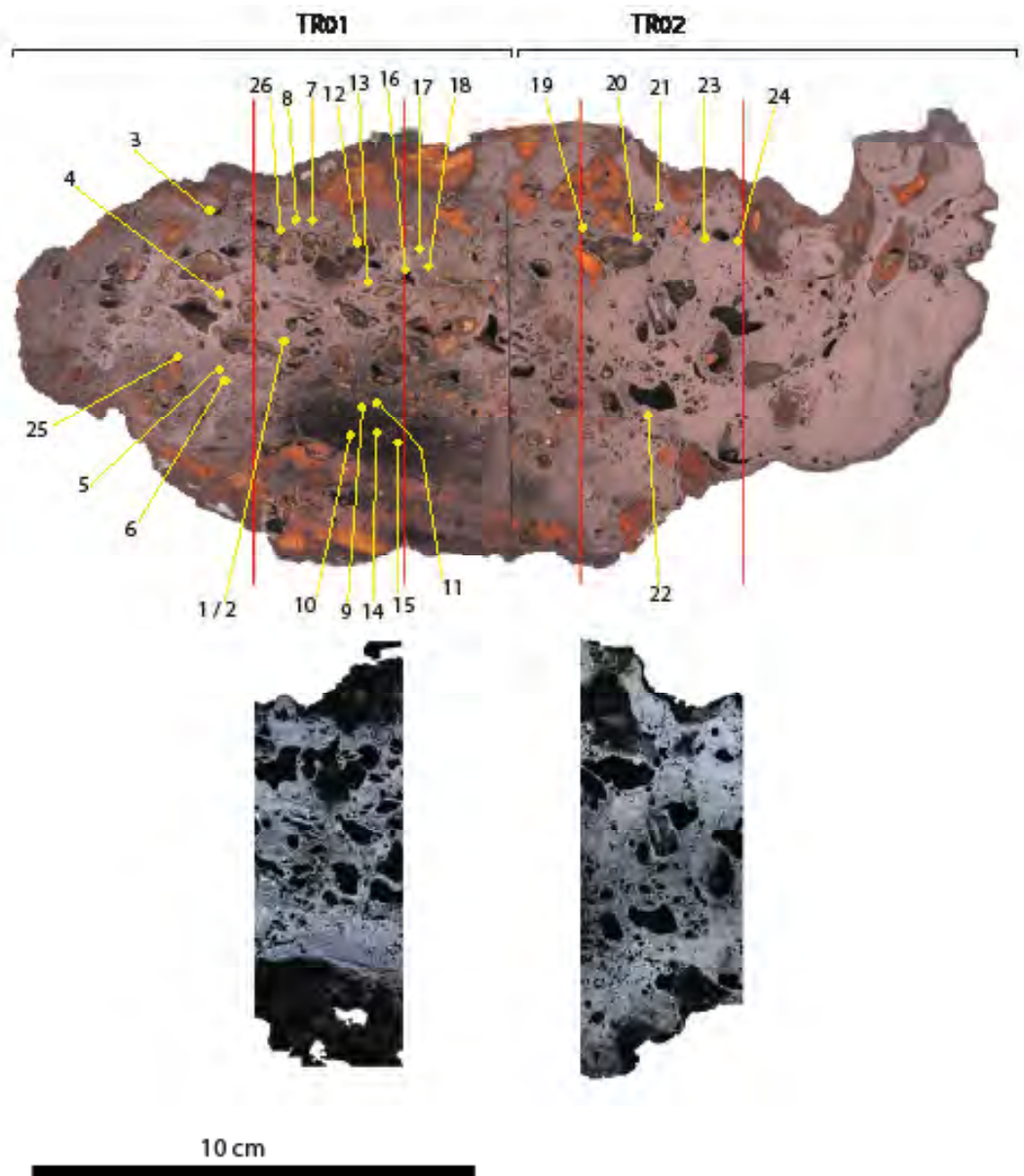
Cependant, la présence d'un fragment de métal corrodé oxydé à chaud ainsi que la présence potentielle de quelques rares battitures, pourraient également faire penser que cette scorie est issue d'un travail réalisé en atmosphère oxydante, soit à la forge. Toutefois, ces éléments ont déjà été vus dans la scorie de réduction découverte accrochée à sa masse de métal brut sur le site d'Auneau, LePrieuré (28) par Marion Berrange¹

Au vue du peu de pertes d'amas de wustite ou battitures ainsi qu'en métal, et au vue du nombre d'indices signant la structure d'une scorie de réduction, il est probable que cette scorie soit plutôt issue d'un travail de réduction du minerai de fer.

¹ Berranger M. p. 160-186, 2010.

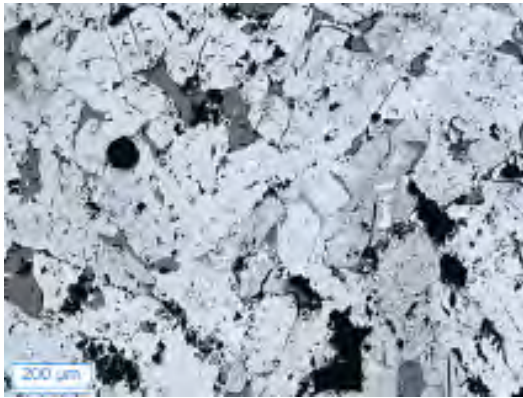
pl.1/5
Brielles - Tranche 1 et 2
Position des micros
Fait 5168 - sondage 268
BRIELLES - 35
RO : Jean-Claude Durand

Nolwenn Zaour, INRAP Grand Ouest, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT
Marion Berranger, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT
Philippe Fluzin, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT

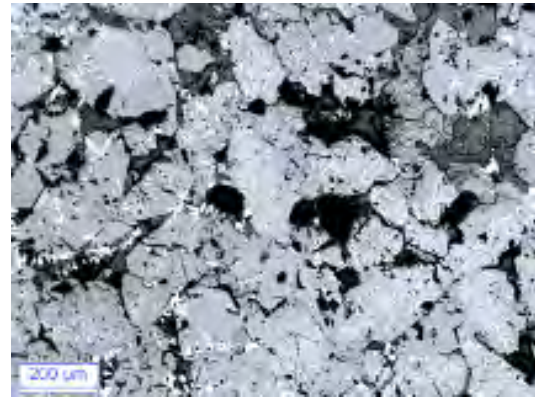


Photos 1 à 20 : Nolwenn Zaour, INRAP Grand Ouest, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT
Photos 21 à 26 : Marion Berranger, LMC UMR 5060 CNRS IRAMAT

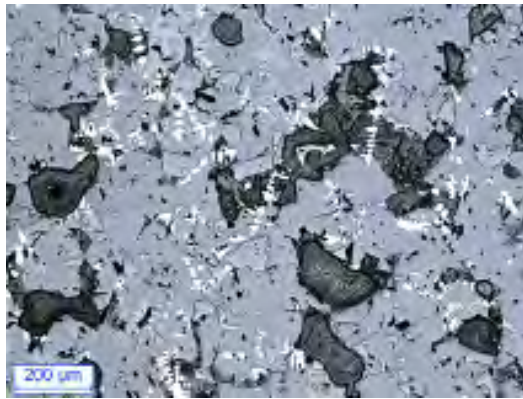
pl.2/5
 Brielles - Tranche I
 Fait 5168 - sondage 268
 BRIELLES - 35 - La Massuère
 RO : Jean-Claude Durand (INRAP BzH)



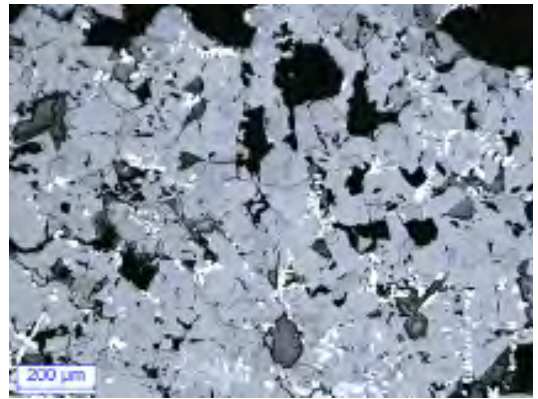
3 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse.



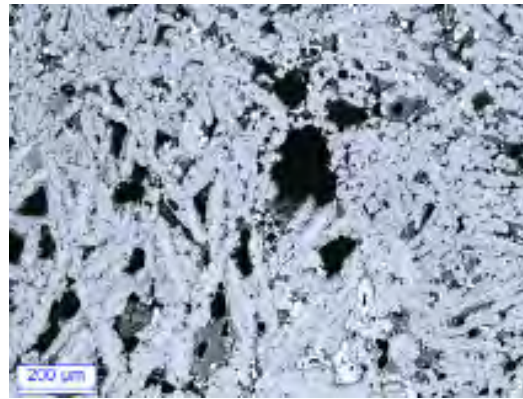
5 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse et de rares dendrites de wustite.



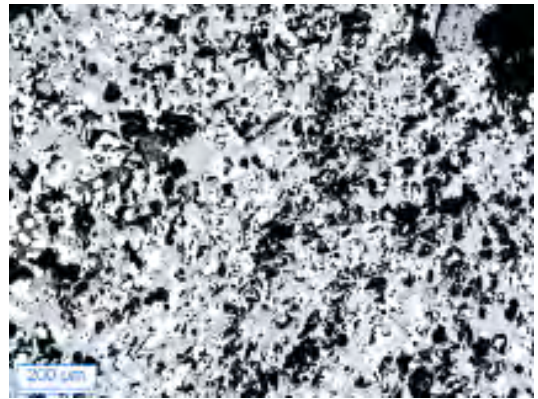
10 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse, des dendrites de wustite et de la hercynite / magnétite.



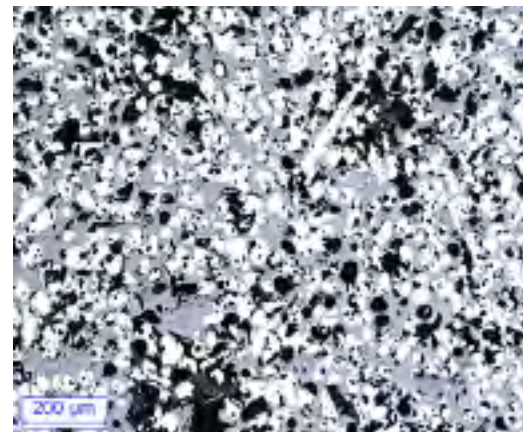
14 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse et de rares dendrites de wustite.



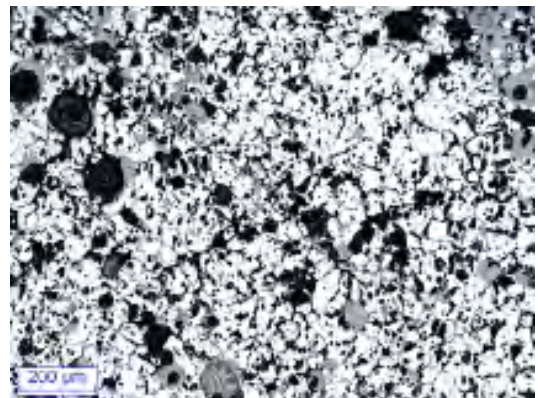
8 : localement présence de fayalite à latte.



4 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse et des globules de wustite.



13 : matrice base silice centrale saturée en oxydes (wustite).

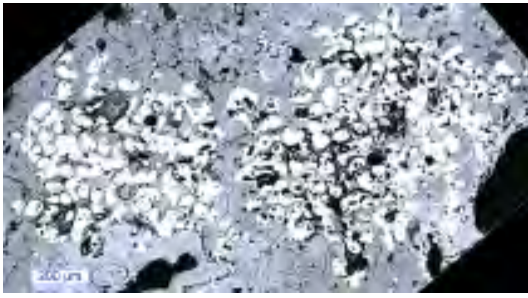


16 : matrice base silice centrale saturée en oxydes (wustite).

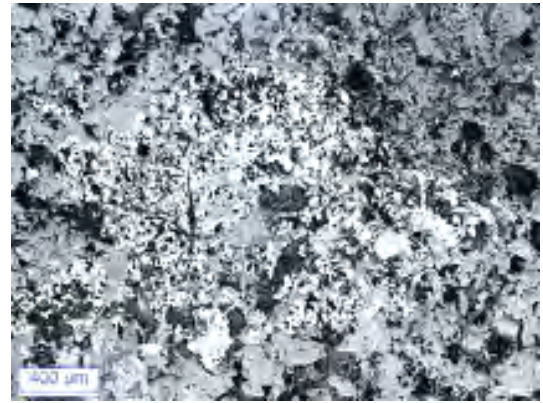
pl.3/5

Brielles - Tranche 1

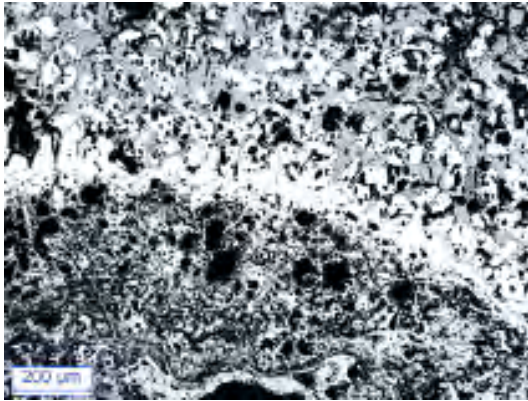
Fait 5168 - sondage 268

BRIELLES - 35 - La Massuère
RO : Jean-Claude Durand (INRAP Bzf)

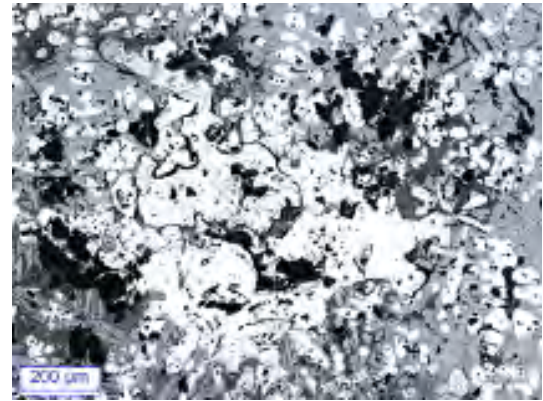
9 : battitures rondes ou amas différentiel de globules de wustite.



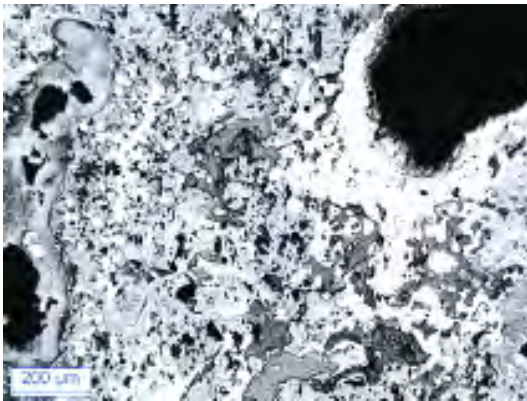
6 : battiture globulaire ou amas différentiel de globules de wustite.



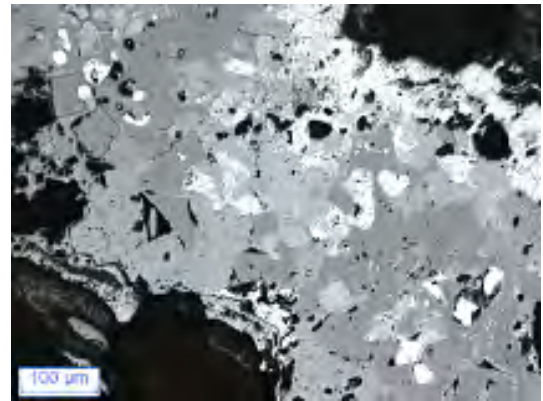
2 : globule de wustite se formant au niveau des contours d'un fragment de métal corrodé.



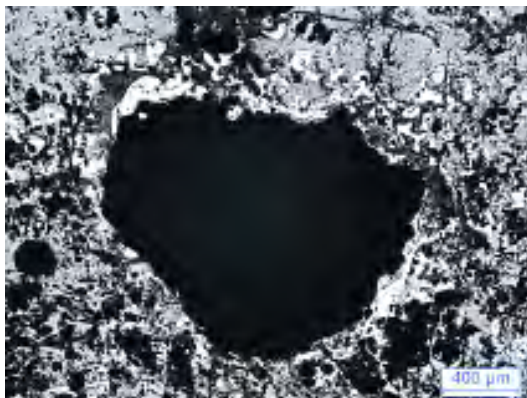
11 : fragment de métal corrodé.



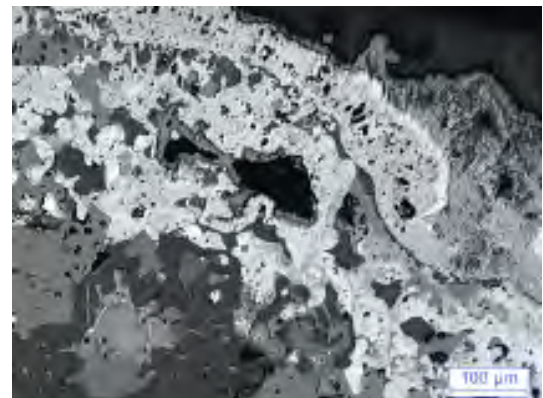
17 : métal corrodé présentant un faciès de brûlure.



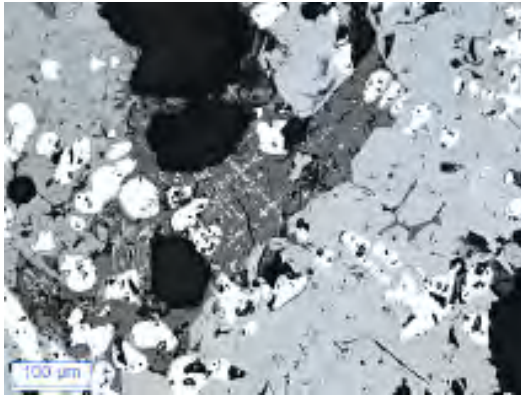
12 : filaments métalliques corrodés autour d'une porosité et globules métalliques corrodés.



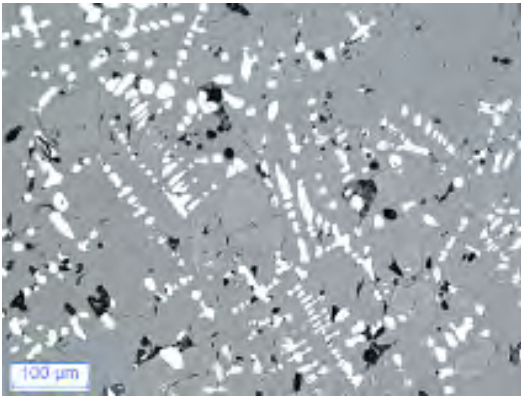
25 : filaments métalliques corrodés autour d'une porosité.



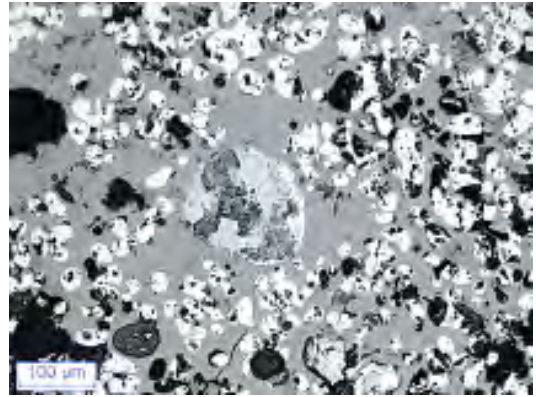
26 : filaments métalliques corrodés autour d'une porosité.



15 : localement superposition de différentes formes de cristallisation de la wustite (dendrites et globules).



7 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse, des dendrites de wustite et de la hercynite / magnétite.

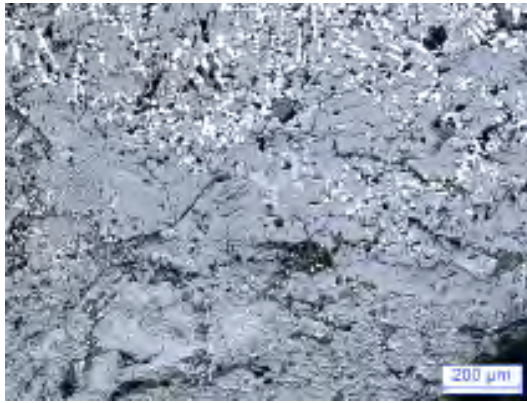


18 : bille corrodée et petites billes métalliques.

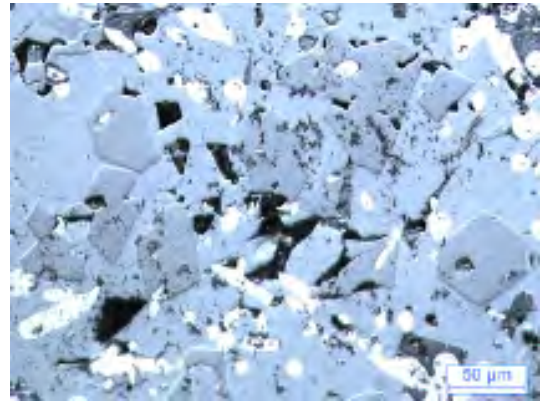
pl.5/5

Brielles - Tranche 2

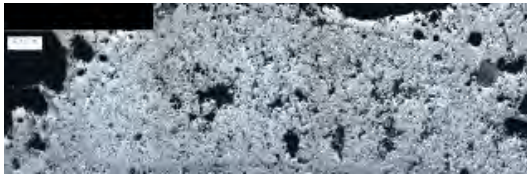
Fait 5168 - sondage 268

BRIELLES - 35 - La Massuère
RO : Jean-Claude Durand (INRAP Bz)

24 : transition entre la matrice base silice centrale saturée en oxyde (wustite) et celle contenant de la fayalite pavimenteuse.



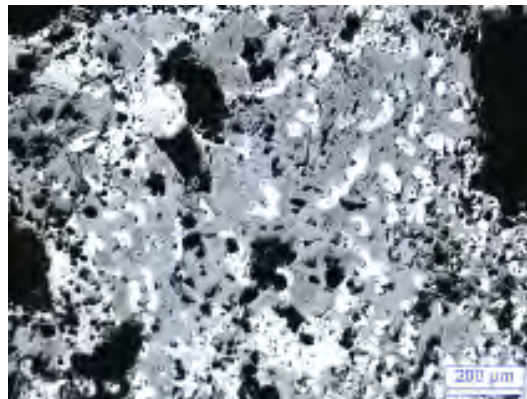
23 : matrice base silice contenant de la fayalite pavimenteuse, de la wustite et de la hercynite / magnétite mal formée.



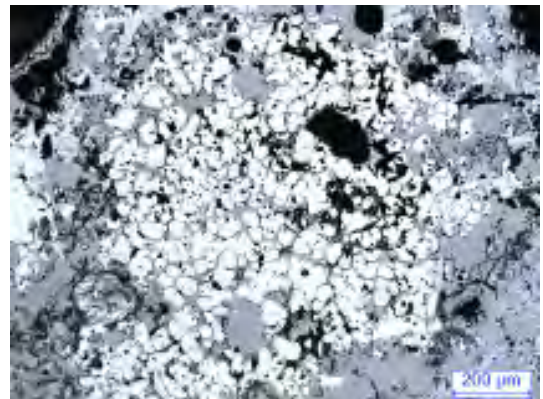
19 : coulure.



21 : transition entre trois coulures.



22 : filaments métalliques présentant un faciès de brûlure et billes métalliques corrodées.



20 : battiture globulaire ou amas différentiel de globules de wustite.

IV. Les occupations médiévale, moderne et contemporaine

Introduction

Nous avons regroupé dans ce même chapitre ces trois grandes phases car les observations de terrain semblent montrer, pour certaines structures, une continuité d'occupation, notamment pour les chemins et pour le bâtiment en pierre abandonné au XIX^e siècle, mais dont la construction sur solin de pierre peut être beaucoup plus ancienne.

1. Les phases chronologiques

1.1. Le haut Moyen Âge

Après localisation de ces structures sur le plan général du site, on remarque que le mobilier du haut Moyen Âge, anecdotique puisqu'issu d'un même récipient, provient du comblement d'un petit fossé 5382. Ce dernier a été daté de la période de La Tène, mais le vase a été retrouvé dans le sondage 105, situé sous le chemin 5443 venant recouper ce même fossé.

Il s'agit d'une forme de poterie à bourrelets, à priori peu représentée dans le secteur pour le moment, mais connue dans les contextes alto-médiévaux du nord de la France, plutôt en usage funéraire comme, par exemple, sur la nécropole de Bulles (Oise). Par sa petite taille, ce vase est caractéristique des productions en usage aux VI^e et VII^e siècles. Il faut peut-être lui ajouter quelques tessons du fait 5017, mais associés à des éléments plus récents.

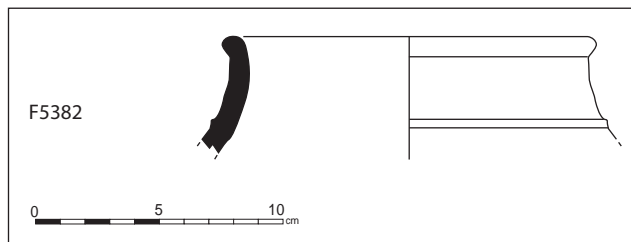


Fig. 90 - Poterie découverte dans le comblement du fossé 5382 (sondage 105)

© DAO : A. Guesdon

1.2. La période médiévale au sens large

Les faits se rattachant à la période médiévale au sens large semblent se concentrer principalement, vers le milieu ouest du site, le long du côté sud du chemin qui traverse le site d'est en ouest, mais également dans la moitié est, avec des tessons recueillis en résiduel au niveau des structures protohistoriques. Malheureusement, la plupart de ces éléments ne permet pas de proposer une datation très précise. Il s'agit des faits 5073, 5358, 5377, 5462 et 5585.

La fosse 5073

5073 est une fosse non fouillée ayant livré du mobilier en surface. Elle est située en partie nord-ouest du site, à proximité du fossé 5102, daté de la fin de la période médiévale.

Le mobilier

Il s'agit d'un lot de trois tessons insuffisants pour proposer une datation plus précise.

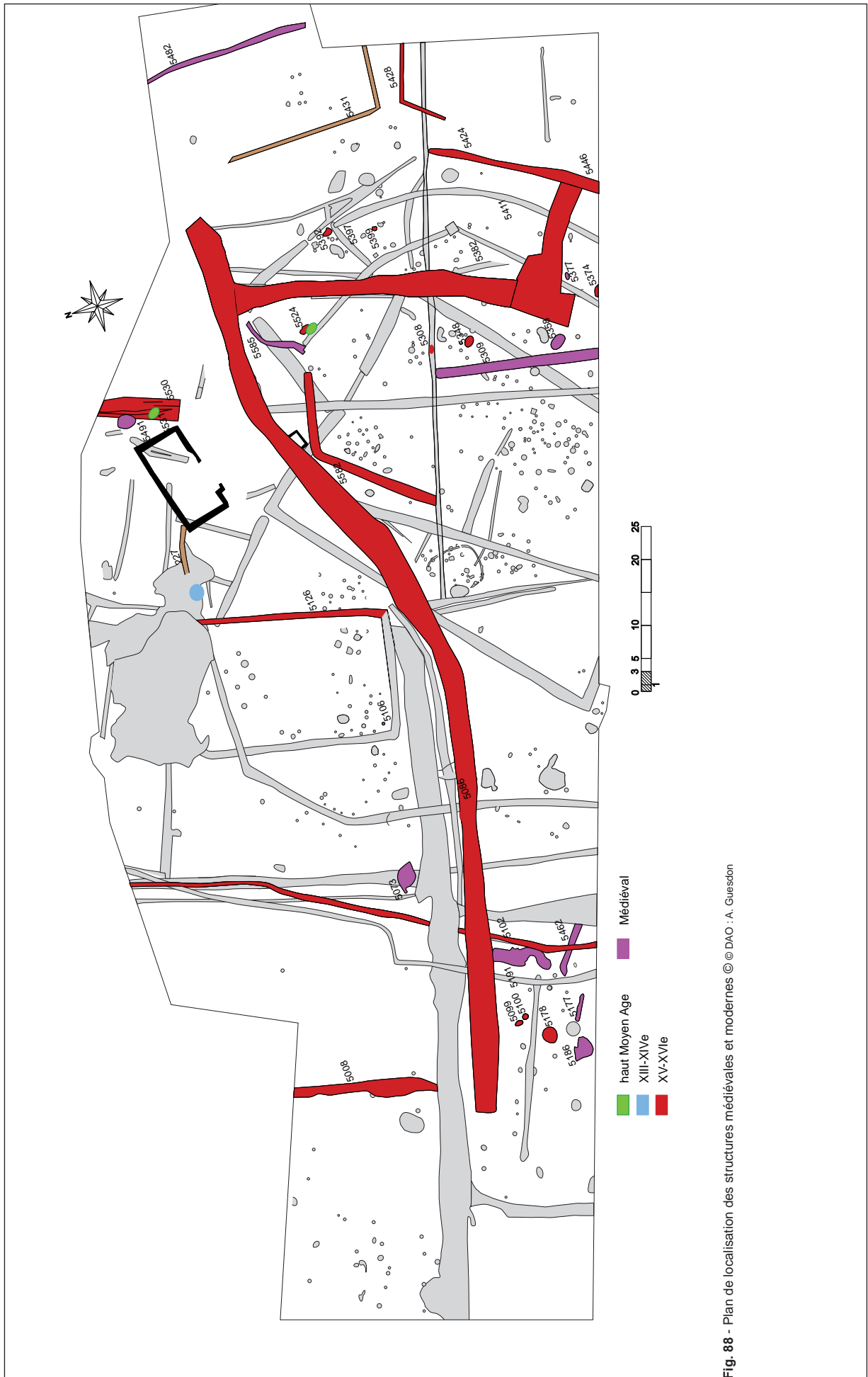


Fig. 88 - Plan de localisation des structures médiévales et modernes © DAO : A. Guesdon



Fig. 89 - Plan de répartition du mobilier médiéval et moderne ©DAO : A. Guesdon

La fosse 5358

C'est une fosse ovale située à proximité du fossé 5309 (daté de la même période) (fig. 91), dans la partie sud-est du site. D'axe nord/sud, elle fait 2,54 m de longueur sur 1,74 m de largeur. Elle est conservée sur une profondeur de 0,12 m. Les parois sont évasées et le fond est relativement plat. Elle est comblée d'un sédiment limono-argileux brun compact et hétérogène. Dans sa moitié nord-est elle recouvre un trou de poteau 5469, dont la fouille a livré plus de 2,5 kg de plaque foyère.

Les mobiliers

La fouille de la fosse a livré un lot de trois tessons de céramique médiévale insuffisants pour proposer une datation plus précise.

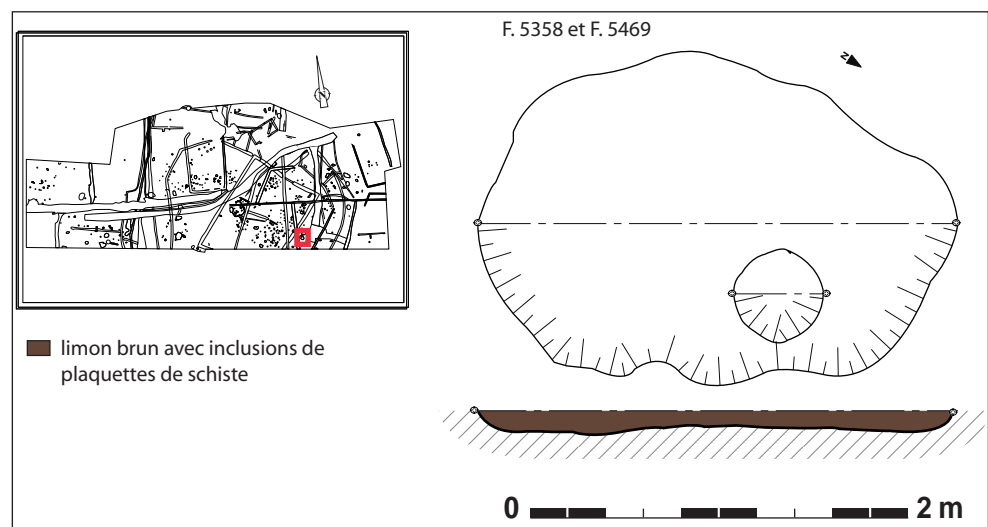


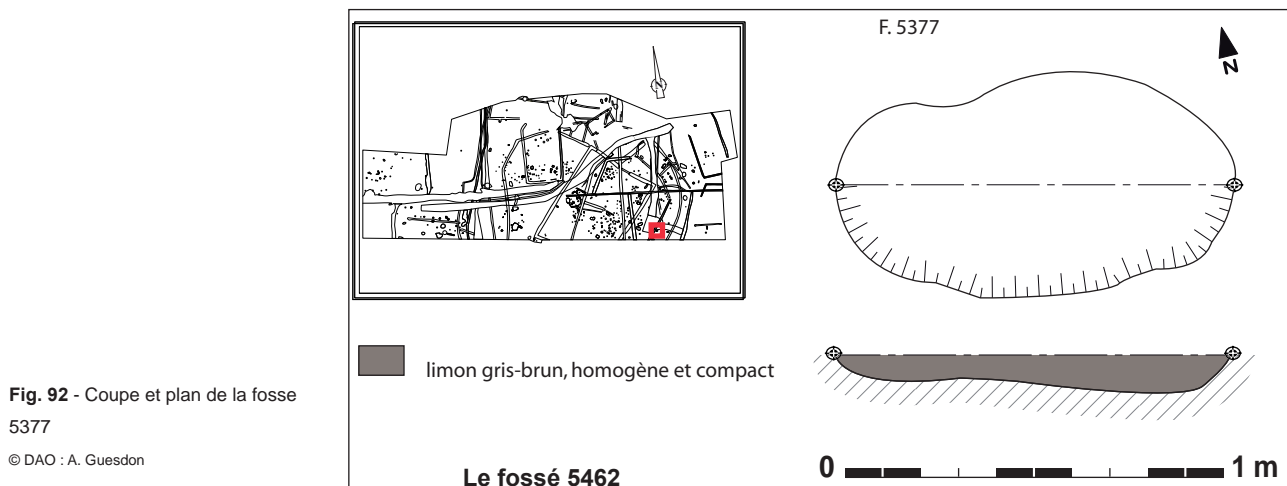
Fig. 91 - Coupe et plan de la fosse 5358 © DAO : A. Guesdon

La fosse 5377

Il s'agit d'une petite fosse ovale d'orientation est/ouest située à proximité du chemin 5443, en partie sud-est de site (fig. 92). Elle fait 1,08 m de longueur sur 0,60 m de largeur et est conservée sur 0,10 m de profondeur. Le profil est évasé avec un fond plat. Elle est comblée d'un sédiment limono-argileux brun-gris compact et hétérogène.

Les mobiliers

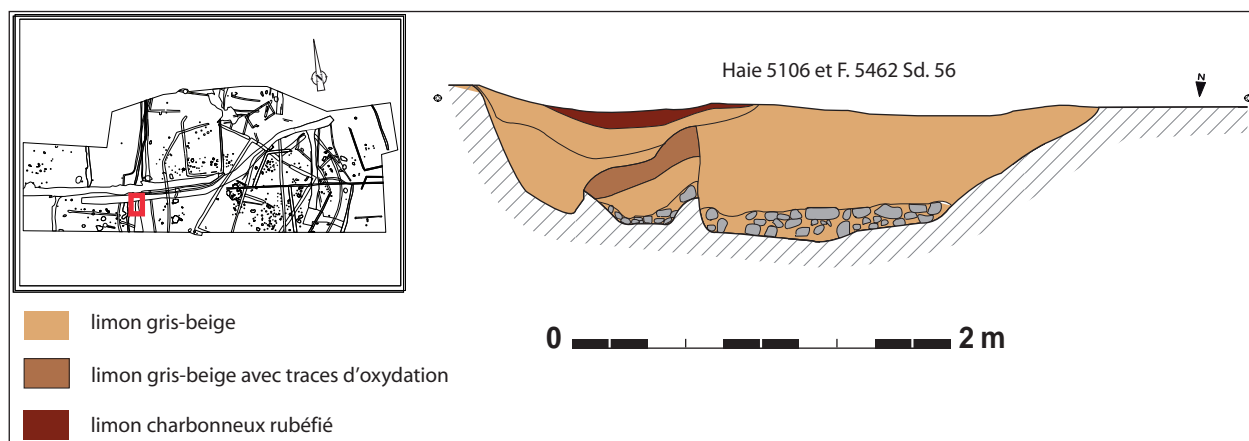
La fouille a livré un tesson de céramique médiévale insuffisant pour proposer une datation plus précise.



5462 est un fossé d'axe nord-ouest/sud-est, suivi sur plus de 13 m de longueur (fig. 93). Il disparaît sous la haie 5104 mais on le retrouve dans la berme de limite d'emprise du site, montrant ainsi qu'il se prolonge en-dehors de l'emprise. Dans le sondage 28, il présente une largeur de 0,78 m pour une profondeur conservée de 0,15 m. Les parois sont évasées et le fond est plat. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun-gris avec des taches d'oxydation orange foncé. Il est peu compact et hétérogène. Dans la berme, il a une largeur de 1,40 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Il est comblé de trois couches : US 1 composée d'un sédiment très charbonneux, rubéfié avec une pellicule de cendre blanche. Le tout correspondant vraisemblablement à des souches provenant de la haie 5104. L'US 2 est un sédiment limono-argileux brun-clair avec des traces d'oxydation orangées. Il est compact et hétérogène avec des charbons de bois. La dernière couche US 3 est un sédiment limono-argileux gris-beige, moucheté orange, compact et homogène comportant de fines particules de charbons de bois.

Les mobiliers

La fouille a livré un tesson de céramique médiévale (US 2) insuffisant pour proposer une datation plus précise.



Le fossé 5585

5585 est un petit fossé curviligne d'orientation générale est/ouest, suivi sur une longueur d'environ 10 m, pour une largeur de 0,70 m et une profondeur conservée de 0,16 m (fig. 94). Le comblement est un sédiment limoneux brun, meuble et homogène avec de rares charbons de bois épars.

Le mobilier

La fouille a livré cinq tessons de céramique médiévale insuffisants pour proposer une datation plus précise.

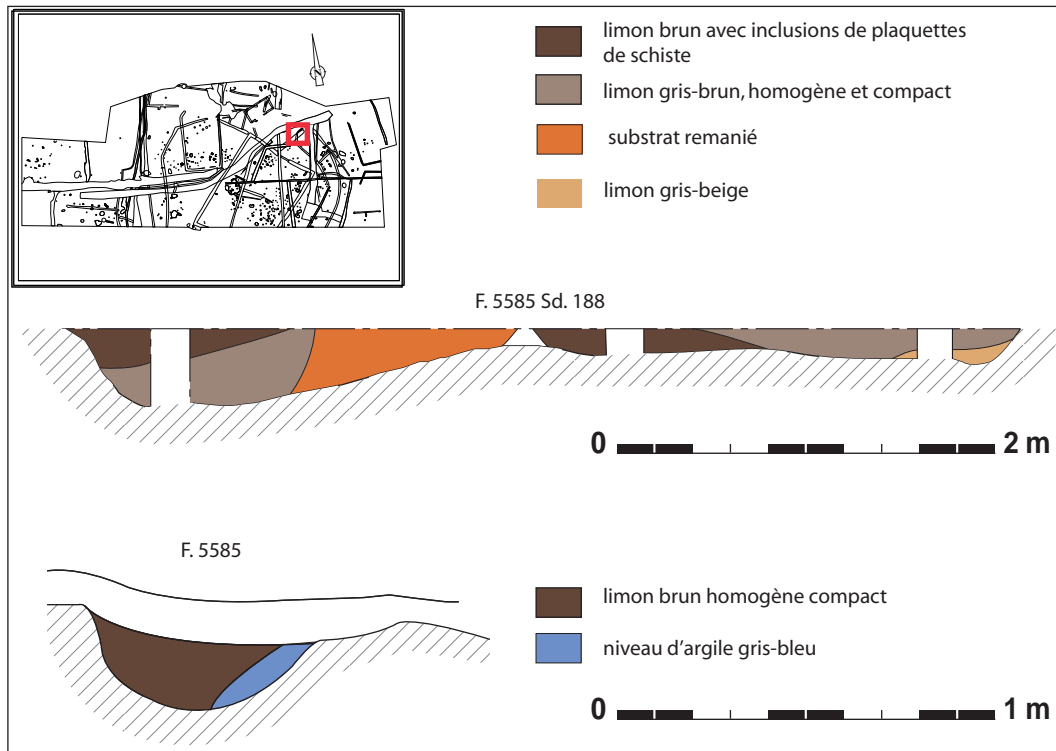


Fig. 94 - Coupe et plan des sondages relevés dans le fossé 5585 © DAO : A. Guesdon

1. 3. Période XIII^e – XVI^e siècles

Les XIII^e – XIV^e siècles sont peu représentés sur ce site. Il s'agit essentiellement de céramiques trouvées en surface de fossés. Le premier lot provient du sondage 11 du fossé 5008 constitué de deux tessons de cette période ainsi que deux tessons des XV^e – XVI^e siècles.

Le second provient du fossé gaulois 5397, mais à proximité du chemin médiéval ou moderne 5443.

Le fossé 5008 d'orientation nord-est/sud-ouest, limite l'occupation médiévale sur le flanc ouest. Il a été suivi sur 21,80 m de longueur et sur largeur moyenne de 1,35 m. La profondeur conservée est de 0,52 m. Le profil est en V avec un fond légèrement arrondi. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun compact présentant des traces d'oxydation.

Cet axe est repris par une haie lui donnant par endroit cet aspect boursoufflé.

1. 4. Les traces d'occupations à partir du XV^e siècle

C'est surtout à la fin du Bas Moyen-Âge, à partir du XV^e siècle que les ensembles semblent les mieux définis. Le paysage semble se structurer à partir des réseaux de chemins et de haies. En effet des fossés de parcellaire, d'orientation nord/sud ou de petits enclos quadrangulaires d'orientation nord-ouest/sud-est, s'installent dans le paysage de part et d'autre de ces axes de circulation.

Les chemins

Un premier chemin 5086 traverse la moitié ouest du site, selon un axe sud-ouest/nord-est, puis s'incurve vers le nord-nord-est. Il est accompagné sur son flanc nord-ouest par un fossé bordier 5087 ainsi que par une haie 5001/5036. Dans son extrémité est, il est rejoint par un autre chemin 5356 d'axe sud-ouest/nord-est, lui aussi accompagné d'un fossé bordier 5523. Il forme ensuite un coude 5443 en extrémité sud-ouest, vers le sud-est. Un autre segment de chemin 5530/5531 est visible en extrémité nord-est d'emprise.

Le chemin 5086

Le sondage 1 pratiqué dans le chemin 5086 montre une voie de circulation d'environ 2,90 m de largeur, conservée sur une profondeur d'environ 0,40 m. Elle est constituée essentiellement de recharges de cailloux de quartz prises dans une matrice limono-argileuse brun-gris, présentant de nombreuses traces d'oxydation (fig. 95).

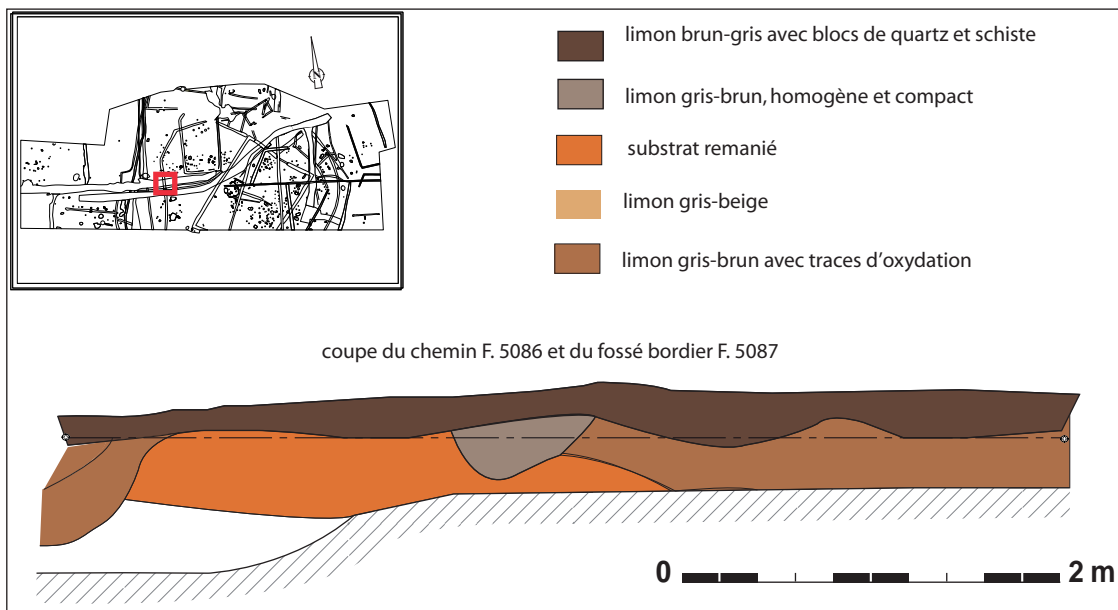


Fig. 95 - Coupe du sondage 1, relevé dans le chemin 5086 © DAO : A. Guesdon

Ces recharges reposent sur une argile d'altération du schiste avec des concentrations de manganèse.

La fouille a livré un lot de 29 tessons de céramique du début du XV^e siècle.

En partie nord-est, ce chemin devient un véritable chemin creux de plus de 1 m d'épaisseur (fig. 96) comblé avec des pierres et de la vaisselle céramique du XIX^e siècle, provenant de la démolition du bâtiment de ferme 5528.

Fig. 96 - Photographie du chemin 5086

© J.-C. Durand



Le fossé bordier 5087

Il a été suivi sur plus de 60 m de longueur et sur une largeur 0,75 m pour une profondeur conservée de 0,34 m. Le comblement est un sédiment argilo-limoneux gris-brun, présentant des traces d'oxydation.

Les chemins 5356, 5443 ainsi que 5530/5531 sont moins bien conservés, mais tous ont livré de la céramique du XV^e siècle.

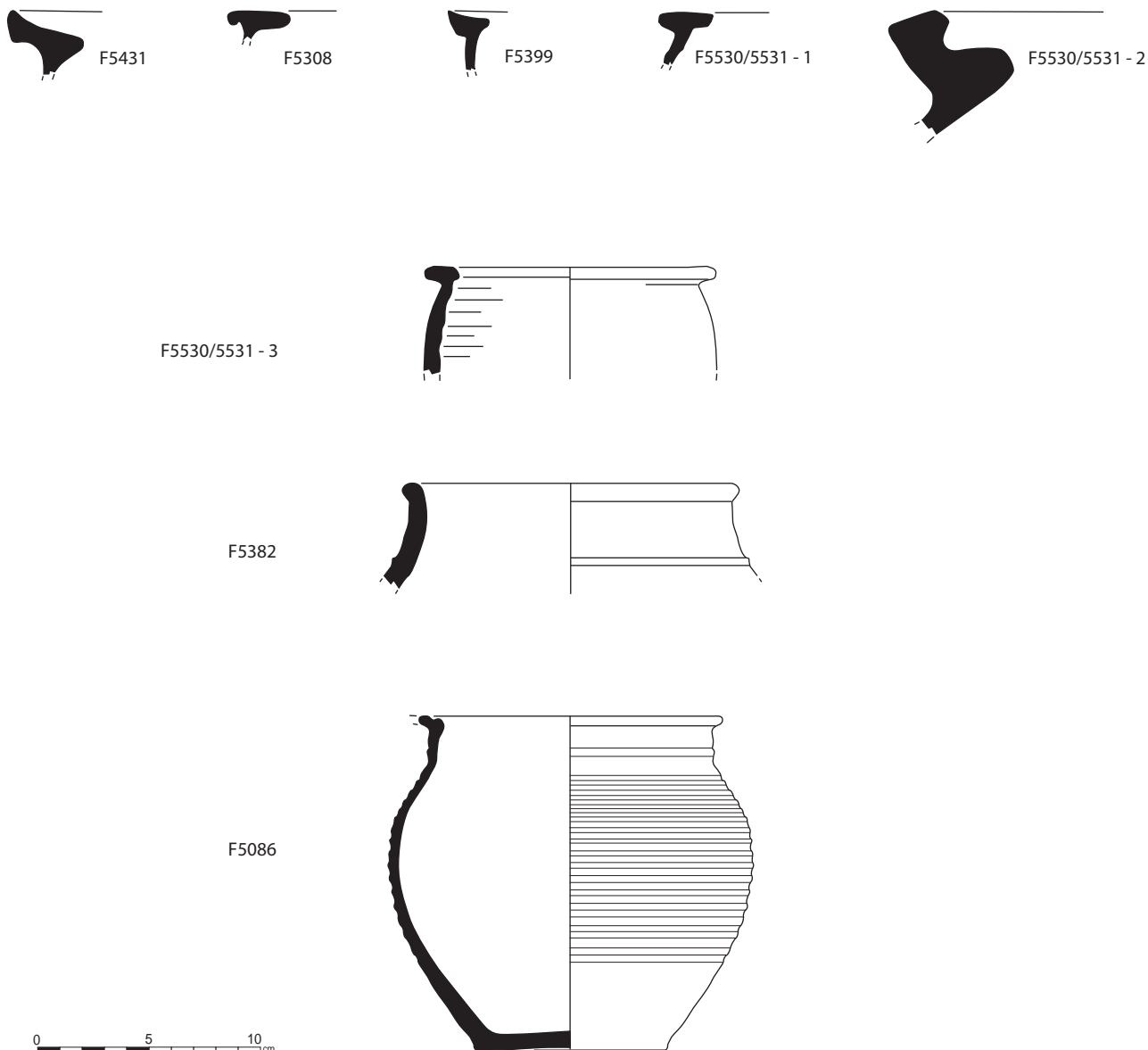


Fig. 97 - Poteries découvertes dans les chemins 5431, 5308, 5399, 5530/5531, 5382 et 5086

Il semble donc que ces voies d'accès à l'habitat et aux champs apparaissent au moins au XV^e siècle et perdurent (comme l'atteste le plan cadastral, fig. 98) au moins jusqu'à la période moderne, puis contemporaine comme le montre une photo aérienne de l'IGN de 1949 (fig. 99).

Des champs ou des jardins peuvent être matérialisés par de petits enclos quadrangulaires comme celui qui est présent en limite est d'emprise.

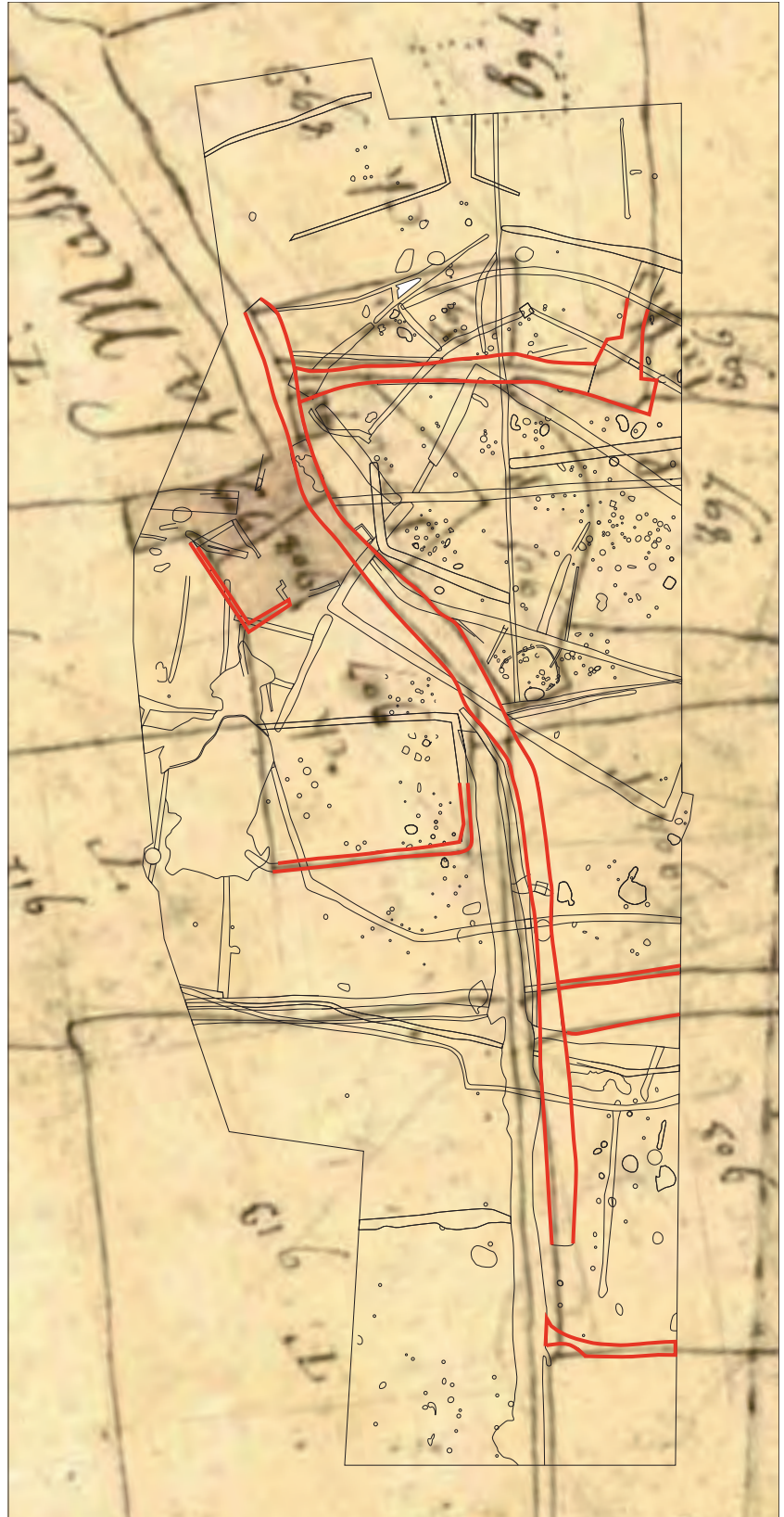


Fig. 98 - Report du site sur plan cadastral de La Massuère



Fig. 99 - Report du site sur photographie aérienne de 1949

2. Les enclos

2. 1. Le premier enclos quadrangulaire

L'enclos quadrangulaire 1 d'axe nord-sud est incomplet (fig. 100). Il a une longueur d'au moins 32 m de longueur sur 16,20 m de largeur, ce qui représente une superficie interne d'environ 512 m². Il est constitué en façade ouest du fossé 5431 dont le retour sud est constitué du fossé 5430. La façade orientale est composée du fossé 5482. A l'intérieur de cet enclos se trouvent quelques trous de poteaux ne dessinant pas de plan de bâtiment.

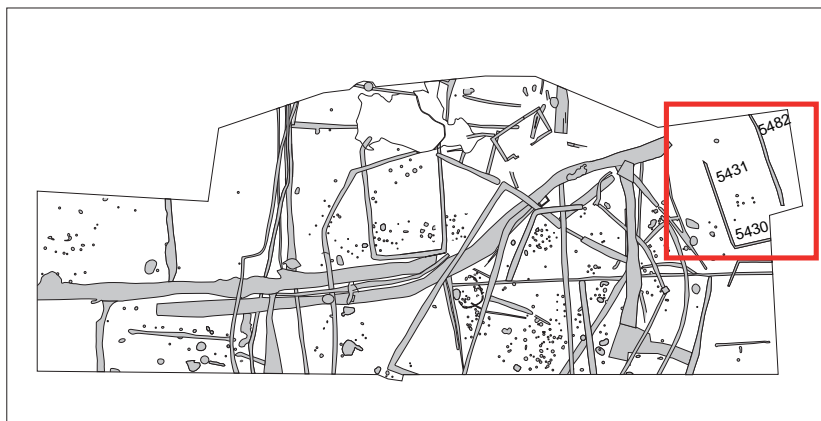


Fig. 100 - Plan de localisation du premier enclos © DAO : A. Guesdon

Le fossé 5431 d'axe nord-sud a été suivi sur 23,50 m de longueur et sur une largeur de 0,60 m pour une profondeur conservée de 0,25 m. Deux sondages mécaniques et un sondage manuel ont été pratiqués dans ce fossé. Les parois sont évasées et le fond est plat. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun-clair compact et homogène comportant beaucoup d'éléments de schiste. La fouille a livré 4 tessons de céramique d'époque moderne (fig. 101).

Le fossé 5430 d'axe est-ouest a été suivi sur 10,15 m de longueur et sur une largeur de 0,40 m pour une profondeur conservée de 0,09 m. Un sondage manuel a été pratiqué. Le profil est en cuvette. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun-clair compact et homogène comportant beaucoup d'éléments de schiste.

Le fossé 5482 d'axe nord-sud a été suivi sur 25 m de longueur et sur une largeur de 0,56 m pour une profondeur conservée de 0,28 m. Le profil est en U. Un sondage manuel et deux sondages mécaniques ont été pratiqués. Le comblement est un sédiment limoneux brun meuble et homogène avec des inclusions de schiste et de quartz.

La fouille a livré 9 tessons de céramique d'époque médiévale.

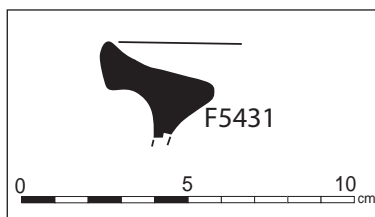


Fig. 101 - Poterie découverte dans le comblement du fossé 5431

2. 2. Le deuxième enclos quadrangulaire

L'enclos quadrangulaire 2 d'axe sud-ouest/nord-est est situé dans la moitié ouest du site (fig. 102). Il fait environ 32 m de longueur par 20 m de largeur ce qui constitue une surface interne d'environ 640 m². La façade nord-nord-est n'est pas conservée.

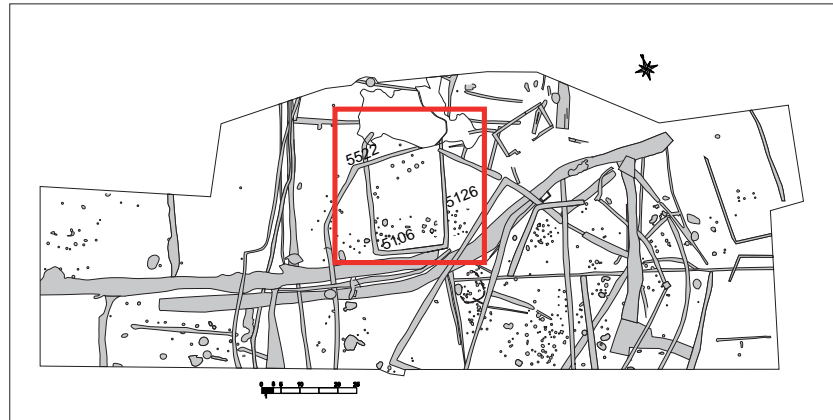


Fig. 102 - Localisation du deuxième enclos quadrangulaire © DAO : A. Guesdon

Le fossé 5552 constitue la façade nord-ouest (fig. 103). Il a été suivi sur 30 m de longueur et sur une largeur de 1 m pour une profondeur conservée de 0,42 m. Parmi les cinq sondages pratiqués le sondage 215 présente un recreusement. Le fossé a un profil à bords évasés avec un fond plat. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux brun meuble et homogène, avec des inclusions de quartz et des traces de manganèse.

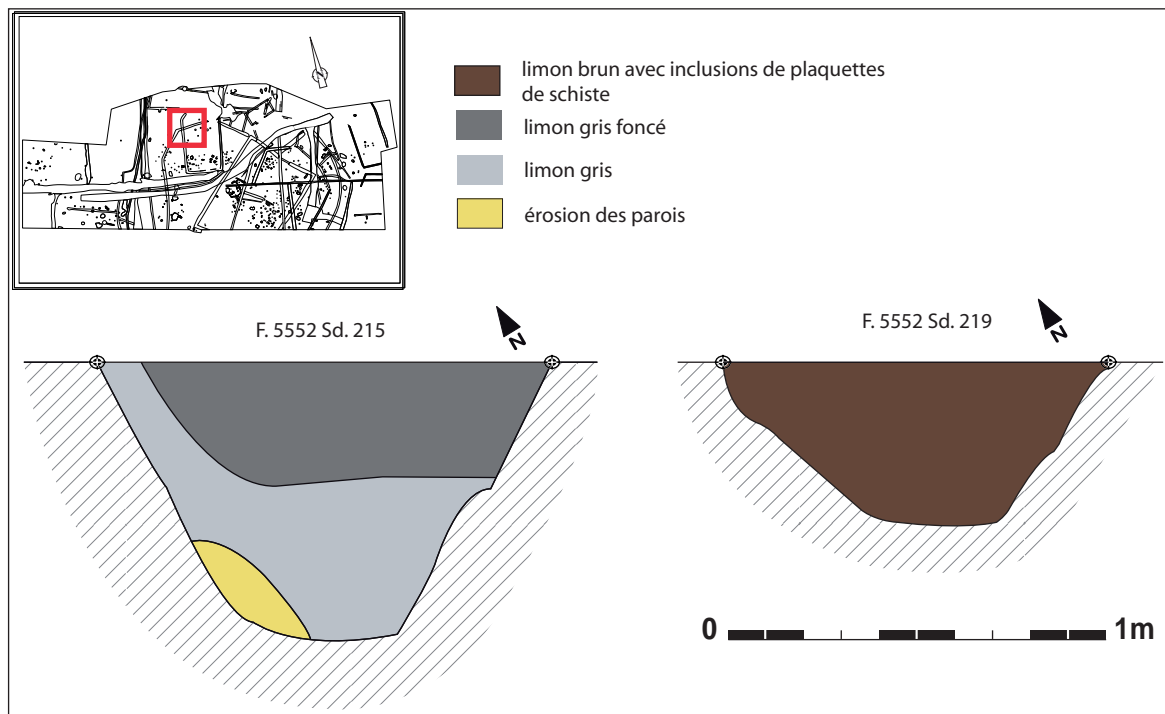


Fig. 103 - Coupe des sondages relevés dans le fossé 5552 © DAO : A. Guesdon

Le fossé 5602 constitue la façade sud-ouest. Il a été suivi sur 20 m de longueur et sur une largeur de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,18 m. Les bords sont évasés et le fond est plat. Le comblement est un sédiment limoneux brun meuble et homogène, avec des inclusions de quartz et des traces de manganèse.

Le fossé 5126 constitue la façade nord-est. Il a été suivi sur 28 m de longueur et sur une largeur de 1,08 m pour une profondeur conservée de 0,42 m. Quatre sondages ont été pratiqués. Le profil est en V avec un fond arrondi. Le comblement est un sédiment limono-argileux brun-gris compact et homogène avec des éléments de schiste.

La fouille a livré 1 tesson de céramique d'époque moderne. Cet enclos se trouvant lui-même à l'intérieur d'une enceinte de l'âge du Fer, il n'est pas possible de lui attribuer un quelconque ensemble de trous de poteaux présent dans l'aire qu'il enferme.

Contrairement à l'enclos quadrangulaire 1, celui-ci apparaît sur le cadastre napoléonien au moins pour les côtés nord-ouest et sud-ouest (fig. 98). Il est donc possible que cet enclos soit plus récent que le précédent. De plus le seul tesson de céramique trouvé dans le comblement d'un des fossés est d'époque moderne. Ces deux ensembles, dont l'un est aligné sur le cadastre napoléonien, semblent se rapporter à des parcelles encloses de type jardin potager. Les deux sont situées de part et d'autre des chemins, presque perpendiculairement à ces derniers.

3. Le bâtiment 5528

Il s'agit d'un édifice sur solin en pierre de grès installée de 0,80 m de large, conservé sur 2 ou 3 assises (fig. 104).

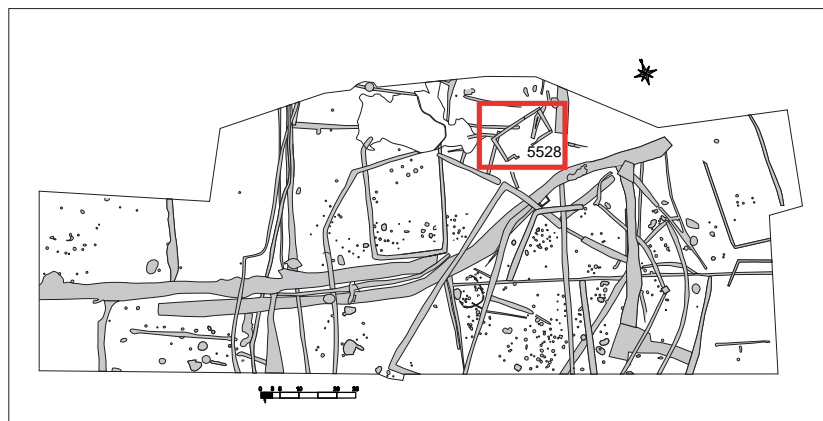


Fig. 104 - Localisation du bâtiment 5528

© DAO : A. Guesdon

D'orientation est-ouest, le grand côté fait 15,80 m et le petit 7,40 m. L'ouverture est située au sud. Les angles externes (lorsqu'ils sont conservés) sont fondés sur une grosse pierre taillée. Le mauvais état de conservation de l'ensemble n'a pas permis de déceler de partition interne comme cela se rencontre le plus souvent sur ce type d'habitat.

La surface interne, d'environ 81 m² correspond à une dimension respectable pour un habitat rural. En effet dans l'étude sur l'habitat de la seigneurie de Corday en Centre-Bretagne, Jean Le Tallec, indique que sur 211 maisons paysannes analysées et répertoriées, la moyenne au sol est de 79 m² (Jean Le Tallec, 2005 p. 219).



Fig. 105 - Photographie du bâtiment 5528

© J.-C. Durand

Le bâtiment est accompagné d'autres éléments. Notamment, en bordure du chemin, un petit bâtiment sur solin de pierre d'environ 3 m sur 1 m pouvant correspondre à une soue à cochon.

Non loin du pignon nord-ouest du grand bâtiment, se trouve une mare d'environ 250 m². Elle a été recoupée par une tranchée d'axe nord-est/sud-ouest, montrant qu'elle n'est conservée que sur une profondeur de 0,80 m. Le comblement est constitué d'une succession de couche argileuses grises plus ou moins oxydées et comportant du quartz et du schiste. Deux drains en terre cuite se jettent dans cette mare.

Lorsque l'on se reporte au cadastre napoléonien, il est intéressant de constater que la mare n'apparaît pas dessus, donc elle est vraisemblablement plus récente. Par contre les maisons ne sont pas représentées sur le cadastre de ce secteur, mais notre bâtiment s'adosse précisément sur la limite nord de la parcelle 908 et de son retour sud (fig.98). Il est donc possible que le grisé sur le plan cadastral, symbolise l'emplacement du corps de ferme et de ses dépendances.

Certains fossés ont une orientation proche de celle du cadastre napoléonien mais ils n'apparaissent pas sur ce dernier. Il s'agit des fossés 5309, 5424 ou 5102. D'autres ont une orientation complètement divergente comme : 5462, 5582 ou 5428.

Les sondages ont livré du mobilier du bas Moyen Âge ou de la période moderne, mais ces structures ne s'inscrivent pas spatialement dans une trame générale.

4. Les fosses

Le décapage a livré quelques fosses et trous de poteaux dont le comblement renferme des tessons de la fin de la période médiévale et le début de la période moderne.

Certaines de structures sont localisées dans la partie sud-ouest du site de part et d'autre du fossé protohistorique 5175. Il s'agit des fosses 5174, 5186, 5178 et de deux trous de poteaux 5099 et 5100. Elles sont situées à proximité du chemin 5086 et de l'empierrement 5191 ayant lui aussi livré de la céramique d'époque médiévale. Les fosses très arasées sont comblées d'un sédiment brun-gris présentant des traces d'oxydation. Cette couche très hétérogène est mélangée à des blocs de quartz avec du schiste ardoisier et de la tuile.

D'autres sont disséminées dans la partie est du site, comme 5348.

La fosse 5348

5348 est une petite fosse ovale de 1,66 m de longueur sur 1,20 m de largeur (fig. 106). Les parois sont évasées et le fond est arrondi. Le comblement est un limon argileux homogène gris-beige, comportant de rares charbons de bois mélangés à des éléments de schiste et de petits blocs de grès.

La fouille a livré 4 tessons de céramique des XV^e-XVI^e siècles.

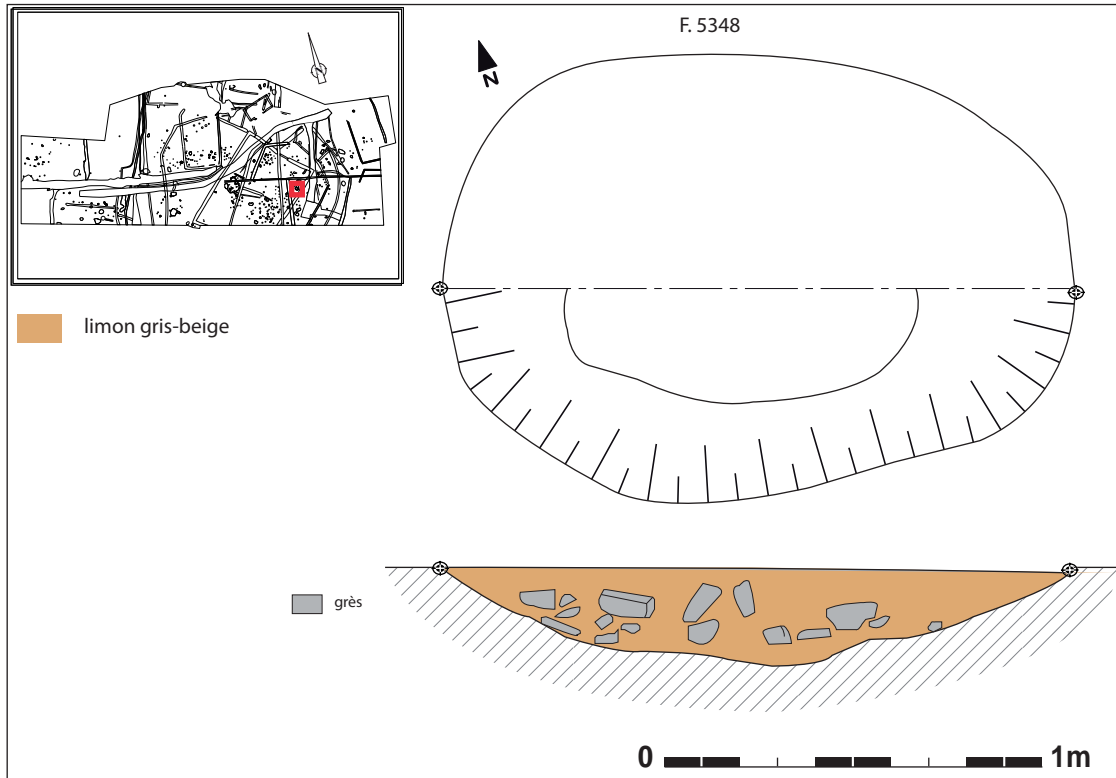


Fig. 106 - Plan et coupe de la fosse 5348 © DAO : A. Guesdon

Ces fosses sont le plus souvent très arasées et rien dans la forme ni le comblement ne permet de leur attribuer une fonction.

Cette dernière période voit donc le site occupé sur une phase assez longue remontant au moins au bas Moyen Âge et jusqu'à la période contemporaine. Avec, occupant le centre du paysage, des réseaux de chemin creux desservant vers l'est une ferme à laquelle devait être accolés des jardins et vers l'ouest, menant vers les champs. C'est un cadre agraire que l'on retrouve en partie sur le cadastre napoléonien.

5. Etude de la céramique

par Françoise Labaune-Jean

5. 1. Méthodes de travail

La parcelle abordée à Brielles (35), La Massuère en 2011 a livré du mobilier dans 39 faits individualisés. Ce lot se compose de 355 tessons de récipients en céramiques (hors protohistoire) qui font l'objet d'une étude organisée par structure de découverte.

5. 2. Catalogue par contexte de découverte

Fait 5008

En surface du sondage 11, les quelques tessons mis au jour correspondent à la panse d'un récipient à paroi cannelée et pâte orange uniforme. Les inclusions de feldspath sont en usage à partir des XIII^e - XIV^e siècles, alors que les 2 autres morceaux de panse correspondent à un récipient de type rose-bleue produit aux XV^e - XVI^e siècles. Dans les 2 cas, il s'agit de productions originaires du secteur de Laval, (à partir de l'aspect des pâtes)

Fait 5017

Les quelques tessons de ce fait proviennent du sondage 1. Il s'agit d'un éclat de bord de récipient en grès en provenance de Normandie (dont la datation est postérieure au XV^e siècle) et de 2 tessons difficiles à rattacher à une période précise (haut Moyen Âge ?).

Fait 5073

Lot de 3 tessons insuffisant pour proposer une datation précise, période médiévale au plus tôt.

Fait 5081

Ce lot livre une datation à placer dans le courant du XIX^e siècle en raison de la présence de fragments d'assiettes en faïence récente, de panses de récipients à glaçure au manganèse et faïence blanche interne ainsi que de deux tessons de verre contemporains.

Fait 5086

Après remontage, les 29 tessons découverts permettent de restituer le profil archéologiquement complet d'un petit pichet à lèvre en bourrelet externe sur col court, dérivant directement de la lèvre en bandeau médiévale. Le récipient est, de plus, doté d'une petite panse globulaire dont les trois quarts de la hauteur sont cannelés. La pâte grise en tranche est de teinte beige en surface. Elle se rapporte aux productions des ateliers du secteur de Laval. Quant à la forme, il faut y reconnaître le type 9D de ce groupe d'atelier¹. Elle caractérise les productions du début du XV^e siècle. (fig. 107)

1. Bucur et al. 1984.

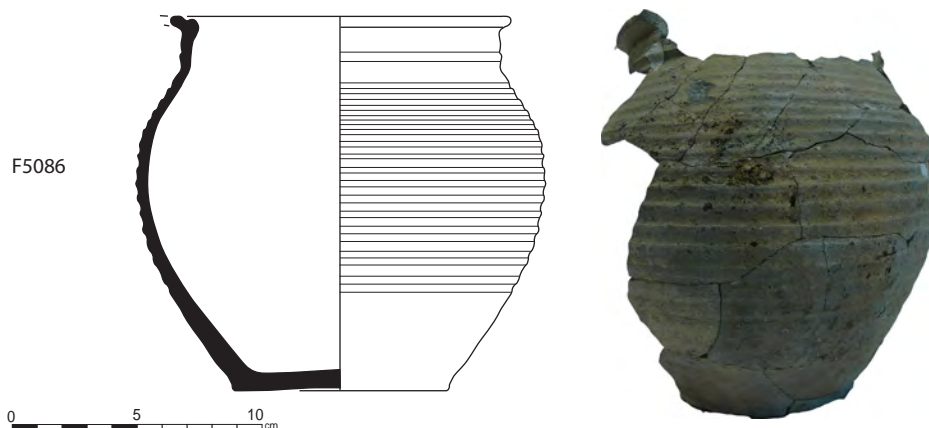


Fig. 107 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5086 © F. Labaune-Jean

Fait 5099

Les 3 tessons découverts en surface de cette structure possèdent une pâte et des caractéristiques techniques permettant de leur attribuer une datation dans le courant du XV^e siècle, avec des productions en provenance des ateliers lavallois.

Fait 5100

Ce lot se compose de 6 tessons de panse à l'exception d'un petit fragment de bord à lèvre en bourrelet angulaire. Ils appartiennent tous à la même catégorie, celle de la céramique rose-bleue de Laval. Il n'est pas possible de préciser la datation entre les XV^e - XVI^e siècles, période de diffusion de ce type de récipient destiné essentiellement au transport du beurre.

Fait 5102

Après remontage, les 3 tessons de ce fait correspondent à un même bord épais, à pâte claire, riche en inclusions, à rattacher au début du XV^e siècle.

Fait 5106

Sondage 56, us 5 : 1 tesson insuffisant pour une datation précise (fin médiéval ou début moderne ?)

Fait 5126

(sondage 14) mobilier insuffisant : 1 tesson de facture moderne.

Fait 5177

Mobilier insuffisant : 3 tessons fin Moyen Age.

Fait 5178

Le petit lot (Us 1) est constitué de 3 tessons appartenant tous aux productions lavalloises, dont la base d'un pot en rose-bleue, indiquant une datation à placer aux XV^e - XVI^e siècles.

Fait 5186

L'Us 1 a livré un lot de 8 tessons, appartenant à un même récipient. Doté d'une pâte très cuite à la limite du grésage (volontaire ou accidentel ?). Le vase se compose d'une base étranglée à fond évasé, prolongée par une panse globulaire, sans doute issue d'un récipient de type pichet. Cependant, la conservation est insuffisante pour valider cette hypothèse. L'aspect de la pâte correspond à celle des vases en usage localement à la fin du Moyen Âge.

Fait 5191

Le lot mis au jour ici se divise en deux groupes à partir des pâtes. 7 tessons correspondent à des productions lavalloises de teinte beige rosé, riche en quartz, à rattacher à la période médiévale. Les 7 autres correspondent également aux ateliers de Laval, avec la catégorie rose-bleue (dont un éclat de bord en collerette de pot à beurre en usage aux XV^e - XVI^e siècles).

Fait 5308

Le fragment de bord découvert ici correspond à une forme de lèvre en collerette de pot à beurre en rose-bleue de Laval, dont le profil est en usage durant la seconde moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle. (fig.108)

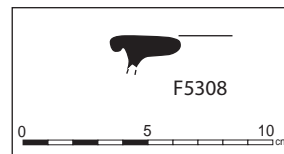


Fig. 108 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5308

© F. Labaune-Jean

Fait 5309

Le lot de tessons de ce fait appartient à 2 récipients de même type. Les deux entrent dans la catégorie dite « à œil de perdrix ». Le premier individu possède une lèvre en bourrelet de section ovale et un décor à base de dépressions digitées, alors que le second montre une lèvre éversée à méplat supérieure en gouttière et décor d'ocelles imprimés. Ces deux types correspondent à des mortiers-terrines en usage entre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. (fig109). Les deux fragments issus du sondage 249 correspondent au même type de récipient.

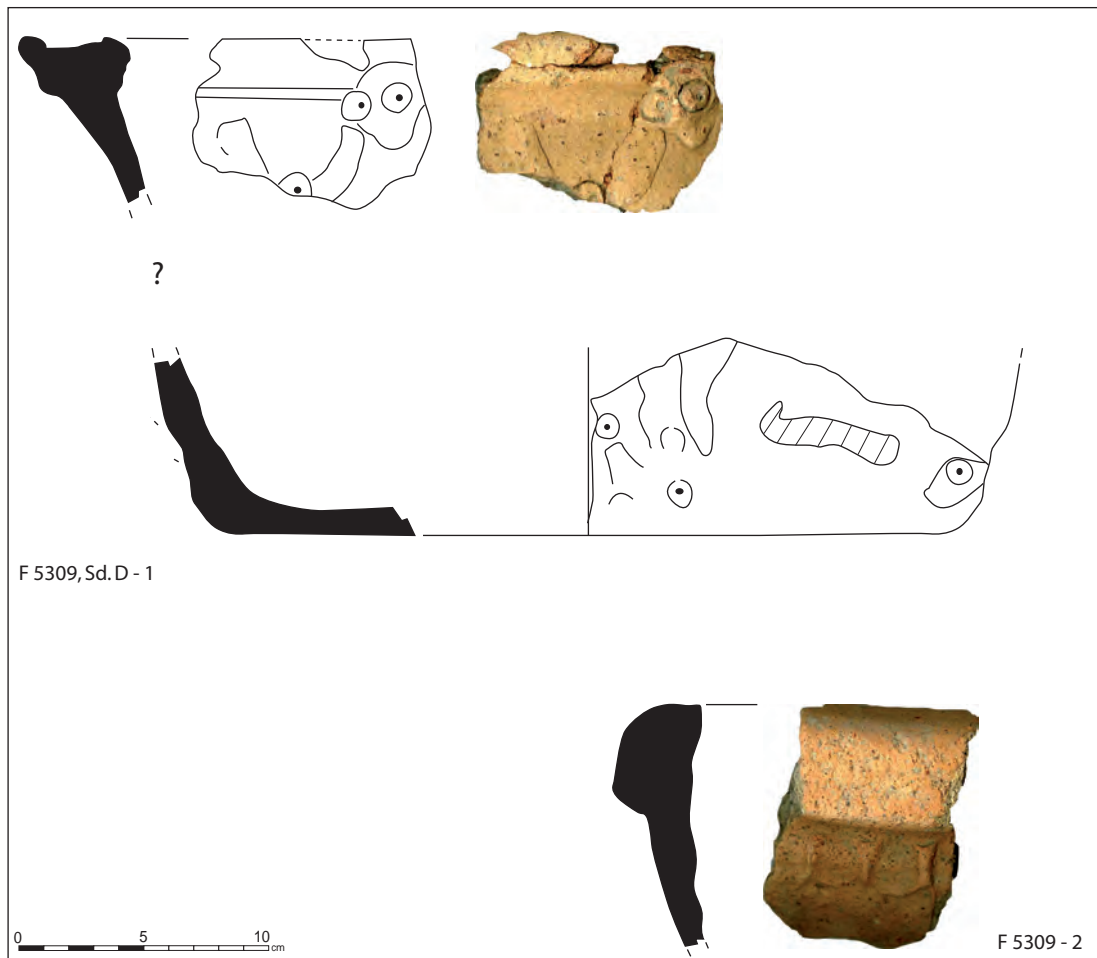


Fig. 109 - Poteries découvertes dans le comblement du fossé 5309 © F. Labaune-Jean

Fait 5348

Ces 4 tessons appartiennent à la panse d'un pot à beurre en rose-bleue de Laval à dater des XV^e - XVI^e siècles.

Fait 5356

Constitué de 3 tessons, ce lot renferme un bord de mortier à lèvre en collerette interne et décor de dépression, un bord de mortier à lèvre à méplat horizontal concave et décor à œil de perdrix et la panse cannelée d'un pichet de type 9D des ateliers de la Hardelière (Sarthe), le tout correspondant à des formes en usage au début du XV^e siècle. (fig. 110)

Fait 5358

Mobilier médiéval insuffisant. (3 tessons)

Fait 5361

Lot de 3 tessons indéterminés (protohistoire ?)

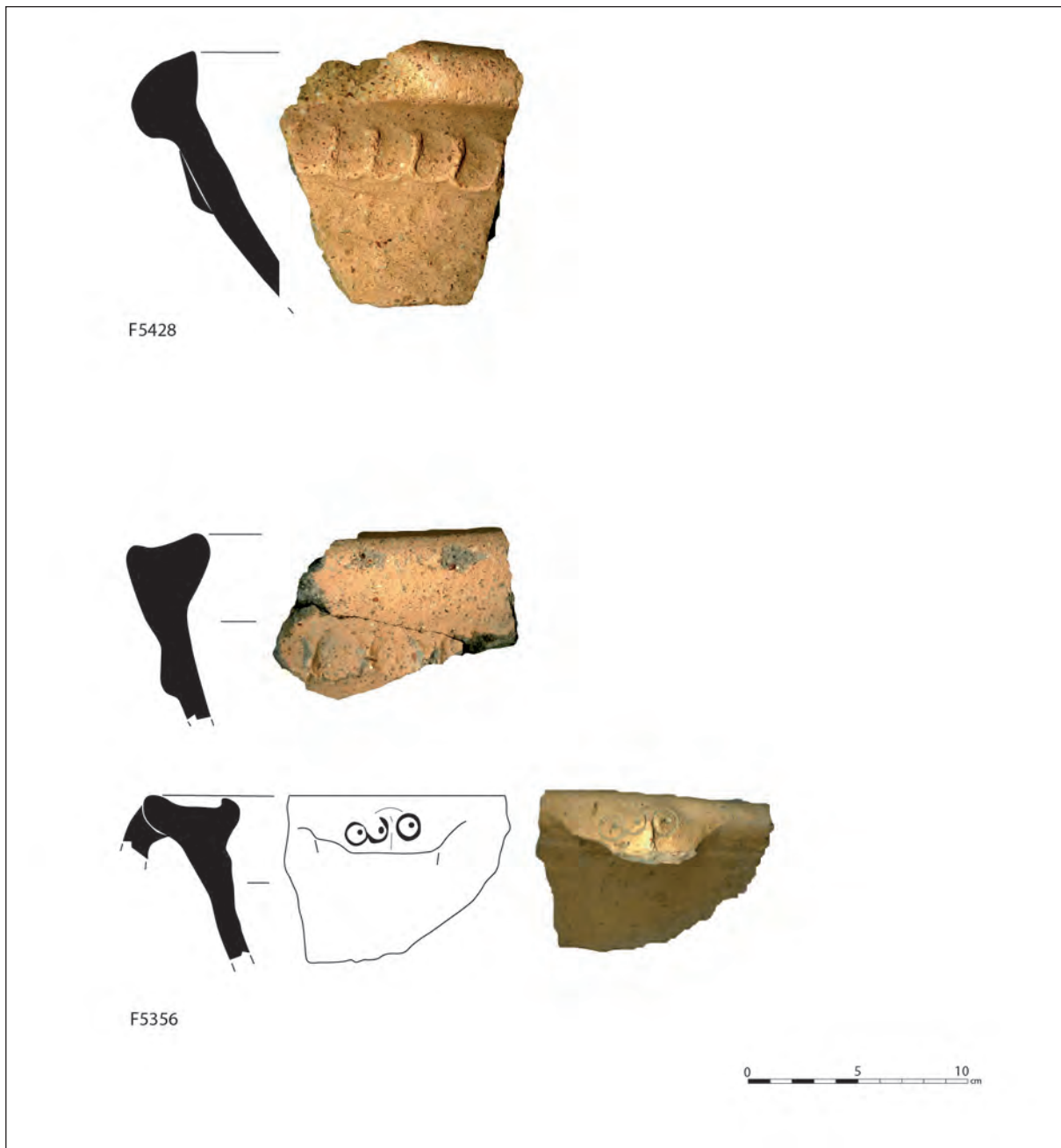


Fig. 110 - Poteries découvertes dans le comblement des faits 5428 et 5356 © F. Labaune-Jean

Fait 5374

3 tessons médiévaux (XV^e siècle possible) : 1 panse de pichet cannelé et 1 panse de rose-bleue de Laval.

Fait 5377

Mobilier insuffisant : 1 tesson médiéval.

Fait 5382

Les 10 tessons mis au jour ici appartiennent à un même individu à pâte réductrice. Il présente un profil rentrant à lèvre en petit bourrelet rond. Le haut de panse conservé est souligné par une fine baguette horizontale. Ce type de profil ne figure pas dans les typologies antiques. Par la pâte, le récipient est à rattacher au haut Moyen Âge (période mérovingienne). Ce type trouve des correspondances dans le Nord de la France, avec de petits gobelets avec ou sans carène, attribués aux VI^e et VII^e siècles. Un exemplaire figure également dans les collections du site de Châteaugiron, la Perdriots². (fig. 111)

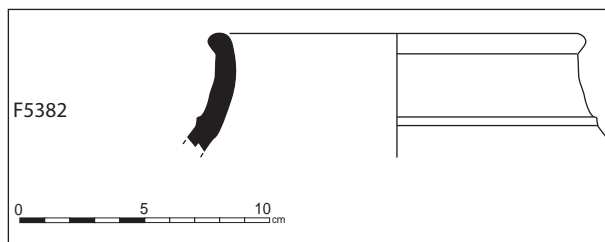


Fig 111 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5382 © F. Labaune-Jean

Fait 5392

La présence de 2 tessons de grès associés aux fragments de panse de pichet cannelé permet de valider une datation dans le courant du XV^e siècle.

Fait 5397

Près du sondage 94, le chemin a livré deux tessons appartenant à une anse de terrine à décor d'œil de perdrix, indiquant une datation XIII^e siècle - XIV^e siècles.

Fait 5399

Le tesson découvert ici est un morceau de bord de récipient à lèvre en collerette de type rose-bleue de Laval. Ce profil est en usage dans la seconde moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle. (fig. 99)

Fait 5420

Mobilier insuffisant : 1 tesson moderne. Pâte en usage à partir du XV^e siècle.

Fait 5424

Ce lot de 26 tessons associe plusieurs mortiers dit « à œil de perdrix », ainsi que des pots à panse cannelée du type 9d des productions lavalloises. Le tout permet

2. Nous remercions ici Isabelle Catteddu, pour ces informations.

d'avancer une datation du lot à placer au début du XV^e siècle. (fig.112/113)

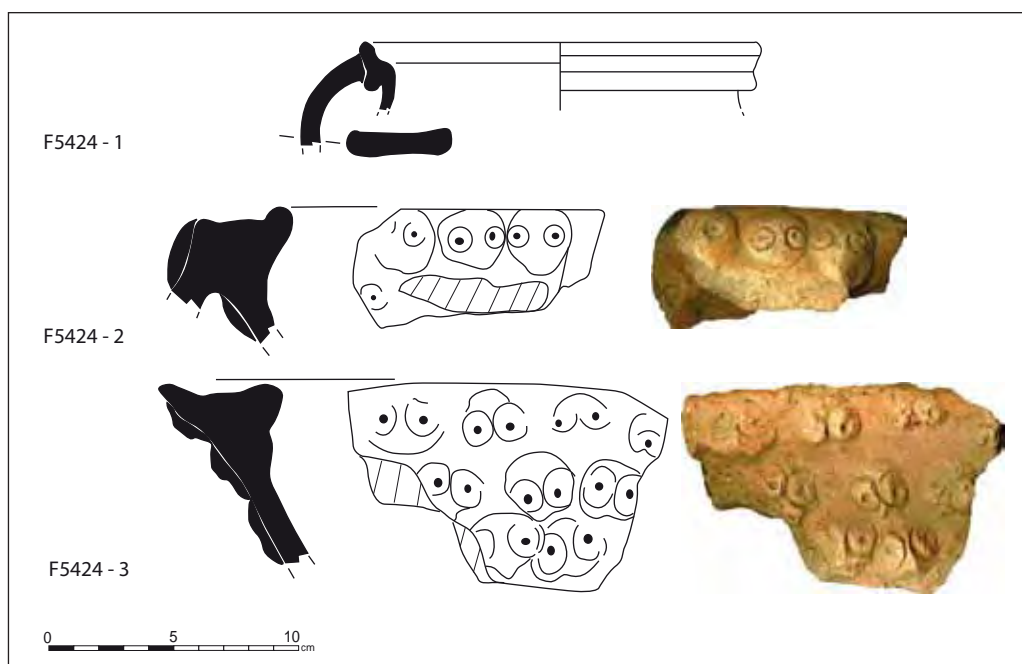


Fig. 112 - Poteries découvertes dans le comblement du fossé 5424 © F. Labaune-Jean

Fait 5428

Ce lot présente la même association que le fait 5424 avec un bord de mortier à décor de dépression digitée et des fragments de panse de pichets cannelés. Datation du mobilier : début du XV^e siècle. (fig. 110)

Fait 5431

Ce lot comprend un bord de coupe à bord droit et un autre de récipient à lèvre éversée en collerette oblique à extrémité biseautée. Ces tessons sont de facture moderne sans précision de datation possible (XV^e siècle ou plus ?). (fig. 97)

Fait 5446

Après remontage, les 4 tessons du sondage 178 (us2) montrent le profil presque complet d'un mortier à œil de perdrix cassé au niveau de l'anse. Le profil de la lèvre correspond au type 1b des ateliers de la Hardelière, en usage au début du XV^e siècle. (fig. 113)

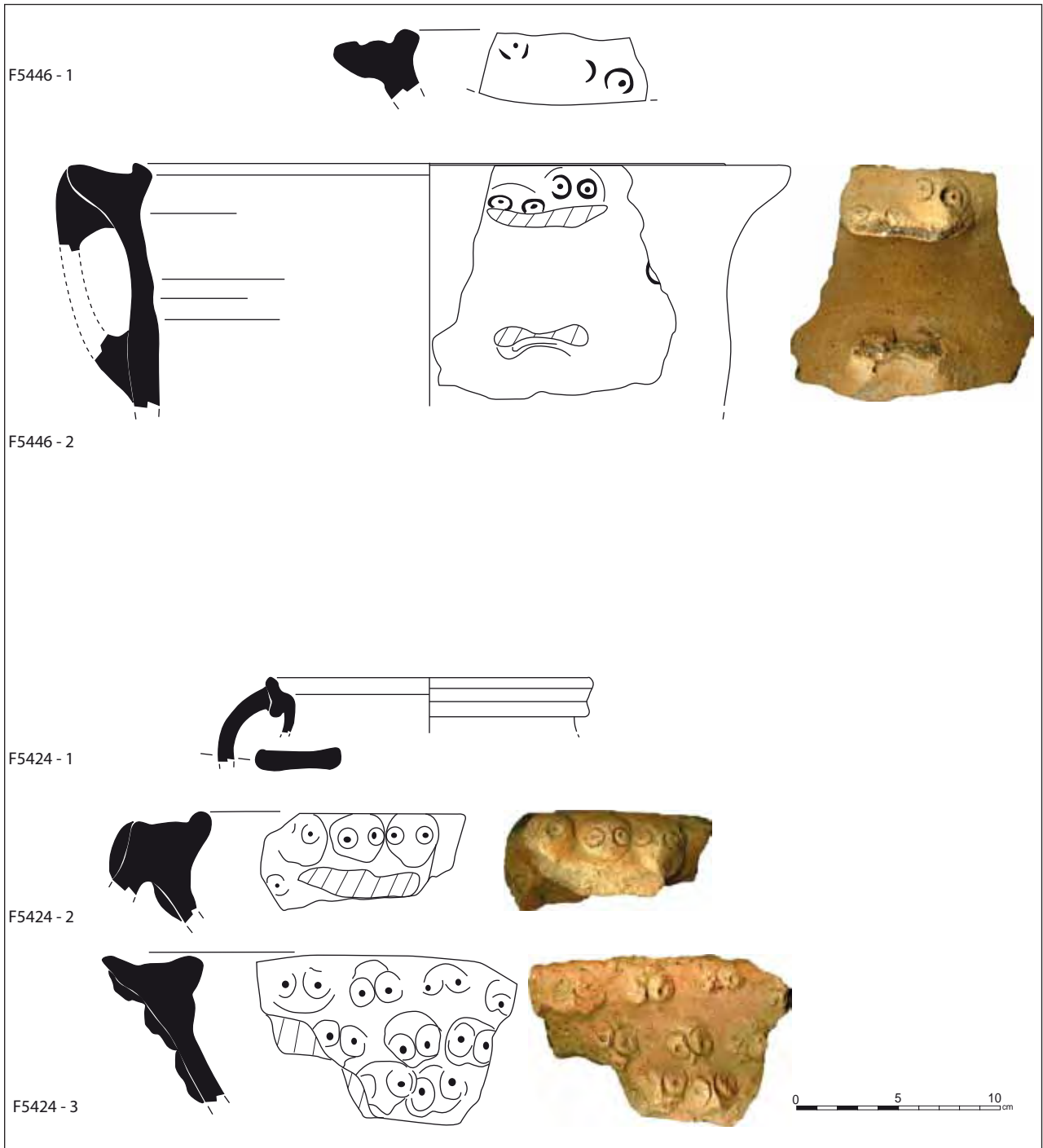


Fig. 113 - Poteries découvertes dans le comblement du fait 5446 © F. Labaune-Jean

Fait 5462

Sondage 56 us 2 : mobilier insuffisant (1 tesson médiéval).

Fait 5482

Sondage 235 : mobilier composé de 3 tessons médiévaux d'un récipient surcuit et de 6 tessons de céramique rose-bleue de Laval dont un éclat de bord en collerette d'un pot à beurre de la seconde moitié du XV^e siècle.

Fait 5491

Les 2 tessons sans précision de sondage correspondent à un fond de mortier type œil de perdrix, alors que ceux issus du sondage 231 appartiennent à une forme ouverte à glaçure au manganèse indiquant une datation postérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Fait 5524

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond de pot à beurre en céramique rose-bleue de Laval, XV^e - XVI^e siècles.

Faits 5530/5531

Ce lot de tessons comprend des fragments de panse avec des pâtes à rattacher aux productions lavalloises à inclusions de quartz, quelques rares tessons de rose-bleue, des éléments de grès normand (dont un bord de pot à beurre à lèvres en collerette) et le bord d'un gros pot de stockage. Il faut sans doute envisager une datation de ce lot à la seconde moitié - fin du XV^e siècle. Le vase de stockage trouve une correspondance avec un bord découvert en sondage sur l'îlot Saint-Tugal à Laval (Mayenne) en 2004³. (Fig. X, ceram5530/5531)

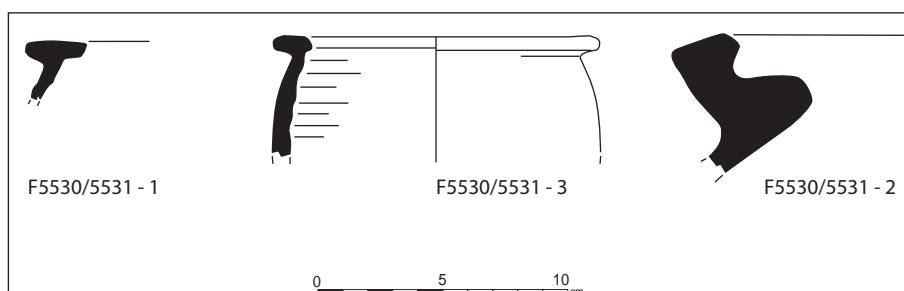


Fig. 114 - Poteries découvertes dans le comblement du fait 5530/5531 © F. Labaune-Jean

Fait 5582

Les 70 tessons qui composent le lot du sondage 156 appartiennent à un même vase de type pot de cuisson à panse cannelée, fond plat, col court verticale et petite lèvres en bourrelet. Il est à comparer avec le type 9D des productions lavalloises, en usage à partir du début du XV^e siècle. (fig. 115)

3. Valais 2004, fig. 100.



Fig. 115 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5582 © F. Labaune-Jean

Fait 5585

Les tessons de ce lot sont issus du sondage 188, Us1 ne peut être attribué qu'à la période médiévale au sens large, faute d'éléments formels suffisants pour affiner cette proposition.

Fait 5590

Deux tessons proviennent du sondage 14. Il s'agit de fragments d'un pot à beurre en céramique dite « rose-bleue » de Laval, permettant de proposer une datation à placer aux XV^e - XVI^e siècles.

Fait 5592

Le niveau de démolition du bâtiment du XIV^e siècle a livré un ensemble de tessons en accord avec cette datation, comprenant un fond de bouteille en grès de Normandie, la panse d'un autre récipient en grès clair de provenance indéterminée, des morceaux de faïence à glaçure au manganèse et d'autres en faïence fine à motifs colorés (tasses). S'y ajoute un éclat anecdotique de panse de pot cannelé d'époque médiévale.

Fait 5593

Les 17 tessons découverts ici (sondage 227) sont issus d'un même récipient à pâte brune bien cuite, à rattacher à la période moderne sans précision possible. S'y ajoute un carreau de dallage en terre cuite.

Iso 1

Mobilier insuffisant : 1 éclat de tesson de panse de facture médiévale.

Iso 2

Cet isolat associe 2 tessons de pans à pâte grossière et 1 fragment de bord de pot à lèvres dont le profil est à comparer aux productions lavalloises en usage au début du XV^e siècle (pot type 9D des productions de la Hardellière).

Iso 3

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse avec une pâte à classer à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne.

Bord du chemin (sans précision)

Mobilier insuffisant : 3 tessons de vase de stockage à paroi épaisse et lèvres rentrante, en usage à partir du XV^e siècle.

Fond de fosse

Cette structure située au nord du sondage 225 renferme 5 tessons correspondant à un fragment de panse de terrine à œil de perdrix possible, 2 tessons de céramique commune de production locale et 1 bord d'écuelle à pâte claire et glaçure verte. Ces éléments permettent d'envisager une datation à placer aux XIV^e - XV^e siècles.

5. 3. Informations du mobilier

Au terme de cet inventaire, on obtient donc la répartition chronologique suivante des faits, plus ou moins précise en fonction des éléments recueillis. (tableau 6)

Tableau 6 - répartition chronologique des faits © F. Labaune-Jean

Période	Structures
haut Moyen Age	Faits 5382 (et 5017 possible)
Epoque médiévale sans précision	Faits 5073, 5358, 5377, 5462, 5585 (+ lot Iso 1)
XIII-XIVe	Faits 5309
Début XVe	Faits 5086, 5102, 5356, 5424, 5428, 5446, 5582 (+ lot Iso 2)
XVe	Faits 5099, 5374, 5392, 5420
2e moitié XVe - début XVIe	Faits 5308, 5399, 5482
Fin XVe- début XVIe	Faits 5106, 5177, 5186
XV-XVIe	Faits 5017, 5100, 5178, 5191, 5348, 5524, 5530-5531, 5590
Moderne	Faits 5126, 5431, 5593 (+ lot Iso 3)
XVIII-XIXe	Faits 5081, 5491 (instrusif), 5592
Insuffisant	Fait 5361

Après localisation de ces structures sur le plan général du site, on remarque que le mobilier du haut Moyen Âge, anecdotique puisqu'issu d'un même récipient, provient du comblement d'un petit fossé (Fait 5382). Il s'agit d'une forme de poterie à bourrelets, à priori peu représentée dans le secteur pour le moment, mais connue dans les contextes alto-médiévaux du nord de la France, plutôt en usage funéraire comme, par exemple, sur la nécropole de Bulles (Oise)⁴. Par sa petite taille, ce vase est caractéristique des productions en usage aux VIe et VIIe siècles. Il faut peut-être lui ajouter quelques tessons du fait 5017, mais associés à des éléments plus récents.

Les faits se rattachant à la période médiévale au sens large semblent se concentrer principalement, vers le milieu ouest du site, le long du côté sud du chemin qui traverse le site d'est en ouest, mais également dans la moitié est, avec des tessons recueillis en résiduel au niveau des structures protohistoriques. Malheureusement, la plupart de ces éléments ne permet pas de proposer une datation très précise. C'est surtout à la fin du Bas Moyen-Âge, à partir du XV^e siècle que les lots semblent les mieux définis. Dans la moitié ouest, deux fossés dirigés nord-sud se rapportent à cette période, ainsi que quelques fosses et dans la moitié est, plusieurs fossés d'orientations différentes sont concernés.

Pour les périodes plus récentes, les deux lots mis au jour sont à mettre en relation avec la destruction d'un bâtiment du XIX^e siècle. On y trouve les catégories spécifiques de cette période avec de la faïence blanche avec ou sans décor, de la céramique à glaçure au manganèse, des grès à pâte claire (Puisaye ?) et de la porcelaine.

La répartition des tessons par groupe technique nous montre la forte proportion des productions locales, en provenance du secteur de Laval, tant pour la phase médiévale que pour celle du XVI^e siècle. Sur l'ensemble des périodes historiques, elles représentent près de 80.3 % des tessons (277 en NR). Elles se divisent en trois lots avec, d'une part, les pâtes assez fines dites « communes » qui existent dans les ensembles médiévaux et modernes, d'autre part, les deux productions spécifiques à ces ateliers avec les céramiques dites « à œil de perdrix » et le groupe de la céramique rose-bleue de Laval.

4. Legoux 2011, 333 (pl.90)

Le premier groupe représente 49.6 % du nombre de restes⁵ pour la période médiévale et 18.5 % pour la période XV^e - XVI^e siècles, alors que les deux autres totalisent respectivement 7.7 % et 10.8 % du NR. Les importations apparaissent donc comme anecdotiques avec seulement 9 tessons, correspondant exclusivement à des morceaux de récipients en grès provenant de Normandie (avec des pâtes caractéristiques du secteur de Domfront), soit 3,1% du NR.

Enfin, pour la période XIII^e - XVI^e siècles, la répartition typologique des éléments significatifs mis au jour nous indique la présence des principales formes caractérisant ces productions sarthoises, d'une part de la vaisselle culinaire (vases de cuisson), des récipients destinés à la préparation, mais également des vases de stockage ou de transport.

Le premier groupe a la chance d'être illustré par deux récipients presque complets issus des faits 5086 et 5582. Appartenant au même type, celui du pot à cuire à fond plat, panse globulaire cannelée, col court et bord en petit bourrelet quadrangulaire, les deux exemplaires nous livrent de plus la notion de module, puisqu'ils sont de taille et donc de contenance différente. Dans les deux cas, nous avons affaire au type 9 des productions des ateliers de la Hardelière, situés sur la commune de Saint-Pierre-le-Potier (Sarthe)⁶. Cette forme est attribuée au début du XV^e siècle. Ainsi, on les retrouve dans les contextes des thermes d'Entrammes, fait 1106⁷.

La même zone de production s'applique aux récipients dits à « œil de perdrix », qui constituent la principale forme caractéristique de ces ateliers. Si leur usage reste énigmatique, tantôt comme mortier⁸ tantôt comme terrine, la forme reste identique selon les exemplaires, avec un large fond plat, des parois presque verticales généralement assez hautes, terminées par une lèvre épaisse en bourrelet débordant à section triangulaire. Le récipient est souvent doté de trois anses plates verticales prenant appui sous la lèvre et avant l'amorce du fond. Ici, aucun des exemplaires mis au jour n'est complet. Le décor est typique avec l'emploi d'un élément creux servant à produire avant cuisson les cercles pointés, souvent placés par 2, qui figurent des têtes stylisées quand l'arête du nez est évoquée. Le décor et le profil correspondent au type de mortier 1B, soit la variante la plus tardive de ces productions, caractéristique de l'atelier 3 de la Hardelière, dont le fonctionnement est attesté au début du XV^e siècle. Cette catégorie des mortiers comprend également un groupe doté d'un décor plus sombre dit à écaille ou à cordon digité. Il s'agit du type 4 des productions des ateliers lavallois⁹, qui possède une lèvre de section triangulaire ou en bourrelet arrondi.

Pour le stockage et le transport (notamment du beurre), on retrouve des éléments de bord correspondant à un profil général directement repris dans le courant du XV^e siècle, à partir des pots évoqués précédemment pour la vaisselle culinaire, mais avec un changement de groupe technique en ayant recours, cette fois, à la céramique rose-bleue du secteur de Laval. Le pot 6, dans la typologie d'Iceramm-Bretagne et Centre-Ouest, possède un fond plat avec l'évolution typochronologique se percevant au niveau de la lèvre avec, progressivement, une tendance à l'horizontalité et à l'élargissement de la collerette.

Au terme de cette étude du mobilier, on retient la prépondérance des productions du secteur lavallois, qui couvrent une zone allant d'Alençon au Mans, Laval et Fougères, au détriment des céramiques importées anecdotiques, ainsi la bonne représentativité des lots de la fin du bas Moyen-Âge au XVI^e siècle. Ces remarques ont également été perçues pour le site de Brielles – La Fosse Poulain, fouillé à peu de distance de celui de la Massuère, mais dont le rapport est encore en cours de réalisation.

5. Ces calculs portent sur le nombre des tessons après retrait des éléments du haut Moyen Âge et des pièces modernes (fin XVIII^e - XIX^e siècles), soit un NR portant sur 286 tessons.

6. Bucur et al., 1984.

7. Naveau 1991.

8. Forme mortier 2 de la typologie du Centre-Ouest (cf. Iceramm).

9. Bucur et al., 210.

6. La Massuère à la fin du Moyen-Age d'après les archives : premières données d'une étude de topographie historique

par Pierre Poilpré

Introduction

Les vestiges du second Moyen-Age de la Massuère sont très modestes et il peut sembler bien étonnant de chercher à les associer à d'éventuelles traces écrites. Et de fait, le travail que nous proposons maintenant n'a pas été directement commandé par leur découverte. Il s'inscrit en effet dans une étude plus vaste qui n'inclut la Massuère que marginalement.

Le sol de Brielles a livré une autre occupation de la fin du Moyen-Age à quelques centaines de mètres à l'ouest de la Massuère, sur le tracé lui aussi de la LGV.

Ce site dit de la Fosse Poulain est beaucoup plus complexe que celui qui nous occupe ici : il se compose notamment d'un enclos et de structures à vocation artisanale. L'occupation tardive de ce site, donc susceptible d'être renseignée par les textes, ainsi que la nature peu habituelle des activités qui le caractérisent, ont incité la responsable d'opération, F. Le Boulanger, à nous confier une recherche en archive afin de documenter et de contextualiser les vestiges mis au jour.

Rapidement, nous avons découvert un fonds contenant un grand nombre d'aveux concernant la commune de Brielles dont les plus anciens remontaient au XIV^e siècle. Un registre dressé manifestement au XVIII^e siècle recensait tous ces aveux et mentionnait pour chaque lieu-dit de Brielles une dizaine de documents s'échelonnant du XIV^e ou XV^e au XVIII^e siècle. Une première consultation du fonds a accrédité sa richesse et révélé la grande précision des aveux décrivant scrupuleusement les terres dépendant des lieux-dits. Pour exemple, le registre indique pour la Fosse Poulain des aveux rendus en 1526, 1540, 1546, 1558, 1568, 1685, 1693 et 1722, pour la Bonnais – ancienne ferme située dans l'emprise de fouille du site de la Fosse Poulain – des aveux rendus en 1531, 1543, 1545, 1602, 1612, 1658, 1679, 1693, 1698 et 1704 et pour la Massuère des aveux rendus en 1596, 1603, 1614 et 1695. Grâce à l'abondance et la chronologie de ces documents, est apparue la possibilité de reconstituer artificiellement de façon régressive le paysage de la fin du Moyen-Age aux abords du site de la Fosse Poulain. L'entreprise était naissante lorsque nous avons appris que le site de la Massuère avait livré des vestiges de la fin du Moyen-Age. Devant la grande proximité des deux sites et la contemporanéité partielle des deux occupations, il nous a donc paru opportun d'intégrer les vestiges de la Massuère à cette étude. L'objectif de l'étude finale est donc de reconstituer le paysage, au moins d'un point de vue planimétrique, d'une petite zone englobant les deux sites de la Massuère et de la Fosse Poulain. Le travail que nous présentons ici n'est donc que la prémisse centrée sur la Massuère d'une étude plus ambitieuse qui prévoit de replacer l'occupation de la Fosse Poulain dans son contexte spatial et historique.

6. 1. Présentation du fonds et de la démarche

6. 1. 1. Le fonds de la Motte de Gennes

Le riche fonds qui nous sert de support principal est celui dit de la Motte de Gennes conservé aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (19J1-19J34). Il contient les documents relatifs aux seigneuries de La Motte de Gennes, du Pinel, du Châtelet en Brielles, de La Lande en Domalain et de Villetesson en Gennes ainsi que des papiers de la famille Morel de La Motte. Il semble avoir été compilé au XVIII^e siècle par la famille Morel, dont sont issus les derniers seigneurs de ces lieux. Les documents qui le composent sont essentiellement des aveux et

des contrats, soit réunis en registres, soit isolés et classés par lieux-dits. Par la nature de ses pièces, le fonds de la Motte de Gennes ressemble beaucoup à ceux conservés en sous-série 2E qui rassemblent les archives familiales et seigneuriales séquestrées lors de la Révolution et non restituées sous la Restauration. En revanche, il s'en distingue par la quantité d'actes conservés et par le soin apporté au classement et au recensement de ses pièces. Ces particularités lui viennent peut-être de son histoire. Contrairement aux autres fonds seigneuriaux, celui de la Motte de Gennes n'a pas été saisi lors de la Révolution. Il n'est entré aux archives départementales qu'en 1956 suite à un don des religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Cette origine justifie qu'il soit conservé dans la série J, qui ambitionne de rassembler les archives privées entrées par voie extraordinaire. Ainsi, il apparaît qu'à la fin du XVIII^e siècle, la famille Morel aurait remis aux sœurs établies à Lamballe leurs archives personnelles selon des modalités que nous ignorons, et que la communauté religieuse aurait alors agi en parfait coffre-fort jusqu'au milieu du XX^e siècle.

6. 1. 2. Consistance connue de la Motte de Gennes

Malgré l'existence de ce fonds, la seigneurie de la Motte de Gennes n'a suscité que peu d'intérêt chez les chercheurs. Sa consistance et son histoire restent donc relativement floues. Deux auteurs seulement ont écrit quelques lignes sur cette terre : l'abbé Guillotin de Corson bien sûr, qui lui consacre un court paragraphe dans son étude sur les grandes seigneuries de haute Bretagne – mais il n'eut pas connaissance à cette époque du fonds évoqué, tapi alors chez les religieuses de Lamballe – et l'historien J.-F. Noël qui rédigea un article sur le fonctionnement de la justice de la Motte de Gennes à la fin de l'Ancien Régime¹⁰.

Le texte d'A. Guillotin de Corson s'attache principalement à recenser tous les dignitaires de la Motte de Gennes depuis le XIV^e jusqu'au XVIII^e siècle. Il révèle aussi que la seigneurie relevait principalement du Désert¹¹ et qu'elle fut érigée au rang de châtellenie en 1573 par le roi lorsque ce dernier lui associa la seigneurie du Châtelet en Brielles. Il présente également le domaine proche et les principales mouvances de la terre, mais en ne se fondant, comme souvent chez le bénédictin, que sur des sources manifestement tardives, probablement du XVIII^e siècle. Il énumère enfin des droits et privilèges incombant au détenteur de cette seigneurie. L'apport historique se révèle in fine bien mince.

Dans la première partie de son article, J.-F. Noël livre plus de précision sur la consistance de la seigneurie, mais son propos se borne lui aussi au XVIII^e siècle. Il indique que « la châtellenie de Gennes s'emboîtait sensiblement dans le territoire des trois paroisses de Gennes, Brielles et Saint-Germain-du-Pinel, dont les Morel se proclamaient seigneurs supérieurs » (fig. 116). Il parvient à identifier quatre ressorts juridictionnels à l'intérieur de cette entité : la Motte proprement dite, Villetesson, le Châtelet et le Pinel. L'auteur s'étonne des archaïsmes féodaux qui perdurent dans l'organisation de l'administration de cette « fusion interseigneuriale » que constitue la Motte de Gennes en cette fin d'Ancien Régime. Il met également en évidence le manque d'harmonisation entre les territoires juridiques (mouvances) et paroissiaux. Autant de phénomènes qui révèlent à nos yeux une situation passée encore suffisamment prégnante.

10. Guillotin de Corson 1897, p. 322-325. Noël 1976, p. 127-166.

11. Vaste seigneurie s'étendant à l'origine dans tout le quart sud-est du département d'Ille-et-Vilaine, de la Vilaine à la frontière britto-française, soit un territoire sensiblement calqué sur celui de l'archidiaconé du même nom. Elle ne cessera d'être disloquée pendant le Moyen-Âge et l'époque moderne.

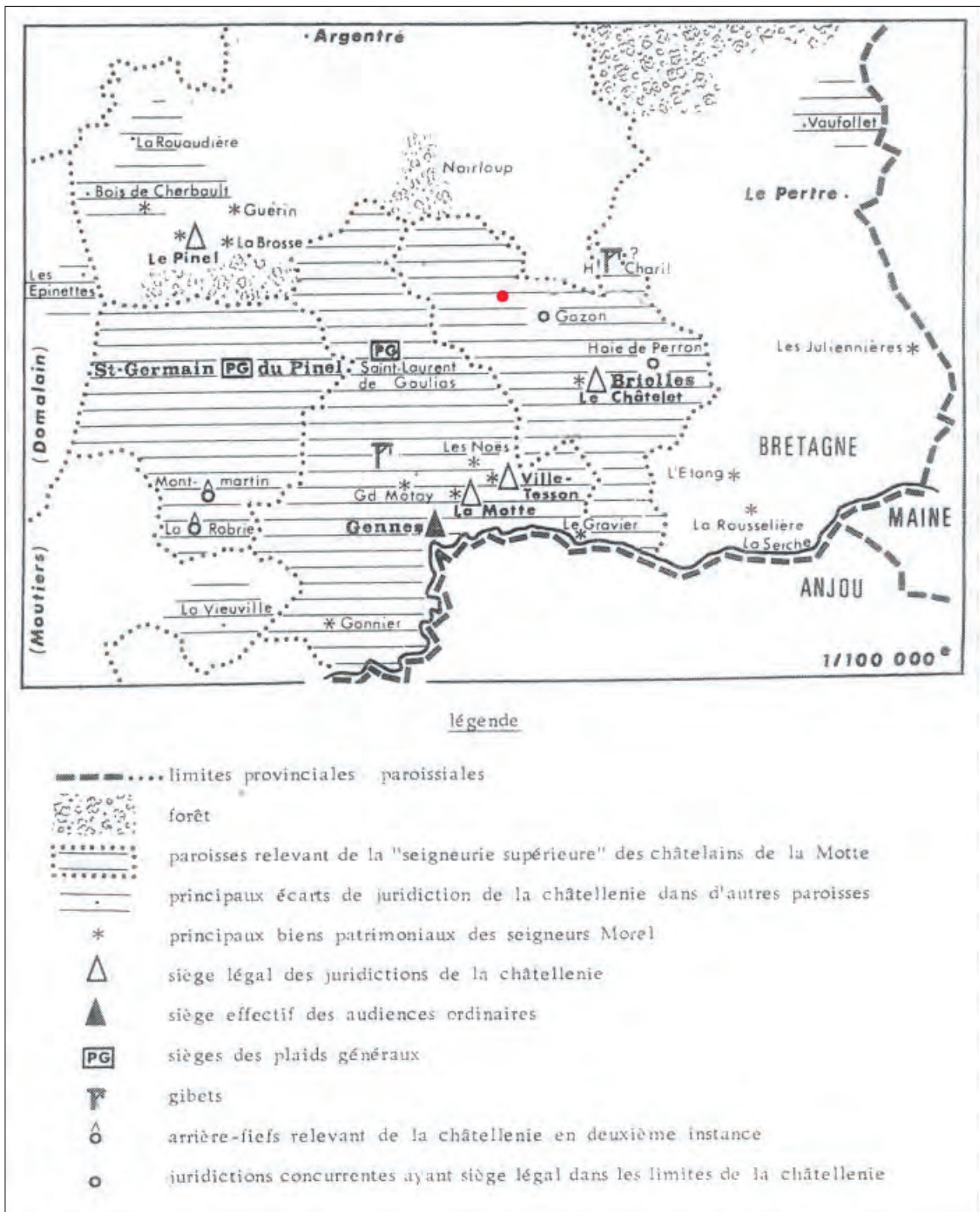


Fig. 116 - «La châtellenie de la Motte-de-Gennes au XVIII^e siècle» (In Noël 1976, p. 130. Nous avons ajouté un point rouge pour situer le site de la Massuère)

A la lecture de ces études, le territoire de Brielles apparaît tout entier dépendant de la châtellenie de la Motte de Gennes via la seigneurie du Châtelet. La consultation des registres du fonds de la motte de Gennes conforte cette idée puisque la quasi-totalité des lieux-dits de la commune de Brielles y sont mentionnés.

Considérant cette unicité territoriale, mais aussi la profusion et la qualité des aveux conservés, une analyse topo-historique de la zone impliquant les sites de la Fosse Poulain et de la Massuère se révélait particulièrement pertinente.

6. 1. 3. La démarche

Les aveux que nous évoquons sont rendus aux seigneurs du lieu par les tenanciers des villages de Brielles. Ils sont donnés à chaque changement de propriétaire ou quand le seigneur le décide, et s'échelonnent régulièrement dans le temps. Ils dénombrent à chaque fois les parcelles dépendant des exploitations en précisant le nom des terres, leur superficie et leurs confronts. Ces descriptions sont suffisamment précises et échelonnées pour qu'il soit possible, à partir du cadastre napoléonien, de restituer de façon régressive le parcellaire des premiers aveux contemporains des occupations mises au jour. L'opportunité nous était donc offerte d'intégrer les vestiges découverts dans leur contexte spatial. Pour faciliter cette entreprise, il nous a semblé nécessaire de constituer un SIG, afin d'une part de pouvoir effectuer des requêtes de parcelle en fonction de leur nom ou de leur superficie, et d'autre part de procéder efficacement à la restitution graphique du maillage parcellaire en associant plusieurs parcelles entre elles, ou en divisant d'autres en fonction des informations livrées par les textes. Nous avons donc vectorisé les feuilles de la section A du cadastre napoléonien de Brielles, correspondant à la partie nord-ouest de la commune dans laquelle les deux sites ont été inventés. A chaque parcelle ainsi obtenue ont été attachées, dans une table attributaire, les informations contenues dans la matrice cadastrale : numéro, toponyme, identité du propriétaire, nature de la parcelle.

Afin d'illustrer ce propos qui peut paraître abstrait, observons l'exercice appliqué aux terres de la ferme de la Guihannetière, située précisément entre le site de la Fosse Poulain et celui de la Massuère. Nous ne présentons ici que la confrontation entre l'aveu le plus récent rendu pour cette exploitation en 1693¹² (A1) et le cadastre napoléonien (tableau 7). La même opération est ensuite renouvelée entre l'aveu le plus récent et celui qui lui est immédiatement antérieur, et ainsi de suite jusqu'au plus ancien. Pour ne pas alourdir notre propos et puisqu'il ne s'agit que d'un exemple, nous n'illustrons que les 6 premières parcelles de l'aveu qui en compte en tout 45.

Aveu de 1693 (A1)			Cadastre napoléonien		
Toponyme cité	Surface citée	Conversion en m ²	Toponyme correspondant	Surface SIG en m ²	Rapport
Champt au Clercq (fol. 1v°, l. 14)	1 journal, 70 cordes	9092	Champ Clair (503)	9734	1,07
Champt Derriere (fol. 1v°, l. 18)	2 journaux, 13 cordes	10488	Champ de Derriere (505)	11085	1,06
La Haye Anger (fol. 1v°, l. 21)	2 journaux, 33 cordes	11700	La Haye Angé (500)	12669	1,08
Les Renaudières (fol. 1v°, l. 25)	1 journal, 20 cordes	6062	La Guihannetière (502)	14206	1,11
La Guihannetière (fol. 2r°, l. 2)	1 journal, 31 cordes	6728			
Les Cormiers (fol. 2r°, l. 7)	78 cordes	4727	Les Cormiers (1052)	5287	1,11

Tableau 7 - La Guihannetière : correspondances entre les premières parcelles citées dans l'aveu de 1693 et le cadastre napoléonien © P. Poilpré

Le premier critère de correspondance entre une parcelle citée par un aveu et une parcelle du cadastre napoléonien est bien sûr le toponyme. La recherche de nom est rendue très pratique par le SIG : on l'effectue soit grâce à la table attributaire en classant les toponymes par ordre alphabétique, soit sur la représentation graphique du cadastre en interrogeant directement les parcelles situées à proximité des lieux mentionnés par l'aveu. Dans l'exemple que nous présentons,

12. Nous reproduisons en annexe trois aveux sur la dizaine concernant la Guihannetière de 1526 à 1693.

on constate que les noms ont très peu évolué voire pas du tout entre le début du XIX^e et la fin de XVII^e siècle, phénomène rendant très aisée l'attribution des parcelles. Pour les siècles précédents, les évolutions sont également très limitées. Ainsi, le « Pre des Sauldres » de l'aveu de 1693 (A1, fol. 2v^o, l. 18) est-il orthographié de la même façon en 1559 (A2, fol. 1, l. 18), et la « Pasture Sondraime » de l'aveu de 1559 (A2, fol. 1, l. 17) est-elle nommée la « Pre Sonderaine » en 1526 (A3, fol. 1, l. 17). Il apparaît cependant que nombre de parcelles ont été renommées sans tenir compte du nom précédent, et que des toponymes se sont progressivement déplacés. La toponymie n'est donc pas suffisante pour mener à bien notre projet, et nous exploitons donc également les indications de surface livrées par les aveux afin de reconnaître les parcelles ou leurs modifications.

Dans les aveux que nous étudions, les unités de superficie utilisées sont le journal et la corde, dont les valeurs sont différentes en fonction des régions voire des communes. Pour la conversion nous avons donc utilisé le « rapport entre les nouvelles mesures et les mesures de la commune » donné en page de garde de la matrice cadastrale de Brielles, qui précise qu'un arpent métrique (un hectare) vaut 2 journaux, 5 cordes et que le mètre vaut 1,65 cordes. Par un rapide calcul, on obtient donc un journal de 4848,5 m² et une corde de 60,6 m², soit des valeurs très habituelles dans cette partie du département.

Dans l'exemple de 1693 présenté ici, les surfaces citées par l'aveu sont systématiquement inférieures à celle que le SIG calcule pour les parcelles correspondantes du cadastre napoléonien. Toutefois, le rapport entre les valeurs de l'un et de l'autre est constant (entre 1,06 et 1,11), et c'est ce qui importe. La différence de valeur peut en effet s'expliquer par une mauvaise estimation du rapport de conversion lors de l'établissement du cadastre. On notera à cet égard que les surfaces en m² indiquées sur la matrice (non reproduites ici) sont quant à elles systématiquement comprises entre celles de l'aveu et celles du SIG, inférieures aux premières suivant un rapport compris entre 1,02 et 1,05, et supérieures aux secondes suivant un rapport compris entre 1,02 et 1,09. Il existe donc des imprécisions dans les conversions, mais celles-ci sont provoquées par un facteur qui reste stable. Aussi est-il inutile de chercher une correspondance parfaite entre les valeurs, seul le rapport entre les surfaces citées et celles calculées doit rester constant.

Un troisième et dernier moyen permettant d'identifier les parcelles et leurs modifications réside dans la prise en compte des mentions de confronts et d'éléments du paysage adjacents (chemins, cours d'eau). L'étude des confronts est longue et délicate mais souvent décisive. Longue car elle implique que l'analyse s'applique à tout un territoire à la fois et non pas seulement à une exploitation, puisque par définition cette étude est celle des « voisins » : il faut donc déjà connaître les terres de l'exploitation voisine pour que ces mentions soient utiles. Délicate car les mentions de confronts ne donnent de la parcelle voisine que l'identité de son propriétaire, et non pas son toponyme.

En plus de ces trois informations – toponyme, surface, confronts – que nous livrent les aveux, nous avons remarqué qu'un autre critère, moins fiable, pouvait toutefois être utile en cas d'hésitation. Dans l'état actuel de notre analyse, il semblerait que les propriétés, c'est-à-dire l'ensemble des terres dépendant d'un même propriétaire lui-même attaché à un lieu-dit, aient été assez peu modifiées entre le début du XVI^e siècle et l'établissement du cadastre napoléonien au début du XIX^e siècle. Il est ainsi utile de connaître les terres appartenant au propriétaire de la Guihannetière en 1810, pour reconstituer l'aveu donné en 1526 par le tenancier de ce lieu.

Pour conclure sur ce court exemple, on observe que sur les 6 parcelles mentionnées en 1693, 4 sont restées intactes jusqu'en 1810, tandis que les 2 autres ont été unies pour n'en former plus qu'une seule sur le cadastre napoléonien. L'analyse régressive consistera donc ici à agréger graphiquement les deux partielles en questions afin de restituer le parcellaire de 1693. Cette démarche appliquée aux aveux antérieurs permet progressivement de recomposer le paysage décrit.

Nous possédons donc un corpus a priori exhaustif renseignant une zone cohérente historiquement, et pensons proposer une démarche rigoureuse pour l'étudier. Le travail en cours sur la Guihannetière et la Bonnais est des plus prometteurs ; cependant nous n'avons malheureusement pas pu appliquer notre analyse au site de la Massuère.

6. 2. L'extranéité inattendue de la Massuère au corpus défini

6. 2. 1. Une absence d'aveu non fortuite

Alors que les registres du fonds de la Motte de Gennes signalent plusieurs aveux concernant la Massuère depuis le XV^e jusqu'au XVII^e siècle, nous n'avons trouvé en son sein aucune liasse consacrée à cette ferme. Nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait d'une perte malheureuse et que le fonds n'était pas aussi bien conservé qu'il ne le présentait. Cette idée fut confortée lorsque nous nous rendîmes compte qu'il manquait d'autres liasses de villages pourtant référencés. Cependant, cette explication n'était pas recevable. En effet, un aveu rendu en 1635 par Charlotte de la Marzellière pour le Châtelet et la Motte de Gennes donne la liste de tous les villages lui appartenant en Brielles (B10). Or cette liste coïncide presque parfaitement à celle que l'on peut dresser des aveux effectivement conservés dans le fonds de la Motte de Gennes (tableau 8). On pourrait penser que le registre rédigé plus d'un siècle après l'aveu recense des villages qui en 1635 ont déjà été détaché de la seigneurie. Cela expliquerait qu'ils ne soient pas mentionnés dans l'aveu et qu'ils n'apparaissent plus dans le fonds. Mais ce ne peut être le cas, puisqu'en plus de citer les villages, le registre indique les dates des aveux rendus pour chacun d'entre eux, et celles-ci s'échelonnent du XIV^e au XVIII^e siècle. De plus, nous avons trouvé un aveu rendu en 1746 non pas dans le fonds de la Motte de Gennes mais dans celui de la famille Morel, qui donne lui aussi la liste des fiefs du Châtelet (B 11). Or, ce dernier cite tous les villages du registre, y compris la Massuère (l. 16). L'absence d'un certain nombre d'aveux apparaît donc comme révélatrice d'une situation qu'il reste à expliquer ; et, à moins d'une extraordinaire coïncidence, une mauvaise conservation du fonds ne peut donc être alléguée.

Villages mentionnés dans les registres (19J1)	Aveux réellement présents 1523-1753 (19J21-24)	Villages mentionnés dans la liste de 1635 (2E1 75)
Barre	Barre	Barre
Barre Levée	Barre Levée	Barre Levée
Barre Vinet	Barre Vinet	Barre Vinet
Behonnaie	Behonnaie	Behonnaie
Bénaudiere	Bénaudiere	Bénaudiere
Blutière	Blutière	
Broüessiniere	Broüessiniere	Broüessiniere
Butte		
Castille	Castille	Castille
Bas-Charil	Bas-Charil	Bas Charil
Haut-Charil		
Cheraudiere	Cheraudiere	Cheraudiere
Chopardiere	Chopardiere	
Cocherie		Cocherie
Cormier de la Hurliere		Cormier
Crédoissiere	Crédoissiere	Crédoissiere
Deiere		
Doubliere		Doubliere
Duché		Duché
Fosse Poullain		Fosse Poullain
Fouillardai		
Gorriere	Gorriere	
Guihannetiere	Guihannetiere	Guihannetiere
Huretiere	Huretiere	Huretiere
Langerie		Langerie
Lorriere		
Maisonneuve		
Marre Jouselin		
Marzelle		
Massuere		
Moriniere		Moriniere
		Passecotiere
Pavière		
Pont de Changeon		Pont de Changeon
Poulardiere	Poulardiere	
Puidz au Cocq		Puidz au Cocq
Tisserie	Tisserie	Tisserie
Thebaudiere en Brielles		

Tableau 8 - Fiefs de la Motte de Gennes et du Châtelet : comparaison entre les listes de villages issues des registres, de l'aveu de 1635 et du fonds de la Motte de Gennes © P. Poilpré

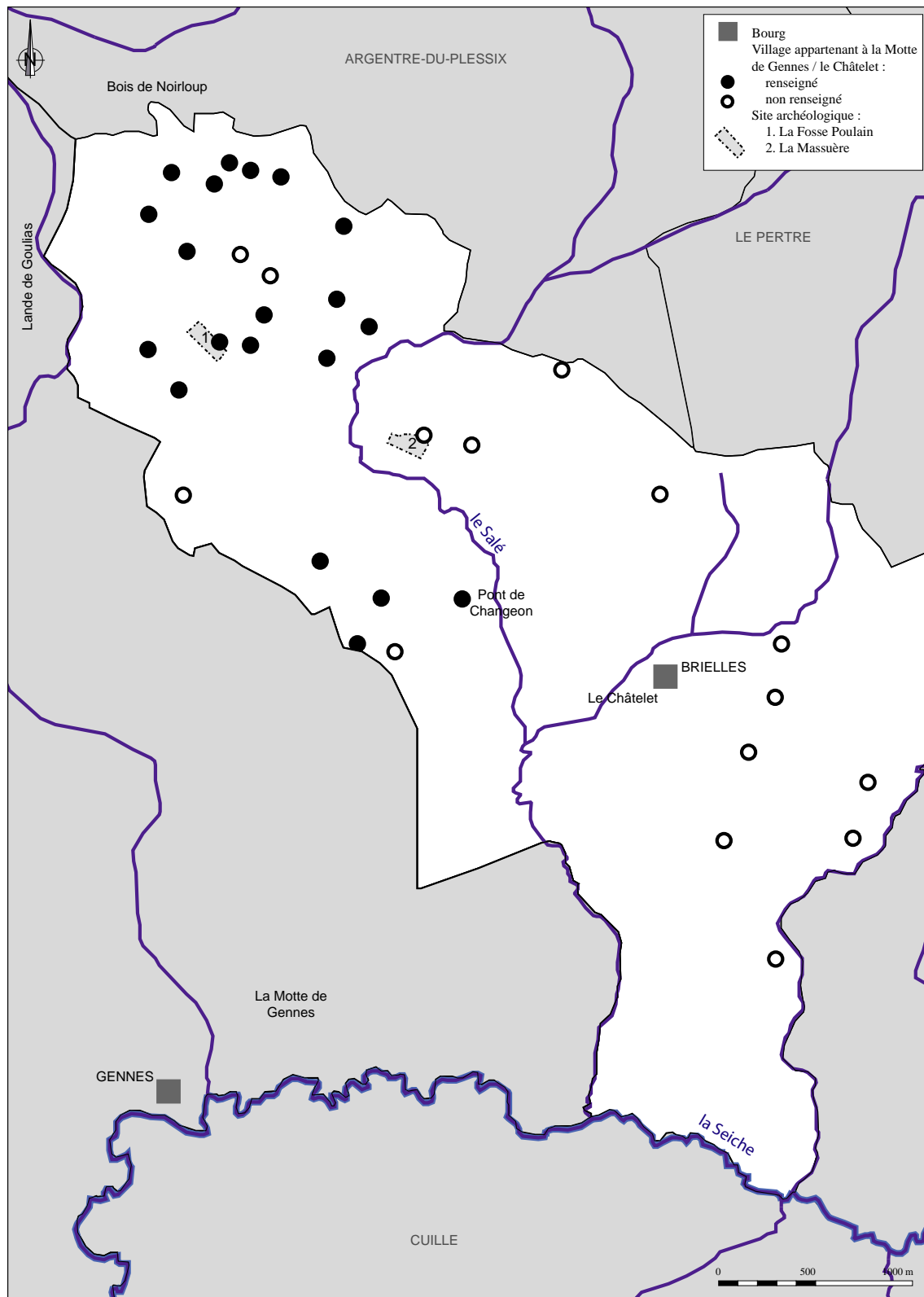


Fig. 117 - Distribution des villages fiefs de la Motte de Gennes / le Châtelet en Brielle © SIG/DAO : P. Poilpré

Il faut en outre remarquer que la répartition géographique des villages dont les aveux sont conservés est loin d'être anodine. Tous sont situés à l'ouest du ruisseau de Salé, qui traverse la commune de Brielles du nord au sud (fig. 117). Ceux dont nous ne possédons pas les aveux sont presque tous installés à l'est de ce ruisseau.

L'extraordinaire coïncidence entre l'absence matérielle et écrite d'un certain nombre d'aveux et la répartition géographique cohérente des aveux conservés ne peut que signaler une situation historique non perçue qui nécessite d'être expliquée. Après avoir repris l'ensemble de la documentation, nous pensons avoir éclairé ce phénomène. Sa démonstration implique de pousser plus avant l'histoire des seigneuries de la Motte de Gennes et du Châtelet.

6. 2. 2. Complexité des institutions féodales à Brielles

La première mention explicite que nous trouvons de la terre du Châtelet en Brielles apparaît dans un aveu rendu en 1436 par Guillaume IV de Sévigné à la baronnie de Vitré (B1). Cet aveu concerne la châtellenie du Châtelet en Balazé et ses nombreuses mouvances, dont l'une est sise en Brielles. Le seigneur de Sévigné prétend y posséder plusieurs fiefs nommés « les fiefs du Chastelet en Brielles », ainsi que les lieux de la Rabardière et du Mée, et le moulin de la Planche (p. 4, l. 21-22 ; p. 5, l. 1-8). En raison de ces fiefs, il y exerce une « justice patibulaire » (p. 13, l. 3-4). Le Châtelet en Brielles se révèle donc être une simple partie d'une seigneurie plus vaste, celle du Châtelet en Balazé. Cette dernière échut en 1355 à la célèbre famille de Sévigné lors du mariage de Guy II de Sévigné et d'Agaice Rabaud, dont le père Guillaume se disait seigneur du Châtelet au milieu du XIII^e siècle (fig. 118). Dans cet aveu de 1436, les lieux cités longent à l'est le ruisseau de Salé et confinent au bourg de Brielles. Malheureusement, il n'est pas précisé en quoi consistent les fiefs du Châtelet en Brielles.

Soixante-quatre ans plus tard, en 1500, l'arrière-petit-fils de Guillaume, Guyon (fig. 119), rend lui aussi aveu pour la terre du Châtelet en Brielles (B5). Cette fois, il n'est plus question du Châtelet en Balazé et l'aveu n'est pas rendu à la baronnie de Vitré mais à la châtellenie de Désert. Le contenu est également différent puisque le seigneur de Sévigné déclare posséder le lieu et manoir de la cour Saint-Laurent de Goulias, et le lieu, domaine, et métairie de la Motte de Denée, tous deux sis en Gennes, ainsi que le lieu et domaine de Lanceyère, situé à 500 m du site de la Massuère en Brielles, et les fiefs du Désert en Gennes et Brielles (l. 2-9). Cet aveu est confirmé presque mot pour mot dans celui donné en 1528 par le petit-fils du frère de Guyon, Joachim de Sévigné (fig. 119). Seule l'expression « fiefs du Désert en Gennes et Brielles » est remplacée par « fiefs du Châtelet sous le Désert en Gennes et Brielles » (B6). En 1556, un nouvel aveu est rendu au Désert, cette fois par Mathurin du Gué. Ce personnage s'est marié quelques années plus tôt, en 1542, avec Olive de Sévigné, sœur de Joachim (fig. 119), et il apparaît qu'il obtint alors en dot la terre du Châtelet en Brielles¹³. Le texte est en tout point identique à celui formulé par Joachim en 1528¹⁴. Malheureusement, les fiefs en question ne sont jamais cités ; seuls les hommes qui leur sont assujettis sont nommés. A la lecture de ces trois déclarations du XVI^e siècle, il pourrait sembler que le Châtelet en Brielles ne soit plus le même que celui pour lequel Guillaume IV de Sévigné rendait aveu en 1436. Il n'en est rien. En 1564, la fille de Mathurin, Renée du Gué (fig. 119), rend elle aussi aveu pour le Châtelet, mais cette fois-ci à nouveau à la baronnie de Vitré (B8). On y retrouve le contenu de 1436 : la Rabardière, le Mée, le moulin de la Planche et les fiefs du Châtelet en

13. La dot n'est constituée que de la partie du Châtelet en Brielles. La seigneurie mère du Châtelet en Balazé reste dans la famille puisqu'elle est transmise à un des fils de Joachim et que les Sévigné continueront à en jouir jusqu'à la fin du XVI^e siècle (fig. 6). A ce moment, le Châtelet en Brielles est donc une seigneurie indépendante. Le fait sera de courte durée car Mathurin du Gué se rendra acquéreur en 1562 de la seigneurie de la Motte de Gennes, et grâce au roi fera unir les deux entités pour créer la châtellenie de la Motte de Gennes. Plus tard seront agrégées également les seigneuries de Villetesson et du Pinel afin de constituer la châtellenie que commentera J.-F. Noël.

14. La similitude est telle que nous n'avons pas jugé nécessaire de reproduire le document.

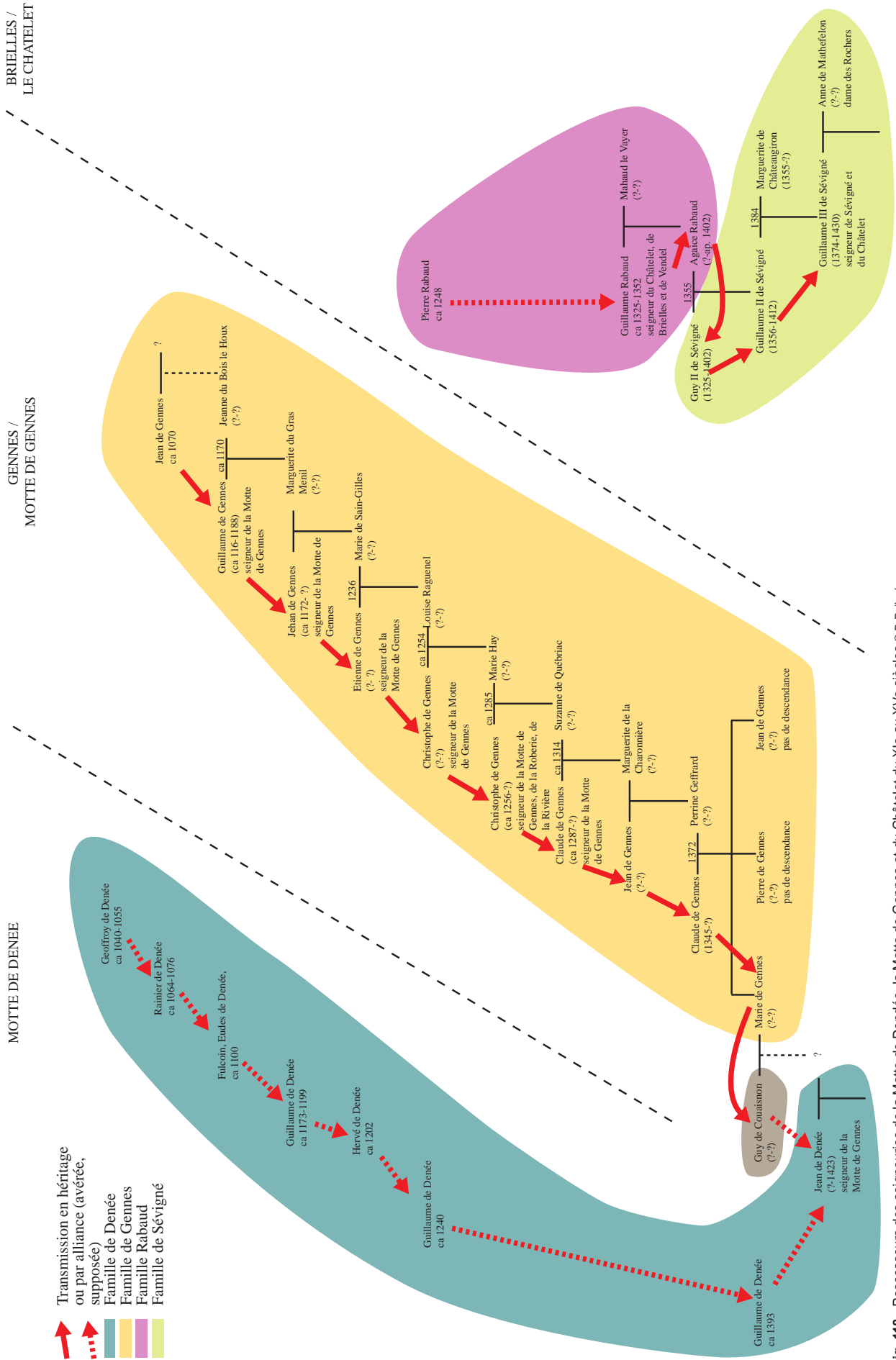


Fig. 118 - Possesseurs des seigneuries de la Motte de Denée, la Motte de Gennes et du Châtelet du XIe au XVe siècles © P. Polipré

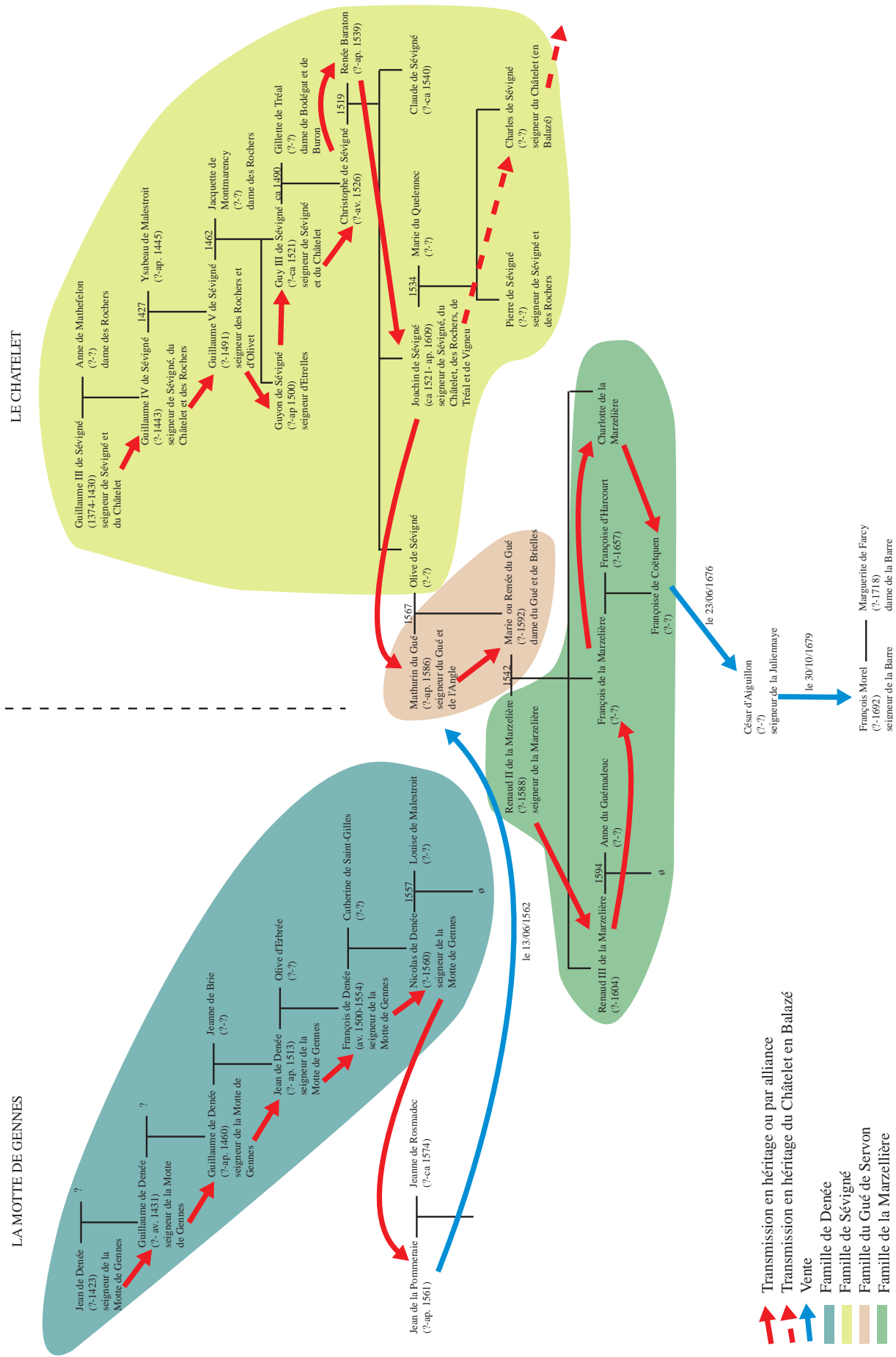


Fig.119 - Possesseurs des seigneuries de la Motte de Gennes et du Châtelet du XV^e au XVII^e siècles © P. Polpré

Brielles, ainsi que le pouvoir de justice absent des précédents textes. Apparaissent seulement quelques nouveautés : le moulin de Rais, la Motte en Brielles, la Haie de Peron et ses fiefs avec Dampierre et le Bignon, autant de lieux sis en Brielles à l'est du Salé.

Ainsi donc, le Châtelet ne s'est pas métamorphosé après 1436. La description qui en est donnée est seulement différente en fonction du suzerain à qui elle est adressée. Il apparaît clairement que le Châtelet en Brielles relève donc de deux autorités seigneuriales différentes : une partie sous Vitré contient les lieux de la Rabardière, du Mée, de la Motte en Brielles, des moulins de la Planche et de Rais, de la Haie de Peron et des fiefs du Châtelet dits en Brielles, la seconde sous le Désert contient les lieux de la Cour Saint-Laurent de Goulias, de la Motte de Denée, de Lanceyère et des fiefs dits du Désert ou du Châtelet sous le Désert. Maintenant que ce point est éclairci, la lecture des aveux postérieurs qui donnent la liste des villages constituant les fiefs du Châtelet devient évidente. L'aveu de 1635 est donné au Désert : il ne contient donc que les fiefs dépendant de cette seigneurie ; tandis que celui de 1746, qui n'est donné ni au Désert ni à Vitré, récapitule tous les villages appartenant au Châtelet. Ce dernier maintient toutefois une distinction entre les deux groupes de villages, qualifiant celui relevant de Vitré de « dépendant de la seigneurie du Châtelet en Brielles » (fol. 1r°, l. 10), et celui du Désert de « fief du Châtelet en Brielles ». Ces listes permettent de compléter les aveux précédents qui ne donnaient pas les noms des villages, mais seulement celui des hommes qui les tenaient. En effet, même s'ils sont plus tardifs, ceux-ci renvoient à une situation qui semble ne pas avoir été modifiée depuis le début du XV^e siècle. Les aveux de villages conservés (donc ceux cités en 1635), même les plus anciens de la fin du XV^e siècle et du début XVI^e siècle, signalent la sujétion au Désert. Nous ne pouvons bien sûr pas être aussi catégorique pour les aveux non conservés. Cependant, nous sommes parvenus à trouver des copies partielles de ces aveux disparus dans les registres de la Motte de Gennes. Tous, même les plus anciens, signalent la sujétion à Vitré.

6 2. 3. Une limite insoupçonnée

A partir de toutes ces données, nous avons pu cartographier les terres du Châtelet et mettre en évidence la fonction de limite du ruisseau de Salé en la paroisse de Brielles (fig. 120). A l'ouest de ce cours d'eau, les terres relèvent du Désert, et à l'est de Vitré. D'autres seigneuries sont présentes dans la partie orientale de Brielles, et toutes relèvent au moins indirectement de la baronnie de Vitré. Malheureusement, nous sommes moins bien renseignés sur ces terres. Nous connaissons seulement avec précision l'emprise de la seigneurie de Villeteson car celle-ci, nous l'avons dit, sera associée à l'époque moderne à la Motte de Gennes : les registres du fonds ont donc consigné les aveux des villages lui appartenant. Les aveux rendus pour cette seigneurie nous apprennent qu'elle relevait du Gazon en Pocé, terre de la baronnie. Le Gazon est lui-même directement possessionné au bourg de Brielles avec plusieurs maisons, un moulin et son étang (B4, fol. 3v°, l. 7-9 ; B7, fol. 8r°, l. 10-11).

Enfin, un large territoire au nord du bourg est mal identifié, mais il relève pourtant très certainement de Vitré lui aussi (fig. 120). Deux seigneurs au moins devaient se partager ces terres. D'abord, celui de Gazon, qui en plus de son assise au bourg, possédait plusieurs fiefs en Brielles, parfois nommés les « fiefs de Gazon en Brielles », qui donnaient au seigneur de Gazon droit de basse et moyenne justice en cette paroisse (B4, fol. 3v°, l. 10, 22-23 ; B7, fol. 8r°, l. 19). Comme pour les premiers aveux concernant le Châtelet, ceux du Gazon ne donnent pas les noms des villages composant ces fiefs, seulement ceux des hommes qui y tiennent des terres. Il n'est donc pas possible de situer précisément ces fiefs, mais eu égard au nombre d'hommes cités, le Gazon devait occuper une grande partie du territoire qui nous occupe. Le second n'est autre que le seigneur de Brielles ! A la fin du Moyen-Age, une famille porte en effet encore le titre de seigneur de Brielles, hérité sans doute des premiers seigneurs du même nom qui occupaient

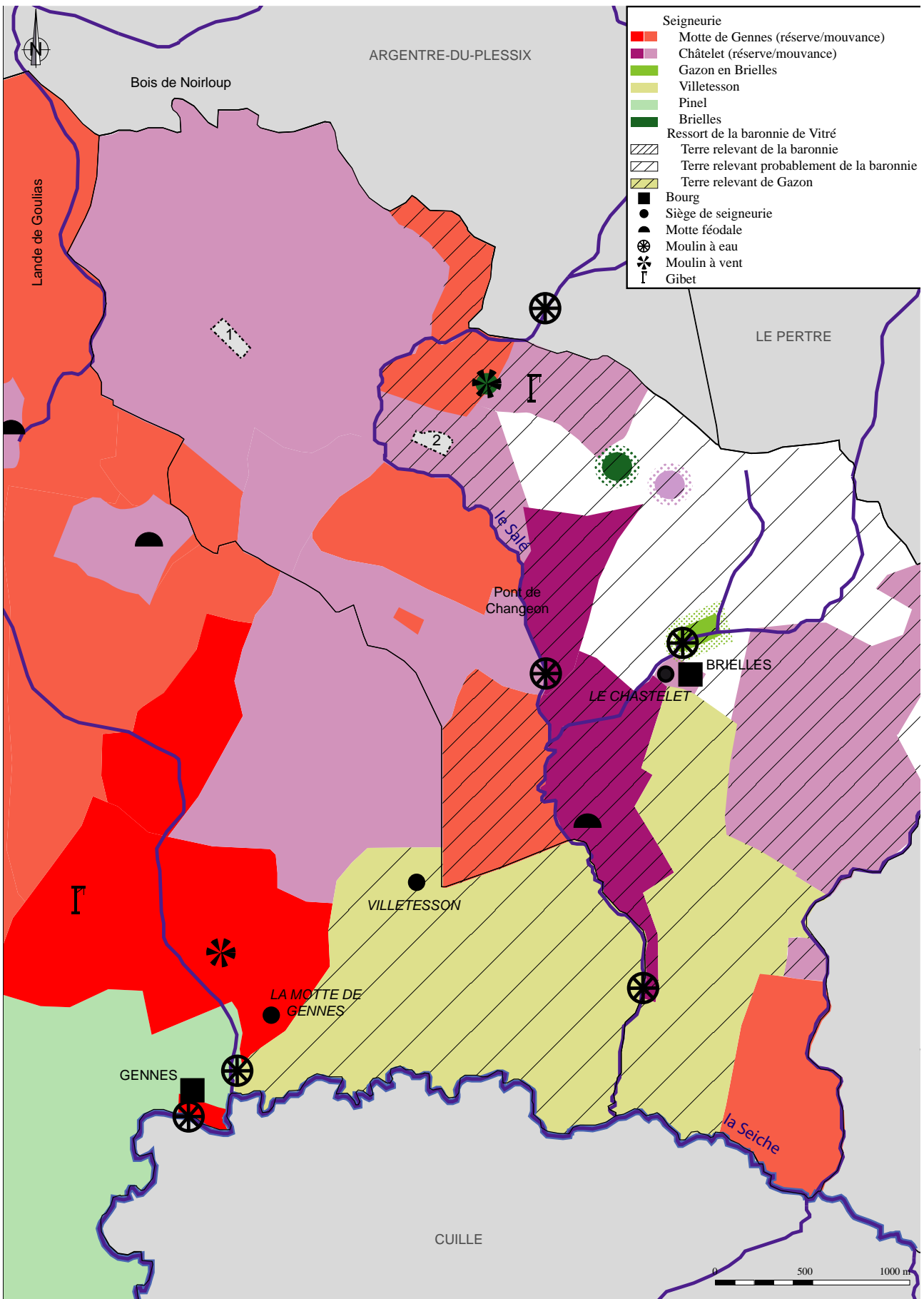


Fig. 120 - Implantation seigneuriale en Brielles et en Gennes-sur-Seiche © SIG/DAO : P. Poilpré

au XI^e siècle la Motte de Brielles¹⁵. Le titre n'est pas seulement honorifique : la famille semble encore posséder quelques terres en Brielles. Nous n'avons pas trouvé d'aveu l'attestant, mais un nobiliaire du XVIII^e siècle rapporte qu'Hervé Coaynon, seigneur de Brielles, du Breilmanfanil, et de la Dinastive « reçut plusieurs reconnaissances féodales en 1377, 1378, 1381, 1385 et 1401, à cause d'héritages tenus de lui, en la paroisse de Brielles¹⁶ », et l'un de ses successeurs, Pierre Coaynon, « reçut sept aveux en 1417, à cause d'héritages tenus de lui, en la paroisse de Brielles, au village de la Mazure et au Clou de la Dinestière¹⁷ ». Nous ne connaissons pas de Mazure en Brielles, mais la Dinestière est bien un village situé dans ce territoire mal défini (fig. 120). Or, ce Pierre Coaynon rend aveu pour ses terres à la comtesse de Laval, dame de Vitré¹⁸. Enfin, deux autres seigneuries, celle de la Marche au Pertre et celle des Landes et de la Forêt du Pertre, pouvaient elles aussi s'immiscer éventuellement en cette partie de la paroisse. J.-F. Noël relève en effet que la Haie-de-Fontaine, lieu-dit de ce territoire confinant au nord avec le Pertre, appartenait à la juridiction de la Marche au Pertre en 1675¹⁹. Quant à celle des Landes et de la Forêt du Pertre, J.-C. Meuret notait qu'elle s'était étendue vers le sud au moins jusqu'à la limite paroissiale de Brielles et du Pertre²⁰. Dans les deux cas, ces terres sont liées elles aussi au baron de Vitré.

En conclusion, nous avons montré que le Salé constitue en Brielles une limite qui séparait les mainmises du Désert et de Vitré, et que seuls sont conservés dans le fonds de la Motte de Gennes les aveux rendus au Désert. Jusqu'au XVIII^e siècle pourtant, les aveux du Désert et de Vitré cohabitaient, puisque les registres les consignent sans distinction. Comme nous ignorons les conditions de l'arrivée du fonds chez les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, on ne peut que faire des conjectures sur l'absence des aveux rendus à Vitré, soit qu'ils eussent également été remis aux sœurs dans une cassette particulière disparue avant 1956, soit qu'ils eussent été volontairement séparés des premiers pour être consignés ailleurs ou remis à la baronnie de Vitré. Nous les avons cherchés en vain dans les papiers de cette seigneurie, dans le fonds de la famille de la Trémoille qui est censé la représenter, mais ce dernier est beaucoup moins bien conservé que celui de la Motte de Gennes. Ainsi donc, pour s'être trouvé sur la mauvaise rive du Salé, la Massuère ne bénéficie pas de l'abondante documentation disponible pour les villages de la moitié occidentale de Brielles, dont fait partie la Fosse Poulain. Ce modeste ruisseau, qui sépare ici les deux grandes puissances médiévales de l'est de l'Ille-et-Vilaine, coule précisément entre les deux sites qui appartiennent pourtant à la même seigneurie du Châtelet, et que nous souhaitions interroger ensemble (fig. 120). Malgré l'absence de témoignage direct, il nous semble cependant possible de formuler quelques observations permettant de mieux caractériser la Massuère à la fin du Moyen-Age.

6. 3. Quelques hypothèses sur la Massuère à la fin du Moyen-Age

6. 3. 1. Les mentions écrites de la Massuère

Nous venons de voir que les aveux rendus pour la Massuère n'avaient malheureusement pas été conservés. Loin de nous satisfaire de cet aléa historique, nous avons cherché des documents permettant de pallier l'absence directe de source écrite. De cette recherche, nous devons concéder n'avoir exhumé que deux aveux évoquant ce lieu-dit.

Le premier nous est dû grâce au fait que les aveux concernant le bourg de Brielles ont été maintenus dans le fonds que nous avons décidé d'exploiter. Le bourg, au

15. Brand'Honneur 2001, p. 269.

16. Viton de Saint-Allais 1823, p. 98.

17. *ibid.*

18. *ibid.*

19. Noël 1976, n. 34, p. 133.

20. Meuret 1993, fig. 151, p. 398.

Moyen-Âge, constitue en effet un véritable enjeu stratégique, et la cartographie des terres que nous avons précédemment dressée met en évidence l'opportune convergence territoriale des seigneuries en présence vers les bourgs de Brielles et de Gennes (fig. 120). Concrètement, le bourg de Brielles relève d'au moins trois seigneuries, celle de la Motte de Gennes, du Châtelet, du Gazon et probablement de la Villetesson – une étude spécifique permettrait de l'éclairer. En raison de cette convoitise, deux bâtisses même voisines peuvent relever de seigneurs différents. Plus encore, une même maison peut être assujettie à deux seigneuries distinctes. Tel est le cas de celle déclarée en 1545, à l'intérieur de laquelle une poutre sépare les emprises de Vitré et de Gazon (C1, l. 13-14). Devant une telle complexité, il semble que l'on se soit abstenu de faire le tri entre les aveux rendus pour des propriétés dans le bourg, et que l'ensemble nous soit ainsi insidieusement parvenu. Or, souvent, les propriétaires d'une maison dans le bourg ont d'autres possessions dans la paroisse. C'est le cas notamment de Michel Orhant qui dans l'aveu précédemment évoqué déclare, en plus de sa maison dans le bourg, des terres près le Haut Charil et à la Massuère. Cependant, les informations livrées par l'aveu sur le lieu qui nous importe sont bien minces. Le tenancier déclare seulement « une quantité de maison et la grange de la Maxuere » avec une cour les jouxtant au sud, le tout contenant « une corde et demy de terre ou envyron » (C1, l. 34-35), soit à peine 100 m² impossibles à situer précisément en l'état.

Le second document évoque la Massuère de façon encore plus indirecte. Parmi les rares aveux relevant de Vitré reproduits au XVIII^e siècle par les registres du fonds de la Motte de Gennes, l'un est rendu pour la ferme de la Pavière, voisine de celle de la Massuère. L'acte daté de 1527 mentionne seulement le chemin qui conduit de la Pavière à la Massuère et une terre portant le nom du site qui nous occupe (C2, fol.28 r^o, l. 20-23). Dans les deux cas, les terres sont circonscrites par celles appartenant aux Blenlu. Cette information, d'apparence anodine, peut se révéler très utile pour situer précisément les terres décrites. Il s'agit d'un confront qui ne peut être exploité que dans une étude globale du territoire, étude qui ne peut être menée ici en l'absence de source autre. Aussi, à part nous signaler l'existence de la Massuère au début du XVI^e siècle, ces aveux ne nous renseignent guère. On ne peut que constater, en creux, que le lieu n'est pas désigné par une appellation spécifique, comme une métairie ou un manoir par exemple, et qu'il ne constitue alors qu'une simple closerie comme la plupart des autres villages.

6. 3. 2. Apports de l'analyse du cadastre napoléonien

Si nous n'avons pas pu reconstituer le paysage de la fin du Moyen-Âge autour de la Massuère ainsi que nous le souhaitions, des remarques peuvent cependant être formulées à partir du simple cadastre napoléonien. Ce document ne représente certes pas le paysage de 1500, mais il conserve cependant de grandes caractéristiques héritées de cette époque. De plus, nous avons dit que dans l'état actuel de nos recherches, il semble que les propriétés n'aient pas subi de grandes modifications entre le début du XVI^e et le début du XIX^e siècle.

L'hypothèse d'une simple closerie à la Massuère est corroborée par la seule observation du cadastre napoléonien. En effet, les terres qui entourent la ferme sont de petite taille, et comme tassées contre le cours du Salé par les larges parcelles de la métairie des Loges installée 400 m au nord (fig. 121). Au sud et au sud-ouest, au-delà du Salé, se développent également les vastes terres des métairies de Brimbaut et de Lancéière (fig. 121). Ces caractéristiques morphologiques signalent une exploitation modeste et de faible étendue, dont les terres sont serrées entre celles des riches métairies voisines. Cette analyse visuelle trouve une confirmation éclatante dans la cartographie des propriétés de 1810 (fig. 122).

Il est difficile de pousser plus avant l'analyse car l'étude se heurte à nouvel

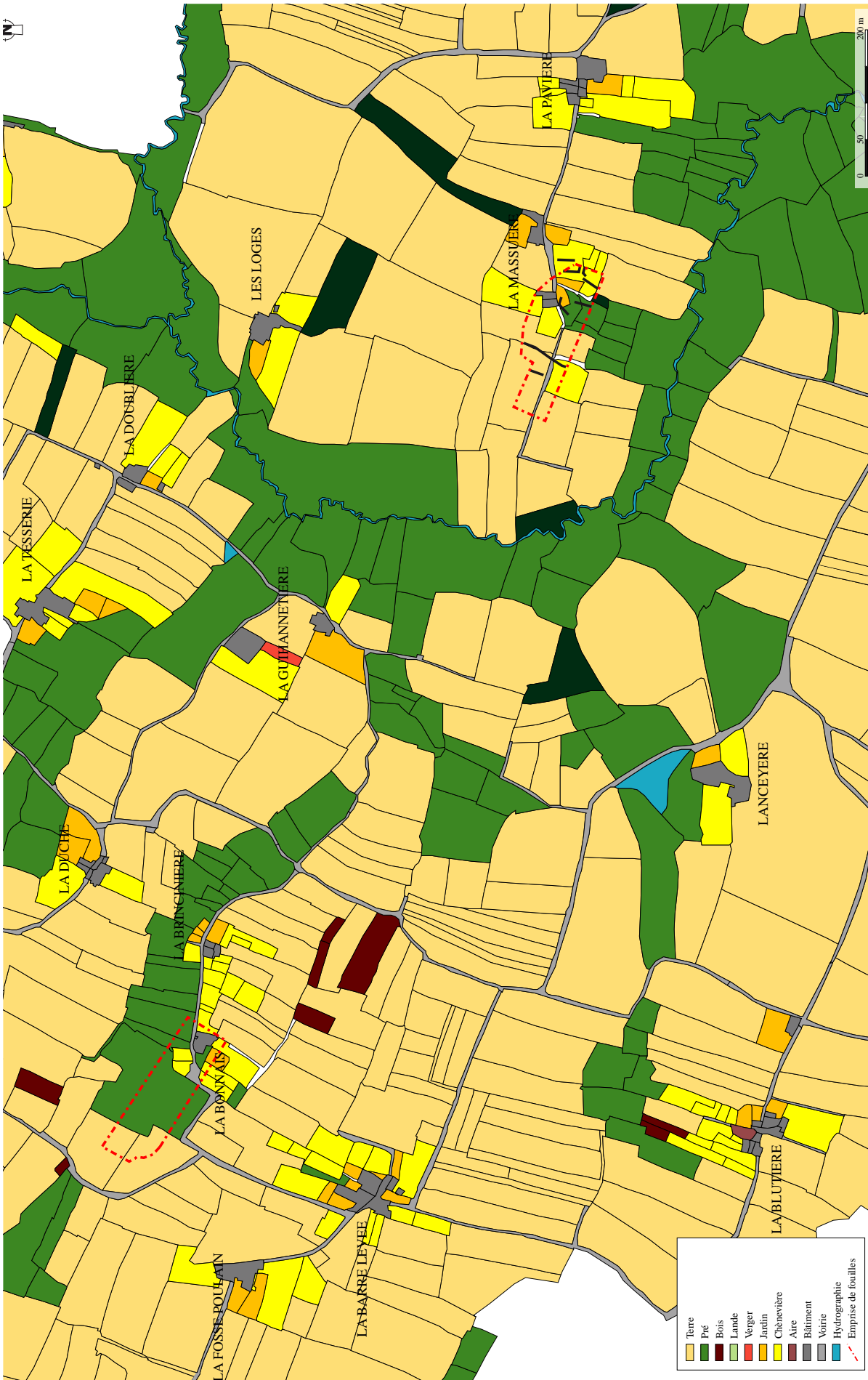


Fig. 121 - Nature des parcelles du cadastre napoléonien de Brielles © SIG/DAO : P. Poljné

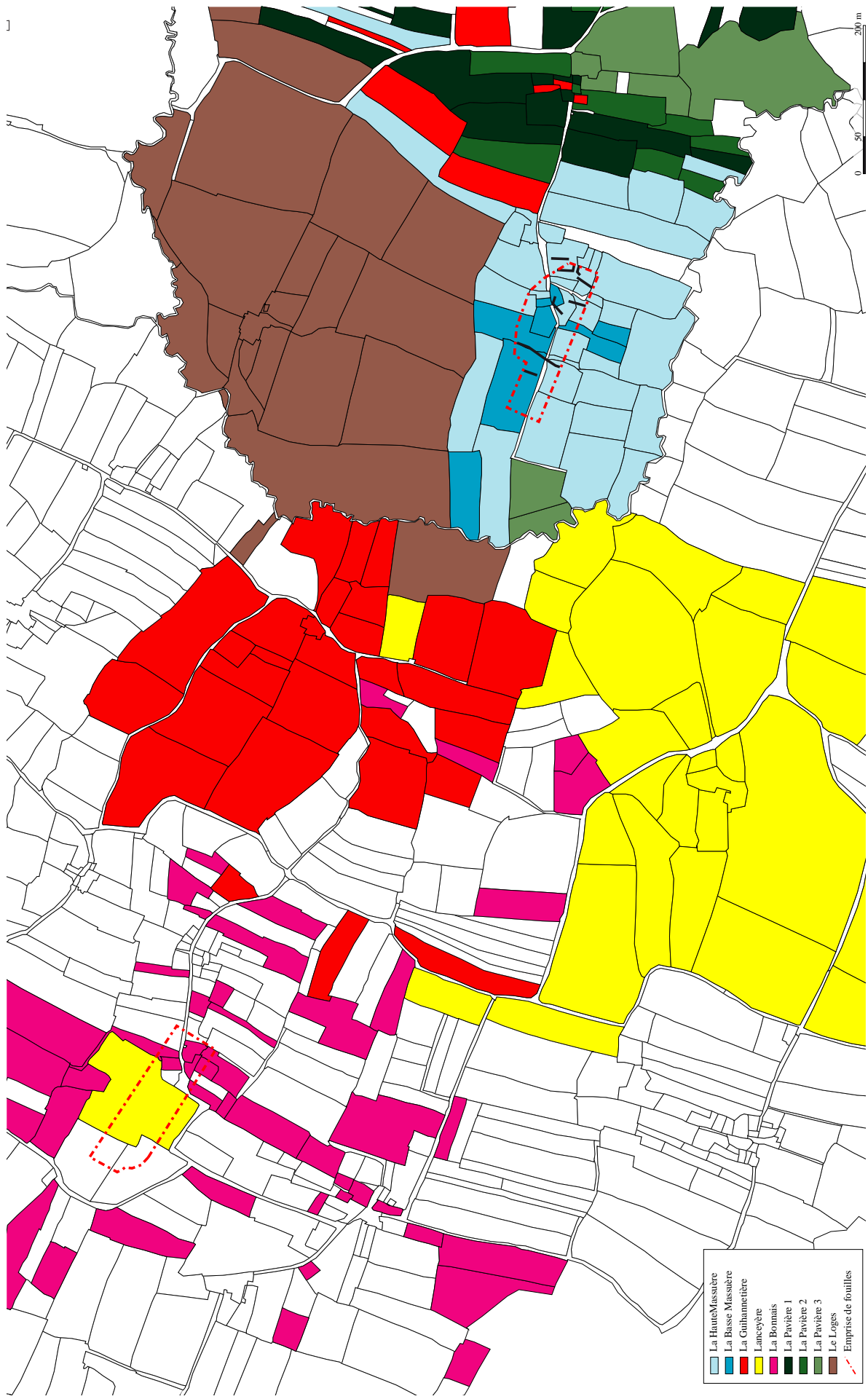


Fig. 122 - Quelques propriétés choisies du cadastre napoléonien de Brielles © SIG/DAO : P. Polpré

obstacle. Les terres affectées par l'opération archéologique dépendent en 1810 pour une partie de la Basse-Massuère et de l'autre de la Haute-Massuère. De plus, les fondations du bâtiment moderne mises au jour lors de l'opération sont celles de la Basse-Massuère. Or, les registres de la Motte de Genes ne distinguent jamais les maisons pourvues d'un nom identique dont seul le qualificatif change. Ainsi, un aveu seulement référencé à l'appellation « Guihannetière » contient en réalité les déclarations de la Grande et de la Petite Guihannetière. La Massuère ne nous étant connue que par ces registres, nous ne pouvons savoir si, à la fin du Moyen-Âge, il existe déjà une Basse-Massuère ou si cette maison est une création plus récente. Cette indécision pose un problème dans la mesure où nous avons pu remarquer lors de nos analyses régressives planimétriques que la destination des parcelles les plus proches des maisons était extrêmement pérenne. Ces parcelles sont le plus souvent des jardins potagers, des chènevières et des vergers, mais la zone étudiée montre en 1810 une profusion inhabituelle des chènevières (fig. 121). Si nos premières observations sont confirmées, il faut donc restituer également un grand nombre de ces jardins à chanvre – comme elles sont nommées dans les aveux – autour des maisons de la fin du Moyen-Âge. Or, le fait d'ignorer si la Basse-Massuère existe alors nous empêche de faire remonter à cette époque les jardins à chanvre qui occupent en 1810 la plus grande partie de l'emprise de la fouille (fig. 121).

Néanmoins, on sait que les qualificatifs minoratifs servent souvent à distinguer le rejeton de la « maison-mère ». Dans l'exemple de la Guihannetière, la création de la Petite Guihannetière semble postérieure à 1559. Avant cette date, on ne trouve que la simple appellation Guihannetière, et elle s'applique à la maison qui sera ultérieurement nommée la Grande Guihannetière. L'observation des propriétés de 1810 tendrait elle aussi vers une création tardive de la Basse Massuère. Les parcelles qui dépendent de cette maison semblent en effet s'immiscer à l'intérieur d'un ensemble déjà constitué, celui de la Massuère (fig. 122).

La fouille archéologique a donc affecté des terres qui devaient dépendre à la fin du Moyen-Âge d'une petite closerie dite la « Masuere » ou la « Maxuere ». Les vestiges de cette époque qu'elle a mise au jour doivent, compte tenu de leur nature, être liés à la première mise en place d'un parcellaire aux abords de cette exploitation, parcellaire qui en se développant aboutira à celui observé sur le cadastre moderne. On constate en effet des orientations similaires entre ces deux états, et l'influence commune du chemin qui traverse le site (fig. 121). La proximité entre l'emprise fouillée et l'emplacement de la Massuère, ainsi que la pratique sans doute très développée dans ce terroir de la culture du chanvre autour des habitations au Moyen-Âge, pourraient indiquer que certains de ces fossés aient pu alors servir à délimiter un ou des jardins à chanvre.

Conclusion

A l'issue de cette étude, la déception est à la mesure de l'ambition de départ. En raison de la disparition des aveux rendus par les tenanciers de la Massuère depuis le début du XVI^e siècle et de la nature peu caractéristique des vestiges mis au jour, nous n'avons pu que formuler des hypothèses prudentes sur le statut du site. La volonté d'expliquer cette disparition aura néanmoins permis de situer les vestiges dans un contexte historique précis, et mis en évidence la nature de « limite féodale » du ruisseau coulant entre les sites de la Massuère et de la Fosse Poulain. Si les résultats sont bien minces, nous souhaitons cependant rappeler que l'étude présentée ici ne constitue que la prémisse d'un travail plus complet centré sur le site de la Fosse Poulain. Nous savons d'ores-et-déjà que ce site implanté au centre des fiefs du Châtelet sous le Désert bénéficie pour cette raison d'une documentation abondante, qui nous permettra de mener à bien une étude topohistorique précise et éclairante pour la compréhension de celui-ci.

V. Discussion

1 Chronologie de l'occupation

Introduction

par Anne -Françoise Chereil

La répartition spatiale des enclos ne permettant pas d'établir une chronologie de l'occupation, c'est à partir de l'étude céramique que celle-ci est proposée. Si l'édification de l'enclos remonte à la fin de La Tène moyenne, l'espace qu'il délimite est toujours utilisé à La Tène finale, comme l'indique par exemple le mobilier dégagé dans la fosse 5230. Les aménagements périphériques semblent également intervenir dans un second temps, au cours de La Tène finale. La présence sur le site d'un col d'amphore vinaire de transition gréco-italique/Dr. Ia accrédite ces propositions de datation. Par ailleurs, une occupation ténue du secteur au début de La Tène moyenne est attestée, probablement au cours du III^e siècle av. J.-C. Cette occupation a laissé peu de traces au sol, sans doute en raison de l'édification de l'enclos et donc d'un réaménagement de l'espace dans ce secteur. Un bâtiment sur tranchée de fondation a ainsi été repéré. D'ailleurs 1 ou 2 tessons résiduels découverts dans les fossés d'enclos pourraient lui être contemporains. Il est difficile d'apprécier la continuité de l'occupation entre ces 2 états car les artefacts retrouvés ne permettent pas de l'affirmer mais on suppose qu'il n'existe pas de réelle rupture.

Les grands vases de stockage pourvus d'une lèvre en forme de bourrelet se rencontrent dans les structures les plus tardives du site. Leur capacité volumique dépasse largement celle des vases antérieurs découverts dans les fossés de l'enclos par exemple. Au cours de La Tène finale, on assiste certainement à une intensification des pratiques agraires et donc des modes de stockage qui vont de paire avec l'utilisation d'un outillage varié en fer. D'après les divers artefacts recensés : vases de stockage, meules rotatives, outillage agricole en fer, etc. La vocation agricole de cet établissement ne fait guère de doute.

1. 1. Les enclos

La fouille du site de La Massuère, présente l'inconvénient des opérations sur les tracés linéaires, à savoir une vision partielle de l'occupation de l'espace. En effet les enclos mis au jour sur ce site présentent des plans incomplets ne favorisant les comparaisons avec les sites de la même période. Un essai de typologie des enclos en Bretagne et dans les régions limitrophes, montre que l'enclos principal d'habitat couvre en moyenne une superficie de 3000 m² (Naas, 1999, p. 53). Celui de Brielles est dans cette moyenne, car l'enclos principal quadrangulaire a une superficie interne d'environ 2430 m².

L'enclos quadrangulaire apparaît sur de nombreux sites en Bretagne, dès la fin du III^e siècle et le début du II^e siècle avant notre ère et notamment en Ille-et-Vilaine à Corps Nuds-Le Petit Chambrière (Hamon 2005) et à Bellevue en Thorigné-Le-Fouillard (Le Goff 2007).

Les prospections aériennes ou les fouilles montrent une prédominance pour les enclos quadrangulaires, mais à la Tène finale, les sites ont tendance à s'étendre et : « ... on observe souvent l'association d'enclos morphologiquement différents. Ceci est particulièrement net pour des ensembles emboîtés, où l'enclos domestique central est assez proche du plan quadrangulaire alors que l'enclos périphérique adopte un tracé plus aléatoire, à dominante curviligne (Tremeleur en Neuillac, La Touche 2 en St-Brieuc de Mauron ou Le Coudray-Baillet en Mauron, Morbihan ou encore Vélobert – phase – 1 en Corps-Nuds, et Beaumont en Gennes-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine. », d'après Naas (P. Naas 1999, p. 54).

C'est ce même plan qui semble se discerner à Brielles, plus précisément dans la partie est, le côté ouest étant perturbé par les vestiges plus récents. Il rappelle les sites à deux enceintes curvilignes emboîtées du Morbihan, comme celles de la Barre à la Trinité Porhoet ou le Champ du Four à Saint Brieux de Mauron (Naas 1999 fig. 36), le fossé 5298 de Brielles pouvant constituer un lien tubulaire qui est visible également plus près de nous sur le site du Boulevard de Laval à Vitré (Hamon 2010). Mais le plan qui se rapproche le plus de La Massuère, c'est l'ensemble d'enclos emboîté à dominante rectiligne. L'exemple le plus révélateur est celui de La Petite Masure 2 à Peuton (53), dans le Bassin de l'Oudon, non loin de Brielles. Nous retrouvons l'enclos quadrangulaire entouré d'enclos plus ou moins curvilignes. Pour l'anecdote les deux lieux dits sont proches (Massuère, Masure ...).

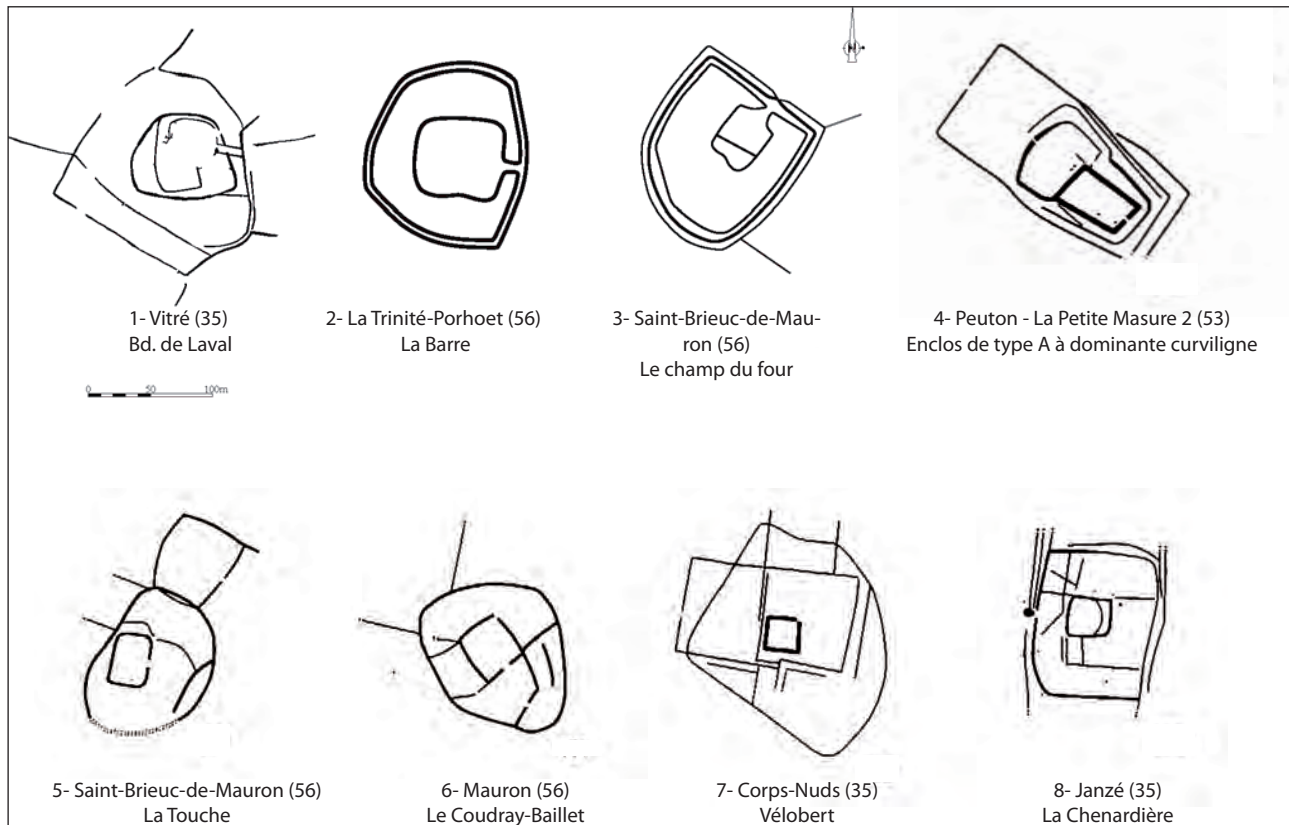


Fig. 123 - Exemples d'enclos curvilignes

1. 2. Les bâtiments

Comme le montre l'étude céramique, l'occupation gauloise semble donc s'ouvrir avec l'installation du bâtiment sur tranchée du III^e siècle av. J.-C.

Ce type de bâtiment apparaît dès le Hallstatt final/Tène ancienne et perdure jusqu'à la Tène finale. Il se rencontre aussi bien dans le nord de la France sur le site de Pont-Rémy (80) daté de la Tène ancienne (Prilaux et Lemaire, 1996), qu'en Normandie à La Comminière sur la commune du Val-de-Reuil (27) (Beurion, 2007) ou dans les Pays de La Loire à La Petite Némerie sur la commune de Vivoin (72). Daté du Hallstatt final/Tène ancienne (Aubry, 1999), il est de même forme que La Massuère (mais avec un plan complet). Il fait 9,25 m de longueur sur 6 m de largeur. A part deux poteaux situés aux ouvertures, les tranchées ne comportent pas d'autres traces de supports.

A ce jour le site le plus représentatif de ce type d'habitat dans le bassin rennais est celui de la ferme laténienne de La Grande Haie à Vitré (Ille et Vilaine), fouillé par Anne-Louise Hamon (Inrap) entre octobre 2007 et avril 2008. Elle a permis la mise au jour d'un ensemble de constructions fondées sur tranchées datées du III^e siècle avant J.-C. Morphologiquement ce sont les ensembles 1 est et 17 et peut

être 18 (si l'on considère que celui de Brielles est incomplet) qui semblent le plus se rapprocher de notre bâtiment. De forme subquadrangulaire, ils ont des côtés de 8 m pour le premier et 7,50 m par 6,20 m pour le second. Il faut par contre noter que seul le bâtiment de Brielles présente des trous de poteaux dans les tranchées ou en bordure de celles-ci.

Il correspond ainsi à un type de construction à cheval entre les bâtiments sur sablière et les bâtiments sur poteaux insérés en tranchée. Il rappelle le principe utilisé pour le bâtiment 2 du site d'Iffendic fouillé par Stéphane Blanchet dans la carrière du Valet en 1995, dans le cadre d'un diagnostic archéologique (Blanchet, 1995). En effet, cette construction à deux nefs est constituée sur son flanc nord-est d'au moins 4 poteaux dans une tranchée. Il s'agit d'un bâtiment plus petit que celui de Brielles avec une longueur de 7 m pour une largeur de 4,50 m. Il possède deux poteaux internes axiaux, séparant l'édifice en deux nefs (fig. 124). Il est daté du IV^e siècle av. J.-C. A La Massuère, trois poteaux internes peuvent participer au système de toiture. Il est tentant d'y voir un quatrième venant compléter un carré pouvant être formé de 5150, 5151 et 5162. Nous aurions donc une base carrée constituée de poteaux porteurs dessinant ainsi un plan à trois nefs, les poteaux étant reliés par des entrails. Il s'agit du type 3 de charpente déterminé par F. Audouze et O. Buchsenschutz (F. Audouze et O. Buchsenschutz 1989 p. 70).

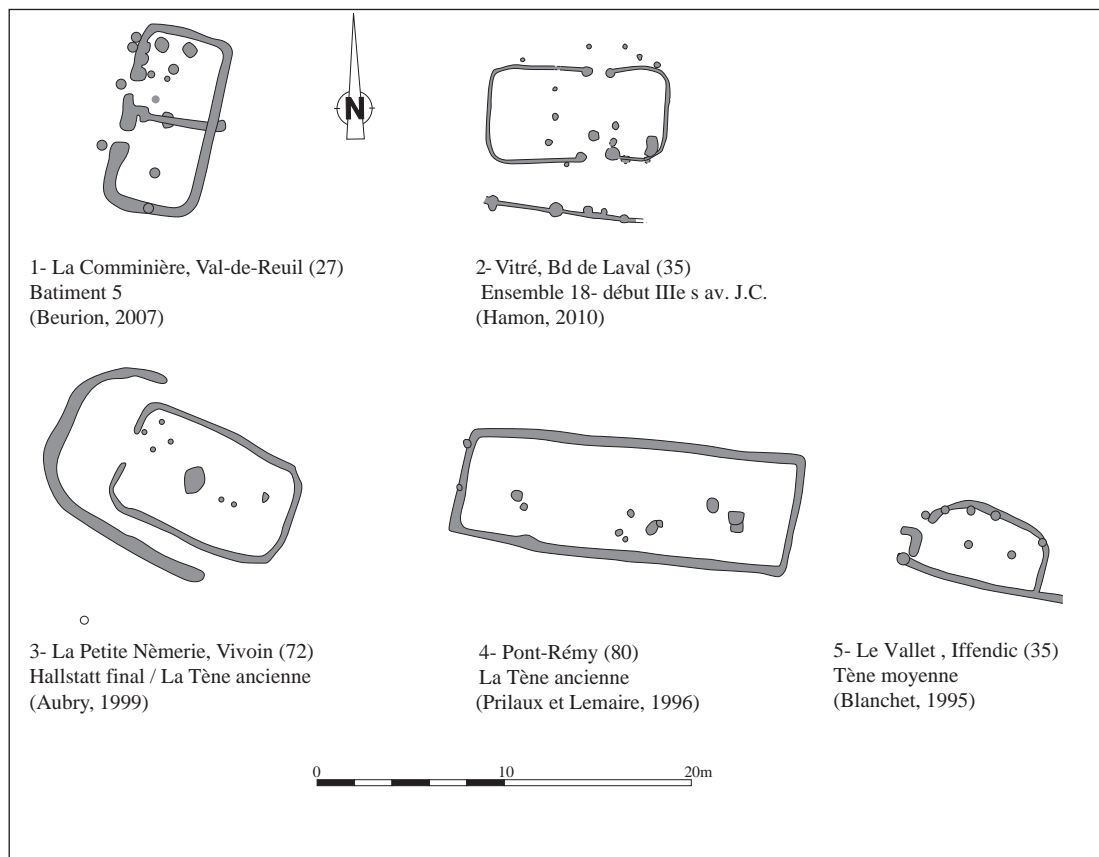


Fig. 124 - Exemple de bâtiments laténiens

1. 3. Organisation de l'espace

La question de l'organisation de l'espace avec ce type de structure se pose. En effet à Vitré plusieurs bâtiments ont été trouvés groupés mais rien n'indique qu'ils sont vraiment contemporains et rien ne prouve qu'ils soient situés dans un enclos. De même à Brielles, cette construction n'est peut être pas isolée. En effet l'érosion peut avoir effacé toute trace de tranchée pour d'autres bâtiments et laissé simplement une concentration de trous de poteaux peu organisée. Elle se trouve dans l'enclos quadrangulaire mais comme le montre le plan elle n'occupe pas une place prépondérante et semble perdue dans cet ensemble. Il est donc possible que nous soyons en présence à l'origine d'un habitat ouvert. C'est dans une seconde phase que serait venu s'implanter l'enclos principal, sans volonté réelle d'intégrer cette construction. Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de proposer une organisation spatiale à l'intérieur de cet enclos. Des concentrations de trous de poteaux ont été trouvées dans la partie nord-est, près de l'entrée, mais aucun plan cohérent ne se dégage et l'attribution chronologique ne permet pas de trancher entre cette phase d'occupation et celle se rattachant aux enclos des phases postérieures. Il faut tout de même noter que la répartition du mobilier montre de fortes concentrations dans les sondages du fossé 5361, correspondant au côté sud-est de cette enceinte, ce qui indique en général pour ce type de site, la proximité de bâtiments. C'est également en bordure interne de la moitié sud de cet enclos, que se rencontrent de fortes concentrations de trous de poteaux pouvant se rapporter à d'éventuels bâtiments. Nous pouvons nous interroger sur les rejets de fragments de meule dans les sondages situés dans la partie nord-est de ce même côté. Sont-ils révélateurs d'une activité artisanale dans cette partie du site ? Et donc également à la présence de constructions ?

1. 4. Les activités

La découverte des meules rotatives, d'un fer de hache et peut être d'un socle de charrue indique une occupation vraisemblablement de type agricole. Le stockage se faisait dans les grands vases trouvés sur le site, mais également dans le seul petit grenier sur quatre poteaux clairement identifié. Il se trouve en dehors de l'enclos principal, au nord-ouest de ce dernier. Il est possible éventuellement d'attribuer une fonction de stockage à certaines fosses et notamment à la fosse 5456, dont la forme conique évoque un silo. Ce type de structure est peu fréquent dans cette partie du bassin rennais. L'étude des graines (en cours) présentes dans le comblement de ces fosses devrait pouvoir confirmer la culture et l'engrangement de céréales sur le site. Le filage de la laine, révélé par la découverte d'une fusaiïole, peut se rapporter à une simple activité domestique ainsi que les nombreux fragments de plaque foyère pouvant être utilisés pour la cuisson du pain, par exemple. La céramique confirme que le corpus correspond à un vaisselier type des sites d'habitat, composé de vase de stockage, de formes ouvertes (jattes) pour présenter les aliments et les consommer.

Il est possible également que des activités à caractère artisanal soient présentes. En effet, le four 5454 installé dans le fossé 5017 est selon toute évidence un petit four domestique, mais la découverte de quelques scories de forge à proximité permet de s'interroger sur une éventuelle fonction liée à la métallurgie. Cependant la faible proportion d'éléments retrouvés indique une activité très réduite, correspondant vraisemblablement aux besoins ponctuels d'une famille.

2. L'abandon du site gaulois

Tout comme Brielles, de nombreux sites sont abandonnés à la fin du I^{er} siècle. Pour l'Ille-et-Vilaine, citons notamment les habitats : du Boulevard de Laval à Vitré (Hamon 2010), de la ZAC des Grands Sillons "La Huberdière" en Corps-Nuds (Aubry 2010) ou dans les Côtes d'Armor, le site de la ZAC de la Tourelle à Lamballe (Mentele 2010).

Que sont devenues ensuite ces populations?. Se sont-elles déplacées en raison de facteurs climatiques, économiques, politiques... ? Pour le site de Brielles il y a peut être un élément de réponse. En effet, dans le cadre de la problématique de cette fouille le SRA a demandé de mettre ce site en relation avec celui de La Dinetière également sur la commune de Brielles à moins de 700 m de La Massuère. Lors de la phase diagnostic, la découverte de céramiques de La Tène finale avait laissé penser qu'une occupation de cette même période se trouvait à cet endroit. En fait la fouille menée par Dominique Pouille (Inrap) en 2011, dont le rapport est en cours, a montré qu'il s'agissait principalement d'un établissement des I^{er} et II^e siècle de notre ère. La céramique gauloise provient en majorité d'un petit segment de fossé et de découvertes ponctuelles dans des comblements de fosses antiques. Il est donc possible d'envisager à titre d'hypothèse de travail, un déplacement des populations du site de La Massuère, sur le site de La Dinetière. Seule une étude comparative des mobiliers trouvés sur les deux sites permettra peut être de le confirmer.

CONCLUSION

La fouille du site de La Massuère sur la commune de Brielles présente de part le caractère linéaire des travaux de la LGV, une vision partielle d'une occupation plus importante, dont les limites ne peuvent être appréhendées dans le cadre de cette intervention ponctuelle.

Il est possible toutefois de déterminer deux grandes phases d'occupation du site. La première couvre une longue période, allant du III^e au I^{er} siècle avant J.-C., en incluant également quelques vestiges plus anciens. La seconde va de la période médiévale (avec une présence anecdotique au haut Moyen Âge) à la période moderne puis contemporaine. Un gros hiatus existe entre les deux. Que sont devenues ces populations à l'époque gallo-romaine ? Sont-elles allées s'installer sur le site proche de La Dinetière ?

La première étape, au III^e siècle av. J.-C., semble débiter avec l'installation d'un bâtiment sur tranchée, paraissant isolé et non enclos. Puis dans on assiste durant les II^e et I^{er} siècle au creusement d'un enclos quadrangulaire et à des aménagements sous forme d'enclos curvilignes, pouvant correspondre vers le fin du siècle à une évolution de l'habitat.

Cet habitat ne semble pas avoir un statut social particulier et s'apparente plus à une ferme de type indigène avec des activités domestiques et peut être artisanales mais restant au niveau de la cellule familiale. Que ce soit au niveau du plan des enclos, de la forme du bâtiment sur tranchées ou du mobilier céramique, cette occupation s'intègre tout à fait dans les sites de cette période du bassin rennais et notamment du Pays de Vitré. C'est cette même commune de Vitré, sur le site du boulevard de Laval, que l'on retrouve le plus d'éléments de comparaison.

L'étude des archives montre que La Massuère ou « La Maxuere » appartenait à un fief dépendant des seigneurs de Vitré et que la closerie présente au moins depuis le XV^e siècle a guère évoluée jusqu'à la période contemporaine, comme l'atteste l'étude du cadastre. Il semble que, comme pour le site de La Fosse Poulain (fouillé récemment par Françoise Le Boulanger dans le cadre de la LGV), certains des petits enclos quadrangulaires pourraient délimiter des zones de culture de chanvre.

L'image que peut donner La Massuère aux époques médiévale et moderne avec une ferme en bordure d'un chemin sur lequel viennent se greffer des jardins pour la culture du chanvre, n'est pas très loin celle que peut offrir l'occupation gauloise. La différence étant apportée par les enclos. Il semble donc y avoir (en faisant abstraction du hiatus gallo-romain) une pérennité de l'occupation de ce site à peu près sous la même forme, s'expliquant peut être par sa position topographique dominante au-dessus de la rivière du Salé, qui comme l'a démontré l'étude des archives, constituait à l'époque médiévale une frontière naturelle entre deux fiefs.

Cette fouille du site de Brielles associée aux sites de La Dinetière et de La Fosse Poulain, permet donc de participer à l'étude d'un terroir, à sa création, son développement et à la nature des activités mises en place par les hommes durant une longue période. D'autres découvertes à venir permettront peut être de compléter ces informations. C'est une page de « la petite histoire » qui renait ainsi sous nos yeux, car il ne faut oublier que c'est grâce à la culture du chanvre et à la fabrication des toiles et des cordages pour la marine à partir de cette plante, que les bourgeois de Vitré ont construit leurs fortunes à l'époque moderne. Sans ces paysans de Brielles et des alentours, rien n'aurait été possible.

Bibliographie

Géologie :

TRAUTMANN F., CLEMENT J.P., 1997 – *Carte géologique de France (1/50 000)*, feuille La Guerche-de-Bretagne (354). Orléans : BRGM., 1997.

TRAUTMANN F., CARN A., 1997 – *Notice explicative, Carte géologique de France (1/50 000)*, feuille La Guerche-de-Bretagne (354). Orléans : BRGM, 1997, 65p.

Céramique médiévale et moderne :

BUCUR I., DUFOURNIER D., GOULPEAU L., LANGOUET L., NAVEAU J., 1984 – *La céramique à « œil de perdrix » et la production de La Hardelière à Laval (Mayenne)*, Archéologie médiévale, XIV. Caen, 1984. p. 169-219.

LEGOUX R., 2011 – *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*, Tome XXIV des Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 2011. (2 volumes)

NAVEAU J., 1991 – *Les thermes romains d'Entrammes*, La Mayenne : Archéologie, Histoire, supplément 1. Laval, 1991. p. 129-150.

NAVEAU J., 2001 – *Les potiers lavallois au début des temps modernes*, La Mayenne : Archéologie, Histoire, n°24. Laval, 2001. p. 47-77.

VALAIS A. dir., BEMILLI C., CLAVEL B., GOUSSET J.-M., LE BOULAIRE Ch., NAULEAU J.-F., 2004 collab. – *Ilôt Saint-Tugal Laval (Mayenne) : rapport de fouille archéologique Inrap Pays de la Loire*. Nantes, 2004.

Céramique protohistorique :

CHEREL A.-F., 2011 – « Les plaques de cuisson », « Le mobilier ». In : MENTELE (S.), dir. BAIS, *Carrière des Vallons (35). Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une aire de traitement de denrées agricoles*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, avril 2011, p. 277.

CHEREL A.-F., 2010 – « Présentation du mobilier protohistorique ». In : HAMON (A.-L.), dir. *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La grande Haie*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mai 2010.

CHEREL A.-F., 2010 – « Présentation du mobilier protohistorique ». In : BLANCHET (S.), dir. Lamballe, *Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010.

CHEREL A.-F., 2010 – « Le mobilier ». In : AUBRY (L.). *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), ZAC des Grands Sillons « La Huberdière »*. Une exploitation agricole de la fin de l'âge du Fer. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010, p. 94-117.

CHEREL A.-F., 2007 – « Le mobilier protohistorique ». In : LE GOFF (E.) et al. - *Un habitat gaulois du Bassin rennais dans la « Zone d'Activité de Bellevue », Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine)*. Rapport final de fouille, I.N.R.A.P., Mairie de Thorigné-Fouillard et S.R.A. Bretagne, Rennes, 2007.

CHEREL A.-F., 2007 – « Le mobilier protohistorique ». In : AUBRY (L.). – *Châteaugiron, « ZAC DE LA Perdriotaie » tranche 1 (35)*. DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Direction

Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2007.

CHEREL A.-F., 2006 – « Le mobilier archéologique ». In : HAMON (A.-L.), dir. – *Noyal/Chatillon-sur-Seiche (35), "ZAC Sud Seiche". Une occupation rurale de la transition La Tène finale/Antiquité*. Rapport final de fouille archéologique, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, juin/juillet 2006.

CHEREL A.-F., 2005 – Le mobilier. In : HAMON (A.-L.) et al. - « *Corps Nuds (35). Le Petit Chambrière : un enclos d'habitat du second âge du Fer*. DFS de fouille archéologique, I.N.R.A.P., Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et S.R.A. Bretagne, Rennes, 2005.

CHEREL A.-F., 2005 – « Etude des lots protohistoriques ». In : Le Boulanger, dir. – *Janzé, « Le Moulin de La Jaroussaye (Ille-et-Vilaine-Bretagne). Occupations de l'âge du Bronze à l'époque Moderne*. Rapport final de fouille, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2005, p. 130-145.

CHEREL A.-F., 2002 – « Etude de la production céramique de l'âge du Fer ». In : BLANCHET (S.) et al. – *Betton « ZAC de Pluvignon – La Bunelais » (35)*. D.F.S. de fouille de sauvetage, I.N.R.A.P., S.R.A. Bretagne, 2002.

CHEREL A.-F., 2001 – « Présentation des ensembles de vases issus de deux sites d'habitat gaulois, La Gaudine et La Pièce du Bildoux, commune de Vivoain (Sarthe, tracé de l'A28) ». In : *Les mobiliers des 2ème et 1er siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.

GUILLIER G., 1999 – A 28. *Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Vivoain. Lieu-dit : « La Gaudine*. Rapport de fouille,

A.F.A.N., 1999.

HINGUANT S., LE GOFF E., JEAN S., MARGUERIE D., 1997 – *Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines*. R.A.O., 14, 1997, p. 57-80.

LE GOFF E., avec la collaboration de MAGUER P., 1997. – *Retiers, Les Jeusseries. (35). Une ferme gauloise sur le tracé de la R.D. 41*. D.F.S de sauvetage urgent, S.R.A. de Bretagne, Rennes, 1997.

LE GOFF E., 1994 – *Datation et caractérisation d'ensembles homogènes de mobilier : le fossé de l'avant-cour de l'habitat fortifié de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor)*. - Mémoire de D.E.A. d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1994.

LE ROUX G., LE BOULANGER F., BLANCHET S., 1998 – *Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ille-et-Vilaine), de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age*. R.A.O., 15, 1998, p. 173-199.

MAGUER P., CHEREL A.-F., AUXIETTE G., 2003 – *Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le Nord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A 28)*. R.A.O, suppl. n°10, 2003, p. 213-234.

MAGUER P., 2001 – «Données préliminaires à l'étude typologique du site des Natteries, Cholet, Maine-et-Loire.» In : MENEZ (Y.) dir. - *Les mobiliers des 2ème et 1er siècles avant notre ère dans l'ouest de la Gaule*. UMR 6566 C.N.R.S.-Culture-Université « Civilisations Atlantiques et Archéosciences ». Thème : âges du fer, Rennes, 22 mars 2001. Document multicopié, n. p.

MAGUER P., 1999 – A 28 - *Commune de Vivoin (72)* - « La Pièce du Bildoux ». Rapport de fouille inédit, A.F.A.N., 1999.

MENEZ Y., 2009 - *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 559 p., 2009.

MEURET J.-C., 2005 – *Le Clos Maugendre, Visseiche (Ille-et-Vilaine)*. S.R.A. Bretagne, 2005.

MEURET J.-C., 2004 – « La Montagne », Visseiche (35). Fouille programmée dans le cadre d'une prospection thématique, UMR 6566, Université de Nantes, SRA Bretagne, Rennes, 2004.

POUILLE D., 2004 – Rennes, « Rue d'Antrain/rue des Tanneurs » (Ille-et-Vilaine), avril 2004. Rapport de diagnostic, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2004.

Les archives

BRAND'HONNEUR M., 2001 – *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XIe-XIIIe siècles)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2001, 317 p.

GUILLOTIN DE CORSON A., 1897 – *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. I. Les châtelainies comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes : J. Plihon, L. Hervé, 1897, 486 p.

GUILLOTIN DE CORSON A., 1898 – *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. II. Les baronnies, marquisats, comtés et vicomtés compris dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes : J. Plihon, L. Hervé, 1898, 405 p.

MEURET J.-C., 1993 – *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen-Âge)*, Laval : Société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne, 1993, 656 p.

NOEL J.-F., 1976 – *Une justice seigneuriale de haute Bretagne à la fin de l'Ancien Régime : la châtelainie de la Motte-de-Gennes*, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine), t. 83, 1976, p. 127-166.

ROQUEFORT J.-B.-B., 1808 – *Dictionnaire de la langue romane*. Tome premier, Paris : Warée oncle, 1808, 771 p.

VITON DE SAINT-ALLAIS N., 1823 – *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, Tome troisième. Première partie. Paris : Librairie Bachelin-Deflorenne, 1823, 391 p.

Les meules

PROCOPIOU H., TREUIL R., 2002 – *Moudre et broyer. L'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité*, Paris, CTHS, 2002, 2 vol., 240 p.

ROBIN B., 2005 – *Étude de meules rotatives de l'Age du Fer : Le site du Grand Mesnil à Moulay*. Mémoire de Master 1, sous la direction de M. Y. Daire. Université de Rennes 2.

Les amphores :

GATEAU F., 1990 – « Amphores importées durant le IIe siècle av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux et Saint Blaise. », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1990, p. 163-183.

HESNARD A., LEMOINE Ch., 1986 – « Les amphores du Cécube et du Falerne. Prospection, typologie, analyses », *M.E.F.R.A.*, 93, 1, 1981, pp 243-295.

Anthracologie :

GAUDIN L., 2004 – *Transformations spatio-temporelles de la*

végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléo-paysagères, Thèse de Doctorat de l'Université de Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, 764 p.

GEBHARDT A., MARGUERIE D., VISSET L. ET AL., 2007 – « Des premiers agriculteurs aux bocages armoricains, les données des disciplines paléoenvironnementales », in ANTOINE A. et MARGUERIE D. (dir.), *Bocages et sociétés, Presses universitaires de Rennes*, p. 51- 61.

MARGUERIE D., 1992 – *Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes , n°40, Université de Rennes 1, 313 p.

MARGUERIE D., HUNOT J.-Y., 1992 – « Le bois : évolution, structure et détermination », *Les bois archéologiques*, AGORA, 2, p. 3-8.

MARGUERIE D., HUNOT J.-Y., 1992 – « Charbons de bois et paléoenvironnement atlantique », *Les bois archéologiques*, AGORA, 2, p. 15-19.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., 1989 – *Flore forestière française*, Paris, Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.

SCHWEINGRÜBER F.-H., 1990 – *Anatomy of European woods : an atlas for the identification of European trees, shrubs and dwarf shrubs*, WSL FNP, Bern Stuttgart : Haupt, 800 p.

SCHWEINGRÜBER F.-H., 1982 – *Anatomie microscopique du bois*, Teufen : Flück-Wirth, 227 p.

SELL J. ET KROPF F., 1990, *Propriétés et caractéristiques des essences de bois*, Lignum, Le Mont, Suisse, 93 p.

VERNET J.-L., OGEREAU P., FIGUEIRAL I. ET AL., 2001, *Guide d'identification des charbons*

de bois préhistoriques et récentes, Sud-Ouest de l'Europe : France, Péninsule ibérique et Îles Canaries, Paris : CNRS éditions, 395 p.

Etude des scories

BERRANGER M., 2010 dans Dupagne Julien « Auneau (Centre – Eure et Loir), *Le Prieuré, Une occupation rurale de La Tène ancienne*, Projet d'aménagement de déviation routière », RFO, CG Eure et Loir, Service de l'Archéologie, Chartres, 2010, pp 160-186.

Listing des figures

Fig. 1 - Localisation de l'opération sur carte au 1/25 000	35
Fig. 2 - Localisation du secteur 4	36
Fig. 3 - Report du plan topographique des sites archéologiques identifiés sur le secteur 4	36
Fig. 4 - Emprise de la fouille avec son extension	39
Fig. 5 - Photographie aérienne	40
Fig. 6 - Photographie de sondages réalisés à la mini-pelle	40
Fig. 7 - Plan de localisation des drains	41
Fig. 8 - Plan général des structures archéologiques	42
Fig. 9 - Plan de phasage chronologique des structures du site de La Massuère	43
Fig. 10 - Photographie aérienne de la zone géographique de La Massuère	44
Fig. 11 - Extrait de la carte géologique au 1:50 000 ^e de la Guerche-de-Bretagne (354)	45
Fig. 12 - Carte 1:20 000 ^e avec implantation des sites archéologiques autour de la zone de Brielles	46
Tableau 1 - Listing des sites archéologiques présents autour de Brielles	47
Fig. 13 - Plan topographique de localisation de tranchées de diagnostic.	48
Fig. 14 - Photographie aérienne des sites de La Dinetière (à l'arrière plan) et de La Massuère (au premier plan)	49
Fig. 15 - Structure F. 5068	51
Fig. 16 - Structure F. 5085	51
Fig. 17 - Poteries protohistoriques découvertes dans la fosse 5085	52
Fig. 18 - Poteries protohistoriques découvertes à l'angle des fossés F. 5423 et F. 5424 (décapage)	52
Fig. 19 - Plan de localisation des structures protohistoriques	53
Fig. 20 - Plan de répartition des mobiliers protohistoriques	54
Fig. 21 - Photographie du bâtiment 5601	57
Fig. 22 - Représentation en plan des structures de l'Unité 5601	58
Fig. 23 - Représentation en coupe des structures de l'Unité 5601	59
Fig. 24 - Poteries découvertes dans le bâtiment sur tranchées de fondation (état 1) et dans la fosse 5154	60
Fig. 25 - Localisation des sondages et des fossés constituant l'état 2	61
Fig. 26 - Photographie et représentation du système de trop-plein dans la partie sud-ouest de l'enclos	62
Fig. 27 - Photographies des sondages 140 (F. 5127), 53 (F. 5198) et 138 (F. 5168)	64
Fig. 28 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5198, 5127 et 5168	65
Fig. 29 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5535, 5297 et 5299 et photographie du sondage 192	66
Fig. 30 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5298	67
Fig. 31 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5361	68
Fig. 32 - Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2)	72
Fig. 33 - Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2)	73
Fig. 34 - Poteries découvertes dans le fossé nord-ouest de l'enclos (état 2)	74
Fig. 35 - Poteries découvertes dans le fossé nord-est de l'enclos et dans le fossé 5298 bordant son accès (état 2)	75
Fig. 36 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)	76
Fig. 37 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)	77
Fig. 38 - Poteries découvertes dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)	78
Fig. 39 - Fragments de plaques de cuisson et chenet découverts dans le fossé sud-est de l'enclos (état 2)	79
Fig. 40 - Fragments de plaques de cuisson découverts dans les fosses	80
Fig. 41 - Typologie des vases découverts dans l'enclos (état 2)	81
Fig. 42 - Localisation des sondages et des fossés constituant l'état 3	82
Fig. 43 - Coupe des sondages effectués dans les fossés 5382, 5388 et 5420	86
Fig. 44 - Coupes des sondages effectués dans les fossés 5201, 5457, 5213 et 5205	87
Fig. 45 - Poteries découvertes dans les fossés périphériques (état 3) 5017, 5382, 5397 et le fossé tardif 5213 traversant l'enceinte	88
Fig. 46 - Poteries découvertes dans le fossé périphérique 5420 (état 3)	89
Fig. 47 - Poteries découvertes dans le fossé périphérique 5420 (état 3)	90
Fig. 48 - Plan et coupe de la fossé 5521	91

Fig. 49 - Coupes des sondages relevés dans les fossés 5397 et 5522	92
Fig. 50 - Coupes des sondages relevés dans le fossé 5017	93
Fig. 51 - Coupe des sondages relevés dans les fossés 5083, 5009 et 5497	95
Fig. 52 - Photographie du calage du trou de poteau 5094 et du négatif du poteau 5116	96
Fig. 53 - Plan de localisation des Unités architecturales	97
Fig. 54 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 2	98
Fig. 55 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 3	100
Fig. 56 - Représentation en plan de l'Unité 4	101
Fig. 57 - Représentation en coupe de l'Unité 4	102
Fig. 58 - Représentation en plan et en coupe de l'Unité 5	103
Fig. 59 - Photographie de l'Unité 5	103
Fig. 60 - Photographie du four 5454	104
Fig. 61 - Photographie et coupe du four 5454 et du fossé 5017	104
Fig. 62 - Graphique de répartition des fosses par forme	105
Fig. 63 - Graphique de proportion des profondeurs de fosses	106
Fig. 64 - Plan et coupe de la fosse 5076	107
Fig. 65 - Plan et coupe de la fosse 5450	107
Fig. 66 - Coupe de la fosse 5456	108
Fig. 67 - Plan et coupe de la fosse 5544	109
Fig. 68 - Plan et coupe de la fosse 5197 © DAO : A. Guesdon	110
Fig. 69 - Poteries découvertes dans les fosses 5197 et 5477 (état 3) situées à l'extérieur de l'enclos	111
Fig. 70 - Plan et coupe de la fosse 5230	112
Fig. 71 - Poteries découvertes dans la fosse 5230 (état 3) située à l'intérieur de l'enclos	113
Fig. 72 - Plan et coupe de la fosse 5367	114
Fig. 73 - Plan et coupe de la fosse 5342	115
Fig. 74 - Poteries découvertes dans la fosse 5257 située à l'intérieur de l'enclos et dans la fosse 5367 localisée en périphérie	116
Fig. 75 - Fragments de plaques de cuisson découverts dans les fosses	117
Fig. 76 - Plan et coupe de la fosse 5095	118
Fig. 77 - Plan et coupe de la fosse 5257	119
Fig. 78 - Fragments de plaques de cuisson et chenet découverts dans les fossés	122
Fig. 79 - Radiographie des outils et de la quincaillerie en fer	125
Fig. 80 - Répartition des différentes parties des moulins	126
Fig. 80 bis - Taux de fragmentation par type de meules	126
Fig. 81 - Répartition des différents types de meules par matériaux	127
Fig. 82 - Répartition des meules en fonction de leur contexte de découverte	128
Fig. 83 - Plan de localisation des découvertes des meules.	128
Tableau 2 - Tableau synoptique des meules rotatives recouvertes sur le site de La Massuère à Brielles (35)	131
Fig. 84 - Planche des métas	132
Fig. 85 - Planche des catillus	133
Fig. 86 - Planche des catillus	134
Fig. 87 - Bord d'amphore de transition Gréco-Italique / Dressel 1A	135
Tableau 3 - Liste des taxons mis en évidence par l'analyse anthracologique	137
Tableau 4 - Résultats anthracologiques de l'échantillon analysé provenant de la fosse néolithique 5068	137
Tableau 5 - Résultats anthracologiques de l'échantillon analysé provenant de la structure 5454	138
PL. 1 - Vue de la scorie et coupe	142
PL. 2 - Détails des vues microscopiques	143
PL. 3 - Détails des vues microscopiques	144
PL. 4 - Détails des vues microscopiques	145
PL. 5 - Détails des vues microscopiques	146
Fig. 90 - Poterie découverte dans le comblement du fossé 5382 (sondage 105)	147
Fig. 88 - Plan de localisation des structures médiévales et modernes	148
Fig. 89 - Plan de répartition du mobilier médiéval et moderne	149
Fig. 91 - Coupe et plan de la fosse 5358	150
Fig. 92 - Coupe et plan de la fosse 5377	151
Fig. 93 - Le fossé 5462	152

Fig. 94 - Coupe et plan des sondages relevés dans le fossé 5585	152
Fig. 95 - Coupe du sondage 1, relevé dans le chemin 5086	153
Fig. 96 - Photographie du chemin 5086	154
Fig. 97 - Poteries découvertes dans les chemins 5431,5308, 5399, 5530/5531 5382 et 5086	154
Fig. 98 - Report du site sur plan cadastral de La Massuère	155
Fig. 99 - Report du site sur photographie aérienne de 1949	156
Fig. 100 - Plan de localisation du premier enclos	157
Fig. 101 - Poterie découverte dans le comblement du fossé 5431	157
Fig. 102 - Localisation du deuxième enclos quadrangulaire	158
Fig. 103 - Coupe des sondages relevés dans le fossé 5552	158
Fig. 104 - Localisation du bâtiment 5528	159
Fig. 105 - Photographie du bâtiment 5528	160
Fig. 106 - Plan et coupe de la fosse 5348	161
Fig. 107 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5086	163
Fig. 108 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5308	164
Fig. 109 - Poteries découvertes dans le comblement du fossé 5309	165
Fig. 110 - Poteries découvertes dans le comblement des faits 5428 et 5356	166
Fig. 111 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5382	167
Fig. 112 - Poteries découvertes dans le comblement du fossé 5424	168
Fig. 113 - Poteries découvertes dans le comblement du fait 5446	169
Fig. 114 - Poteries découvertes dans le comblement du fait 5530/5531	170
Fig. 115 - Poterie découverte dans le comblement du fait 5582	171
Tableau 6 - Répartition chronologique des faits clés	173
Fig. 116 - «La châteltenie de la Motte-de-Gennes au XVIIIe siècle»	177
Tableau 7 - La Guihannetière : correspondances entre les premières parcelles citées dans l'aveu de 1963 et le cadastre napoléonien	178
Tableau 8 - Fiefs de la Motte de Gennes et du Châtelet : comparaison entre les listes de villages issues des registres	181
de l'aveu de 1635 et du fonds de la Motte de Gennes	181
Fig. 117 - Distribution des villages fiefs de la Motte de Gennes / le Châtelet en Brielle	182
Fig. 118 - Possesseurs des seigneuries de la Motte de Dendée, la Motte de Gennes et du Châtelet du XIe au XVe siècles	184
Fig. 119 - Possesseurs des seigneuries de la Motte de Gennes et du Châtelet du XVe au XVIIe siècles	185
Fig. 120 - Implantation seigneuriale en Brielles et en Gennes-sur-Seiche	187
Fig. 121 - Nature des parcelles du cadastre napoléonien de Brielles	190
Fig. 122 - Quelques propriétés choisies du cadastre napoléonien de Brielles	191
Fig. 123 - Exemples d'enclos curvilignes	194
Fig. 124 - Exemple de bâtiments laténiens	195

Annexe : Datation

**BETA ANALYTIC INC.**

DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT
MIAMI, FLORIDA, USA 33155
PH: 305-667-5167 FAX: 305-663-0964
beta@radiocarbon.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Mr. Jean-Claude Durand

Report Date: 1/30/2012

INRAP

Material Received: 1/23/2012

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	$^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 315014 SAMPLE : Fait 5068 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 4230 to 4200 (Cal BP 6180 to 6150) AND Cal BC 4170 to 4130 (Cal BP 6120 to 6080) Cal BC 4120 to 4090 (Cal BP 6070 to 6040) AND Cal BC 4080 to 3980 (Cal BP 6030 to 5930)	5290 +/- 30 BP	-27.0 o/oo	5260 +/- 30 BP
Beta - 315015 SAMPLE : Fait 5454 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 160 to 130 (Cal BP 2110 to 2080) AND Cal BC 110 Cal AD 20 (Cal BP 2060 to 1930)	2000 +/- 30 BP	-22.4 o/oo	2040 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the ^{14}C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby ^{14}C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ ratios ($\delta^{13}\text{C}$) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the $\delta^{13}\text{C}$. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed $\delta^{13}\text{C}$, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "as". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-27:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-315014**

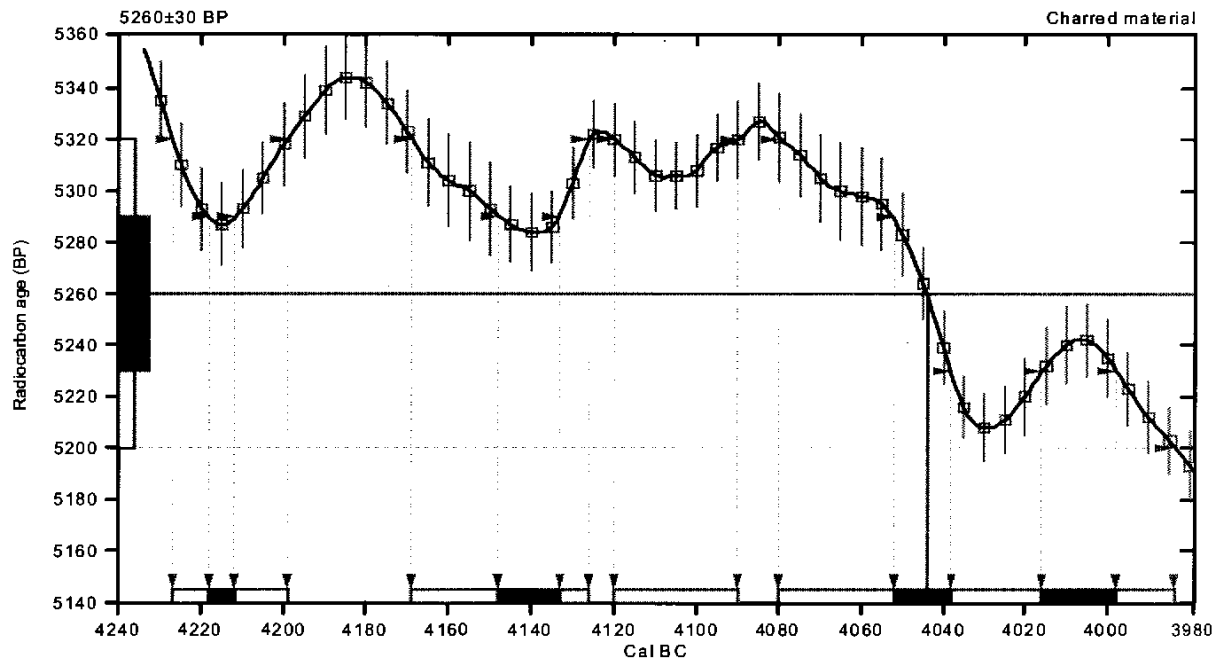
Conventional radiocarbon age: **5260±30 BP**

2 Sigma calibrated results: Cal BC 4230 to 4200 (Cal BP 6180 to 6150) and
(95% probability) Cal BC 4170 to 4130 (Cal BP 6120 to 6080) and
Cal BC 4120 to 4090 (Cal BP 6070 to 6040) and
Cal BC 4080 to 3980 (Cal BP 6030 to 5930)

Intercept data

Intercept of radiocarbon age
with calibration curve: Cal BC 4040 (Cal BP 5990)

1 Sigma calibrated results: Cal BC 4220 to 4210 (Cal BP 6170 to 6160) and
(68% probability) Cal BC 4150 to 4130 (Cal BP 6100 to 6080) and
Cal BC 4050 to 4040 (Cal BP 6000 to 5990) and
Cal BC 4020 to 4000 (Cal BP 5970 to 5950)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-22.4;lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-315015**

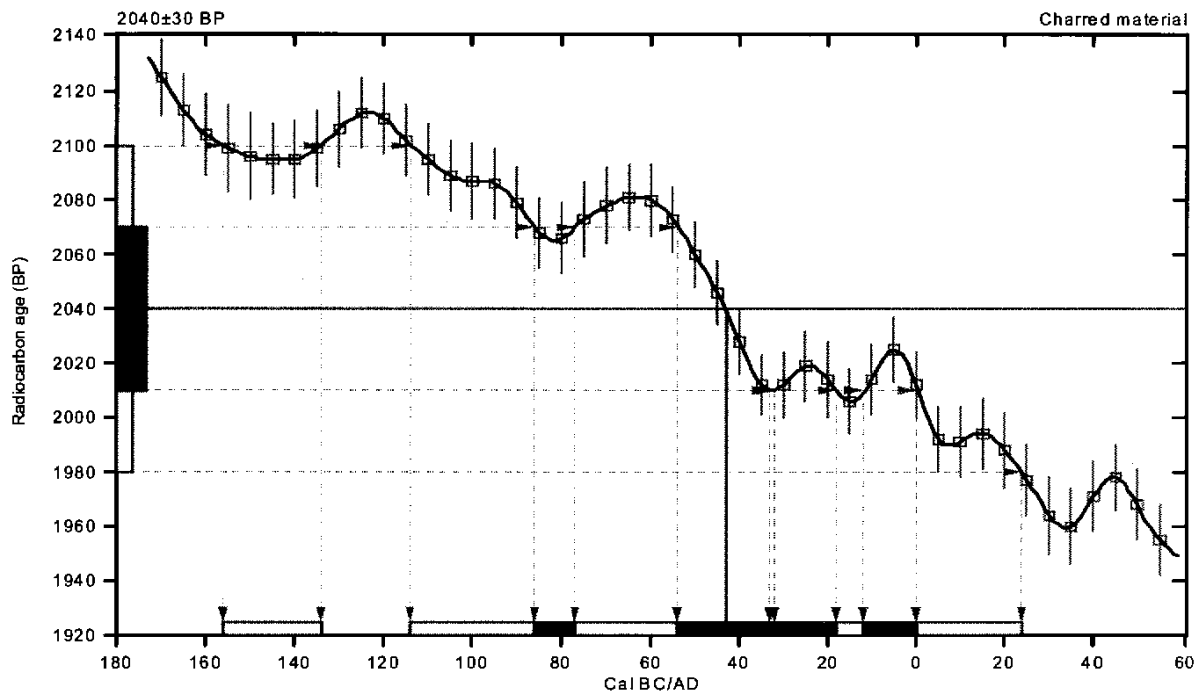
Conventional radiocarbon age: **2040±30 BP**

2 Sigma calibrated results: Cal BC 160 to 130 (Cal BP 2110 to 2080) and
(95% probability) Cal BC 110 Cal AD 20 (Cal BP 2060 to 1930)

Intercept data

Intercept of radiocarbon age
with calibration curve: Cal BC 40 (Cal BP 1990)

1 Sigma calibrated results: Cal BC 90 to 80 (Cal BP 2040 to 2030) and
(68% probability) Cal BC 50 to 30 (Cal BP 2000 to 1980) and
Cal BC 30 to 20 (Cal BP 1980 to 1970) and
Cal BC 10 Cal AD 0 (Cal BP 1960 to 1950)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

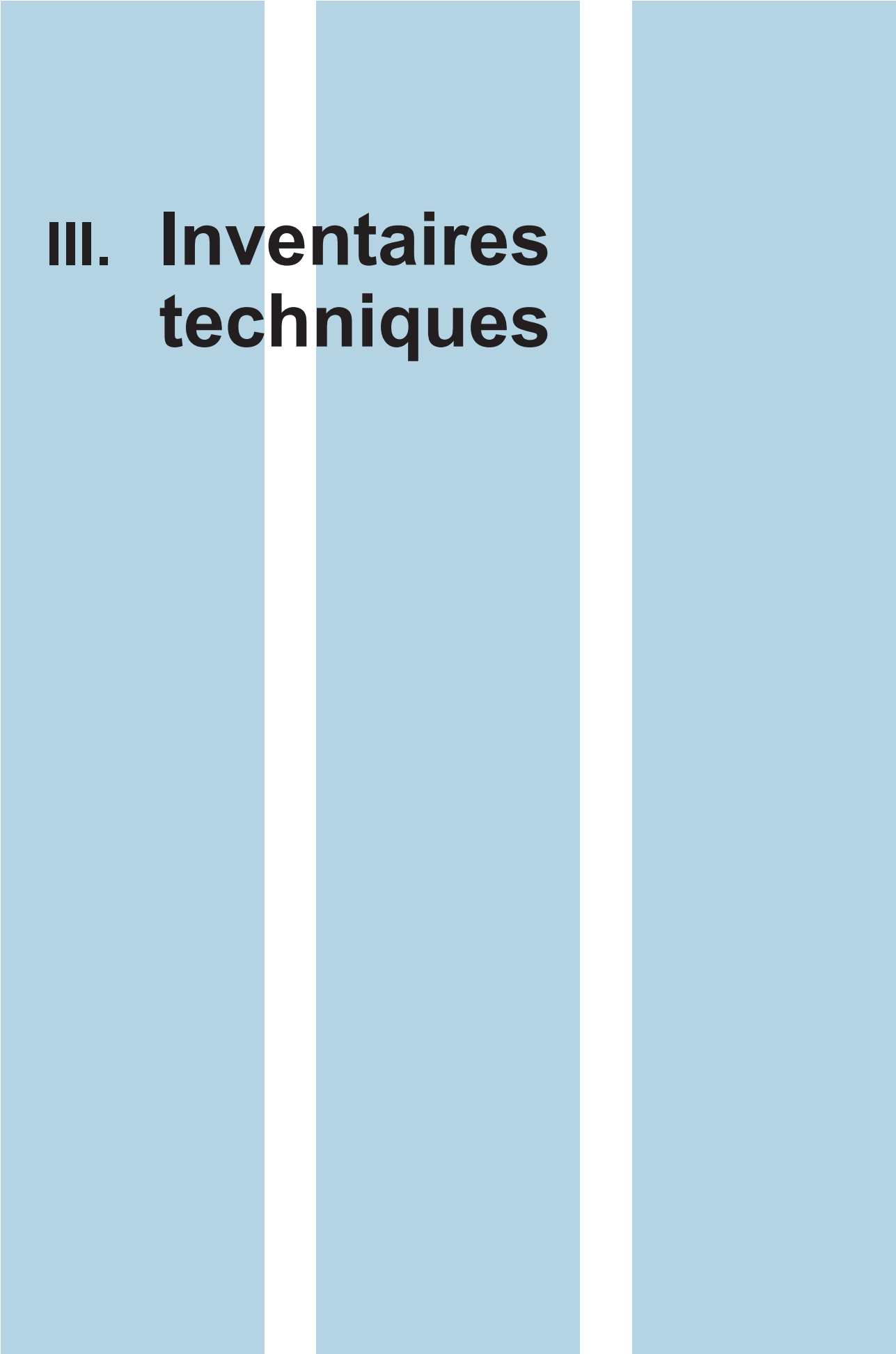
Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com



III. Inventaires techniques

Inventaire des structures et du mobilier

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
	Trou de Poteau	40		30		
5001	Haie		354	74		
5002	Fossé		118	38		
5008	Fossé		134	86	céramique	Médiéval
5009	Fossé		140	74	céramique	Âge du Fer
5010	Fossé		86	46	céramique	Âge du Fer
5011	Fossé		24	5		
5012	Fossé			20		
5014	Trou de Poteau	38	31	10		
5015	Trou de Poteau	42	32	10		
5016	Trou de Poteau	48	44	12		
5017	Fossé		132	64	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5017	Fossé		110	60	céramique	
5020	Trou de Poteau	34		18		
5022	Trou de Poteau	50		14		
5023	Trou de Poteau	60	55	8		
5026	Trou de Poteau	24		8		
5028	Trou de Poteau	54		17		
5029	Fossé					
5030	Fosse	220	180	44	céramique	Âge du Fer
5031	Trou de Poteau	40		9		
5032	Trou de Poteau	54	50	25		
5034	Fosse	116	70	20		
5035	Trou de Poteau	30	23	6		
5036	Haie		370	80		Moderne
5068	Fosse	320		130	céramique	Néolithique
5071	Trou de Poteau	45	39	15		
5076	Fosse	140	105	75	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5078	Fossé	44		26		
5079	Fossé	42		22		
5082	Fossé				céramique	Âge du Fer
5083	Fossé				céramique	Âge du Fer

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5084	Empierrement					Âge du Fer
5085	Trou de Poteau	82	62	20	céramique	Âge du Fer
5086	Chemin		300	25	céramique	Moderne
5087	Fossé		75	36		
5089	Trou de Poteau	56		20		
5090	Fosse	80		32	céramique	Âge du Fer
5091	Trou de Poteau	62	56	36		
5092	Trou de Poteau	34	26	13		
5093	Trou de Poteau	56	41	18		
5094	Trou de Poteau					
5095	Fosse	260	260	90	céramique, terre cuite	Âge du Fer
5099	Trou de Poteau	32		33	céramique	Médiévale
5100	Trou de Poteau				céramique	Médiévale
5101	Fossé		65	25	céramique	Âge du Fer
5102	Fossé		92	48	céramique	Médiévale
5103	Fossé		108	51		
5104	Haie		320	70	céramique	Médiévale
5105	Fossé		70	40		
5108	Trou de Poteau	51	38	13		
5109	Trou de Poteau	38	29	11		
5115	Trou de Poteau	64		14		
5116	Trou de Poteau	92	82	38		
5117	Trou de Poteau	92		44	céramique, terre cuite	Âge du Fer
5119	Trou de Poteau	130		56		
5120	Trou de Poteau	106		44		
5122	Trou de Poteau		50	18		
5123	Trou de Poteau	25		15		
5124	Trou de Poteau	65		20		
5125	Trou de Poteau	50		16		
5126	Fossé		108	42	céramique	Moderne
5127	Fossé		206	90	céramique, scorie	Âge du Fer
5128	Trou de Poteau	24		9		
5129	Fosse		65	14		
5130	Trou de Poteau		26	11		
5131	Trou de Poteau	42		14		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5132	Trou de Poteau	40	39	10		
5134	Trou de Poteau	54		17		
5135	Trou de Poteau		50	22		
5137	Trou de Poteau	28		6		
5139	Trou de Poteau	48	46	10		
5142	Trou de Poteau	32		10		
5143	Trou de Poteau	90		44		
5144	Trou de Poteau	54		14		
5145	Trou de Poteau	20		16		
5146	Trou de Poteau	40		20		
5147	Trou de Poteau					
5148	Trou de Poteau	34	34	16		
5149	Trou de Poteau	36	36	19		
5150	Trou de Poteau	48	48	3		
5151	Creusement indéterminé	76	62	14		
5152	Trou de Poteau	110	40	20		
5153	Trou de Poteau	68		16		
5154	Fosse	282	188	54	céramique	Âge du Fer
5157	Fossé		110	56		
5158	Fossé					
5160	Fossé		25	7	céramique	Âge du Fer
5161	Trou de Poteau	26		8		
5162	Fosse	68		18		
5163	Trou de Poteau	50		20		
5164	Trou de Poteau	98	61	26		
5165	Trou de Poteau	36		12		
5167	Trou de Poteau	32		6		
5168	Fossé		164	91	céramique, terre cuite, scorie, fer, meule	Âge du Fer
5174	Fosse	140	105	20	céramique	Moderne
5175	Fossé		80	50	céramique, outil en fer, éclat silex	Âge du Fer
5177	Fosse	410	80	20	céramique	Médiéval
5178	Fosse	214		42	céramique	édiéval/Modern
5186	Fosse	228		10	céramique, tuile	Médiéval
5187	Fossé			72	céramique	Âge du Fer
5190	Fossé				céramique	Contemporain

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5191	Construction indéterminée					Médiéval
5192	Trou de Poteau	100	80	10	céramique	
5193	Trou de Poteau	30	26	12		
5195	Trou de Poteau	66		12		
5197	Fosse	176	120	46	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5198	Fossé		196	112	céramique	Âge du Fer
5199	Trou de Poteau	28		6		
5200	Trou de Poteau	28		6		
5201	Fossé		120	66	céramique	Âge du Fer
5202	Fossé		95	40		
5205	Fossé		52	24	céramique	Âge du Fer
5209	Fossé		49	14		
5210	Fossé		147	46		
5211	Fossé		46	24	céramique	Âge du Fer
5213	Fossé		140	50	céramique	Âge du Fer
5214	Trou de Poteau	68	50	11		
5217	Trou de Poteau	25		8		
5218	Fossé		20	4		
5219	Trou de Poteau	25		8		
5220	Trou de Poteau	30		1		
5222	Trou de Poteau	55		14		
5225	Trou de Poteau	30		10		
5230	Fosse	178	155	18	céramique, terre cuite, outil en fer, polissoire	Âge du Fer
5231	Trou de Poteau				céramique	Âge du Fer
5232	Trou de Poteau	100		46		
5234	Creusement indéterminé	80	60	33	céramique	Âge du Fer
5235	Trou de Poteau	40		16		
5236	Trou de Poteau	50	40	19		
5237	Trou de Poteau	58	44	14		
5241	Trou de Poteau	42	40	10		
5242	Trou de Poteau	40		12		
5243	Trou de Poteau	30		8		
5244	Trou de Poteau	55		14		
5245	Trou de Poteau	45		14		
5246	Trou de Poteau	25		6		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5247	Trou de Poteau	50	120	60		
5250	Fosse	110	30	8		
5252	Creusement indéterminé		36	?		
5254	Trou de Poteau	50		10		
5257	Creusement indét	320		20	céramique, plaque foyère, terre cuite	Âge du Fer
5258	Trou de Poteau	50		24		
5259	Trou de Poteau	65		28		
5260	Creusement indét	70		10		
5261	Creusement indét	80		48		
5262	Trou de Poteau	40		20		
5263	Trou de Poteau	65		30		
5264	Trou de Poteau	40		26		
5265	Trou de Poteau	120		18		
5266	Fosse	118	66	20		
5268	Fosse	102	76	25		
5270	Trou de Poteau	60	32	13		
5271	Trou de Poteau	50		16		
5272	Trou de Poteau	55		18		
5273	Trou de Poteau	50		24		
5274	Trou de Poteau	40	30	4		
5275	Trou de Poteau	50	42	36		
5277	Fosse	96	56	16	céramique	Âge du Fer
5278	Trou de Poteau	49		12	céramique	Âge du Fer
5279	Trou de Poteau	40		22	céramique	Âge du Fer
5280	Trou de Poteau	100	45	28	céramique	Âge du Fer
5281	Trou de Poteau	50	36	15		
5282	Fosse	85	46	12		
5283	Trou de Poteau	68	38	10		
5284	Trou de Poteau	36	22	7		
5285	Trou de Poteau	38	34	12		
5286	Trou de Poteau	75	66	20		
5287	Trou de Poteau	50	45	16		
5288	Fosse	80	70	32	céramique	Âge du Fer
5289	Trou de Poteau	30		12		
5290	Trou de Poteau	22		10		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5291	Trou de Poteau	38	24	12		
5292	Trou de Poteau	81	50	21		
5294	Trou de Poteau	36	22	12		
5295	Fosse	100	44	38		
5296	Trou de Poteau	22	22	16		
5297	Fossé		185	81	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5298	Fossé		296	108	céramique	Âge du Fer
5299	Fossé		154	88	céramique	Âge du Fer
5300	Fossé	115		36	céramique	Médiévale
5301	Trou de Poteau	29	20	15		
5302	Trou de Poteau	42		18		
5303	Trou de Poteau	30		12		
5304	Trou de Poteau	60		16		
5305	Trou de Poteau	42	36	4		
5306	Trou de Poteau	46				
5308	Fossé				céramique	édiéval/Modern
5309	Fossé		128	47	céramique	Médiévale
5310	Creusement indéte	70	50	4		
5311	Trou de Poteau	35	30	12		
5312	Trou de Poteau	44	30	4		
5313	Trou de Poteau	40		10	plaque foyère	
5314	Trou de Poteau	20		10		
5316	Trou de Poteau	20		10		
5317	Trou de Poteau	40		2		
5318	Trou de Poteau	20		6		
5319	Trou de Poteau	24		2		
5320	Fosse	90	90	6		
5321	Trou de Poteau	20		4		
5322	Trou de Poteau	80		16		
5323	Fosse	90	60	14		
5325	Trou de Poteau	40		6		
5326	Trou de Poteau	35		10		
5327	Trou de Poteau	40		16		
5328	Trou de Poteau	54	42	10		
5329	Trou de Poteau	40	25	4		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5331	Trou de Poteau	40		7	céramique, éclat silex brûlé	Âge du Fer
5333	Trou de Poteau	28	26	10		
5338	Fosse	100		18		
5339	Trou de Poteau	50	38	12		
5340	Trou de Poteau	48		12		
5342	Fosse	185	150	18	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5343	Trou de Poteau	48	42	20		
5348	Fosse	166	120	26	céramique	Médiévale/Moderne
5349	Trou de Poteau	40	36	10		
5351	Trou de Poteau	36	28	20		
5352	Fosse	120	110	20		
5353	Trou de Poteau	50		30		
5354	Trou de Poteau	68	62	20	céramique, éclat silex brûlé	Âge du Fer
5355	Trou de Poteau	46	36	5		
5356	Chemin		420	31	céramique	Médiévale
5357	Fossé		100	30	céramique	Âge du Fer
5358	Fosse	254	174	12	céramique	Médiévale
5359	Fosse	256	142	38	céramique, grattoir en silex	Âge du Fer
5360	Fossé					
5361	Fossé		190	90	céramique, plaque foyère, terre cuite, meule	Âge du Fer
5363	Trou de Poteau	36		12		
5364	Trou de Poteau			12	céramique	Âge du Fer
5367	Fosse	244	136	16	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5368	Trou de Poteau	30		12		
5369	Trou de Poteau	40		24		
5370	Creusement indéterminé	64	50	8		
5372	Trou de Poteau	30		16		
5374	Fosse				céramique	Médiévale
5377	Fosse	108	60	10	céramique	Médiévale
5380	Trou de Poteau	50	30	20		
5382	Fossé	110		50	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5385	Fossé					
5386	Fosse	114	84	14		
5387						
5388	Fossé		100	50	céramique	Âge du Fer

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5389	Trou de Poteau	30	22	4		
5390	Trou de Poteau	56	52	28	céramique	Âge du Fer
5391	Trou de Poteau	28		8		
5392	Trou de Poteau	80		20	céramique	Médiévale
5393	Fossé		63	20		
5394	Fossé	60		22		
5397	Fossé		100	50	céramique, outil en fer	Âge du Fer
5398	Creusement indéterminé	72	54	14		
5399	Trou de Poteau	30		16	céramique	Médiévale/Moderne
5400	Trou de Poteau	72	56	24		
5401	Fossé			15		
5403	Fossé		55	18		
5408	Trou de Poteau	30	20	10		
5409	Fosse	90	60	6		
5410	Trou de Poteau	30		20		
5411	Fossé				céramique	Âge du Fer
5414	Fossé					
5416	Trou de Poteau	40		12		
5417	Trou de Poteau	26	22	7		
5419	Trou de Poteau	108		24	céramique	Âge du Fer
5420	Fossé		100	44	céramique, plaque foyère, terre cuite	Âge du Fer
5421	Fosse	240		14		
5422	Fosse	112	90	6		
5423	Fossé					
5424	Fossé		126	37	céramique	Médiévale
5427	Fossé		43	14	céramique	Médiévale
5428	Fossé		60	14	céramique	Médiévale
5429	Fossé		80	18		
5430	Fossé		40	9	céramique	Médiévale
5431	Fossé		60	25	céramique	Moderne
5433	Trou de Poteau	42	38	10		
5437	Fosse	82		14	céramique	Âge du Fer
5443	Chemin				céramique	Médiévale
5446	Fossé		176	50	céramique	Médiévale
5448	Trou de Poteau	34	28	16		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5450	Fosse	94	50	14	céramique	Âge du Fer
5453	Trou de Poteau	50	30	16		
5454	Four	80	70	24		
5456	Fosse	310		126	céramique, plaque foyère, terre cuite	Âge du Fer
5457	Fossé		130	70		
5459	Trou de Poteau	25		10	céramique	Âge du Fer
5461	Fossé		40	20	céramique, plaque foyère, terre cuite	Âge du Fer
5462	Fossé		78	15	céramique	Médiévale
5463	Fossé		64	39	céramique	Âge du Fer
5464	Trou de Poteau					
5465	Trou de Poteau	20		10		
5466	Fosse	90		18		
5467	Trou de Poteau	24		9		
5469	Trou de Poteau	48		12	plaque foyère	
5470	Trou de Poteau	26		10		
5471	Trou de Poteau	56	26	15		
5472	Trou de Poteau	90		40	céramique	Âge du Fer
5473	Trou de Poteau	45		28		
5474	Trou de Poteau	54		33		
5475	Trou de Poteau	60		21	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5476	Trou de Poteau	45		23		
5477	?				céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5480	Trou de Poteau	41		12		
5481	Trou de Poteau	79	64	39	céramique, scorie	Âge du Fer
5482	Fossé		56	28	céramique	Médiévale
5489	Fossé		50	30		
5491	Fosse	196		70	céramique, fer	Médiévale
5492	Fosse	244		18		
5493	Fossé		35	13		
5495	Fossé		172	28		
5496	Fossé					
5497	Fossé		54	18	céramique	Âge du Fer
5501	Fossé		80	50		
5503	Fossé					
5504	Fossé					

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5505	Fossé		140	70	céramique	Âge du Fer
5506	Fossé		124	61		Âge du Fer
5508	Trou de Poteau	60	56	18		
5509	Trou de Poteau	40		10		
5510	Trou de Poteau	72	60	10		
5511	Fossé		100	50		
5512	Fossé		70	50	céramique	Âge du Fer
5513	Fossé		80	20		
5514	Fossé		180	62		
5515	Trou de Poteau	46	32	16		
5516	Trou de Poteau	50	45	16		
5517	Trou de Poteau	80	66	26		
5518	Trou de Poteau	52	42	12		
5519	Trou de Poteau	46	32	12		
5520	Trou de Poteau	60	46	14		
5521	Fosse	150	84	20		
5522	Fossé		150	65	céramique	Âge du Fer
5523	Fossé					
5524	Fosse	239	95	12	céramique	édiévale/Moderne
5527	Fossé		68	24		
5528	Mur					
5530	Creusement indéterminé		100	14	céramique	édiévale/Moderne
5531	Creusement indéterminé		60	12	céramique	Moderne
5532	Fossé				céramique	Âge du Fer
5535	Fossé		140	92	céramique	Âge du Fer
5536	Fossé		156	46		
5537	Fossé		108	40		
5540	Fosse	190	70	12		
5541	Trou de Poteau	125	70	29	céramique	Âge du Fer
5542	Trou de Poteau	42		20		
5544	Fosse	130		23	céramique, plaque foyère, éclat silex brûlé	Âge du Fer
5545	Fosse	96	90	20		
5547	Trou de Poteau	66	62	18		
5548	Trou de Poteau	62	50	34	céramique	Âge du Fer
5549	Trou de Poteau	78	66	40		

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5550	Trou de Poteau	74		26		
5551	Trou de Poteau	56	50	12		
5552	Fossé		100	42		
5553	Trou de Poteau				céramique	Âge du Fer
5555	Fosse	120	80	28		
5556	Bâtiment				céramique	Moderne
5557	Fossé		190	70		
5558	Fossé					
5559	Fossé		130	50	céramique	Âge du Fer
5561	Trou de Poteau	42	36	14		
5562	Trou de Poteau	38	32	8	céramique	Âge du Fer
5563	Trou de Poteau	40	28	8		
5565	Fosse	88		10		
5566	Trou de Poteau	30		6		
5567	Trou de Poteau	32		16		
5568	Trou de Poteau			20		
5570	Trou de Poteau	50	40	20		
5571	Trou de Poteau	60	50	36	plaque foyère	
5572	Trou de Poteau	44		16		
5573	Trou de Poteau	40		28		
5574	Trou de Poteau		32	8		
5575	Trou de Poteau	57		40	céramique, plaque foyère	Âge du Fer
5576	Trou de Poteau	40		14		
5577	Trou de Poteau	44		26		
5579	Trou de Poteau	94		32		
5581	Fosse		163	39	céramique	Âge du Fer
5582	Fossé		145	42	céramique, fer	Médiévale
5585	Fossé		70	16	céramique	Médiévale
5586	Trou de Poteau	34		16		
5587	Trou de Poteau	60		20		
5588	Trou de Poteau	48		10		
5589	Puits					
5590	Fossé				céramique	Médiévale/Moderne
5591	Mare					
5593	Fossé		122	42	céramique	Moderne

N° ST	Nature	Long. Ou Diam.	Largeur	profondeur	Mobilier	Datation
5594	Fossé		80	34		
5595	Tranchée de récup.				céramique	Moderne
5596	Fossé					
5597	Fossé					
5598	Fossé					
5599	Haie		350	48		
5600	Fossé					
5601	Bâtiment				céramique	Moderne
5602	Fossé				céramique	Moderne
5603	Construction indét	300	100		céramique	Moderne

Inventaire du mobilier céramique protohistorique

BRIELLES (35) La Massuère : inventaire du mobilier céramique protohistorique										
Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation		
Iso 1			4							LT
Iso 3			3				1 t moderne/ 4 frag d'amphore vinnaire italique (1 bord et 1 anse)			fin LT/moderne
Iso 4			14		1	1				fin LT (LTF?)
Iso 6			1							Protohistoire
Iso 7			1	1		1				fin LT
Iso 8			7	1		1	1 gros conteneur brûlé (gris)			fin LT
Iso 9			1		1	1				fin LT
5009			3							LT
5009	73		9							LT (fin?)
5009	75		1							LT
5010		surface	1							Protohistoire
5010			5							Protohistoire
5017	1		2				1 t moderne?			LT
5017	1	fond	1		1	1				LT
5017	34		6		1	1	1 fond de gros conteneur			fin LT
5017	entre Sd 35 et 36	surface	15	1		1	1 gros conteneur			fin LT
5017	36		1			1				LTF
5017	37		7							fin LT
5017	63		17	1	1	1				fin LT
5017	65		8							LT
5017	212		4							fin LT?
5017	213		14	1		1				fin LT
5017	fossé four		2							fin LT
???	61		4							LT
5030		5	1	1		1				LTF? (pâte beige-orangée)
5068		sup (CB)	2							Protohistoire
5076		1	1				1 lithique			fin LT?
5076		2	2							LT
5082		surface	6							Protohistoire
5084		empierement	4							LT
5085		1	23	1		1				âge du Bronze?/1 ^{er} âge du Fer?

Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation
5090			2				1 frag fer	LT
5095			4	1		1		fin LT
5117		1	1					LT?
5126	14						1t GR/moderne?	LT
5127		décapage	29		1	1		LT
5127			3		1	1		fin LT
5127	2		6	1		1		LT
5127	50		9	1	1	1	1TC/7 frag lithique brûlé	fin LTM?
5127	139		7	1		1		LT
5127	141		2					LT
5127 (diag Tr 451/F1)	Y		14	1		2		LT
5127	Sd s/s chemin		40	1		1		fin LTM?
5127/5198	AB		36	2	2	2		fin LT
5127/5198	AB	fond	3		1	1	1 fond de gros conteneur	fin LT
5154			40	3	2	3		LTM
5160			43	5		5		début LTM
5160	171		2			1		LT
5168			46	1			vase idem sd 193 (1 perforation)	LTF?
5168		surface	19					LT
5168	W		43	6		6	1 gros conteneur+autre	fin LT (transition LTM/LTF?)
5168	X		5		1	1	1 écuelle	fin LT
5168	138		13	2		2		Fin LTM?
5168 (diag Tr 429/F3)	sd à l'ouest de 138		63	4	1	4		Fin LTM?
5168	193		29	4		4		LTF?
5175	16	2	7		1	1		LT (début?)
5175	18	2	1					Protohistoire
5187	17	1	4	1		1		LT
5197			2	1			collage vase enduit	LTF
5197		1	30	5	1	5	enduit blanc sur vase?	LTF
5197		2	39	5	2	5		fin LT
5197		3					4 t d'amphore vinaire italique	LTF
5201	134		9					LT
5201	135		10					fin LT?

Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation
5201	145		2		1	1	gros conteneur	fin LT
5211	23 ou 83???		2				gros conteneur peigné	fin LT
5213	137		5	1		1		fin LT
5230			39	3	3	3		fin LT (LTF?)
5230			25	1	2	2		fin LT (LTF?)
près 5230			4					fin LT, +J82
5231			8					LT
5234			1				1 TC	fin LT
5257			32	1	1	1		fin LT
5277			2	1		1		LT
5278			1					LT
5279			2					LT
5280			4					LT
5297	161		15	2		2		fin LT
5297	O		1		1	1		Protohistoire
5297	P		3					fin LT?
5297	Q		2		1	1		LT
5297	R						3t dont 1 bord et 1 fond médiéval/moderne?	médiéval/moderne?
Bord chemin/5297								
5298	AE		10	1		1		fin LTM
5299			1					LT
5299	131		1	1		1		LTM?
5299	149		42	2		2		LTM/LTF?
5299	150		5	1		1		fin LT
5299	Nord		14	1	1	1		début LT (LTM?)
5299	M		40	1	2	2		LTM
5299	N		16	1	1	1		LTM
5299	L		15	2		2		fin LTM?
5300		décapage	6					LT
5300	119		1	1		1		fin LT? +J110
5331		1	2				1 lithique brûlé	Protohistoire
5342		1						Protohistoire
5342		2	1					LT
5354			2					fin LT

Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation
5357			10					LT
5359		1 et/ou 3	4					LT
5359		3	11	1		1	3 frag d'amphore 9 frag d'amphore (id US 3)	fin LT? ???
5359		4			1	1		LT
5361		décapage						
5361	121		18	2		2		fin LT
5361	124		44	3	4	4	collage Sd G	fin LTM/transition LTM-LTF
5361	125		25	2	1	2		LTM (fin?)
5361	entre sd 125 et 126		115	7	4	7	rebord incomplet de gros	fin LTM
5361	126		2	1		1		fin LT
5361	A		16	3	2	3	1 lithique brûlé	fin LTM?
5361	B (NE de Tr diag,		37	1	2	2		LTM
5361	C		72	2	1	2		fin LT
5361	D		3		2	2		LTF-GR?
5361	E		4	1		1		LTM?
5361	F		30	3		4		LTM début et fin
5361	G		103	5	4	5	collage Sd 124	fin LTM/transition LTM-LTF
5361	H		64	5	1	5	2 lithiques	fin LT
5361	I		50	1	3	3		fin LTM?
5361	K		9	1		2	1 décor digité sur	fin LT (sauf décor:début LT)
5361	119		30		1	1		fin LT
5361	120		1	1	1	1		LTM
5364		1	28	1	2	2		fin LT
5367		1	8	1		1		fin LT
5382	entre 100 et 101		3					fin LT
5382	102		5					fin LT ?
5382	près Sd 102		4	1		1		LTF
5382	105		10	1		1		GR?
5388	107						1 TC?	Indéterminé
5390		2						LT
5397			6					LT
5397	95		3					Protohistoire
5397	au sud Sd 95		1					fin LT ?
5397	96		2		1	1		fin LT

Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation
5397	Nord sd 105		20			1		fin LT Protohistoire
5397	105		6					LT
5397	108		3					médiéval/moderne?
5399							1t médiéval/moderne?	Protohistoire
5419		1	1				1 TC	fin LT LTF LT
5420	19		2	2		2	2 gros conteneurs	LTF collages autres sacs fin LT
5420	19		76	2	1	2	1 gros conteneur	
5420	19	6	2					
5420	19 N/O		230	6	6	5	1 TC/1 T moderne	
5420	20		2					GR?/MODERNE?
5431								LTA ou antérieur
angle 5423/5424		décapage	70		1	2	1 anse plate/1 fond plat	Protohistoire
5437			1					LT (début?)
près de 5446		décapage	3					LT
5450		2						fin LT
5456			60	2	1	2		fin LT ?
5459		1	2					fin LT
5461			11				2 TC	fin LT
5463			2					LT
5472		3	1					LT
5475			12	1		1		LT
5477			7	1		1		fin LT
5481		1	17	2		2	1 scorie?	fin LT (LTF?)
5482	235						3 t modernes?	moderne?
5497			5		1	1	fond tourné de gros conteneur	LTF?
5505	225		26		1	1		fin LT?
5505			16	1		1		fin LT
5506	17		16			1		LT
5506	218		3					fin LT?
5506 ou 5581	61		1		1	1	petit pied bombé vers ext.	fin LT (LTF?)
5522	117		3					Protohistoire
5522	151		4					LT (fin?)
5525	189		11		1	1	1 gros conteneur	fin LT?
5541 où?			3			1		fin LT
5544		1	34	1			1 lithique brûlé	LT
5548			1					Protohistoire

Fait	Sondage	Us	NR Total	N Bords	N Fonds	NMI	Divers	Datation
5553			1					LT
???	188	1	54	1		1		LT
5562			1					LT
5575			1					LT
5581			3		1	1	1 TC?	LT
Total			2464	135	76	169		fin LT

Inventaire de la terre cuite protohistorique

Fait	Sondage	Us	NR Total	TC	PF	N Bords PF	Poids
5017	1		19		19		252
5017	1	fond	7		7		98
5017	34	fond	37		37	1 angle/3 bords droits	2890
5076		1	9		9	1 bord droit	2227
5076			13		13	3 bords droits	1666
5095			12	1	11		370
5095			6				199
5117		1	2	2			8
5127 (diag Tr 451/F1)	Y		4		4		410
5160			2		2		
5168		surface	7		7		392
5168 (diag Tr 429/F3)	sd à l'ouest de 138		12	1	11		1093
5178		1	1	1 (torchis?)			100
5186		1		1 frag tuile			
5197			1		1	1 bord droit (4,1 cm d'épaisseur au bord et 5,1 cm vers cassure)	564
5213	137		3		3		283
5230			2	2 (torchis?)			281
5230			10	10			120
5257			14	2	12	1 angle légèrement arrondi à bords droits	1390
5297	161		12		12	1 sole perforée en onctueuse : médiéval?	500
5305		1	1		1		24
5313			12		12	2 bords droits chanfreinés	921
5342		2	1		1	1 angle arrondi à bords droits	476
5361	D		1		1	1 angle ouvert à bords arrondis	1020
5361	121		1	1			

Fait	Sondage	Us	NR Total	TC	PF	N Bords PF	Poids
5361	124		3	3			
5361	125		2	2	2	1 bord droit	108
5361	F		5		5	1 angle à bords droits	760
5361	F		22	20	2	1 objet (chenet?)	2003
5361	H		3	2	1		
5367		1	49		49	2 bords arrondis	2055
5382	104		1		1		121
5420	19			10	10	2 bord droits/1 bord arrondi/1 bord chanfreiné?	936
5456			2	1	1		78
5456			15		15		1460
5461			6	5	1		128
5469			8		8		107
5469			10		10	1 bord droit	2407
5475		3	9		9		246
5477			9		9	1 angle à bords droits	698
5544		1	56		56	2 angles et 1 bord	6178
5571			1		1		8
5575			1		1		61
5575		2	8		8	1 angle à bords droits	1476
Total			399	60	352		34114

Inventaire des objets en fer et des déchets de métallurgie

Fait	Sd	US	N.R.	NMI	Poids (gr.)	Dimensions	Nature	Radio
5010		surface	11	1	221	multiples fragments de dimensions diverses	minéral? Naturel? Déchet?	X
5127	AB		3	3	29		petites scories	
5168	AC		2	1	32	L:4,4 cm; l:2,5 cm	1 frag tige courbe: ressort?	X
5175	18	2	3	1	795	L:18cm; l tranchant:5,8cm; ép.:4cm	1 outil (tranchant? herminette ou houe avec œil?)	X
5230			1	1	206	L:13,2cm; l:4cm; ép. douille:3cm	objet 1 : 1 outil à douille ouverte : soc?	X
5230			4	1	38	L:12cm; section circulaire:1,1cm	objet 2 : 1 tige fragmentée avec rétrécissement vers une extrémité: clou?	X
5230			1	1	15	L:3,3cm; diam tige:0,8cm; diam tête:2cm	objet 3 :1 tête de clou à tige fragmentée	X
5230			2	2?	10	2 frag de tiges L:2,9 et 2,5cm; sections:0,6cm	objets 4 : 2 frag de tiges	X
5397	95		2	1	569	L:17,5cm; l lame:6,5cm	objet 1 : herminette à douille	X
5397	95		1	1	1584	L:21cm; l tranchant:7,5cm; l panne:5cm	objet 2 : hâche à douille	X
5491			1	1	14	L:4,6cm; ép. tige:1,1cm; diam tête:1,9cm	objet 1 : clou complet	X
5491			1	1	34	L:5cm; l:3,6cm; ép.:0,7cm	objet 2 : objet ovale	X
5491			1	1	9	L:3cm; l:1cm	objet 3 : frag de tige	X
5456			1	1	573	L:11,5cm; l:6cm; ép.:4cm	indéterminé (déchet de métallurgie?)	X
5582	160		2	1	4	L:3,3cm; l:1,4cm; extrémité carrée:0,5cm; extrémité plate: 1,4cm	1 objet fragmenté : 1 extrémité à section carrée, 1 extrémité à section plate	X
Total			36	16	4133			

Inventaire des scories étudiées

fait	sd	diam T	diam perp	épais	poids (g)	Nature / observations	% Cons	% SGD	% SFE	% SAS	Facès	Dens	Mag	Forme	Incl		
268						culot de forge d'épuration ou fond de four de réduction								régulier	très forte	léger	ovale longue
268						culot de forge								léger	rond		
surface						culot de forge d'aspect usé								irrégulier	moyenne	léger	surface usée

Inventaire du mobilier céramique médiéval et moderne

Fait	Sondage	U.S.	HMA	méd.	mod.	contemp.	indét.	total	datation proposée	cag.
iso1				1				1	médiéval	1
iso2				3				3	début XVe siècle	1
iso3					1			1	moderne	1
5008	11	surf			4			4	XVe-XVIe siècles	1
5017	1				1		2	3	insuffisant	1
5073				1			2	3	médiéval	1
5081		surf				9		10	XIXe siècle	1
5086	prox 5017			29				29	début XVe siècle	1
5099		surf		3				3	XVe siècle	1
5100		surf			6			6	XVe-XVIe siècles	1
5102				3				3	début XVe siècle	1
5106	56	1		1				1	médiéval	1
5126	14				1			1	moderne	1
5177				3				3	médiéval	1
5178		1			3			3	XVe-XVIe siècles	1
5186		1		6				8	médiéval	1
5191				14				14	médiéval	1
5308					1			1	2° moitié XVe-début XVIe	1
5309				12				12	fin XIVe-début XVe	1
5309	d	1		2				2	médiéval	1
5348		1			4			4	XVe-XVIe siècles	1
5356				4				4	début XVe siècle	1
5358				2			1	3	médiéval	1
5361							3	3	insuffisant	1
5374				3				3	XVe siècle	1
5377				1				1	médiéval	1
5382	105		10					10	VIe-VIIe siècles	1
5392				8				8	XVe siècle	1
5397	prés 94			2				2	XIIIe-XIVe siècles	1
5399					1			1	2° moitié XVe-début XVIe	1
5420	19				1			1	moderne	1
5424				26				26	début XVe siècle	1
5428				6				6	début XVe siècle	1
5431					4			4	moderne	1
5446	178	2		4				4	début XVe siècle	1

Fait	Sondage	U.S.	HMA	méd.	mod.	contemp.	indét.	total	datation proposée	cag.
5462	56	2		1				1	médiéval	1
5482	235			9				9	médiéval	1
5491				2				2	médiéval	1
5491	231					4		4	fin XVIIIe ou plus	1
5524		1			1			1	XVe-XVIe siècles	1
5582	156			70				70	début XVIe siècle	2
5585	188	1		5				5	médiéval	1
5590	14				2			2	XVe-XVIe siècles	1
5592				1	21			27	XIXe siècle	1
5593	227				17			17	moderne	1
5530et5531					19			19	XVe-XVIe siècles	1
bord chemin					3			3	moderne	1
fond fosse nord225				4				4	XIIIe-XIVe siècles	1
total			10	226	90	13	8	355		

Inventaire des prélèvements

N° US	Observations	Volume	Nb de sacs
5068	présence de graines et de charbons de bois	10L	1
5076	présence de graines et de charbons de bois	10L	1
5154	présence de graines et de charbons de bois	10L	2
5197	présence de graines et de charbons de bois	10L	1
5359	présence de graines et de charbons de bois	10L	1
5420	présence de graines et de charbons de bois	10L	1
reste à étudier les graines présentes dans les structures			

Inventaire des documents graphiques

N° de feuille	Description	Echelle	Format	Support	Auteur
01	coupe ouest de la haie 5036	1/20	A3	Film	YP
02	coupe ouest de la haie 5001	1/20	A3	Film	YP
03	coupe ouest du chemin 5086 et du fossé bordier 5087	1/20	A3	Film	YP
04	coupe NE/SO du chemin 5086 avec fossé bordier 5087	1/20	A3	Film	YE
05	coupe nord du fossé 5002	1/20	A3	Film	YP
06	coupe est de la fosse 5068	1/20	A3	Film	YP
07	coupe nord du fossé 5008 (sd 11)	1/20	A3	Film	YP
08	coupe nord du chemin 5356, sondage 15	1/20	A3	Film	YE
09	coupe et plan des TP 5085, 5091, 5092	1/20	A3	Film	YE
10	plan et coupe TP 5094	1/20	A3	Film	Y E
11	plan et coupe nord est de la fosse 5174	1/20	A3	Film	JCD, YP
12	Fosses et TP 5287, 5283, 5286, 5288, 5459, 5289, 5290, 5285, 5284, 5296, 530	1/20	A3	Film	BS, YE
13	Plans et coupes des TP 5275, 5304, 5305, 5306, 5349, 5351, 5340, 5331, 5339	1/20	A3	Film	BS, YE
14	Plan et coupe de l'extrémité de fossé 5461.	1/20	A3	Film	YD
15	Plans et coupes des TP 5193, 5192, 5195, 5200, 5199, 5392, 5390, 5391, 5389,	1/20	A3	Film	YP
16	Plans et coupes des TP 5302, 5303, 5400, 5369, 5410, 5416, 5368, 5380, 5467,	1/20	A3	Film	YD
17	Plan et coupes de la fosse 5456 du sondage 39.	1/20	A3	Film	AD
18	Plans et coupes des fosses 5197 et 5095.	1/20	A3	Film	SB
19	Plan du sondage 26 avec le fossé 5187.	1/20	A3	Film	AV
20	Plan et coupe de la fosse 5154.	1/20	A3	Film	SB
21	Coupes du fossé 5102 (sondages 27 et 29).	1/20	A3	Film	AV
22	Plan et coupe de la fosse 5359.	1/20	A3	Film	YP
23	Plans et coupes des TP 5115, 5116 et 5117 (UA 1).	1/20	A3	Film	KB
24	Plans et coupes des TP 5014, 5031, 5108, 5109, 5128, 5028, 5032.	1/20	A3	Film	AV
25	Plans et coupes des TP 5466, 5325, 5326, 5328, 5327, 5329, 5450, 5268, 5267,	1/20	A3	Film	YD
26	Plans et coupes du four 5454 en bordure du fossé 5017 (sondage 52)	1/20	A3	Film	SB
27	Plans et coupes des TP 5273, 5260, 5261, 5244, 5243, 5242, 5225, 5241, 5237,	1/20	A3	Film	SB
28	Plan et coupe de la fosse 5421.	1/20	A3	Film	MLT, ALM
29	Plan et coupe de la fosse 5358 et du TP 5469.	1/20	A3	Film	YD
30	Plans et coupes des fosses 5034, 5030 et 5422.	1/20	A3	Film	EF
31	Plans et coupes des TP 5481, 5480, 5071 et 5419.	1/20	A3	Film	MLT ALM
32	Plans et coupes des TP 5129, 5148, 5151, 5145, 5162, 5167, 5150 et 5353.	1/20	A3	Film	MLT

N° de feuille	Description	Echelle	Format	Support	Auteur
33	Plans et coupes des TP 5152, 5473, 5146, 5165, 5163, 5453, 5143, 5472, 5271,	1/20	A3	Film	TR
34	Plans et coupes des TP 5259, 5265, 5258, 5214, 5217, 5474, 5475, 5476, 5153	1/20	A3	Film	TR
35	Plan et coupe de la fosse 5230.	1/20	A3	Film	MLT
37	Plans et coupes des TP 5566 et 5567.	1/20	A3	Film	KB
38	Plans et coupes des TP 5561, 5562 et 5563.	1/20	A3	Film	TR
39	Coupes des fossés F. 5127 (sondage 139), de F. 5168 (sondage 138) et de F. 5	1/20	A3	Film	KB
40	Coupes des fossés F. 5205 (sondages 77, 78 et 83) et de F. 5127 (sondages 14	1/20	A3	Film	KB
41	Plans et coupes des fossés F. 5506 (sondages 65 et 66), de F 5506 et 5581 (so	1/20	A3	Film	KB
42	Plans et coupes des TP 5517, 5518, 5519, 5520, 5515 et 5516.	1/20	A3	Film	EF
43	Plans et coupes des TP 5548, 5547, 5508, 5509, 5549, 5550, 5551, 5510, 5568	1/20	A3	Film	SB
44	Plan de l'UA 2 comprenant les sondages 162 à 174 réalisés dans le fossé 5160	1/50	A3	Film	TR YP
45	Coupes des intersections de F. 5388 et F.5357 (sondage 157), de F. 5397 et F.5	1/20	A3	Film	YP
46	Coupes des fossés F. 5105 (sondage 58), F. 5101 (sondage 54), F. 5102 (sond	1/20	A3	Film	EF
47	Coupes des fossés F. 5309 (sondages 123 et 130), F. 5300 (sondage 148), F. 5	1/20	A3	Film	EF
48	Coupes des fossés F. 5397 (sondages 105, 108,109), F. 5393 (sondage 110), F.	1/20	A3	Film	EF, ALM
49	Plan et coupe du fossé 5160 et 5218 (sondage 195).	1/20	A3	Film	TR
50	Plan et coupe du fossé 5585 (sondage 188).	1/20	A3	Film	TR
51	Coupes des fossés F. 5078 (sondage 186), de F. 5078 et 5079 (sondage 184),	1/20	A3	Film	KB
52	Coupes des fossés F. 5201 et 5202 (sondage 145), F. 5210 (sondage 146), F. 5	1/20	A3	Film	MLT
53	Coupe de la mare F.5591 (sondage 208)	1/20	A3	Film	MLT
54	Coupes du fossé 5582 (sondage 160), du fossé 5297 (sondage 161), du fossé 5	1/20	A3	Film	MLT
55	Coupe des fossés 5364, 5361 et 5309, sondage D.	1/20	A3	Film	MLT

Inventaire photographique

Numéro	Description	Auteur
102-6 à 102-9	coupe ouest de la haie 5036	Yannick Pugin
102-15 à 102-14	coupe nord du fossé 5017	Yannick Pugin
102-15 à 102-18	coupe ouest du fossé 5001 sondage 2	Yannick Pugin
102-19 à 102-20	coupe ouest de 5086 et 5087	Yannick Pugin
102-21	détail coupe ouest de 5087	Yannick Pugin
102-22 à 102-25	coupe est de 5086, 5087, 5017, 5036	Yoann Escats
102-26 à 102-31	vues générales du chantier et de l'environnement	Yoann Escats
102-32 à 102-33	coupe nord du fossé 5002	Yannick Pugin
102-34 à 102-47	coupe est fosse 5068	Yoann Escats
102-42 à 102-48	coupe est du fond de la fosse 5068	Yannick Pugin

102-48 à 102-49	coupe nord fosse 5178	Yoann Escats
<hr/>		
102-50 102-51	coupe nord sondage 11 de 5008	Yannick Pugin
<hr/>		
102-52 à 102-54	coupe ouest, sondage 9 du fossé 5175	Yannick Pugin
<hr/>		
102-55 à 102-56	coupe nord du chemin 5356, sondage 15 et vue d'ensemble et de détail	Yoann Escats
<hr/>		
102-57	coupe nord du fossé 5126, sondage 14	Yoann Escats
<hr/>		
102-58 à 102-59	coupe nord de la fosse 5104, sondage 7 et vue d'ensemble	Yoann Escats
<hr/>		
102-620 à 102-621	coupe sud de la fosse 5105, sondage 13	Yoann Escats
<hr/>		
102-62 à 102-63	vue en plan TP	Yoann Escats
<hr/>		
102-64	coupe sud intermédiaire	Yoann Escats
<hr/>		
102-65 à 102-66	mise en évidence du calage sur coupe sud	Yoann Escats
<hr/>		
102-67 à 102-68	calage en plan et coupe	Yoann Escats
<hr/>		

102-69 à 102-70	plan et coupe sud du TP	Yoann Escats
<hr/>		
102-71 à 102-73	plan et coupe sud du TP	Yoann Escats
<hr/>		
102-74 à 102-80	fossé avec céramique TF, photo de travail	Jean-Claude E
<hr/>		
102-81 à 102-82	coupe nord et détail du sondage 16	Yoann Escats
<hr/>		
102-83	vue générale et coupe nord des sondages 16 et 17	Yoann Escats
<hr/>		
102-84	sondage 16, détail de la céramique	Yoann Escats
<hr/>		
102-85 à 102-86	coupe nord du sondage 17	Yoann Escats
<hr/>		
102-87	interruption coupe nord sondage 18	Yoann Escats
<hr/>		
102-88	détail objet métallique us 2	Yoann Escats
<hr/>		
102-89	coupe nord	Yoann Escats
<hr/>		
102-90 à 102-94	vues générales de l'ouest	Yoann Escats
<hr/>		

102-95 à 102-96	plan et coupe est du TP	Yoann Escats
<hr/>		
102-97 à 102-109	niv céramique et comblement de pierres	Yoann Escats
<hr/>		
102-110 à 102-112	coupe nord et ensemble sd 21	Yoann Escats
<hr/>		
102-113 à 102-116	coupe nord, sondage 20 et vue d'ensemble	Yoann Escats
<hr/>		
102-117 à 102-118	plan et coupe sud du calage TP	Yoann Escats
<hr/>		
102-119 à 102-120	plan et coupe sd du calage	Yoann Escats
<hr/>		
102-121 à 102-122	plan topo	Jean-Claude C
<hr/>		
102-123 à 102-130	différentes vues du four avec le fossé 5017	Yoann Escats
<hr/>		
102-131 à 102-135	coupe PM fosse F 5456	Stéphane
<hr/>		
102-136 à 102-138	coupe de la fosse F 5197	Yannick Pugin
<hr/>		
102-139 à 102-142	coupe de la fosse F 5154	Yannick Pugin

102-143	vues d'ensemble de la fosse F 5359	Yannick Pugin
<hr/>		
102-144 à 102-145	détail amphore (5359)	Yannick Pugin
<hr/>		
102-146 à 102-148	coupe de F 5359	Yannick Pugin
<hr/>		
102-149 à 102-154	plan et coupe de F 5247 photo de travail avant fouille . 2e moitié, le bord du TP n'étant pas	Bastien
<hr/>		
102-155 à 102-158	coupe sud de F 5104	JC Durand
<hr/>		
102-159 à 102-162	plan après fouille intégrale de F 5247	Bastien
<hr/>		
102-163 à 102-182	vue avant fouille de F 5454 (du sud est)	Bastien
<hr/>		
102-183 à 102-186	vue en plan, de l'ouest de F 5030	Elise F
<hr/>		
102-187 à 102-188	vue de l'ouest de la coupe ouest de F 5030	Elise F
<hr/>		
102-189 à 102-195	plan et coupe NO de F 5201 et 5143	Thiphaine R
<hr/>		
102-196 à 102-199	plan et coupe SE de F 5152	Thiphaine R
<hr/>		

102-200 à 102-204	UA1 en plan	
102-205 à 102-211	plan et coupe N de 5017, 5454 sd 52	Bastien S
102-212 à 102-215	plan et coupe E du TP 5116	Kévin B
102-216 à 102-219	Plan et coupe E du TP 5120	Kévin B
102-220 à 102-226	F 5454 et 5017 Sd 52, divers vues	Bastien S
102-227 à 102-234	vue N/S du fossé 5014 après fouille	Bastien S
102-235 à 102-237	F 5014 et 5454 après fouille	Bastien S
102-238 à 102-239	fosse F 5359 avec amphore	Aude V
102-240 à 102-242	détail de la panse d'amphore	Aude V
102-243 à 102-244	fosse 5359 vide après fouille	Aude V
102-245	entrée du site	JC Durand

102-246 à 102-256	vue de la fosse F5197 du sud vers le nord, avec détail sur comblement et notamment céramique	JC Durand
102-260 à 102-261	vue en plan de F 5230	Elise F
102-262 102-263	coupe vers le S/E de F 5230	Elise F
102-264 à 102-265	détail céramique dans partie NE de la fosse 5230 (vers le N)	Elise F
102-266 à 102-268	détail céramique dans partie SE de la fosse 5230	Elise F
102-257 à 102-259		Tiphaine R
102-269 à 102-272	Vue zénithale du TP 5481	Aude V
102-273 à 102-274	Photos ambiance	
102-275 à 102-277	Coupe nord du TP 5481	Aude V
102-278 à 102-279	Vue en plan du TP 5481 avec céramique en surface	Aude V
102-280 à 102-281	Vue de détail de la céramique	Aud V.

102-282 à 102-284	Vue en plan après vidage de la fosse 5154	Jean-Claude C
<hr/>		
102-285 à 102-286	Vue vers le sud de la fosse vidée 5154	Jean-Claude C
<hr/>		
102-287 à 102-291	Coupe du chemin et des remblais	Jean-Claude C
<hr/>		
102-292 à 102-294	Photos d'ambiance, coucher de soleil	
<hr/>		
102-295 à 102-299	Vue d'ensemble vers le nord-est de l'UA 2	Kevin B
<hr/>		
102-300 à 102-301	Vue d'ensemble vers le sud-ouest de l'UA 3 (bâtiment moderne)	Kevin B
<hr/>		
102-302 à 102-304	Photos d'ambiance	Kevin B
<hr/>		
102-305 à 102-306	Vue d'ensemble vers le nord-nord-ouest de l'UA 3 (bâtiment moderne)	Kevin B
<hr/>		
102-307	Photo d'ambiance	
<hr/>		
102-308 à 102-309	Coupe est du fossé 5198, sondage 53	Kevin B
<hr/>		
102-310 à 102-312	Vue générale de 14UA 2	Tiphaine R
<hr/>		

102-313 à 102-314	Vue générale vers l'est de UA 2	Tiphaine R
<hr/>		
102-315	Vue vers l'ouest de l'UA 2	Tiphaine R
<hr/>		
102-316 à 102-323	Vue vers le sud de l'UA 2	Tiphaine R
<hr/>		
102-324 à 102-334	Vue vers le nord de l'UA 2	Tiphaine R
<hr/>		
102-335	Coupe ouest du sondage 188, intersection F.5 420 et F.5585	Tiphaine R
<hr/>		
102-336	Vue en plan du sondage 188	Tiphaine R
<hr/>		
102-337	Coupe ouest du sondage 188	Tiphaine R
<hr/>		
102-338	Vue vers le nord du sondage 188	Tiphaine R
<hr/>		
102-339 à 102-341	Coupe nord du TP 5076	Tiphaine R
<hr/>		
102-342	Vue générale de la coupe de la mare 5591.	Marie-Laure T
<hr/>		
102-343 à 102-355	Coupe de la mare 5591	Marie-Laure T
<hr/>		

102-356 à 102-359	Coupe nord du puits 5589	
<hr/>		
102-392 à 102-394	Coupe du fossé 5525, sondage 156	Aude V
<hr/>		
102-395 à 102-396	Coupe du fossé 5552, sondage 212	Aude V
<hr/>		
102-397 à 102-399	Coupe du fossé 5552, sondage 63	Aude V
<hr/>		
102-402 à 102-403	Coupe du fossé 5010, sondage 71	Aude V
<hr/>		
102-404	Coupe du fossé 5009, sondage 72.	Aude V
<hr/>		
102-405	Ambiance	Aude V
<hr/>		
102-406 à 102-407	Coupe du fossé 5009, sondage 72	Aude V
<hr/>		
102-408 à 102-411	Coupe du fossé 5029, sondage 219	Aude V
<hr/>		
102-412 à 102-413	Coupe du fossé 5201, sondage 133	Aude V
<hr/>		
102-414 102-41 7	Coupe de l'intersection entre les fossés 5522 et 5523	Aude V
<hr/>		

102-416	Tas de remblai...ambiance!	
102-418	Coupe de l'intersection entre les fossés 5522 et 5523	Aude V
102-419 à 102-422	Coupe du fossé 5482, sondage 235	Aude V
102-423 à 102-424	Coupe du fossé 5491, sondage 231	Aude V
102-425 à 102-427	Ambiance...les vaches!	Aude V
102-428 à 102-430	Coupe du fossé 5198, sondage 53	Aude V
102-370	Vue générale du fossé 5127, sondage AB	Jean-Claude C
102-69 à 102-71	coupe sud ouest du fossé 5127, sondage 140	Aude
102-384	coupe nord-ouest du fossé 5535, sondage 19 2	Aude
102-388 102-389	coupe nord-est du fossé 5138, sondage 138	Aude
102-55 à 102-58	coupe sud de haie 5104 et du fossé 5462	JCD

Inventaire des documents numériques

55 feuilles A3 calque polystère

Inventaire de la documentation écrite

392 fiches d'enregistrement de structure

Habitat du II^e âge du Fer et occupation médiévale et moderne

Chronologie

Néolithique,
Bronze final,
II^e âge du fer
(La Tène Moyenne/
finale),
période médiévale,
période moderne,
période contempo-
raine

Sujets et thèmes

Habitat,
enclos fossoyés
quadrangulaires et
curvilignes, trous
de poteaux, fosses,
chemins, haies, bâti-
ments sur solins de
pierre, mare, fossés
parcellaires, four.

Mobilier

céramique, plaque
de cuisson en terre
cuite, outils en fer,
meule, scorie, silex,
amphore.

Dans le cadre du projet de construction de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes, des diagnostics archéologiques ont été réalisés par Gilles Leroux (Inrap) entre fin 2009 et début 2010. Ils ont permis la mise au jour de sept sites allant de La Protohistoire, jusqu'à la fin de la période médiévale. Le site de La Massuère, sur la commune de Brielles, se présente sous la forme d'un habitat constitué d'un enclos quadrangulaire entouré d'enclos curvilignes.

L'étude céramique montre une occupation allant du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. La phase la plus ancienne est représentée par un bâtiment sur tranchée du même type que ceux que l'on connaît pour la région. Le site est abandonné à l'époque gallo-romaine puis réoccupé de l'époque médiévale à l'époque contemporaine. Il est possible que l'abandon du site corresponde avec l'existence d'un autre site situé à proximité de La Massuère (moins de 700 m) et dont la fouille, réalisée par Dominique Pouille, également dans le cadre de la LGV, indique une présence aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. Il s'agit de La Dinetière.

La problématique du Service régional de l'Archéologie de Bretagne, en plus de l'étude proprement dite de La Massuère, porte sur les liens chronologiques et structurels entre ces deux sites.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson Sévigné Cedex
Tel. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr